



HISTOIRE

DES

PYRÉNÉES

HISTOIRE

DES

PYRÉNÉES

Imprimerie Ernest Meyer, 3, rue de l'Abbaye, à Paris

HISTOIRE

DES

PYRÉNÉES

ET DES

RAPPORTS INTERNATIONAUX

DE LA

FRANCE AVEC L'ESPAGNE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

ANNALES
de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre, du Pays Basque,
du Bearn, du Bigorre, du Comminges,
du comté de Foix, du Roussillon, de la Cerdagne,
de Narbonne et de Carcassonne, etc.

PAR

M. CÉNAC MONCAUT

TOME QUATRIÈME

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

1854


BIBLIOTHECA · BODLEIANA

HISTOIRE

DU

PLATEAU PYRÉNÉEN.

ONZIÈME PARTIE.

DÉCADENCE DES ROYAUMES D'ARAGON ET DE NAVARRE.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉTENTIONS DU COMTE DE FOIX-BÉARN A LA COURONNE D'ARAGON.

Soulèvement contre Juan Ier. — Le comte d'Armagnac réclame la couronne de Majorque. — Ses invasions dans la Catalogne. — Matthieu de Castelbon comte de Foix-Béarn. — Il épouse Juana d'Aragon. — Le comte d'Armagnac renonce au royaume de Majorque. — Schisme d'Occident. — Son retentissement dans les Pyrénées.— La reine de Navarre abandonne son mari Charles III. — Elle fait soulever la Castille. — Elle rejoint son mari. — Recrudescence du schisme. — Le cardinal catalan Pierre de Luna élu pape. — Tous les États des Pyrénées se déclarent pour lui. — Mort de Juan Ier. — Voyage poétique de Perillos au Purgatoire. — Langue catalane. — Prétentions de la comtesse de Foix à la couronne.— Elle s'établit dans l'Aragon avec son mari. — Résistance des Catalans. — Juana et Matthieu obligés d'abandonner leur tentative. — Martin Ier est couronné et confisque les domaines de Castelbon.

— Mort de Juana et de Matthieu. — Mariage des filles de Charles de Navarre. — Elisabeth de Foix succède à Matthieu. — Charles VI veut lui enlever le comté de Foix. — Archambaut se défend contre le gouverneur de Languedoc. — L'affaire est arrangée avec la France. — Elisabeth et Archambaut confirment les fors de Béarn. — Les Anglais expulsés des châteaux du Bigorre.— Décadence de la puissance anglaise. — Causes de ses premiers progrès.

L'Aragon avait perdu son grand roi Pedro IV; avec lui s'éteignait cette pléiade de princes capables, qui avaient élevé ce royaume à un si haut degré de force et de splendeur. Ses successeurs, doués de facultés insuffisantes, allaient passer rapidement sur le trône, et amener un interrègne et une guerre civile que la nation ne devait terminer qu'en allant emprunter un prince à la maison de Castille.

Pendant les dernières et glorieuses années de Gaston-Phébus, Juan Ier, que nous avons vu débuter sous de si déplorables auspices, continuait à s'acharner contre les hommes d'élite qui avaient contribué à la prospérité du règne de Pedro. Gillabert de Cruilles, gouverneur du Roussillon, fut cruellement persécuté, et le comte d'Ampurias, qui avait soutenu pendant trois années une lutte très-vive dans l'intérêt de Juan, subit un jugement inique avant de rentrer dans ses domaines (1388). Une imprévoyance plus grave, inspirant au roi l'amour d'un faste exagéré, nécessita l'augmentation des impôts; l'irritation générale se traduisit en insurrection; un grand nombre de seigneurs indignés voulurent mettre un terme aux excès du despotisme, ils tentèrent de reformer la redoutable ligue constitutionnelle de l'Union, et se réunirent dans ce but à Calasans. Juan,

effrayé de cette opposition nationale, sentit enfin le besoin d'éloigner les intrigants qui l'obsédaient. Une invasion très-sérieuse du comte d'Armagnac lui rendait d'ailleurs le secours des barons indispensable (1389); il s'empressa d'apaiser leur mécontentement et de gagner leur affection. Jean III, comte d'Armagnac, avait reçu de la marquise de Montferrat les droits que Louis, duc d'Anjou et roi de Naples, lui avait transmis à la couronne de Majorque; bien décidé à faire valoir ses prétentions, il envoya son frère Bernard envahir le Roussillon à la tête des compagnies mercenaires qui n'avaient cessé de parcourir le midi de la France depuis Transtamarre et Duguesclin. Le roi d'Aragon opposa à cette attaque une résistance très-vigoureuse; il leva des troupes, arma ses places fortes et ordonna que tous les hommes d'armes ou pillards ennemis, faits prisonniers, fussent vendus comme esclaves à des sujets aragonais (22 juin 1390). Gillabert de Cruilles, rentré dans son gouvernement de Roussillon, n'eut guère occasion d'exécuter cet édit; Bernard d'Armagnac n'avait fait que traverser cette province, et s'était jeté sur le Lampourdan. Le début de ses hostilités fut d'une audace remarquable. Il emporta Bascara d'assaut, menaça plusieurs autres villes et s'établit dans cette partie de la Catalogne, assez solidement pour pouvoir y rester pendant six mois sans y être sérieusement inquiété. Mais à cette époque Gillabert réunit des troupes dans le Roussillon pour lui fermer la retraite, et le roi, parti de Gironne, son quartier général (21 mars

1390), vint présenter la bataille à Bernard. Après une première rencontre où il perdit 400 chevaux, le comte d'Armagnac se reconnut trop faible pour résister à une attaque aussi bien combinée, et jugea prudent de rentrer dans ses domaines; il se jeta furtivement dans la Cerdagne, se cacha dans les Corbières sans que Gillabert pût l'atteindre, mit son butin en sûreté, et attendit une occasion favorable pour reprendre son invasion. Elle ne tarda pas à se présenter.

Juan, n'ayant pu rencontrer son ennemi, avait franchi les Pyrénées, et atteint Perpignan ; après un séjour peu prolongé, il revint dans la Catalogne, et Bernard d'Armagnac, retranché dans les Corbières, se jeta sur le Roussillon, et y renouvela le pillage qu'il avait exercé dans le Lampourdan. Gillabert de Cruilles se mit en vain à sa poursuite, il disparut une seconde fois, et emporta dans les Pyrénées le fruit de ses rapines. Heureux au-delà de ses espérances, dans cette guerre de razzias et de guérillas, Bernard revint peu de temps après renouveler ses tentatives, il voulut même escalader le château de Forca-Réal; il échoua dans cette entreprise ; mais il se dédommagea sur Mosset, Salces et Saint-Hippolyte, dont la prise et la dévastation jetèrent la consternation dans le pays. Gillabert de Cruilles résolut de combattre cette guerre de surprises par une tactique analogue. Après avoir obtenu la coopération du comte de Foix-Béarn contre les Armagnacs, ses constants ennemis, il apprend que Fraxa, l'un de leurs capitaines, était venu passer la fête de No-

tre-Dame d'août dans son château de Fraysses, près du Fenouillède ; Gillabert part incognito de Perpignan, assiége le castel, s'en empare et le réduit en cendres avec le village qu'il protégeait. Ce n'était là qu'un demi-succès ; Fraxa s'était réfugié à Narbonne, et quelques malheureux vassaux avaient seuls payé pour le coupable.

Le roi Juan, averti que les Armagnacs se disposaient à rentrer dans la Catalogne par les vallées d'Aran et d'Andorre, accusa le roi de France de favoriser leurs invasions. Il donna ordre à Arnal Cervellon et à Ramon de Bages, de traverser la frontière et d'attaquer le Languedoc. Cette expédition offensive fit renoncer les ennemis à franchir les Pyrénées, mais non les Corbières ; pendant que Ramon de Bages attaquait le château de Bascara, qui appartenait à Bérenger de Calms, allié des Armagnacs, Bernard partit de nouveau de son quartier général de Rodez (1391), et pénétra jusqu'au pont de la Têt, sous les murs de Perpignan. Gillabert envoya vainement des troupes sous les ordres de Raymond d'Abella et d'Arnaut Cervellon pour le repousser. Elles furent battues et le Roussillon continua d'être impunément ravagé.

Juan Ier réussit enfin à faire désister le duc d'Anjou de ses prétentions secrètes au trône de Majorque en lui donnant sa fille dona Violenta (1392). Le mariage de l'infante Juana, fille de sa première femme, Mathe d'Armagnac, avec Matthieu de Castelbon, nouveau comte de Foix-Béarn, contribua également à faire renoncer les Armagnacs à leurs prétentions.

Voici dans quelles circonstances cette nouvelle alliance avait réuni les familles d'Aragon et de Béarn :

Proclamé par les Béarnais, après la mort de Gaston-Phébus (1390), Matthieu avait compris que la France pourrait lui opposer quelques difficultés, à l'endroit des comtés de Foix, de Marsan et de Bigorre, dont elle possédait la suzeraineté, et après avoir désintéressé Ivein, fils naturel de Gaston, en lui cédant une partie des trésors de son père, il s'était rendu à Paris avec Rogert d'Espagne pour aplanir les obstacles qu'on lui faisait pressentir. Or Charles VI, monté récemment sur le trône, venait, malgré les réclamations des états de Carcassonne, d'imposer d'abord seize sols par feu, puis deux autres dans les trois sénéchaussées, sous prétexte d'expulser les derniers débris des compagnies blanches ; mais Matthieu ne laissait pas de craindre qu'il ne voulût les employer à lui ravir le comté de Foix.

Son voyage à la cour eut un heureux succès ; grâce aux trente mille livres qu'il offrit au duc de Berri, le roi reçut son hommage pour le comté de Foix, et renonça à faire opposition à sa nomination comme vicomte de Béarn. Cette question étant réglée avec la France, Matthieu était trop assuré du dévouement des Béarnais pour juger nécessaire de rentrer au milieu d'eux ; son esprit belliqueux et chevaleresque l'appelait à d'autres destinées ; il partit pour Gênes à la tête de deux cents chevaliers et prit part à l'expédition dirigée contre Tunis par cette république. Après avoir combattu les pirates musulmans, il rentrait victorieux dans ses États, lorsque

Juan d'Aragon lui offrit la main de sa fille en lui demandant son appui contre le comte d'Armagnac. Matthieu s'empressa d'accepter l'une et de promettre l'autre (1392). Ces deux alliances firent comprendre au prétendant que ses tentatives ne pourraient aboutir à une conquête sérieuse de l'ancien royaume de Majorque : il abandonna la Catalogne, conduisit ses bandes dans le Milanais au secours de Charles Visconti, son beau-frère ; et le Languedoc se trouva généralement délivré des routiers et des compagnies [a].

Le roi Juan, débarrassé de cette guerre, fut bientôt appelé dans la Sicile par la lutte plus importante que son frère l'infant Martin y soutenait dans l'intérêt de l'Aragon (1393). Une armée navale fut réunie à Barcelone sous les ordres de Gillabert de Cruilles, à la destination de Palerme ; mais le faible Juan n'osait donner l'ordre du départ en l'absence de sa femme Yolande, qui portait le sceptre d'Aragon d'une main plus virile que lui. Bernard de Cabrera, indigné d'une irrésolution qui compromettait le sort de la Sicile, donna un exemple de dévouement digne des plus grands citoyens des temps antiques ; il vendit tous ses biens pour 150,000 florins, leva 300 hommes d'armes, 200 arbalétirers, et courut au secours de Martin.

Pendant ce temps, le nouveau roi de Navarre, Charles III ou le Noble, ne négligeait aucun moyen

[a] Çurita, t. II, p. 409. — Abarca, t. II, p. 152. — Feliu, t. II, p. 322. — Villaret, t. VIII.

de consolider son pouvoir et de développer la puissance navarraise. Après avoir fait un traité de paix avec Juan d'Aragon, il réclama au roi de Castille la restitution de Tudéla, de Saint-Vincent, de Lagarde, de Viana, d'Estella, de Miranda, et de seize autres places que Charles II avait cédées pour dix ans dans le dernier traité. Le Castillan se montra généreux envers son beau-frère ; il ne se contenta pas de lui restituer toutes ces villes, il le tint encore quitte des 20,000 doubles d'or qu'il était en droit de réclamer.

Charles le Noble, plus généreux, plus ami des lettres que son père, observait une délicatesse et une moralité que Pedro IV, et même Gaston-Phébus n'avaient pas habitué les peuples à chercher sur les trônes. La déplorable révolte qui affligeait alors l'unité catholique, attristait profondément son âme religieuse et amie de la paix. Nous voulons parler du chisme d'Occident. Commencé par Urbain VI à Rome, et par Clément VII à Avignon (1378), il s'était continué sous Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII, élevés successivement à la chaire de Rome, tandis que Clément VII se maintenait obstinément dans celle de Provence. Ce pontife, Catalan d'origine, sut profiter de cette circonstance, et de ses nombreuses relations avec l'Espagne, pour entraîner dans son obéissance tous les peuples des Pyrénées. L'avénement de deux jeunes rois sur les trônes d'Aragon et de Navarre favorisait ses espérances ; il réclama leur adhésion. Charles III convoqua les états à Pampelune ; ils furent unanimes pour adopter son obédience Juan I[er] réunit les prélats et les jurisconsultes

à Barcelone (1388), et cette espèce de concile se prononça également en sa faveur. Un mouvement d'orgueil national très-prononcé entraînait les populations pyrénéennes en faveur d'un pape catalan établi à Avignon, et qui pouvait un jour transporter le siége dans le Roussillon ou dans la Catalogne[1].

Plus tard cependant quelques provinces se partagèrent entre les deux pontifes. Le Bigorre vit deux évèques se disputer la chaire de Tarbes (1392): Gaillard de Coaraze l'occupait au nom de Grégoire XII, et Renaut de Foix, fils naturel du comte de Foix-Béarn, au nom de Clément VII.

La Navarre et le Labour éprouvèrent la même division. Nicolas, Pierre de Vernil, et Pierre de Mauloc, siégèrent successivement à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans l'intérêt du pape d'Avignon, tandis que Guillaume de Laborde, évêque de Bayonne, obéissait au pape de Rome. Les schismatiques essayèrent même de l'en expluser. Une émeute dirigée par Lahet le contraignit à se réfugier au bourg de Terride, dans le couvent des carmes; mais le marquis d'Orset conduisit des soldats à son secours, et le réinstalla dans son palais épiscopal [2].

Ces événements n'étaient qu'une introduction à la lutte scandaleuse qui devait éclater quelques années plus tard dans la chrétienté entière et se dénouer dans le Roussillon et la Catalogne. Nous serons bientôt conduits à raconter ses derniers détails.

[1] Feliu, t. II, p. 322.
[2] *Chronique de Bayonne*, p. 79-97.

Nous nous bornons momentanément à constater l'état de la question pontificale.

Les vertus domestiques ne sont pas toujours une certitude de paix et de bonheur. Charles III eut la douleur de voir sa femme Léonor revenir chez son beau-frère avec ses deux filles, et refuser de rentrer dans la Navarre malgré les instances de ses ambassadeurs. La malheureuse reine, trompée par la calomnie, se croyait poursuivie par le poison à la cour de Pampelune, et ne pouvait se résoudre à affronter les assassins. Ce fut même à grand regret qu'elle laissa repartir ses deux filles Juana et Isabeau encore en nourrice, pour aller rejoindre leur père[a].

Charles III n'attendit plus sa femme pour faire procéder à son couronnement. Les évêques de Pampelune, de la Calçada, de Taraçona ; les abbés d'Irache, de Salvador-de-Leyra, de la Oliva, d'Irançun, de Hitero, de Saint-Salvador-d'Urac ; le doyen de la collégiale de Tudella ; des députés de Pampelune, d'Estella, de Tudella, de Sanguessa, d'Olite, de Puente de la Rayna, d'Arcos, de Viana, de la Garde, de Saint-Vincent, de Saint-Jean Pied-de-Port, de Montréal, de Roncevaux, de Lumbier de Villefranche, d'Aguilar, de Berreto, de Lanz, et toute la noblesse navarraise accoururent aux cortès générales de Pampelune (1390) ; et Charles, élevé sur le pavois, fut promené trois fois autour du chœur de la cathédrale, par les gentilshommes, aux cris de : Réal, réal, réal !

[a] Moret, t. IV, liv. xxxi, c. 2.

Le cardinal araganais Pierre de Luna, légat de Clément VII, qui va jouer un rôle très-important dans le dénouement du schisme, assistait à cette cérémonie, avec les évêques d'Aussone, d'Ampurias, de Dax et de Bayonne. La nef était insuffisante pour contenir la foule qui s'y pressait, et cette circonstance empêcha les députés des villes, refoulés par les nobles, de prendre part à une partie de la cérémonie; ils protestèrent pour sauvegarder leurs droits, et leur fierté pardonna difficilement à la noblesse la violation d'une égalité que la constitution leur garantissait.

Un événement grave et fâcheux ne tarda pas à faire recouvrer au roi la reine dont il regrettait l'absence. Cette princesse ambitieuse ayant soulevé des troubles dans la Castille à la mort de son frère, son neveu, le nouveau roi Henri s'empara d'elle, et la fit conduire sous bonne escorte à Tudella, où l'évêque de Pampelune vint la recevoir au nom de son époux. Charles III s'y transporta lui-même bientôt après, suivi d'un grand concours de prélats et de gentilshommes; il l'accueillit plus affectueusement que sa conduite étrange ne devait le lui faire espérer, et il fit le serment le plus solennel de continuer à la traiter avec la considération la plus haute. Il ne manqua pas à sa parole ; revenu à Pampelune avec elle, il réunit les états (1391) et leur demanda de reconnaître ses filles comme héritières présomptives de la couronne. Les cortès secondèrent ses désirs, pour prévenir les fatales querelles de succession, dont l'Aragon leur offrait alors le déplorable exemple; ils

proclamèrent les infantes et confirmèrent les anciens principes d'hérédité qui appelaient les femmes au trône, à défaut de ligne masculine [a].

Voici quelles étaient les circonstances qui avaient rallumé la guerre dans les Etats d'Aragon :

Avignon venait de perdre son pape Clément VII. La chrétienté s'attendait à voir cesser le schisme, lorsque le cardinal Pierre de Luna, beau-frère de Martin, héritier présomptif du trône d'Aragon, qui venait d'assister au sacre du roi de Navarre, se fit nommer à la place de Clément, sous le nom de Benoît XIII (1394). Cette élection rendit au schisme l'activité qu'il commençait à perdre. Les Pyrénées espagnoles et françaises se déclarèrent ouvertement pour le pape nouveau contre le pontife romain. Les universités de Montpellier, de Toulouse; les évêques de Saint-Pons, de Couserans, de Montauban, de Béziers, de Pamiers ; les abbés de Saint-Sernin, de Toulouse, de Grand-Selve, entreprirent une propagande énergique. Le Languedoc, la Savoie, la Provence, la Catalogne, l'Aragon, la Navarre et la Castille, se préparèrent à combattre sur ce terrain la France, disposée à soutenir le pape de Rome. Martin de Zalva, évêque de Pampelune, était le conseiller intime de Benoît XIII [b]; il provoqua dans la Navarre une adhésion enthousiaste en sa faveur. Même exaltation dans la Catalogne : le roi, la reine, le peuple tout entier, parcoururent Barcelone en procession

[a] Moret, t. IV, l. xxxi, c. 3.
[b] Vaissette, t. VII.

pour rendre grâce au Ciel de l'élévation de Pierre de Luna. La peste qui sévissait cruellement sur le littoral de la Méditéranée, ne pouvait modérer cette exaltation universelle ; les adhésions officielles succédèrent aux acclamations spontanées ; les évêques et les abbés de Roussillon et de Catalogne se réunirent à Perpignan sous prétexte d'examiner avec impartialité la validité de l'élection du conclave, le roi d'Aragon s'y transporta pour assister à la délibération ; le jugement et l'enquête se confondirent dans une explosion de joie triomphale (1395)[a].

Il s'agissait maintenant de défendre Benoît XIII contre l'Italie, la France et l'Allemagne. Les universités de Montpellier et de Toulouse nommèrent des députés et les chargèrent d'aller, avec l'évêque de Saint-Pons, soutenir ses droits auprès de Charles VI. A peine Juan était-il rentré à Barcelone que des émisssires aragonais vinrent l'engager à prendre les intérêts de Benoît contre la France, avec l'énergie de l'amour-propre national. On s'attendait à voir la guerre éclater à ce sujet entre l'Espagne et Rome, et l'Aragon espérait que la tiare d'Avignon se réfugierait à Saragosse ou à Huesca[b].

Ces résolutions de la nation et de la couronne se trouvèrent momentanément paralysées par la mort de Juan ; ce malheureux prince, renversé de cheval dans la forêt de Foxa où il se livrait au plaisir de la chasse, fut trouvé mort dans les broussailles, le 19

[a] Henry, t. II, *Hist. du Roussil.*
[b] Feliu, t. II, l. xxxiii.

mai 1495 : toutefois si les fatales agitations qui suivirent cet événement affaiblirent le pouvoir du pape d'Avignon, elles ne purent amoindrir ses prétentions opiniâtres *.

Cette mort, qui semblait conduite par la main de la Providence, inspira au chambellan Ramon de Perillos le désir d'exécuter le pèlerinage, alors célèbre, du purgatoire de saint Patrice, dans le but de connaître la destinée de l'âme d'un prince qui avait eu un pape pour adversaire, et s'était permis d'assez grandes persécutions contre ses amis et ses proches. Il raconte dans un récit curieux qui ne fut peut-être pas étranger à la colossale inspiration de Dante, comment il eut le bonheur de rencontrer son ancien maître sur la voie du salut éternel, mais expiant encore dans les supplices transitoires les injustices de certains de ses arrêts. Un fragment de ce poème peut faire connaître l'état de la langue romano-catalane au xiv[e] siècle (1). Nous avons dit à la fin de notre premier volume que le plateau pyrénéen tout entier, à l'exception des provinces basques, parlait un idiome identique. L'œuvre de Perillos et tout ce qui nous

(1) En devenc se que jeu estan am lo papa, lo sobredig rey don Johan mon natural senhor moric, de la qual mort otra lo voler de Dieu, jeu fori mot doloyros e trist aytant com negus servidor pot estre de la mort de son senhor. Metey me al cor en aquela hora que jeu anes en lo purgatory de san Patrice e que y entres, per saber, se far se podia, se atrobero mon senhor en purga-

Et il advint ceci, que moi étant avec le pape, le susnommé roi don Juan, mon naturel seigneur, mourut, de laquelle mort, réservée la volonté de Dieu, je fus très-douloureux et triste, autant comme aucun serviteur peut l'être de la mort de son seigneur. Je me mis dans la pensée à cette heure d'aller dans le purgatoire de Saint-Patrice et d'y entrer, pour savoir, si faire

* Gauberto Fabricio, *Hist. de los reyes*, p. 125.

est parvenu de la littérature de cette époque prouve que l'unité de langue régnait encore depuis Barcelone jusqu'à Pampelune, et depuis l'embouchure de l'Aude jusqu'à celle de l'Adour.

tory, e las penas que suffria, e en ayssò me emageney las causas e las razos que avia auzit dire à alcus del purgatory, e après alcus dias d'aquesta voluntat que jeu abia de anar e de intrar en lodig purgatory, per via de coffessio parliey am lo papa disen ly tota ma intencio, loqual mot fort me squivet denedet que per res del mon non essages, et otro so que me dis, mo fec dire à alcus cardenals sos privats e especialmen à dos ca, un era de titolat de Tarascona que era de linatge que lo sobre nom se appela Galmeilho; lautre cardenale se appelava Josué de San Alena.

se pouvait, si je rencontrerais mon seigneur en purgatoire, et les peines qu'il souffrait, et à cette occasion je me rappelai les choses et les raisons que j'avais entendu rapporter à certains touchant le purgatoire, et après quelques jours de cette résolution que j'avais d'aller dans ledit purgatoire, en confession je parlai avec le pape, lui disant mon intention, lequel fort me querella et me dit que pour rien au monde je ne devais essayer, et outre ce qu'il me dit, il me fit dire par certains cardinaux, ses conseillers, et spécialement par deux; l'un était du titre de Taragone de haute noblesse, et du surnom de Gamielho; l'autre se nommait Josué de Saint-Alena...

Après avoir raconté son voyage en Irlande et les aventures qui précédèrent son entrée dans le purgatoire, il ajoute :

E aqui jeu viguy lo rei don Johan d'Aragno e vi frayrè Frances Delpueg del ordre dels frayres minores del covent de Girona.

E aqui jeu parliey mot am lo rey, mon senhor, loqual per la gracia de Dieu era en via de salvatio La razo perque suffria no voly dire. Bedirè que los grans reys e princeps que son en lo mon se deven, sobre totas causas, gardar que fassan justicia per far plazer ni favor à negus ni à neguna.

Et là je vis le roi don Juan d'Aragon, et je vis frère François Delpueg, de l'ordre des frères mineurs du couvent de Girone.

Et là je parlai beaucoup avec le roi, mon seigneur, lequel par la grâce de Dieu était en voie de salut. La raison pour laquelle il souffrait, je ne veux la dire. Je dirai que les grands rois et princes qui sont dans le monde se doivent, sur toute chose, garder de faire justice pour faire plaisir ou favoriser quelqu'un ou quelqu'une.

Ce fragment parfaitement compréhensible par tous les habitants du Plateau pyrénéen, pourrait être approprié à chaque dialecte successivement

Le repos éternel d'un roi aussi singulièrement béatifié ne pouvait calmer les ambitions de la reine Yolande. Dans son désir de conserver le pouvoir, elle n'hésita pas à se déclarer enceinte, mensonge qu'elle soutint officiellement devant l'archevêque de Taragone et les députés des cortès. Mais elle avait affaire à forte partie ; la reine Maria de Luna la fit surveiller de près, et la contraignit enfin à avouer sa supercherie. Les cortès se réunissant de nouveau proclamèrent Martin, frère cadet de Juan I[er], et beau-frère de Benoît XIII;..... le pape avignonnais se crut plus consolidé que jamais.

La nomination de Martin était conforme à la constitution aragonaise, qui éloignait les femmes du trône ; mais l'infante Juana, fille de Juan et de Mathe d'Armagnac, dont nous venons de rapporter le mariage avec le comte de Foix-Béarn, refusa de reconnaître cette législation et appuya ses propres prétentions sur les décrets que Pedro IV avait rendus en faveur de sa fille Constance [a].

Quelle admirable occasion pour la famille de Foix-Béarn de réaliser enfin ce vaste Etat pyrénéen qu'elle cherchait à fonder depuis un siècle !...

avec quelques légers changements de lettres tels que le *v* en *b*, *l* en *t*, quelques *o* en *ou* et autres modifications de prononciation sans importance. Hâtons-nous d'ajouter qu'au nord de Montpellier, de Montauban et d'Agen, le roman de Perillos cesserait d'être compris [b].

[a] Feliu, t. II, p. 331, 317. — Carbonnell Coronica.
[b] *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, t. I, p. 51, 72.

Après avoir réuni une partie de l'Albigeois, les vicomtés d'Ambres et de Béarn au comté de Foix, le Nébousan, le Bigorre, le Marsan à la vicomté de Castelbon et aux seigneuries de Martorell, de Casteloni et de Rosanes, étendre encore sa domination sur la puissante monarchie d'Aragon, de Catalogne et de Valence, c'était s'élever plus haut que Caston-Phébus ne l'avait jamais espéré; c'était réunir tous les peuples pyrénéens sous le même sceptre, et former un royaume plus étendu que ceux de Castille et de France.

Matthieu de Foix-Béarn n'avait pas manqué de se préparer à ces événements aussitôt que son mariage avec Juana l'avait raproché des marches du trône d'Aragon; tranquille du côté de la France par suite de ses arrangements avec Charles VI, il s'était fait proclamer de nouveau par les états de Béarn assemblés à Orthez (1393). Ses sujets toutefois surent profiter de son avénement pour obtenir une nouvelle reconnaissance des libertés et des coutumes nationales. Matthieu de Castelbon, *noble et puissant seigneur par la grâce de Dieu*, et non par la volonté d'aucun souverain, dut jurer devant la cour majour, avec l'assistance des évêques de l'Escar, d'Oloron, et celle des barons et jurats : 1° de respecter les fors de Béarn, d'Aspe, de Barrétons, d'Ossau et de toutes autres localités ; 2° de faire rendre justice à chacun par ses juges naturels dans son district, entre *ses chaînes* et *ses portes*, ainsi qu'il était spécifié dans le for de Morlaas ; 3° d'envoyer son sénéchal dans les diverses vallées pour y entendre les plaintes des ha-

bitants, et rendre ses jugements avec le concours des jurats. Quant aux procès mixtes qui permettaient aux Béarnais de choisir l'audience de l'Eglise, Matthieu de Castelbon ordonna une enquête pour régler la compétence des deux juridictions [1].

Cette constatation des anciennes franchises fut réclamée avec d'autant plus d'instances, que les Béarnais avaient été mis en éveil par la violation récente de la constitution aragonaise sous Pedro IV. Instruits par les funestes discordes de cette partie des Pyrénées, ils voulurent les prévenir chez eux, en arrêtant leur souverain sur cette pente dangereuse.

Castelbon donna cette satisfaction publique avec empressement, espérant pouvoir se présenter plus tard devant les Aragonais, comme le respectueux observateur des droits des peuples, que leur roi avait si audacieusement violés; cette tactique ne manqua pas en effet de lui procurer dans l'Aragon des partisans assez nombreux. Fort de leur appui, il n'hésita pas, après la mort de Juan Ier, à franchir les Pyrénées avec la comtesse Juana, pour réclamer la couronne au préjudice de Martin, frère du roi défunt.

Le noble couple, suivi d'une cour moitié béarnaise, moitié aragonaise, parcourut les vallées, fit soutenir ses prétentions par des jurisconsultes, et multiplia ses promesses pour s'attacher les ricos hombres influents. Matthieu s'était flatté d'un succès d'autant plus facile que Martin se trouvait retenu

[1] Faget de Baure. p. 305, 312.

dans la Sicile par une insurrection, qui voulait enlever le trône à son fils; mais sa femme, la courageuse Maria de Luna, le remplaçait en Aragon de façon à laisser apercevoir à peine son absence. Douée d'une volonté ferme et d'une intelligence supérieure, elle s'était entourée d'un conseil formé de l'archevêque de Taragone, de Bernard de Pinos, de Bernard Miguel, de Guillaume Piyadas, de Hugo d'Anglessola, de Roger Montcada, et avait commencé par faire retenir en prison les conseillers de Juan, tels que Aymério de Centellas, Ximen Pérès de Arenos, Asnar Pardo, Juan Garmis et quelques autres soupçonnés de vouloir livrer la couronne à la comtesse de Foix-Béarn[1].

Grâce à ces mesures aussi habiles qu'énergiques, elle parvint à faire échouer les tentatives de la prétendante, comme elle avait déjoué les supercheries de la reine Yolande, et les époux béarnais, battus sur le terrain de la légalité, n'eurent plus d'espoir que dans les chances de la guerre.

Des troupes assez nombreuses venaient de leur être envoyées du Béarn et des comtés de Castelbon et de Foix ; ils grossirent leurs rangs de quelques partisans aragonais, et ils ouvrirent les hostilités. Pendant qu'ils cherchaient à consolider leur parti dans l'Aragon, et qu'ils entretenaient même des ambassadeurs à Saragosse, Maria réunissait les cortès à Barcelone et faisait lire le testament du feu roi. Matthieu voulut y envoyer l'évêque de Pamiers pour

[1] Carbonnell, *Coron.*, p. 207. — Féliu, t. II, *Ad. An.*

défendre les droits de sa femme; mais l'opinion était déjà fixée sur ce sujet: il suffisait que l'Aragon semblât favoriser Juana, pour que la Catalogne la repoussât. Le comte d'Ampurias seul paraissait vouloir prendre son parti, on se hâta de l'incarcérer[a]. Malgré ces mesures énergiques, la reine ne put expulser les prétendants des montagnes d'Aragon. Arrêtés un instant par le comte de Paillars, ils se maintinrent pendant deux années dans les gorges de la Cinca, de l'Ara et du Callego, prenant quelques châteaux, se fortifiant dans certaines places et lançant toujours des proclamations.

Cette tactique parvint à provoquer des soulèvements partiels, et la guerre civile parut un instant favoriser leurs espérances. Ils voulurent alors essayer de faire le siége de Barbastro; mais ils furent repoussés; leurs dernières chances, appuyées sur le mécontentement des Aragonais, disparurent sous l'effort énergique du gouvernement catalan, et ils durent se réfugier dans la Navarre, et rentrer ensuite dans le Béarn.

L'arrivée de Martin vint bientôt renverser leur dernier espoir. Parti de Sicile en 1397, il passa à la cour d'Avignon pour resserrer ses liens avec Benoît XIII, débarqua à Barcelone, et après y avoir juré de respecter la constitution, il se rendit à Saragosse et renouvela la même formalité dans cette capitale de l'Aragon. Dès qu'il se vit officiellement installé, son premier soin fut de charger le

[a] Feliu, t. II, p. 340, 343.

procurateur fiscal de procéder contre le comte de Foix-Béarn, coupable du crime de lèse-majesté en sa qualité de vassal de la couronne et, par sentence du 28 juin 1397, la vicomté de Castelbon avec tous les fiefs possédés par Matthieu dans la Catalogne furent confisqués et réunis aux domaines de la couronne. La perte d'une seigneurie aussi importante, jointe à l'échec que Juan et Matthieu venaient d'éprouver [a], ne contribua pas peu à hâter leur mort. Juan expira en 1398, et Matthieu la suivit au tombeau l'année suivante. Comme ils ne laissaient pas d'enfants, la sœur de Matthieu, Elisabeth de Foix, femme d'Archambaut de Grally, captal de Buch, vicomte de Bénauge et de Castillon, hérita de tous leurs domaines.

Maria et Martin, délivrés enfin de toute inquiétude, s'occupèrent de leur couronnement. Le roi fit apporter de Sicile une épée que l'on disait avoir appartenu à Constantin, et ce fut orné de cette arme célèbre qu'il assista aux fêtes de son installation, célébrées à Barcelone en 1399 [b].

Pendant que la dynastie d'Aragon ne négligeait aucun moyen de se consolider, celle de Navarre faisait tous ses efforts pour arriver au même résultat. Charles le Noble venait d'envoyer à Charles VI Martin de Zalva, évêque de Pampelune, pour réclamer la restitution de ses anciens fiefs de Normandie (1397) ; le roi de France éluda cette demande, et

[a] Feliu, t. II, p. 340, 342.

[b] Feliu, t. II, p. 344, 347. — Çurita, t. II, p. 417 — Faget de Baure, p. 305, 310.

se contenta d'offrir le duché de Nemours et quelques autres dépendances de Nogent et Coulommiers. Charles III reçut cette proposition à Saint-Jean-Pied-de-Port ; peu satisfait d'un arrangement qui lésait ses intérêts, il partit pour la cour de France (1797).

Une réception toute royale lui fit espérer d'abord que ses réclamations seraient favorablement accueillies ; mais Charles VI s'en tint inébranlablement aux propositions qu'il avait faites à l'évêque Martin de Zalva, et le roi de Navarre, déplorant l'inutilité de ses démarches, se hâta de rentrer dans sa capitale pour faire reconnaître l'héritier si impatiemment attendu que la reine venait de mettre au monde (15 août 1397). Les états se réunirent (27 novembre 1398) à Pampelune et le jeune infant fut proclamé [a].

Charles le Noble, s'appliquant tout entier à la prospérité de sa dynastie, eut le bonheur de former les alliances les plus avantageuses. Il maria sa fille Juana avec Jean de Foix-Béarn, fils d'Archambaut de Grailly (1401) et Blanche avec Martin de Sicile qui venait de perdre sa première femme. Charles III et le roi d'Aragon Martin Ier eurent une entrevue sur les frontières des deux Etats entre Cortès et Manleu, et ils arrêtèrent les conditions de ce mariage ; Charles constitua cent mille florins d'or à la fiancée, et donna les villes d'Arguedas, de Sainte-Clara de Murillo et de Callipiença pour garantie hypothécaire ;

[a] Moret, t. IV, l. xxxi, ç. 4.

les noces furent immédiatement célébrées à Cortès malgré l'absence de l'époux (1410), et Blanche fut conduite en Sicile sur une flotte qui partit de Valence sous le commandement de Bernard de Cabrera*.

Au moment où tout semblait seconder le raffermissement de la couronne de Navarre, la mort vint frapper l'infant, nouvellement proclamé. Il mourut à l'âge de 5 ans (1402), entraînant au tombeau un jeune frère qui venait de naître. Le malheureux Charles III, perdant ainsi ses plus chères espérances, dut réunir les trois ordres pour leur faire renouveler le serment de fidélité qu'ils avaient fait aux infantes avant leur établissement. Ainsi les rois d'Aragon et le comte de Foix–Béarn se voyaient appelés, par la mort inattendue de deux enfants, à revendiquer un jour le trône de Navarre. Peu de temps après Charles III se rendit en France afin de terminer ses différends avec Charles VI ; il parvint cette fois à faire ajouter à la cession du duché de Nemours 2000 livres de rentes et 200,000 écus d'or; mais une partie de ses domaines n'était pas moins perdue sans retour pour ses successeurs. Ce voyage lui procura l'occasion d'établir un de ses enfants. A son retour à Pampelune il était accompagné de Jacques de Bourbon, comte de Castres et de la Marche, auquel il accorda la main de Béatrix, sa quatrième fille.

A mesure que nous approchons des temps modernes, il est facile de remarquer combien la France

* Moret, t. IV, l. xxxi, c. 4. — Feliu, t. II.

étend ses prétentions sur les Pyrénées ; il ne survient plus de changements de seigneurs sur le versant français, sans qu'elle s'empresse d'intervenir pour exercer des revendications plus ou moins légitimes. Aussitôt qu'Elisabeth de Foix et Archambaut de Grally avaient connu la mort de Matthieu de Castelbon (1399), ils s'étaient empressés de se rendre dans le Béarn, afin de réclamer le serment des états. Les Béarnais accueillirent leur avénement avec d'autant plus de faveur qu'ils avaient quelque raison de redouter les prétentions de la France ; et, pour encourager Archambaut à la résistance, ils lui permirent de prendre le titre de vicomte de Béarn. Ils ne s'étaient pas trompés dans leurs appréhensions : la France avait cru trouver dans l'extinction de la ligne masculine de Phébus, l'occasion de se saisir du comté de Foix, comme elle s'était emparé précédemment de la Navarre au préjudice de la fille de Louis le Hutin. L'application de la loi salique était un moyen très-commode de favoriser la puissance de la maison de Valois dans les principautés où elle était inconnue, et la France ne négligeait aucun moyen d'en généraliser l'usage. Le sénéchal de Toulouse commença par défendre aux habitants du Nébousan et de Foix, de reconnaître Archambaut. Le captal avait toujours combattu en faveur de l'Angleterre, il occupait encore le poste de sénéchal de Guyenne, Charles VI ne voulait pas permettre qu'il s'établît sur les frontières du Languedoc. Archambaut se hâte de venir à la Bastide ; il déclare qu'il veut observer la paix signée entre l'Angleterre et la France, et con-

tinuant son voyage dans le comté, il reçoit le serment des bourgeois de Foix et de Pamiers, confirme leur privilége en présence de l'évêque, et prend entre autre obligations celle de ne jamais faire la guerre sans l'assentiment des Etats.

Le sénéchal français ne persiste dans son opposition qu'avec plus d'énergie ; il conduit des troupes vers Saverdun et Mazères, et s'empare de ces deux places. L'autorité d'Elisabeth et d'Archambaut courait quelque danger ; ils s'engagent à faire hommage à la France pour le Nébousan et le pays de Foix ; mais Charles VI leur fait répondre que Gaston-Phébus s'était rendu coupable de félonie en déclarant la guerre à la France ; que Matthieu lui avait succédé frauduleusement, alors que la couronne aurait dû s'emparer du comté de Foix, et il charge Sancerre, gouverneur de Languedoc, d'en prendre possession. Aussitôt ce dernier demande un subside assez considérable aux trois sénéchaussées ; elles s'appuient sur leur extrême pauvreté, pour n'accorder que 60 sols par feu, *destinés à la conquête du Nébousan et de Foix ;* le roi lève un impôt dans le Bigorre, Sancerre se met en campagne, le Nébousan est bientôt occupé, et les domaines de l'évêque de Pamiers sont saisis.

Qu'arriva-t-il ensuite? Les Bénédictins rapportent que Sancerre se rendit maître de Bordes, de Fossat, de Dalmazan, de Saint-Ibars, de Sévérac et de Saint-Antonin ; que le captal fit une expédition du côté de Narbonne, s'empara de Fitou ; mais qu'il finit par demander une armistice, afin de terminer le différend dans une entrevue qui devait avoir lieu à Tar-

bes[a]. Faget de Baure prétend au contraire qu'Archambaut remporta une victoire décisive sur les troupes de Sancerre, et les obligea à rentrer dans le Languedoc.

Quoi qu'il en soit, le comte de Foix voulut mettre un terme aux prétentions indéfinies de la France, et faire juridiquement régler les droits de la couronne et les siens ; il se rendit à Paris, et le parlement voulut bien reconnaître les droits du captal sur un pays que le gouverneur français avait eu la maladresse de ne pas savoir conquérir. Roger de Montespan gardait Pamiers et Saverdun en ôtage ; Charles VI les lui fit évacuer (1401). Le Comminges se trouvait également parcouru et ravagé pour une querelle de succession ; Charles VI voulut terminer la pacification de toute cette partie des Pyrénées, il obligea le comte d'Armagnac à respecter les terres de la comtesse Marguerite de Comminges, veuve de son frère Jean, et à renvoyer les Anglais qu'il avait conduits du côté d'Aurignac et de Lombez (1401).

Dès qu'ils eurent pris possession du comté de Foix, Elisabeth et Archambaut rentrèrent dans le Béarn, où ils étaient passés trop rapidement. Les états reçurent leur *jurament* et exigèrent le renouvellement des promesses auxquelles ils avaient assujéti Matthieu de Castelbon. Après avoir confirmé les priviléges de chaque vallée, les deux époux durent jurer : 1° d'exécuter les jugements de la cour majour, *fussent-ils rendus contre eux-mêmes ;* 2° de ne tenir

[a] Vaissette, t. VII, p. 250-52.

d'autre audience que celle de ce tribunal suprême; 3° de faire rentrer les notaires dans les taxes fixées par chaque fors particulier; 4° de ne loger leurs officiers que chez les propriétaires qui les y autoriseraient; 5° de faire prêter au sénéchal le serment d'usage devant la cour majour, et d'interdire à ce magistrat d'accorder des citations en dehors des circonstances prévues par le droit.

Tel fut le prix constitutionnel auquel Archambaut fut admis à joindre le Béarn à ses domaines de Castillon, de Buch, de Bénauges, et à ceux de Nébousan, de Marsan, de Foix et de Lautrec, possédés par Elisabeth.

De graves événements ne tardèrent pas à étendre son établissement jusque dans le comté de Bigorre, où ses prédécesseurs avaient régné passagèrement. Malgré le séquestre et l'occupation exercée par la France, les Anglais avaient continué de se maintenir dans les châteaux de Lourdes et de Sainte-Marie; mais la présence de ces étrangers mécontentait profondément la population. Jean de Bourbon, comte de Clermont, s'étant mis à la tête des gentilshommes bigorrais, se réunit à Auger Lafitte de Luz, chef des Barrégeois, et attaqua Sainte-Marie de Barrèges (1404). Malgré sa position inabordable sur la pointe d'un rocher, le fort fut obligé de se rendre, et ce succès fit tomber successivement Castelnau d'Azun et toutes les autres places anglaises. Le terrible Desangles lui-même eut quelques difficultés à leur conserver celle de Lourdes pendant deux ans encore; mais à cette époque, le duc de

Berri, rétabli dans le gouvernement de Languedoc, demanda des subsides aux trois sénéchaussées, et envoya Robert de Chalus, sénéchal de Toulouse, faire le blocus de cette place. Jean de Foix, fils d'Archambaut, vint à son aide, et après dix-huit mois d'efforts Desangles capitulait (1406), et Pierre de Faucaut était chargé de défendre Lourdes pour le comte du Béarn et de la France [a].

Ces échecs des Anglais dans le Bigorre ébranlèrent profondément leur influence. Les *Consaux* gascons réunis à Agen, discutèrent la question de leur retour à l'autorité française, et les Bayonnais eux-mêmes envoyèrent des ambassadeurs à cette conférence; toutefois la crainte de perdre le commerce de draps, de vins et de laines qu'ils faisaient avec l'Angleterre, et de devenir sujets *aux tailles, fouages* et autres *exactions vilaines*, décidèrent les habitants du Labour à rester sous la dépendance des Anglais. Henri IV les récompensa de leur fidélité en confirmant les priviléges de Bayonne, à laquelle il accorda une foire *franche* annuelle, qui devait durer quinze jours [b].

L'attitude de ce port de mer et du roi d'Angleterre peut servir de résumé à l'histoire de la domination anglaise dans le midi de la France. On est souvent resté confondu devant la rapidité des conquêtes de ces insulaires, et l'on s'est demandé par quelle mystérieuse puissance la Grande-Breta-

[a] Vaissette, t. VII. — Faget de Baure. — Davezac, t. II.
[b] *Chronique de Bayonne*, 79.

gne, alors si peu étendue, avait pu mettre la France à deux doigts de sa perte. Rien de plus facile à s'expliquer cependant. La Gascogne, la Guienne et toutes les provinces de l'Est, n'avaient jamais cessé de défendre leur nationalité gallo-romaine, leurs franchises municipales et provinciales contre les empiètements des Germains et des Francs. La puissance acquise par saint Louis et par Philippe le Bel était loin d'avoir affaibli cet antagonisme.

Au milieu de cette lutte, un peuple étranger intervient et promet de seconder cette résistance nationale contre la maladresse de la France, qui veut amoindrir ou détruire les anciennes garanties, et les indigènes accueillent cette puissance comme leur libératrice, afin de se soustraire aux *tailles*, *fouages* et autres *exactions vilaines*, qui blessent leur juste orgueil et anéantissent leurs coutumes les plus antiques. Il ne faut jamais oublier que la Gaule, sous les Romains et sous les Visigoths, n'était qu'une vaste agglomération de communes, entièrement indépendantes, détachées les unes des autres, et s'administrant par une autorité élective... Que la direction politique arrivât de la fédération gauloise, de l'Empire romain, ou de la royauté visigothe, les municipes n'avaient avec elle d'autre relation de dépendance que celle d'un contrat réciproque, obligeant le gouvernement supérieur à protéger la cité et assujétissant cette dernière à fournir certains dons gratuits, toujours votés par les citoyens. Or, il résulte de cette situation que la commune restait libre de refuser tout subside en renonçant à la protection

gouvernementale. Lorsque l'Angleterre se présenta dans le midi de la France, elle n'eut donc qu'à offrir aux communes des libertés plus étendues que celles que la France leur avait laissées, et elle les rattacha facilement à sa fortune.

Aussi, voyez avec quels ménagements habiles l'Angleterre installe son autorité. Elle ne marche qu'entourée de respect pour les franchises et les institutions; elle en jure l'observation, en augmente même l'étendue, ne choisit les maires que parmi les officiers municipaux. Elle laisse par exemple la ville de Bayonne s'administrer par ses jurats et ses conseillers; elle augmente ses priviléges commerciaux, toutes les fois qu'elle lui donne un témoignage de gratitude; elle ne fait jamais d'empiétement sur la justice de ses officiers électifs.

Cette politique, si utilement employée dans les pays qui avaient eu à se plaindre de la conquête française, devait échouer dans ceux qui étaient restés libres, et dont les populations conservaient toutes leurs fueros, tels que le Béarn, le Comminges, le Bigorre. Les Anglais ne pénétrèrent dans ce dernier comté qu'à la suite d'une cession arrachée à la France par le traité de Bretigny; les deux autres restèrent constamment étrangers à leur influence. D'ailleurs la perte du Bigorre fut le signal de leur décadence dans le Midi; peu d'années s'écouleront avant que Bayonne et toutes les villes de Gascogne leur soient enlevées. En attendant, la défaite de leurs garnisons, de Sainte-Marie d'Azun et de Lourdes, n'est pas la seule blessure que les habi-

tants des montagnes portent à l'amour-propre et à la réputation anglaise. Un chevalier bigorrais, Arnaud de Barbazan, avait fait serment de ne pas déposer les armes avant d'avoir assisté à la chute de leur domination. Suivi de six chevaliers français, il combattit près de Blaye six guerriers anglais, commandés par de Lescale, et remporta sur eux une éclatante supériorité. Charles VI lui donna pour prix de sa victoire un anneau d'or et une épée portant ces mots : *Ut lapsu graviore ruant.* Plus tard Barbazan, mettant sa valeur au service du roi, méritait le titre de restaurateur du royaume de France.

CHAPITRE II.

L'ARAGON TROUBLÉ PAR LE SCHISME ET L'INTERRÈGNE.

Continuation du schisme. — Charles VI persécute Benoit XIII et assiége Avignon. — Fuite du pape. — Il rentre à Avignon. — Il se réfugie à Perpignan. — Il convoque un concile dans cette ville. — Grégoire XII réunit celui de Pise.—Benoit abandonné par une partie de ses adhérents. — Élection d'Alexandre V. — Mort de Martin de Sicile. — Cinq prétendants à la couronne d'Aragon. — Les jurisconsultes confirment les droits du comte d'Urgel. — Opposition de la noblesse d'Aragon. — Mort du roi. — Les universités et le bras militaire. — Le comte envahit l'Aragon. — Cortès de Barcelone et de Calatayud. — Assassinat de l'archevêque de Sarragosse. — Fernand de Castille parcourt l'Aragon.— Intervention de la France en faveur d'Yolande.—Le comte de Foix tente de reprendre Castelbon.— Élection des neuf juges.— Congrès de Caspé. — Protestations. — Nomination de Fernand. — Il se rend en Aragon.— Le comte d'Urgel lui déclare la guerre. — Siége de Balbastro, le comte défait et jeté dans les fers. — Création de la députation de Catalogne.— Troubles dans le Languedoc. — Lutte des Armagnacs et des comtes de Foix-Béarn. — Concile de Constance.— Sigismond se rend à Perpignan. — Son entrevue avec Fernand. — Benoit XIII refuse de se démettre.— Départ de Sigismond. — Mort de Fernand. — Le comte de Foix s'empare de Benoit XIII. — Guerre du comte d'Armagnac contre le comte de Foix-Béarn. — Benoit se retire à Peniscuola. — Barcelone élit un autre anti-pape. — Il se démet. — Nouvel antipape languedocien. — Fin du schisme. — Influence du schisme sur l'état de l'Église. — Progrès des universités et des parlements.

Martin venait de perdre sa femme, l'énergique Maria de Luna (novembre 1406), lorsque les circon-

stances les plus graves attirèrent son attention hors de ses États. Son beau-frère, Pierre de Luna ou Benoît XIII, rallumait les agitations du schisme, en continuant à lutter contre Grégoire XII, élu par le conclave romain. Les rois chrétiens, voulant mettre un terme à ce conflit désastreux, avaient obtenu la démission de Grégoire, et sollicitaient celle de Benoît, afin de provoquer l'élection d'un nouvel et unique pontife; mais Benoît XIII tenait à son autorité, il refusa de céder, et s'entoura de ses amis les plus dévoués, tels que le cardinal de Pampelune, l'évêque de Catane, Pedro Serra, Pedro Boil et Béranger d'Anglessola, évêque de Gironne, tous catalans ou navarrais, et résolut d'opposer la résistance la plus opiniâtre [1].

Le roi de France entreprit de le contraindre par la force. Il commence par lui enlever tous les subsides de l'Église gallicane et envoie des troupes assiéger Avignon. Leur approche était concertée avec le bas peuple de cette ville, une émeute éclate, le pape est retenu prisonnier dans son palais; mais sa détresse ne peut le contraindre à se démettre. Martin, connaissant cette situation désespérée, arma à la hâte plusieurs galères, et envoya Jayme de Prades délivrer le pontife. Les Aragonais, s'introduisant auprès de lui, parviennent à le faire évader par une maison voisine; il descend sur le quai du Rhône, où le cardinal de Pampelune l'attendait avec un bateau, et retrouve la liberté.

[1] Feliu, t. II, p. 347.

Son premier soin fut de témoigner sa reconnaissance à ceux qui se dévouaient à sa cause ; il délivra l'archevêque de Narbonne de toutes les prétentions de juridiction que les juges de Vienne et de Bourges voulaient exercer sur lui, et envoya plusieurs évêques faire une tentative de réconciliation auprès de son compétiteur Grégoire XII. Le ciel lui-même semblait prendre parti pour le pape catalan : les Barcelonais prétendirent (1404) avoir aperçu un ange armé d'une épée et d'un bouclier, qui faisait sentinelle à l'une des barbacanes de Barcelone, la cité fidèle ; ils donnèrent à cette porte le nom de Porte de l'Ange, et consacrèrent une chapelle à l'*Angel custodio de Barcelona* [1]. Peu de temps après, Charles VI, brouillé avec Grégoire XII et dominé par la faction d'Orléans, rentrait sous l'obéissance de Benoît XIII (1403) ; ce pontife se hâta de retourner à Avignon ; mais Paris avait son schisme politique comme Avignon et Rome leur schisme religieux. Les Bourguignons renversèrent les Armagnacs ; Charles VI, opprimé par ces factions rivales, fut obligé de persécuter de nouveau le pape d'Avignon, et celui-ci s'en vengea en excommuniant le malheureux monarque insensé.

L'université de Paris ne tint pas compte de ses foudres, la bulle fut brûlée et le maréchal de Boucicaut vint assiéger la ville pontificale. Pressé par ce nouveau péril, Benoît s'échappe une seconde fois, avec les fidèles Aragonais qui formaient sa garde, et

[1] Feliu, t. II, p. 367.

vient débarquer à Port-Vendres, le 2 juillet 1408. De Port-Vendres, il passe à Collioure pour y attendre la réponse du roi d'Aragon, auquel il avait fait connaître sa détresse; Martin se hâte de lui assigner la ville de Perpignan pour résidence, et Benoît s'y fixe le 24 du même mois.

L'Europe entière était divisée en deux camps : la France, l'Italie et l'Allemagne suivaient l'obédience du pape de Rome; la Savoie, le Languedoc, les Etats pyrénéens, toute l'Espagne, obéissaient au pontife de Perpignan. Le duc de Berri, un des ennemis les plus ardents de Benoît, déclara la guerre aux partisans que son autorité pouvait atteindre; il fit saisir le temporel des évêques de Montauban, de Pamiers, des abbés de Saint-Sernin et de Grandsalve. Cette persécution ne fit qu'exalter leur dévouement. Benoît convoque un concile, le 22 novembre 1408, dans l'église de la Réal; on y voit accourir cent-onze prélats languedociens, savoyards et espagnols, neuf cardinaux et le roi de Navarre. Grégoire XII, ne voulant pas se laisser prendre à l'improviste, convoque ses partisans à Pise. Le concile de Perpignan, loin de s'insurger contre ce dernier, propose d'y envoyer des députés pour choisir de concert, avec les évêques de Pise, une localité neutre, où les deux assemblées réunies pourraient trancher la question du schisme avec indépendance. L'ambitieux Benoît, qui voulait avant tout conserver l'autorité, combattit ce projet, mais les prélats réunis à Perpignan se séparèrent pour ne pas être les complices de son opiniâtreté, et Benoît ne put en retenir qu'une vingtaine,

Le roi de Navarre, qui prenait le rôle de pacificateur général, venait de se rendre à Barcelone avec son gendre Jean de Foix, fils d'Archambaut, pour avoir une entrevue avec Martin Ier. Après avoir fait cette tentative d'accommodement dans la Catalogne, il revint à Perpignan, essaya d'amener Benoît à des résolutions plus pacifiques, et continua sa route vers la France pour tenter le même effort sur les factions des Bourguignons et des d'Orléans [a]. On eût dit qu'il tenait à racheter les maux que son père avait causés à la France; mais son zèle infatigable échoua contre les fureurs civiles qui bouleversaient le règne de Charles VI, comme il avait échoué devant les schismatiques d'Aragon. L'assemblée de Perpignan ne continua pas ses séances. Le parti de Benoît XIII avait éprouvé un échec assez grave : les archevêques de Narbonne et de Toulouse, les évêques d'Alby, de Pamiers, d'Uzès, de Nîmes, de Lombez, de Mirepoix, de Viviers, les abbés de Lézat, de Saint-Hilaire, de Quarante, de Fonfroide, de la Grasse, d'Aniane, de Gimon, de Saint-Gilles, de Gaillac, de Psalmodi, de Villemagne, de Joncels, de Saint-Chignan, de Saint-Tibéri, de Saint-Aphrodise de Béziers, les députés de Castres, d'Alet, de Maguelonne s'étaient rendus à Pise pour prendre part aux délibérations du concile [b].

Cet abandon du midi de la France ne put réduire l'obstination de Benoît; il réunit ses amis dévoués et

[a] Moret, t. IV, l. XXXI, c. 5.
[b] Vaissette, t. VII, p. 360-368.

réclama leur appui contre la défection. Mais ces vingt-deux prélats, ébranlés eux-mêmes par la conduite du clergé du Languedoc, émirent l'avis d'envoyer des offres de réunion au concile romain; Benoît XIII, obligé de céder, permit à sept d'entre eux d'aller demander à quelles conditions on voulait faire cesser le schisme, et les Pères de Pise répondirent qu'ils exigeaient l'abdication des deux compétiteurs, afin de pouvoir procéder à l'élection d'un pontife définitif.

Grégoire XII avait déjà accepté cette capitulation. Benoît XIII s'obstina à la repousser; il voulut régner, et la lutte continua. Ce fut en vain que le roi d'Aragon envoya l'archevêque de Taragonne, le gouverneur de Catalogne, le vice-chancelier de Cardona, Vidal de Blanes et Pedro Raffet, soutenir à Pise les droits de Benoît : les cardinaux des deux obédiences, méprisant l'opposition de l'antipape comme l'intervention de Martin Ier, proclamèrent Alexandre V (1409).

Les discordes de l'Eglise devaient avoir bientôt un écho funeste en Aragon : l'anarchie politique allait ébranler ce royaume. Martin Ier venait de réunir les états à Barcelone et d'obtenir d'enthousiasme le plus généreux concours pour aider le roi, son fils, à étouffer la révolte de la Sardaigne, lorsqu'il apprit la mort de ce prince, son successeur présomptif et gendre du roi de Navarre (25 juillet 1409). La couronne d'Aragon fut aussitôt réclamée par Jacques, comte d'Urgel, petit-fils d'Alonzo IV ; par le duc d'Anjou, mari d'Yolande, fille de Juan Ier ; par l'infant don Fernand, second fils du roi de Castille, et

neveu de Martin; par Alonzo, duc de Candie, et par son frère, le comte de Prades, petit-fils de Pedro, oncle de Pedro IV.

Martin essaie de déjouer leur ambition. Il s'empresse de se remarier avec Marguerite de Prades; mais cet hymen ne lui donne pas d'héritier, et il entreprend de faire passer la couronne à Frédéric, enfant naturel de son fils. La nation catalane repousse ce projet, et chacun des cinq prétendants, profitant de cette opposition, cherche à se former un parti dans le royaume.

Le malheureux Martin, affaibli par ses infirmités, tourmenté par un conflit qui entretenait une agitation générale, réunit une assemblée de jurisconsultes afin de faire examiner les titres des diverses parties. Après de longs examens, la décision fut favorable au comte d'Urgel Jayme II, descendant d'Alonzo IV par la branche masculine [a]. Martin, obéissant à ce décret, le reconnut officiellement pour son successeur, et lui donna le titre d'administrateur général du royaume [b].

Cependant cette condescendance du roi ne changeait pas sa préférence intime, et la majorité des ricos ombres était loin de partager l'opinion des jurisconsultes. La noblesse mit le justicia dans ses intérêts, et l'opposition alla si loin que ce magistrat suprême refusa de recevoir le serment du comte d'Urgel, et sortit de Saragosse.

[a] Jayme, fils puîné d'Alonzo IV et de Theresa Entenca avait épousé Cécile de Comminges. Leur fils Pedro, comte d'Urgel, époux de Marguerite de Montferrat, laissa pour successeur Jayme II, dont les jurisconsultes venaient de reconnaître les droits.

[b] Feliu, t. II, l. XIV, c. 4.

Au milieu de cette grave situation, chacun se croyait en droit de hâter la dissolution de la puissance aragonaise. Le vicomte de Narbonne, Guillaume II, fils de Guillaume Ier, et petit-fils de l'amiral Ayméric, entreprit d'enlever la Sardaigne à Martin Ier. Il se ligua avec Brancaléon Doria, et voulut entraîner plusieurs gentilshommes languedociens dans cette expédition. Le duc de Berri leur défendit de seconder un ennemi de l'Aragon. Guillaume ne débarqua pas moins en Sardaigne; mais les troupes catalanes, secondées par Jean de Foix, lui firent subir une déroute complète (1409), et il dut renoncer à ses projets de démembrer l'Aragon. La mort de Martin, à l'âge de 52 ans, vint aggraver une situation déjà si périlleuse (31 mai 1410). Aussitôt le bras militaire convoqua les cortès à Montblanc; les universités, qui commencaient à assurer une certaine influence aux corps scientifiques et judicaires, prétendirent que les assemblées politiques devaient être réunies à Barcelone; Roger de Montcada rattacha quelques gentilshommes à cette opinion et la capitale l'emporta. Or, Barcelone représentait le parti des savants et des jurisconsultes dévoués aux intérêts du comte d'Urgel; tandis que le bras militaire, qui avait son quartier général à Montblanc, était chaudement hostile à ce prétendant et aux universités. Les deux puissances que nous avons vues se séparer et prendre une existence propre dans le siècle précédent: 1° l'ancienne noblesse féodale; 2° les parlements et les facultés : c'est-à-dire la force et l'orgueil, —le droit, la science, la logique,— se trouvaient donc

en présence, luttant à armes presque égales. La seconde venait de triompher en faisant choisir Barcelone, la ville des docteurs et des magistrats, la ville où Juan et Martin avaient fondé l'école de la gaie science, le collége de médecine et le collége des arts [a]; la première allait essayer de prendre sa revanche en employant la violence et l'insurrection..... L'Aragon, sanctuaire du vieil esprit aristocratique, l'Aragon, dépourvu de villes et d'universités, mais hérissé de forteresses et de châteaux, devient le centre de cet appel aux armes. Les compétiteurs se répandent dans le royaume pour soulever le peuple; ils ne cherchent pas à s'appuyer sur le simple droit d'hérédité, mais sur l'animosité et la prépondérance provinciale, passions fatales qui avaient bouleversé l'Aragon et la Catalogne sous Pedro IV. Le comte d'Urgel, représentant des prétentions catalanes conformes à la constitution, veut abattre le parti de la noblesse et de la force cantonné dans l'Aragon : il envahit cette province qui soutenait avec Valence le parti de l'infant de Castille, et se venge cruellement sur les populations qui lui sont hostiles; mais ses succès ne peuvent abattre l'opiniâtreté de ses adversaires.

Au milieu de ce déchirement, les cortès de Catalogne se réunissent à Barcelone et celles d'Aragon à Calatayud. Les prétendants se font représenter dans leur sein, et l'on essaie de trancher cette question

[a] Feliu, t. II, p. 353.

irritante par la voie législative ; mais les discordes ne tardent pas à envahir les deux assemblées. Incapables de discuter avec calme les droits des cinq prétendants dont les partisans ravageaient les provinces, les évêques et les ricos hombres déférèrent l'élection d'un roi à une nouvelle chambre, formée des commissaires d'Aragon, de Catalogne et de Valence, qui devaient se réunir à Alcanitz. Le roi de Navarre, fort inquiet sur le sort de sa fille, veuve du roi de Sicile, et retenue prisonnière dans cette île, se rendit à Barcelone pour qu'on réclamât sa mise en liberté. Le pape y envoya trois dignitaires ecclésiastiques dans le même but ; mais l'ardeur des passions politiques ne permettait pas que l'on s'occupât d'intérêts secondaires ; on oublia la malheureuse Blanche pour organiser la guerre civile.

La France elle-même prenait part à ces querelles acharnées. Charles VI soutenait les intérêts d'Yolande et de son mari, le duc d'Anjou ; il envoya son chambellan à Narbonne avec ordre de lever les bans et de pénétrer dans la Catalogne pour y seconder la mission de l'évêque de Saint-Flour, du président du parlement et du sénéchal de Carcassonne, qui allaient aux corts de Calatayud défendre les droits d'Yolande. Pendant que Charles VI prenait le parti du duc d'Anjou, les comtes de Lille, de Carmaing et le sire de Barbazan levaient des soldats dans les sénéchaussées pour appuyer les autres candidats, et le nombre de leurs routiers volontaires était plus considérable que celui des soldats fournis par les deux bans. La guerre civile atteint bientôt ses dernières

fureurs. Les bandes catalanes du comte d'Urgel mettent les vallées aragonaises à feu et à sang; Antoine de Luna, son partisan, assassine l'archevêque de Saragosse et le royaume tout entier est couvert de meurtres et de pillages.

Pendant que la faction catalane et la faction aragonaise entraînaient la haute noblesse sous leurs bannières, l'infant de Castille, s'appuyant sur le peuple et sur la bourgeoisie [a], pénètre en Aragon avec quinze cents lances pour venger l'assassinat de l'archevêque de Saragosse, et cette intervention favorise la réunion du congrès d'Alcanitz que les troubles civils avaient rendue jusqu'alors impossible. Les cortès de Catalogne assemblées à Tarragone y députèrent Pierre de Grimaud et Jean de Rivesalte de la main majeure de Roussillon, douze membres des trois bras de Catalogne, le gouverneur et quatre conseillers; les cortès aragonaises de Calatayud y envoyèrent un nombre égal de députés.

Pendant que Fernand de Castille protégeait l'assemblée mixte, la France, représentée par son ambassadeur le duc de Vendôme, demandait le renvoi des forces castillanes; mais elle offrait en même temps le secours de lances françaises, ce qui n'aurait fait que changer le but de l'intimidation armée. Le refus du congrès n'arrêta pas le maréchal de Boucicaut; il conduisit des troupes sur la frontière, quelques compagnies même envahirent la vallée d'Aran, pendant l'absence du gouverneur Arnaldo

[a] Feliu, t. II, l. XIV, c. 8.

d'Erils, et les cortès de Bracelone durent envoyer plusieurs compagnies pour les forcer à rentrer dans le Languedoc. La tentative des Français et son échec redoublent la hardiesse des Castillans ; ils parcourent l'Aragon pour punir les meurtriers de l'archevêque de Saragosse ; le comte d'Urgel appelle des routiers de Gascogne, et l'Aragon est ravagé par les deux partis. Sur ces entrefaites, le juge ecclésiastique de Saragosse condamne les assassins de l'archevêque, et les cortès de Taragonne prient les comtes de Prades et d'Urgel de cesser leurs courses dévastatrices. Le premier accepte, mais le comte d'Urgel refuse de reconnaître la décision du parlement. La reine Yolande, fixée alors à Tarascon, avait mandé au gouverneur de Roussillon Zagariga de livrer passage aux Français de Boucicaut ; cet officier devoué au comte d'Urgel ne tint aucun compte d'un ordre signé par une main sans titre, il le transmit à Barcelone et le gouverneur de Catalogne donna ordre au vicomte de Périllos, capitaine général de Perpignan, de repousser toute invasion française par les armes. Ce n'était pas la seule puissance ennemie contre laquelle on dut se mettre en garde. Le comte de Foix-Béarn, jugeant l'occasion favorable pour reprendre la vicomté de Castelbon, confisquée par Martin Ier sur son prédécesseur Matthieu, envoya Santa Coloma avec des troupes gasconnes occuper Castelvin et Rosanes ; mais le gouverneur de Catalogne lui opposa les milices et les almograves sous le commandement de Galceran de Gualbes, et le contraignit à repasser la frontière.

Le congrès d'Alcanitz fut tout aussi malheureux dans ses tentatives que les cortès de Calatayud et de Barcelone (1412). Les membres, attribuant leurs discordes à leur trop grand nombre, résolurent de confier le choix d'un roi à une nouvelle assemblée, composée de neuf juges seulement; elle devait se tenir à Caspé, terminer son travail dans l'espace de quatre mois au plus, et choisir l'un des cinq compétiteurs. Mais il fallait nommer ces neuf juges; et cette élection était presque aussi difficile que celle d'un souverain. De transaction en transaction on arrive à déférer leur nomination à Gibruis de Lihori, gouverneur d'Aragon, et au justicia Juan Ximénès. Ces deux grands citoyens répondirent au vœu général, en élisant, pour l'Aragon, Domingorum, évêque de Huesca, François d'Aranda et Béranger de Bardaxe; pour la Catalogne, Pierre de Sagariga, archevêque de Taragonne, Guillaume de Valsea et Bernard de Gualbes; pour Valence enfin, Boniface Ferrer, Vincent Ferrer et Ginès Rabaca. Ce choix, quelque impartial qu'il fût, ne put obtenir l'approbation universelle. Plusieurs ricos ombres, réunis à Mequinanza, déclarèrent nulles les résolutions d'Alcanitz, et la reine Yolande, toujours appuyée par le roi de France, refusa d'envoyer des ambassadeurs à Caspé. Il est vrai qu'elle demandait à se présenter elle-même, mais le conseil de Barcelone lui fit intimer l'ordre de ne pas franchir la frontière. Elle ne se tint pas pour battue. La France, renouvelant ses tentatives d'intimidation, fit réclamer par Boucicaut le passage de ses troupes à travers le Roussillon, afin

d'aller appuyer la récusation de quatre des neuf juges; on ne s'arrêta pas à ses protestations. Benoît XIII partit de Perpignan et se rendit à Caspé, afin d'employer son influence à faire cesser l'interrègne qui bouleversait sa patrie. Ses vœux en faveur de Fernand de Castille eurent un plein succès. Les deux factions des Aragonais et des Catalans étant incapables de se faire des concessions réciproques, il était naturel qu'un parti mixte se glissât entre elles et triomphât. Valence était appelée par ses relations intimes avec la Castille à produire ce parti : elle appuya Fernand, et le congrès de Caspé, entraîné par les arguments de Vincent Ferrer, juge valencien, abandonna les principes de la succession masculine, représentés par le comte d'Urgel et par celui de Prades, et il réunit ses suffrages sur don Fernand (28 juin 1412)[a].

C'est en vain que les historiens, désireux de flatter la dynastie nouvelle, ont félicité les neuf juges de la sagesse de leur choix; c'est en vain qu'ils représentent Fernand *le Juste* comme seul capable de cicatriser les plaies profondes de l'Aragon : cette décision entraînait la violation flagrante d'une constitution qui éloignait la branche féminine; elle assurait le triomphe des longues prétentions de la Castille; elle portait le coup mortel à l'indépendance aragonaise et catalane. La langue elle-même allait porter les traces de cette conséquence; les rois ne devaient plus porter le titre catalan *En;* nous n'allons

[a] Feliu, t. II, l. XIV, c. 12. — Zurita, t. III, p. 60-70.

plus voir sur le trône de Barcelone que des *don*, comme sur celui de Castille : l'Espagne entière marchait vers l'unité....Les cortès comprirent si bien que le comte d'Urgel, héritier évidemment légitime, avait été sacrifié à l'influence prépondérante de la Castille, qu'ils promirent de le dédommager de l'injustice dont il était victime, et la conservation du comté d'Urgel lui fut garantie à condition qu'il respecterait la décision de Caspé..... Mais le comte, qui n'avait pas oublié ses droits, ne voulut rien promettre[*].

Quelle fut la cause de cette déchéance fatale de la nationalité aragonaise, jusqu'alors si énergique et si absolue ? La jalousie provinciale.

Depuis que les rois habitaient Barcelone et comblaient les Catalans de leurs faveurs, les Aragonais et les Valenciens ne voyaient en eux que des souverains étrangers, toujours prêts à les opprimer, à violer les fueros, et nous avons vu avec quelle promptitude ils prenaient les armes pour se mettre sur la défensive. La dynastie barcelonaise étant éteinte, la Catalogne s'était empressée de choisir le comte d'Urgel ; cette préférence suffisait pour inspirer une résolution opposée aux Aragonais et aux Valenciens : l'élection d'un prince castillan devait détruire la suprématie de Barcelone, et Fernand fut élu.

Le nouveau prince ne manqua pas de témoigner sa reconnaissance aux Aragonais ; il commença par se rendre à Saragosse, jura l'observation des fueros, et convoqua les cortès d'Aragon. Pendant leur réu-

[*] Feliu, Ibid. — Çurita *Ad. An.* — Carbonell.

nion, il apprend que le comte d'Urgel refuse de lui rendre hommage ; il part de Saragosse avec deux mille Castillans pour aller le réduire par la force. En passant à Llérida, il confirme les priviléges de la Catalogne, afin de calmer le mécontentement de cette province ; mais les Catalans, irrités par la présence des troupes étrangères, refusent de lui jurer obéissance ; les universités de Barcelone et de Llérida encouragent la résistance : elles ne peuvent tolérer que Fernand attaque, les armes à la main, un prétendant dont elles ont reconnu la légitimité. Les ambassadeurs du comte vinrent cependant rendre hommage à Fernand ; y étaient-ils autorisés par leur maître? On est en droit de le mettre en doute ; car il refusa lui-même de paraître et se tint sur une réserve voisine de la révolte. Don Fernand arrive enfin à Barcelone, prête serment à la constitution catalane pour la seconde fois, et réunit les cortès (1413). Mais la Catalogne n'avait pas achevé de protester contre son élection. Le comte d'Urgel, ayant réuni le parti de l'opposition, lui déclare la guerre. Le duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre, appuie sa tentative et envoie des troupes anglaises à son aide. Don Fernand fait ses dispositions de défense, il trouve une cour de justice, disposée à déclarer le comte criminel de lèse-majesté, et il marche contre lui armé de cet arrêt. Le comte ne reconnaît pas la légitimité de ce jugement, il attaque Llérida sans pouvoir s'en rendre maître. Luna, son partisan, meurtrier de l'évêque de Saragosse, parvient à occuper plusieurs places d'Aragon, et le comte réussit à se fortifier à

Balaguer. Le roi vient l'y assiéger; après une résistance longue et opiniâtre (1413), le prétendant fait prisonnier est conduit, chargé de chaînes, dans une forteresse de Castille, et le comté d'Urgel confisqué est réuni aux biens de la couronne, seize ans après que la défaite de Matthieu de Foix-Béarn y avait fait incorporer les domaines de Castelbon *. La malheureuse comtesse Léonor, ne pouvant supporter ce double désastre, se retira dans l'ermitage de Saint-Jean-du-Bois, près du monastère de Montblanc, et passa les dernières années de sa vie dans les plus douloureuses pénitences. Ainsi tombaient peu à peu les boulevarts les plus importants de la grande féodalité; les conquêtes territoriales du pouvoir royal marchaient de front avec ses victoires sur les anciennes constitutions.

Le triomphe définitif de Fernand de Castille fit éloigner Boucicaut des frontières du Roussillon. Charles VI aurait pu craindre le ressentiment du nouveau roi; mais Fernand savait faire taire ses passions personnelles devant ses intérêts politiques, et au lieu de s'unir avec le roi d'Angleterre contre la France, il fit un traité d'alliance avec Charles VI.

Cependant les Catalans, instruits par les derniers troubles de la nécessité de consolider leurs institutions, et redoutant d'ailleurs les représailles d'un roi dont ils avaient combattu l'élection, songèrent à perfectionner la représentation nationale. Comme les cortès ne pouvaient se tenir que sous la présidence

* Feliu, II t., p. 409-439. — Çurita *Ad. An.*

du roi, et que Pedro II ne s'était engagé à les réunir qu'une fois chaque année dans une ville, ayant deux cents feux, ils voulurent organiser dans l'intervalle des sessions un syndicat permanent, qui exerçât l'autorité dont les Etats étaient investis. Ils instituèrent à cet effet l'office de la *députation* (1413) formé de trois procureurs généraux, un pour le *bras* ecclésiastique, un pour le *bras* militaire, un pour le *bras* royal ou députés des villes. Ce *triumvirat* qui siégeait à Barcelone d'une manière continue devait être renouvelé tous les trois ans. Il était chargé de veiller au respect de la constitution et pouvait, dans les circonstances graves, convoquer les Cortès.

La Catalogne devenait donc une espèce de république placée sous le patronage d'un roi, simple président de la confédération des royaumes de Valence, d'Aragon, de Catalogne et de Majorque; et l'Etat regagnait avec Fernand une partie du terrain constitutionnel, perdu sous Pedro IV. Le sud des Pyrénées suivait ainsi l'exemple donné par le Béarn et le pays de Foix à l'avénement de Matthieu de Castelbon et d'Archambaud; il redoublait de précautions pour maintenir ses franchises, et mettre des bornes aux empiétements de l'autorité royale.

Il eût été difficile que des agitations aussi violentes n'eussent pas de retentissement dans le Languedoc. Pendant la guerre civile des Bourguignons et des Armagnacs, Charles VI avait voulu enlever le gouvernement de cette province au duc de Berri. Celui-ci avait refusé de l'abandonner, et le comte d'Armagnac, chargé de garder les places fortes dans son

intérêt, avait été vivement attaqué par le duc de Bourgogne. Jean de Foix, héritier des haines de sa famille, fut nommé capitaine général de Languedoc, et chargé d'expulser le comte. Une guerre acharnée éclata entre les deux adversaires, couvrit le Midi de ruines, de sang, et Jean d'Armagnac finit par s'emparer de l'Ile-en-Dodon, et de Marguerite, comtesse de Comminges (1412). Sur ces entrefaites, Jean de Foix succéda à ses parents, Elisabeth et Archambaud, morts en 1412, et put opposer à d'Armagnac des forces plus considérables ; il s'accorda avec Roger, vicomte de Couserans, reprit au comte plusieurs places du bas Languedoc, réduisit Molières et Villefranche, assiégea le fort de Touget dans le Fézenzac, avec une grosse bombarde de métal fondue à Carcassonne ; d'Armagnac survint et fit lever le siége ; Benoît XIII, dont ils avaient l'un et l'autre adopté l'obédience, entreprit de les réconcilier, et ne put obtenir qu'une trêve de quelques mois (1413). La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre aggrava la situation. Charles VI ayant levé 150 mille livres dans les trois sénéchaussées, pour attaquer les Anglais et les Bourguignons, Limoux et Carcassonne se soulevèrent contre cet impôt, et tendirent les chaînes dans les rues. Bounicaut, capitaine général, parvint cependant à les réduire, et retira à ces deux villes les clefs de leurs portes et les chaînes de leurs rues qu'il remit aux officiers du roi[1].

[1] Vaissette, t. VII, p. 380-381.

Ces agitations politiques avaient considérablement détourné les populations de la question religieuse; la Catalogne et l'Aragon s'étaient déchirés pour le comte d'Urgel et pour Fernand, la France continuait à se laisser ensanglanter par les Bourguignons et par les Armagnacs..... Mais si les peuples négligeaient un peu l'affaire du schisme, deux papes n'en continuaient pas moins à diviser la chrétienté. L'élection de Fernand parut même fortifier l'opiniâtreté de Benoît XIII et du conclave de Perpignan, si chaudement attaché à ses intérêts.

L'empereur Sigismond, au contraire, dévoué à la cause de la chrétienté tout entière, poursuivait la cessation du scandale avec une ardeur infatigable, et le concile de Constance discutait, sous sa protection, cette question profondément irritable. Le Languedoc y avait envoyé l'archevêque de Narbonne, les évêques de Carcassonne, de Saint-Pons, de Pamiers, les abbés de la Grasse, de Caunes, de Saint-Aphrodise, l'official de Béziers, et celui de Saint-Sernin (1414); les Catalans et les Aragonais au contraire persistaient à se tenir à l'écart et à se grouper autour de Benoît. Sigismond voulut détacher Fernand de son parti[a]; il fit prier ce monarque de lui accorder une entrevue dans la ville de Nice, pour le mois de juin 1415; Fernand, déjà tourmenté par la pierre, terrible maladie qui devait le mener au tombeau, ne pouvait entreprendre ce voyage; l'empereur consentit à se rapprocher du Roussillon. Une galère le transporta à Narbonne

[a] Vaissette, t. VII, p. 380-98.

avec une suite fastueuse, digne du représentant des empereurs de Rome ; on y remarquait les députés du concile, les archevêques de Reims et de Tours, suivis d'un grand nombre de docteurs et de prélats. Cent gentilshommes allemands et hongrois formaient son escorte (août 1416). A la nouvelle de son approche, Fernand partit de Barcelone, débarqua à Collioure et fut l'attendre à Perpignan. Sur ces entrefaites, Sigismond reçut de Benoît XIII la promesse d'obéir à ses résolutions ; l'empereur se dirigea vers Perpignan, et le 19 septembre il faisait, dans la capitale de l'ancien royaume de Majorque, une entrée triomphale, entouré de toute la magnificence dont ce siècle pouvait disposer. C'était en vain que Benoît lui avait fait espérer un facile accommodement; la perte de l'autorité pontificale était un sacrifice au-dessus de ses forces. Après avoir longtemps éludé les prières et les arguments de l'empereur, le pape catalan résolut de quitter furtivement le Roussillon, pour se soustraire à la nécessité d'une abdication authentique. Fernand d'Aragon, qui avait été ébranlé par le raisonnement de l'empereur, fut averti des desseins du pape, il fit défendre au capitaine du port de laisser sortir aucun navire, et Benoît ne put exécuter ses projets.

Le mois de novembre arriva, et Sigismond, faiblement secondé par Fernand, que ses souffrances retenaient dans son lit et qui d'ailleurs s'occupait beaucoup trop de ses affaires de famille, n'avait encore rien obtenu. Il ne tarda pas à être informé que deux ambassadeurs anglais venaient d'arriver à

Perpignan sous prétexte de travailler à la terminaison du schisme, mais dans le but plus réel de demander à Fernand la main de l'Infante Marie, pour leur roi Henri V, et de réclamer les secours de l'Aragon contre la France. L'Angleterre venait d'attaquer cette puissance sur tous les points à la fois, avec un acharnement qui dépassait tout ce qu'elle avait fait jusqu'alors; Fernand, assez mécontent de Charles VI, auquel il attribuait les malheurs de Benoît XIII, aurait peut-être accepté et la main d'Henri V et son alliance offensive et défensive, si Marie n'avait été déjà promise au roi de Castille. Dans son irrésolution, il laissa cette princesse libre de trancher la question, et Marie choisit le Castillan.

Les ambassadeurs éconduits quittèrent le Roussillon, et Sigismond, piqué du faible appui que lui prêtait Fernand, fixa son départ au 7 novembre. L'échec de leur mission n'avait pas moins irrité les Anglais. Bientôt leurs routiers, pénétrant dans le Languedoc, vinrent menacer Carcassonne et s'emparèrent de deux châteaux voisins de cette ville ; on crut même qu'ils voulaient attaquer le Roussillon. Quelques jours après, la bataille d'Azincourt les rendait à moitié maîtres de la France; le connétable d'Albret y perdait la vie (1416).

Le départ de Sigismond impressionna vivement le comte de Foix-Béarn ; quoiqu'il suivît l'obédience de Benoît XIII, il voulut contribuer à la cessation du schisme et se montrer digne de la famille illustre des Archambaud (1). Il arrive à Perpignan au mo-

(1) Marguerite et Archambaud avaient laissé cinq enfants, Gaston

ment même où Sigismond faisait ses préparatifs; Il lui demande une entrevue, l'empereur ne peut la lui accorder dans le monastère qu'il occupait, mais il veut le visiter lui-même, armé de pied en cap. Cette conférence changea complétement les opinions de Jean à l'égard du pape. Quant au roi d'Aragon, Sigismond refusa de prendre congé de lui, afin de témoigner le mécontentement que lui inspirait sa conduite irrésolue, et il se dirigea vers Narbonne.

A la nouvelle de son éloignement, Fernand fit courir sur ces traces pour l'inviter à s'arrêter à Salces. L'empereur persista et se rendit à Narbonne; cependant il promit de séjourner quelque temps dans cette ville pour attendre le résultat des tentatives que le roi d'Aragon s'était engagé à faire sur Benoît. Le pape, vivement pressé de se démettre par son plus zélé protecteur, consentit enfin à quitter Perpignan (14 novembre) et à se retirer à Collioure où le roi devait lui notifier ses décision. La notification portait que Fernand cessait de le reconnaître pour chef de l'Église; qu'il abandonnait sa cause et rentrait dans la Catalogne[a]. Il partit en effet; mais, obligé par ses souffrances de s'arrêter à Igualade, il passa quelques jours dans cette ville, et

l'aîné d'entre eux, se distingua à la bataille d'Azincourt au service de l'Angleterre; Archambaud, le second, fut tué à côté du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau; Mathieu devint comte de Comminges en épousant Marguerite, héritière de ce comté; et Pierre d'abord Cordelier à Morlas, fut évêque de Lescar, fondateur du collége de Foix, à Toulouse, plus tard légat et cardinal.

[a] Henri, *Hist. de Rouss.*, t. II. — Féliu, t. II. p. 420-425. — Çurita, t. III, liv. XII, ch. 59.

mourut à la fin de décembre, laissant la couronne à son fils aîné Alonzo V.

Pendant ce temps Sigismond, installé à Narbonne, recevait les députés de l'Aragon, de la Castille, de la Navarre et les représentants des comtes de Foix et d'Armagnac, anciens partisans de Benoît XIII. Une dernière conférence eut lieu et décréta, sous le titre de *capitulation de Narbonne*, que Benoît XIII serait délaissé (1415). Le cardinal de Foix, lui-même, adhéra à cette résolution; le comte de Foix-Béarn, se chargeant enfin de trancher le dénouement de ce schisme fatal, s'empara de Benoît XIII et le conduisit dans le château de Foix, où il resta quelques mois prisonnier. Cet acte énergique lui fit accorder par Martin, successeur de Benoît XIII, le titre de *Vengeur de la Foi* . Lorsque Jean eut vengé la chrétienté, le comte d'Armagnac se chargea de venger le pape. Il se ligua avec le vicomte de Narbonne, les barons de Séverac, les seigneurs Landorre, Ramonet, Barbazan, Lahire, et envahit tous les domaines de Jean. Le comte pris à l'improviste fut un moment obligé de se réfugier dans la Navarre; mais son beau-père, Charles III, accourut à son secours et conduisit lui-même ses troupes jusqu'à Roncevaux; puis il confia leur commandement aux seigneurs de Luza, de Grammont, de Lacarra, de Huarte, et Jean de Foix reprit l'offensive sur le comte d'Armagnac qu'il refoula dans la Gascogne (1415). Il voulut même le provo-

[1] Faget de Baure. — Moret, t. IV, p. 330-332.

quer en champ clos afin d'éteindre, dans un duel, la haine séculaire des deux familles. Jean d'Armagnac accepta, mais son assassinat sur le pont de Montereau ne lui permit pas de faire honneur à sa promesse de chevalier.

Dès lors toute la ligne des Pyrénées espagnoles et françaises cessa de reconnaître Benoît XIII. Cette cessation d'obédience fut solennisée dans l'église de Perpignan, le 6 janvier (1416), et successivement dans les comtés de Foix-Béarn, dans l'Aragon et la Catalogne.

Quelques diocèses cependant furent autorisés à conserver deux évêques, tels que Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port; ce ne fut qu'à la mort de l'évêque de ce dernier siége et des chanoines qu'il avait nommés, que le schisme s'éteignit complétement dans la Navarre et le Labour. Enfin Benoît, déclaré schismatique et hérétique par le concile de Constance, alla finir ses jours à Péniscuola.

Un parti assez nombreux paraît néanmoins avoir continué à le reconnaître dans la Catalogne et l'Aragon, et après sa mort arrivée en 1423, quelques cardinaux élurent à sa place Gil Sanchez de Muños, chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clément VIII. Ainsi la Catalogne, malgré la décision du concile de Constance, persistait à vouloir devenir le centre du monde chrétien et à substituer Barcelone à Rome comme capitale du Saint-Siége (1423)*. Gil Sanchez s'empressa de se donner des

* Fellu, t. II, p. 441.

cardinaux aragonais et catalans, avec l'appui évident du roi d'Aragon; mais six ans après, le cardinal de Foix, légat du pape, vint tenir un concile à Tarragone pour décider cet antipape à mettre un terme à cette révolte scandaleuse. Clément VIII consentit à reconnaître le pape de Rome, et les cardinaux de son obédience, moins deux, confirmèrent son abdication (1429)[a]. La révolte religieuse voulut faire une dernière tentative dans le Languedoc : le cardinal Jean Carrier de Rodez élut à lui seul un nouvel antipape sous le nom de Clément IX, le comte de Foix-Béarn ordonna à l'un de ses capitaines de le poursuivre (1433); il s'échappa de Rodez, se réfugia dans le Fenouillède; Jean le fit arrêter, comme il avait fait de Benoît XIII et le schisme fut définitivement anéanti[b].

Une révolution aussi grave et d'aussi longue durée n'avait pu agiter l'Église sans apporter de fâcheuses modifications aux anciennes habitudes hiérarchiques. La présence des cours pontificales à Avignon, à Perpignan, même à Barcelone, la nécessité où elles étaient de lutter contre celle de Rome, portèrent les antipapes à faire de nombreux empiétements sur les privilèges des chapitres afin de nommer des évêques qui leur fussent dévoués. Les chanoines essayèrent de s'opposer à ces usurpations, ils installèrent des prélats de leur choix, le plus souvent avec l'approbation du Siége de Rome, et les diocèses se trouvèrent

[a] Feliu, t. II, p. 446.
[b] Vaissette, t. VIII.

agités par la présence de deux évêques, qui s'anathématisaient et se déclaraient la guerre. Si le scandale n'allait pas jusque là, il était rare du moins que le pape n'imposât pas une de ses créatures, souvent étrangère à la province, et quelquefois pourvue d'une autre charge à la cour avignonaise. Ce cumul retenait ordinairement l'évêque loin de son diocèse; il n'y paraissait que pour toucher les revenus de son bénéfice et laissait à un grand vicaire le soin de le remplacer. Mais l'administration de ce délégué ne pouvait corriger tout ce qu'avait de fâcheux l'éloignement du chef ecclésiastique à l'égard de populations habituées, depuis l'origine de l'Eglise, à voir leurs pasteurs naître, vivre et mourir au milieu d'elles; car on peut se convaincre, en parcourant la biographie des évêques, que les évêchés étaient, à de très-rares exceptions près, occupés constamment par quelque membre des familles seigneuriales dans le domaine desquelles le diocèse se trouvait compris.

Cette innovation devait avoir les conséquences les plus graves, à une époque où les difficultés des relations cantonnaient chaque citoyen dans son comté, presque dans sa ville, et lui faisaient considérer tout habitant de la province voisine comme un étranger, on pourrait dire comme un ennemi; l'installation d'un inconnu dans le siége épiscopal provoquait la méfiance, refroidissait le respect : la naissance du calvinisme, un siècle plus tard, dit assez combien l'épiscopat avait perdu de son influence et de sa considération durant les troubles du schisme.

Pendant que le clergé officiel était dépouillé de ce

prestige de sainteté, de cette espèce de protectorat national que chaque localité attribuait à son évêque, le monachéisme abdiquait également une partie du sacerdoce intellectuel qu'il n'avait cessé d'exercer depuis l'origine des Bénédictins jusqu'à l'établissement des Frères Prêcheurs. La science, si longtemps exclusivement théologique, dépouillait le costume religieux pour se faire laïque et profane; elle désertait les monastères et s'installait avec une ostentation plus mondaine dans les cours publics des universités.

Le monopole scientifique des cloîtres semblait donc toucher à sa fin; avant de s'éclipser il partageait le domaine, qu'il avait si longtemps possédé, avec des docteurs indépendants, libres penseurs qui, dégagés à peine des lois divines et révélées, sous l'égide desquelles les connaissances humaines avaient jusqu'alors marché avec prudence et certitude, allaient briser les anciennes entraves, fouler au pied les règles et proclamer jusqu'au mépris de toute tradition.

Montpellier et Toulouse avaient, les premières, étendu leur influence universitaire dans le plateau pyrénéen. Habitées par des populations chez lesquelles les traditions romaines, la jurisprudence, les connaissances médicales, la culture des lettres s'étaient le plus fidèlement conservées, elles devaient naturellement se mettre à la tête de l'éducation profane dès que les monastères se laissèrent ravir les priviléges qu'ils avaient exercés jusque là. L'université de Toulouse possédait neuf professeurs de

théologie, trois docteurs *ès-lois,* un maître *ès-arts* et deux grammairiens. Llérida fut la première ville de Catalogne qui posséda un établissement du même genre. En 1325, l'évêque d'Elne, Béranger, dota Perpignan de classes d'études, destinées à l'instruction des ecclésiastiques, et vingt-quatre ans plus tard, Pedro IV les transforma en université. La pragmatique d'institution y établissait des professeurs de théologie, de droit, des maîtres *ès-arts* et accordait aux étudiants les priviléges dont jouissaient leurs camarades de Llérida (avril 1349).

Les cours d'Amour elles-mêmes, si florissantes pendant le XIIe siècle, vinrent résumer et régulariser leur existence un peu folâtre dans la création des écoles de gaie science. Clémence Isaure présida à celle des jeux floraux de Toulouse, au commencement du XIVe siècle; le roi d'Aragon Juan Ier, fut le créateur de celle de Barcelone, une cinquantaine d'années plus tard. Son successeur Martin attacha son nom à la fondation, dans la même ville, d'une université plus sérieuse, formée d'un collége de médecine et d'un collége des arts (1402). Le clergé ne se borna pas à céder une partie de sa mission aux écoles profanes; il les entoura de sa protection, de ses faveurs, et s'empressa même d'aller chercher la science dans leur sein. Évêchés et abbayes fondèrent des colléges dans chacune des villes que nous avons citées pour y entretenir des élèves pauvres et leur faciliter l'étude du droit canon, du droit civil et de la médecine. Nous voyons en effet Urbain V ériger le collége de Saint-Germain,

auprès de la Faculté de Montpellier, pour les religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille; l'abbaye de Moissac établir celui de Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse, vers la fin du XII[e] siècle; et l'abbaye de Grand-Selve y construire celui de Saint-Bernard en 1282 pour l'usage de ses religieux.

La faveur marquée que les universités avaient su acquérir dès leur origine, ne fit que grandir pendant le XIV[e] et le XV[e] siècle; aussi les avons-nous vues jouer un rôle assez important pendant le schisme; adopter le parti de Benoît XIII, et envoyer des députés aux cours de France et d'Aragon, auprès des conciles de Perpignan, de Pise et de Constance. Leur influence ne fut pas moins considérable dans les questions politiques; on se rappelle la part que celle de Barcelone a prise dans les troubles de l'interrègne d'Aragon. Nous sommes donc en présence d'un élément nouveau, avec lequel nous aurons désormais à compter. Il prend, à l'égard du clergé, l'attitude que les parlements et les cours de justice permanentes ont prise envers la noblesse féodale. La magistrature et la loi se sont substituées à la noblesse et à la force; la science indépendante et profane va battre en brèche la science ecclésiastique, basée sur la révélation et conservée dans les sanctuaires monastiques. Remarquons enfin que les universités s'élèvent d'abord dans la Narbonnaise et la Tarasconaise, sur la voie tracée par la civilisation romaine, par la religion chrétienne, et les premiers établissements religieux; elles ne pénètreront que plus tard dans l'ouest des Pyrénées.

CHAPITRE III.

EMPIÉTEMENT DE L'ARAGON SUR L'INDÉPENDANCE NAVARRAISE.

Démêlés d'Alonzo V avec les Catalans. — Son départ pour l'Italie. — Blanche de Navarre épouse Juan d'Aragon. — Autorité de Jean de Foix, dans le Languedoc. — Son frère Mathieu comte de Comminges. — Le Dauphin combat le comte de Foix-Béarn en Languedoc. — Parlement de Toulouse. — Mort de Charles VI. — Charles VII donne la lieutenance de Languedoc au comte de Foix-Béarn. — Il lui cède le Bigorre. — Jean passe en Navarre pour s'opposer aux progrès de l'Aragon. — Guerre de l'Aragon et de la Navarre contre la Castille. — Mort de Charles le Noble — Usurpation de Juan d'Aragon.— Second mariage du comte de Foix— Naissance de Gaston. — Le Bigorre rendu au comte de Foix-Béarn. — Jean usurpe dans le Languedoc l'autorité des rois de France. — Il marie son fils Gaston avec Eléonore de Navarre. — Il épouse lui-même Juana d'Urgel. — Sa mort. — Alonzo V revient en Italie. — Administration de Marie. — Il est fait prisonnier avec Juan de Navarre. — Effort de l'Aragon et de la Navarre pour les délivrer. — Ils obtiennent la liberté. — Juan gouverneur d'Aragon.

La fin du schisme d'Occident coïncidait avec l'avénement d'Alonzo V, fils de Fernand, et, à peu d'années près, avec celui de Jean de Foix. Alonzo avait à peine prêté le serment royal à Saragosse et à Barcelone, que les Catalans comprirent qu'ils allaient être sacrifiés aux Castillans ; ces derniers occupaient déjà la plus grande partie des hautes

fonctions. Le roi venait de passer à Valence, lorsque la municipalité de Barcelone et le bras militaire se réunirent et nommèrent des ambassadeurs pour prier le roi de se conformer à la constitution qui réservait les emplois du palais aux habitants de la Catalogne, à l'exclusion de tout étranger. Alonzo répondit que l'infraction ne favorisait que quelques amis intimes, et promit de ne pas en augmenter le nombre; mais quand on réclama la tenue des Cortès à Barcelone, il refusa de répondre aux barons qui, disait-il, n'avaient pas le droit de se réunir sans son ordre, et se contenta de déclarer aux consuls de Barcelone, que s'il avait à s'occuper des affaires de Sicile, il réunirait les bras à Barcelone; que s'il s'agissait des frontières de la France, il les convoquerait à Perpignan, et qu'il choisirait Cervera, si l'Aragon était intéressé à la discussion (1418) [1].

Cette réponse un peu acerbe fit comprendre à la Catalogne que le moment de sa déchéance politique était arrivé et qu'elle allait perdre, au profit de la Castille, l'influence qu'elle avait elle-même si longtemps exercée au détriment de l'Aragon.

Au point de vue castillan, nul n'était plus digne qu'Alonzo, d'occuper le trône, par la noblesse de ses sentiments, son courage et son amour pour les sciences; malheureusement il fut appelé loin de ses Etats par les affaires de Naples, si funestes à la France, et si peu favorables à l'Italie elle-même; la reine de Naples offrait de lui transmettre sa cou-

[1] Feliu, t. II, p. 430-431.

ronne s'il s'engageait à prendre sa défense ; Alonzo se laissa gagner aisément. Avant de quitter son royaume, il voulut resserrer son alliance avec les deux États voisins; sa sœur, Dona Maria, épousa le roi de Castille (1418), son frère Juan obtint la fille du roi de Navarre, et Alonzo fit voile vers l'Italie, laissant la régence du royaume à la reine Marie, qui devait diriger l'administration avec une capacité peu ordinaire.

Blanche de Navarre, fille de Charles III, et déjà veuve de Martin de Sicile, était sœur d'Isabelle, récemment mariée avec le comte d'Armagnac; le roi Fernand avait songé à l'unir à Juan son fils, dans les dernières années de sa vie; mais les troubles du schisme avaient retardé l'accomplissement de ce projet, et le contrat ne fut signé à Olite qu'en 1419. Cet acte portait que la fille aînée de Charles III, épouse du comte de Foix-Béarn étant morte sans enfants, Blanche succéderait à la couronne de Navarre; que Juan, héritier présomptif d'Aragon, réunirait les deux couronnes à la mort de Charles III, et incorporerait de son chef, au royaume de Navarre, les duchés de Candie et de Mont-Blanc, le comté de Ribagorça, la ville de Balaguer, les duchés de Pennafield, de l'Infanzado, la seigneurie de Lara, les territoires de Cuellar, de Castro-Xérès, de Villalon, de Haro en Biscaye, d'Alba, de Tormes, d'Olmedo, de Parèdes, de Navas, de Maïorca, de Villorado, de Cerezo, de Medina del Campo, d'Aranda, de Duero, de Roa, de Colmenar, et quelques places de la Castille. Cette annexation flattait la vanité du roi navarrais, qui voyait son territoire, jusqu'alors fort

restreint, prendre un développement considérable; il ne se doutait pas que cet accroisement deviendrait le crampon avec lequel la Navarre serait enchaînée à l'Aragon, et bientôt après à la Castille.

Les Navarrais ne prirent pas le change; peu éblouis par l'augmentation de la surface du royaume, ils refusèrent de participer au contrat d'Olite, et se promirent bien de refuser plus tard au prince Juan la couronne que le vieux roi lui promettait au mépris des fuéros.

En attendant, Juan déposa les titres qui constataient ses droits sur les terres et seigneuries annexées, dans la chambre du trésor de Pampelune; il prit les armes de Navarre, écartelées de Castille et d'Aragon, s'intitula Infant des deux royaumes, et s'établit avec Blanche dans le duché de Pennafield (juin 1420)*.

Pendant que l'Aragon et la Navarre subissaient ces ébranlements, Jean de Foix-Béarn ne cessait d'étendre au nord des Pyrénées la prépondérance que Gaston-Phébus avait assurée à un État, tout aussi digne de porter le titre de royaume, que la Navarre ou la Sicile. Nous l'avons déjà vu combattre dans la Sardaigne pour l'Aragon, dans la Guyenne et le Languedoc pour le compte de la France, et porter enfin le dernier coup à l'obstination de Benoît XIII. Ce début dans les questions générales le préparaient à exercer l'autorité la plus haute que dussent atteindre les comtes de Foix-Béarn.

Après la mort du duc de Berri, Charles VI avait

* Moret, t. IV, liv. XXXI.

ordonné à ses officiers de reprendre possession du Languedoc, que le duc de Bourgogne osait occuper en maître, dans l'intérêt de sa révolte et de celle de la reine Isabeau de Bavière. Ce dernier, très-irrité des résolutions du roi, dirigea des émissaires sur tous les points pour pousser les peuples à l'insurrection ; les subsides réclamés par la France lui fournirent des motifs de mécontentement faciles à exploiter. Les sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne se soulèvent (1416); Charles VI envoie le vicomte de Lomagne, fils du malheureux comte d'Armagnac, massacré par les Parisiens, pour gouverner le Languedoc et le reprendre au duc; mais Nîmes et Beaucaire épousent les intérêts de la reine; Toulouse, Carcassonne, Béziers, Narbonne adoptent le même parti (1418). Les ennemis du roi installent Charles de Clermont et le vicomte de Carmaing comme sénéchaux à Carcassonne et à Toulouse; ils remplacent tous les officiers et permettent aux États de se réunir, quand ils le jugeront convenable [1].

Cependant la cité de Carcassonne leur résiste, et persiste à garder la neutralité entre la reine et le dauphin. Jean de Foix n'hésite plus à intervenir. Prenant d'abord les intérêts du prince, il s'empare du sénéchal de Toulouse, qui parcourait le pays dans les environs de Mazères (1418), et, au milieu de l'anarchie la plus effrayante qui se fût encore appesantie sur la France, il a l'habileté d'amener les deux partis à le prier de gouverner le

[1] Vaissette, t. VIII, 5-7.

Languedoc. Il profite des souvenirs populaires que Gaston-Phébus avait laissés dans ces provinces, s'appuie sur les populations qui désiraient mettre un terme à la guerre civile, réunit à Aire son frère Matthieu, Charles d'Albret et Jean IV d'Armagnac, il fait avec eux alliance offensive et défensive contre les perturbateurs du repos public, et entreprend d'expulser le prince d'Orange, qui persistait à soutenir la faction de la reine.

L'appui de Matthieu n'était pas indifférent : il venait d'épouser Marguerite de Comminges, héritière de ce comté, et, par un odieux coup de main, il avait jeté la malheureuse comtesse dans une étroite prison et s'était emparé de l'administration du comté (1419)[a].

Jean marche d'abord contre le prince d'Orange; celui-ci apprenant son approche du côté de Montpellier, bat en retraite et rentre dans la Bourgogne (1419)[b]. Dès ce moment le comte de Foix-Béarn se considère à peu près comme seigneur souverain d'une contrée où ses ancêtres avaient laissé des traces glorieuses de leur administration, et que la France n'était plus capable de gouverner. Ne tenant compte ni des instructions du roi ni de celles du dauphin, il convoque les états à Toulouse, puis à Béziers, puis à Carcassonne, et obtient des subsides qu'il emploie à raffermir son autorité personnelle.

Le dauphin ne pouvant tolérer des empiétements

[a] Vaissette, t. VIII.
[b] Vaissette, t. VIII, p. 8-11.

qui enlevaient tout le Languedoc à la monarchie, se rend dans cette province, retire la lieutenance au comte de Foix, visite Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne, réunit les états dans cette dernière ville, leur arrache 200,000 fr. à l'occasion de *son joyeux avénement dans le pays,* et comme les juridictions étaient toujours le grand champ de bataille de la royauté, il décrète l'organisation d'un parlement, composé d'un prélat, de onze notables et de deux greffiers et fixe son siége à Toulouse (1420). Quand il a opposé ce corps judiciaire et politique à l'influence du comte de Foix, il confie le gouvernement de la province à Gérard de Puy, évêque de Carcassonne, et à Hugues d'Arpajon (1420), et reste convaincu qu'il a définitivement triomphé de ses adversaires.

Ces tentatives énergiques avaient, il est vrai, raffermi son autorité; mais le roi et la reine, livrés aux Anglais, essayèrent de la renverser, et ne tardèrent pas à réussir. Ils firent engager le roi de Navarre et son gendre, le comte de Foix-Béarn, par l'entremise du captal de Buch, frère de ce dernier, à soutenir leurs intérêts. On promit le gouvernement du Languedoc au comte de Foix-Béarn; il accepta et il commença ses opérations contre le parti du dauphin.

Béziers était une des villes sur laquelle le prince français comptait le plus; les habitants, excités par le comte, se mettent en révolte. Charles de Bourbon, lieutenant du dauphin, attaque la place (1421); elle offre de se rendre, mais seulement sous les condi-

tions que le comte de Foix-Béarn acceptera. On envoie des députés à Orthez; Jean discute les articles de la capitulation, avec ses frères Matthieu de Comminges, et cet illustre cardinal de Foix, que l'on retrouve interposant son autorité partout où la guerre exerçait ses ravages, et Béziers rentre sous la dépendance de l'héritier présomptif de la couronne. Mais la soumission était précaire; le prince avait beau se transporter sur tous les points du Languedoc pour rétablir son influence, le véritable souverain du midi de la France était le comte de Foix-Béarn. Tous les partis cherchaient à l'attacher à leurs intérêts. Les rois de France et d'Angleterre, unis par le plus déplorable et le plus honteux des traités, offrent de le mettre en possession du Languedoc et du Bigorre, s'il veut reconnaître la convention de Troyes, qui appelait le second au trône de France après la mort de Charles VI. Jean envoie Bertrand Damasan porter son acceptation. Le dauphin effrayé des intrigues criminelles qui lui enlevaient la couronne, fait de nouvelles tentatives auprès des états de Carcassonne pour avoir des subsides; il rentrait en Auvergne après avoir obtenu quelques deniers par feu, lorsqu'il apprit la mort de Charles VI. Il ne restait donc plus sur la scène politique que le nouveau roi, le prétendant anglais et le comte de Foix. La victoire devait appartenir à celui qui conserverait l'appui de ce dernier.

Charles VII ne négligea rien pour se l'attacher. Jean de Foix et son frère Matthieu de Comminges avaient fait battre monnaie à Pamiers et à Salies,

contrairement aux droits de suzeraineté que la couronne exerçait sur ces deux fiefs. Il leur pardonne cette infraction, et leur promet même d'oublier leur alliance avec l'Angleterre s'ils veulent épouser sa cause (1423); les deux comtes acceptent ces conditions, et comblent ainsi le vide que Charles VII venait d'éprouver en perdant un de ses plus dévoués défenseurs. Guillaume II, vicomte de Narbonne, était mort à Verneuil, en combattant les Anglais. Dernier vicomte de la maison de Lara, il cédait sa vicomté, depuis peu augmentée par succession de celle de Fenouillède, à Pierre de Tinières, seigneur d'Apchon, son frère utérin *.

Charles VII remit bientôt au comte de Foix le prix de son dévouement; il le nomma lieutenant général de Languedoc et lui donna le commandement de toutes les forces du Midi. Jean ne se contenta pas de servir sa cause au sud de la Dordogne, il marcha contre les Anglais qui assiégeaient Orléans, concourut avec Jeanne d'Arc à les faire battre en retraite, et accompagna le roi vainqueur à Reims, où le sacre devait consolider sur sa tête une couronne si gravement ébranlée par les factions intérieures et la guerre étrangère. Durant le cours de cette existence aventureuse et héroïque, Jean de Foix-Béarn n'oublia pas ses intérêts. Revenu à Paris avec le roi, il vou-

* A peine Tinières avait-il rendu hommage à Charles VII, que Rocaberti de Roussillon lui contesta l'héritage de Guillaume. Le roi de France mit les biens en litige sous le séquestre, et le parlement de Toulouse ne tarda pas à donner gain de cause au premier qui prit le nom de *Guillaume de Tinières, dit de Narbonne* (1424).

lut mettre à profit les services qu'il lui avait rendus, pour réclamer la restitution du Bigorre. Charles VII ne souleva plus de difficultés ; il lui rendit aussi la vicomté de Lautrec, et remit les terres d'Albigeois à son frère Matthieu de Comminges. Mais Jean ne se contenta pas de l'occupation du Bigorre ; il voulut que le parlement jugeât la question de propriété, et il confia sa cause au célèbre canoniste Nicolas Tudeschi de Palerme*. Pendant la discussion du procès qui devait durer quatre ans, Jean revint dans le Nébousan et le pays de Foix, et s'occupa d'expulser les routiers, qui possédaient plusieurs bourgs du Languedoc. Il se rendit ensuite dans la Catalogne, et passa chez son beau-père, le roi de Navarre. Des intérêts assez graves l'appelaient dans ce royaume. Son mariage avec Juana avait eu pour but d'assurer à la maison de Foix des droits à la couronne de Pampelune, et il avait la douleur de voir l'Aragon étendre de plus en plus sa main ambitieuse sur la succession de Charles III. Blanche, sa belle-sœur, femme de Juan d'Aragon, venait d'accoucher d'un prince nommé Carlos ; son grand-père, fier de sa naissance, l'avait fait transporter aussitôt à Olite pour le présenter aux états et il avait été proclamé héritier présomptif.

Jean de Foix fut irrité des préférences qu'on accordait à la sœur de sa femme ; il eut une altercation avec le comte de Mendoce, promoteur de ces résolutions ; la querelle amena un duel ; mais l'irri-

* Faget de Baure.

tation fut loin de s'éteindre dans ce combat, et il rentra dans le Béarn pour engager la comtesse à soutenir ses droits; ce fut dans cette circonstance qu'il eut la douleur de la perdre (1421); et comme elle ne lui avait pas donné d'enfants, toutes ses espérances sur la Navarre se trouvèrent momentanément évanouies.

Charles III voulut se venger des ambitions de son gendre. Il institua pour les fils aînés de ses successeurs la principauté de *Viana*, augmentée des villes de Lagarde, de Saint-Vincent, de Cabredo, de Léval, de Campeco, de Maragnon, de Torrohérada, de Buradoc, et depuis ce moment les héritiers de Navarre portèrent le titre de princes de Viana (1423). Plusieurs bienfaits publics consacrèrent la proclamation de son petit-fils; il apporta l'année suivante une amélioration sensible à l'organisation de Pampelune. Cette ville, divisée en trois parties distinctes, le Poblament, le Bourg et la Navarrerie, trouvait dans les fortifications et les administrations particulières de chacun de ses quartiers, une cause permanente de sanglantes discordes, Charles III entreprit de détruire ces occasions de guerre civile; il réunit les trois barris dans la même enceinte, remplaça les anciens juges par un magistrat unique, assisté de dix conseillers, et confondit enfin les usages divers dans un même code. Olite et Tafalla avaient été longtemps en possession de toutes ses faveurs; il dota ces deux villes de châteaux redoutables pour fermer aux Castillans la route de Pampelune (1402, 1406); enfin il affranchit les

hidalgos de Tafalla du cens qu'ils avaient payé jusqu'alors, et fit asseoir leurs députés aux cortès, immédiatement après ceux de Saint-Jean-Pied-de-Port (1423)[a].

Pendant que Juan d'Aragon étendait son autorité dans la Navarre, Alonzo V ne suivait pas la même voie en Italie. Jeanne de Naples lui avait à peine offert sa couronne, qu'elle avait révoqué cette décision et appelé le duc d'Anjou. Alonzo voulut soutenir ses droits les armes à la main; mais il fut obligé de repasser en Espagne pour régler ses différends avec la Castille, à laquelle il réclamait les domaines qui formaient la dot de sa femme Marie. Charles III fut choisi d'abord pour arbitre; l'impétueux Alonzo ne put attendre sa décision; son but évident était de conquérir le royaume de son beau-frère. Dès qu'il eut préparé ses intelligences, il mit ses troupes en marche, se posta entre Taraçone, Alagon et Boya, et pria son frère Juan, époux de Blanche de Navarre, de seconder son entreprise.

Charles III, effrayé des conséquences de cette lutte, redoublait d'efforts pour rétablir la paix, lorsqu'il mourut subitement à Olite (8 sept. 1425), à l'âge de soixante-quatre ans, après trente-neuf ans de règne[b]. Ses vertus, sa générosité, son amour pour la paix et la justice lui méritèrent le surnom de le Noble. Un des derniers actes de sa vie avait été la création du comté de Lerin en faveur de Juana sa

[a] Moret, t. IV, liv. xxxi, ch. 8.
[b] Felin, t. II, p. 440-443.

fille, mariée avec Louis de Beaumont. N'oublions pas l'origine de ce nom fatal qui va servir de drapeau aux guerres civiles les plus longues, les plus désastreuses, et contribuer puissamment à l'extinction de l'indépendance navarraise (1425)[1].

A la nouvelle de la mort de Charles, Blanche, fixée à Pennafield, se hâta d'envoyer l'étendard royal de Navarre (sandal rouge, chargé de chaînes d'or), à son époux Juan qui se trouvait à Taraçone avec l'armée d'Aragon destinée à envahir la Castille. Juan, fidèle à la coutume des rois de Navarre, demeura trois jours sans quitter sa tente; il fit célébrer un service funèbre, sortit enfin couvert d'armures blanches avec une cotte d'armes de velours, monté sur un genet d'Espagne, et fit trois fois le tour du camp accompagné du roi d'armes d'Aragon aux cris de : *Navarre, Navarre, pour le roi Juan!* Son frère Alonzo, voulant lui donner son cadeau de joyeux avénement, lui remit le comté de Ribagorça laissé vacant par le décès du duc de Candia.

Des feux allumés sur les Atalayas annoncèrent cet avénement à toutes les provinces de Navarre et d'Aragon, et Juan se crut définitivement couronné roi; mais il n'y avait que des Aragonais pour le proclamer à Taraçone, et il avait compté sans les Navarrais et la Constitution, qui ne reconnaissaient pour souverain que Blanche de Navarre.

Après avoir fait ensevelir Charles III dans la cathédrale de Pampelune, Blanche et Juan étaient

[1] Moret, t. IV, liv. XXXI, ch. 8.

revenus à Pennafield; les États, profitant de leur absence, se réunirent à Pampelune, et sans se laisser éblouir, comme Charles III, par les terres considérables que Juan annexait à la couronne, ils refusèrent de reconnaître le contrat par lequel le mari de la reine devait prendre le titre de roi, et ils déclarèrent que son fils Carlos IV porterait seul le sceptre après le décès de sa mère (1425).

Nous voici sur le seuil des désastreuses querelles que cette situation allait allumer entre l'Aragon et la Navarre. Elles restèrent assoupies cependant jusqu'à la majorité du jeune Carlos, et Juan, se cachant sous la royauté de sa femme, put se donner le nom de roi et diriger l'administration, malgré l'opposition des cortès et du peuple. Un grand fait politique était donc accompli. La Navarre, trop faible pour se maintenir libre entre la France et l'Aragon, qui la convoitaient depuis des siècles, était à peine échappée aux Capétiens, qu'elle tombait au pouvoir de la famille castillane qui régnait à Barcelone.

Malgré la mort de sa femme Juana, le comte de Foix-Béarn ne perdit pas l'espoir d'arrêter les progrès de l'Aragon. Pour consolider sa famille, il épousa en secondes noces Jeanne d'Albret, fille de Charles, connétable de France, alliance qui devait lui procurer le secours de Charles VII si l'emploi des armes devenait nécessaire.

Le Ciel favorisa d'abord ses espérances : Jeanne lui donna deux fils, Gaston et Pierre; puis la question de Bigorre ayant été discutée au parlement de Paris,

Nicolas Tudeschi fit triompher ses droits; il prouva que les rois de France n'avaient pu occuper le Bigorre qu'à titre de séquestre; et le parlement, adoptant ses conclusions, rendit un arrêt qui déclarait Jean héritier légitime de Pétronille de Bigorre. Charles VII confirma ce jugement (18 octobre 1425), et manda à ses officiers de remettre le comté à son nouveau seigneur. Jean, il est vrai, ne le posséda pas comme le Béarn à titre souverain, il dut en faire hommage au roi de France, mais il n'en était pas moins possesseur de la lisière des Pyrénées et de la haute Gascogne : il s'étendait du Marsan au Languedoc et ceignait les frontières de la Navarre. Dès qu'il se trouva raffermi dans ses possessions héréditaires, il employa ses armes à les affranchir des routiers et des usurpateurs qui rançonnaient ses peuples; le capitaine Ribes, bâtard d'Armagnac, établi à Pavie dans les environs d'Auch, répandait la terreur dans cette partie de la Gascogne; il fut pris et mis à mort (1428). Une autre bande s'était emparée de Lautrec, Jean marcha contre elle (1427) et l'expulsa. Les Anglais paraissaient disposés à attaquer ses domaines; il parvint à les contenir. Quelques années plus tard il contraignit le comte d'Astarac, vassal du comté de Bigorre, à lui rendre hommage pour le château de Barbazan dessus.

Charles VII vivement pressé par les Anglais avait demandé l'appui d'Alonzo d'Aragon; mais ce roi, feignant de ne pas connaître les cessions de ses prédécesseurs, ne voulut lui promettre ses secours qu'après avoir obtenu la restitution de Montpellier,

de Carcassonne et des autres fiefs languedociens, injustement enlevés, disait-il à la couronne d'Aragon[*]. Jean de Foix-Béarn, loin de seconder le roi de France, prit des allures de souverain encore plus tranchées ; il se rendit à Mazères, au pays de Foix, et défendit à tous les officiers de Languedoc d'obéir au roi sans avoir reçu son propre assentiment; puis il se transporta à Béziers, convoqua les états et les réunit dans l'évêché avec l'autorisation de l'évêque ; mais une fois maître du palais, il y installa des troupes sous les ordres de son sénéchal, Arnaud d'Espagne, et transforma la cathédrale elle-même en place forte pour y placer des soldats et de l'artillerie. Le pape se plaignit, le roi et l'archevêque de Reims, chancelier de France, lui ordonnèrent d'évacuer l'évêché et l'église ; Jean persista à s'y maintenir. Il fit plus encore : Charles VII avait donné les revenus de la sénéchaussée de Beaucaire au duc d'Alençon, pour payer sa rançon aux Anglais. Jean suspendit l'exécution du décret royal (1428); il nomma Jean de Mauléon et Bernard de Coaraze, ses capitaines généraux en Languedoc, sans consulter la couronne (1439); il organisa des troupes pour expulser les routiers, autorisa les états à se réunir, revint sur la frontière d'Aragon pour s'entendre avec les envoyés d'Alonzo V, au sujet de la livraison réciproque des mercenaires qui infestaient les deux versants des Pyrénées ; enfin à son retour, il réunit les milices à Mazères, et tint à Béziers les états gé-

[*] Feliu, t. II, p. 446.

néraux de toutes les provinces qui s'étendaient du Bigorre à Montpellier [a].

A ces succès devaient succéder de nouveaux chagrins domestiques ; sa femme, Jeanne d'Albret, mourut en 1433 ; ce fut une occasion pour lui de renouveler ses tentatives d'influence sur la Navarre et la Catalogne. Juan d'Aragon et la reine de Navarre venait de marier leur fille aînée Blanche avec le prince des Asturies ; Jean envoya l'évêque de Tarbes, le vicomte d'Astée et Bernard de Coaraze, demander la main de Léonor, la seconde, pour son fils Gaston (1434). Leur mission réussit ; le contrat fut passé à Tarbes au retour des émissaires, et Gaston, encore tout enfant, devint membre de la famille de Navarre, et assura à ses descendants la couronne des Sanche et des Thibaut.

Jean lui-même, après trois ans de veuvage, épousa Juana d'Aragon (1436), fille du malheureux comte d'Urgel Jayme II, qui venait de mourir dans les prisons de Xativa (1433) ; la comtesse Léonor, qui s'était retirée dans l'ermitage de Saint-Jean du bois de Montblanc, l'avait précédée au tombeau en 1430 [b]. Jean de Foix avait-il le projet de faire valoir plus tard les droits de sa femme à la couronne d'Aragon, pendant que son fils Gaston soutiendrait ceux de Léonor au sceptre de Navarre ? Cette supposition devient une certitude, quand on réfléchit que les comtes de Foix-Béarn, conservaient dans la Catalogne des partisans influents et nombreux, que le

[a] Vaissette, t. VIII, p. 30-42.
[b] Feliu, t. II, p. 447.

comté de Castelbon et plusieurs autres seigneuries leur avaient appartenu jusqu'à la défaite de Matthieu, et que les Catalans n'attendaient qu'une occasion pour venger la famille de Jayme d'Urgel, de l'injustice qui l'avait privée du trône. Mais ces espérances furent promptement renversées; le nouvel époux, que les titres contemporains qualifient de *prince très-haut et très-magnifique*, passait le premier mois de son mariage dans le pays de Foix, quand la mort vint le surprendre à Mazères, au milieu de cette troisième lune de miel (1436). Il fut enseveli à Balbonne.

Ces événements ne pouvaient étouffer la guerre des Arago-Navarrais contre la Castille; Alonzo réunit les cortès de ses trois royaumes pour leur demander des secours; celles d'Aragon, assemblées à Terruel, voulurent, avant d'en accorder, examiner de près l'état de la question, et chargèrent de ce soin dix-sept de leurs membres, pris dans les quatre ordres. Après leur réponse, les états consentirent à donner des subsides comme en avaient accordé ceux de Valence et de Catalogne; mais ils nommèrent huit députés pour surveiller l'emploi des impôts et défendre les prérogatives nationales dans l'intervalle des sessions, à peu près comme la députation de Catalogne. Des juges *inquisiteurs* furent également installés pour seconder le justicia (1428). Sur ces entrefaites, Alonzo apprend que son ennemi avait des intelligences avec l'archevêque et quelques autres citoyens de Saragosse, il fait emprisonner le prélat, ainsi que les *jurats* Pedro Cerdan, Miguel,

Espinal, Antonio, Maren et l'avocat Pelegrin de Lassa..... Cependant les consuls s'émeuvent de cet acte d'autorité; ils demandent raison de ces emprisonnements, et le roi remet plusieurs accusés en liberté; mais l'archevêque était déjà mort dans son cachot, et Maren avait eu la tête tranchée (1429).

Les Aragonais, tiraillés en sens inverse par la Castille et leur haine contre les Catalans, par la royauté et le désir de veiller au maintien de leur constitution, se livraient encore à tous les déchirements des factions personnelles; les puissantes maisons d'Ixar et de Luna échangeaient des cartels, les héreria et les Bardaxi se poursuivaient sans relâche, le fer et le feu à la main; la Castille ne manquait pas d'avoir des partisans au milieu de ces dissensions, et la guerre d'Alonzo n'était pas populaire le moins du monde. Les cortès s'étaient réunis à Valadolid; avant de voter les subsides qu'on leur demandait, elles chargèrent trente-deux de leurs membres d'examiner les motifs de la guerre, et ce ne fut qu'à une très-faible majorité qu'elles accordèrent 12 sols jacquets par feu pour trois ans..... L'Aragon comptait alors 42,682 maisons[a]. Nonobstant ces levains d'opposition, les deux armées furent bientôt en présence et les Arago-Navarrais remportèrent une première victoire à Ataviana (1429)[b]. Une seconde bataille plus décisive allait être livrée, lorsque le cardinal légat, Pierre de Foix, employa tout son crédit à rétablir

[a] Çureta, t. III, p. 181-189.
[b] Felin, t. II, p. 447.

la paix. Puissamment secondé par la reine d'Aragon, et plus encore par les Catalans, qui n'avaient jamais voulu reconnaître l'utilité de cette lutte, il réussit à faire rentrer les Aragonais et les Navarrais dans leurs royaumes; mais le roi de Castille refusa d'admettre la capitulation et ordonna aux populations des frontières de ravager les terres de ses deux ennemis. Les Biscayens, les Guipuscoans, les habitants d'Alfaro et de Logrono, exécutèrent ses ordres avec empressement, et la Navarre fut cruellement rançonnée. Le roi de Castille essaya même de détacher Alonzo V du parti de son frère Juan, afin d'appesantir toute sa colère sur ce dernier; mais les deux rois restèrent unis et le Castillan consentit à faire la paix (1429) *.

Alonzo V était appelé fatalement à dépenser ses talents et son activité sur la terre étrangère. Aussitôt que les démêlés avec la Castille le lui permirent, il revint à Naples pour continuer à disputer ce royaume aux Français, et la reine Maria reprit la direction du gouvernement avec une capacité et une énergie qui laissaient à peine regretter son absence. toutes les provinces devinrent l'objet de sa sollicitude; mais le Roussillon fut une de celles qui eurent le plus à se féliciter de son administration (1).

(1) Alphonse voulant favoriser l'exploitation métallique des montagnes avait déjà cédé (1418) au chevalier Mathieu de Podio l'exploitation de toutes les mines du Roussillon et de la Cerdagne, moyennant une indemnité payée au propriétaire du sol. En 1426, Marie renouvela les édits de Pedro III et d'Alonzo III, qui rendaient libre le débarquement des mar-

* Moret, t. IV, liv. xxxii, ch. 3.

Pendant qu'Alonzo signait en Italie les ordonnances que la reine lui envoyait toutes prêtes sur les matières d'intérêt public, ce prince infortuné éprouvait un affreux désastre. Afin de porter un coup décisif à la puissance française, il avait appelé près de lui ses deux frères, Henri et Juan de Navarre. Ce dernier ne put d'abord quitter l'Espagne à cause de la guerre avec la Castille, car il venait de perdre le château de Lagarde et quelques autres places, près de Logrono (1430); mais la reine Maria d'Aragon et le cardinal de Foix lui ménagèrent une trêve de cinq ans, et il s'empressa de confier la Navarre à la reine Blanche pour courir au secours d'Alonzo. Quelques semaines après, les trois frères étaient occupés à faire le siége de Gaëte, lorsqu'une flotte génoise fut aperçue. Alonzo, emporté par sa bravoure, ne voulut pas l'attendre sur le rivage; il conduisit ses galères à sa rencontre; celle qu'il montait, entourée bientôt de bâtiments ennemis, fut percée de plusieurs boulets et faisait eau de toutes parts; dans cette position désespérée, Alonzo se rendit pri-

chandises sur tout le littoral. Elle supprima le droit de *presse* qui donnait aux officiers royaux le pouvoir d'enrôler les habitants sur les galères, et de les condamner à manier les rames (1424).

Peu d'années apèrs, la Catalogne éprouvait un affreux tremblement de terre (2 février 1424). Il fut si violent à Barcelone, qu'une secousse qui dura deux *Pater noster*, renversa une partie de l'église de Notre-Dame-de-Mer, et fit écraser vingt-deux personnes.

En 1432, Marie interdisait les jeux de hasard, et condamnait sévèrement les ecclésiastiques qui se livraient à l'usure. Elle ordonna la création d'un hôtel royal des monnaies à Perpignan, afin de réunir dans un même bâtiment tous les ateliers monnétaires dispersés sur plusieurs points de la ville. Pierre Lobet en fut nommé maître recteur (1432).

sonnier à Jacques Justiniani (5 août 1435), et ses frères Henri et Juan de Navarre, le prince de Tarente, le duc de Cessa ainsi que plusieurs gentilshommes de distinction partagèrent sa captivité.

La nouvelle de cette défaite jeta la consternation dans l'Aragon et la Navarre. Cependant la reine Blanche et la reine Marie ne se découragèrent pas; elles demandèrent à la Castille une prolongation de la trêve, et, pour la rendre plus durable, elles arrêtent le mariage de Blanche, infante de Navarre, avec Henri, prince des Asturies, âgés l'un et l'autre de douze ans. Le contrat fut passé à Alfaro (1435). L'évêque de Pampelune, Martin de Peralta, le prieur de Saint-Juan de la Pegna, le doyen de Tudéla, Louis de Beaumont, prince du sang, Philippe Maréchal de Navarre, les députés de Pampelune, d'Estella, de Tudéla, de Sanguessa, d'Olite, de Viana, d'Arcos et de Saint-Vincent, confirmèrent le traité. Quelque temps après, le prince de Viana épousait Inès, fille du duc de Clèves (1439)[a].

Un élan national, qui rappelait celui de la France à l'époque de la captivité du roi Jean, agitait l'Aragon et la Navarre. Maria réunit les cortès à Monçon, l'archevêque de Barcelone offrit au nom de la province des subsides et une armée pour délivrer le roi et défendre la Sicile[b], et des ambassadeurs furent envoyés au duc de Milan pour obtenir sa mise en liberté. Alonzo alors, conduit devant le duc, lui

[a] Moret, t. IV, p. 451.
[b] Feliu, t. II, p. 457. — Çurita, t. III, ch. 31.

fit comprendre combien il était imprudent de favoriser l'établissement des Français dans le royaume de Naples, si voisin de ses propres États, et Visconti, frappé de ce raisonnement, brisa les fers des deux rois. Alonzo ne profita pas de sa délivrance pour rentrer dans ses États. Sa bouillante ardeur ne pouvait résister au besoin de réparer sa défaite et de se venger des Français; il demeura donc en Italie; mais il renvoya son frère Juan dans la Catalogne, lui confia la lieutenance générale de l'Aragon, pour le préparer à porter un jour la couronne, car Alonzo n'avait pas d'enfants, et cette nomination termina l'administration de la reine Maria.

Les malheurs d'Alonzo n'avaient fait qu'exalter le dévouement de ses sujets. Le seigneur d'Ampurias céda ce comté à la couronne, et les cortès générales, réunies à Monçon, offrirent 100,000 florins pour armer des galères et renforcer l'armée de Sicile, sous le commandement de Juan de Cabrera, comte de Médina. L'amour-propre national rendait donc à peu près impossible la pacification de l'Italie; et cependant l'Aragon et la Navarre n'auraient jamais eu plus d'intérêt à se dégager des complications extérieures pour s'occuper exclusivement de combattre les éléments de dissolution qui fermentaient sur leur territoire. Les comtes de Foix-Béarn et les rois d'Aragon dirigeaient également leurs prétentions vers le trône de Pampelune, et nous allons voir cette double ambition, portée aux dernières limites de la fureur, conduire ce malheureux pays à sa perte.

CHAPITRE IV.

Avénement de Gaston XI. — Luttes de l'aristocratie contre la royauté. — Constitution imposée à Gaston par les États de Béarn. — Progrès de la juridiction royale dans le Languedoc. — Organisation judiciaire. — Réaction aristocratique et populaire en Aragon. — Le Dauphin se soulève contre Charles VII. — Invasions passagères des Français dans le Roussillon. — Charles VII dans le Languedoc. — Il se ligue avec Gaston et plusieurs autres seigneurs contre les Anglais. — Siége de Tartas. — Prise de Saint-Sever et de Dax. — Gaston chargé de la défense de ces places. — Le Bigorre dépend du parlement de Toulouse. — Mathieu de Foi contraint de rendre la liberté à sa femme. — Sa succession assurée à la couronne de France. — Gaston acquiert la vicomté de Narbonne. — Il chasse les Anglais de Mauléon et de Guiche. — Emprunt forcé. — Système financier du Béarn, de l'Aragon et du Languedoc. — Gaston enlève Dax au Captal de Buch. — Il attaque Bayonne avec Dunois. — Siége et capitulation de cette ville. — Fin de la domination anglaise. — Attaque et prise de Bordeaux. — Etats généraux de Béarn, Marsan et Gabardan. — Gaston promet de ne plus augmenter les impôts. — Mort de Marguerite de Comminges. — Le comte d'Armagnac envahit ce comté. — Les Français l'en expulsent.

Gaston XI était à peine âgé de quatorze ans, lorsqu'il fut appelé à succéder à son père, Jean de Grally. Son frère Pierre reçut pour sa part d'héritage le comté de Lautrec et la seigneurie de Villemur, que de Grally avait achetée en 1425; toutes les autres possessions, Foix, Béarn, Bigorre, Marsan, Gabardan, Nébousan, Auterive, Marquefave formèrent

l'apanage de Gaston. Comme l'époux d'Éléonore de Navarre était encore mineur, son oncle Matthieu, comte de Comminges, dut lui servir de tuteur pour paraître devant la cour générale de Béarn et l'assister dans sa prestation de serment.

L'époque qui s'écoula de la mort de Gaston-Phébus (1390) à l'avénement de Gaston XI, présente une certaine importance comme réaction aristocratique et communale exercée contre les empiétements de la royauté. Les règnes de Pedro IV, de Charles II et de Gaston-Phébus, n'avaient été qu'une expédition victorieuse du despotisme contre les priviléges constitutionnels, et nous avons vu Pedro IV soustraire la noblesse moyenne à la juridiction des Barons, détruire l'union aragonaise, créer la procuration générale de Roussillon, le bailliage et la sénéchaussée de Catalogne, et assurer cette charge à un membre de sa famille. Les rois de Majorque, il est vrai, dans leur besoin de combattre la puissance de ceux d'Aragon, avaient marché dans une tout autre voie; nous avons fait connaître avec quel empressement ils favorisaient les intérêts des communes et les priviléges des gentilshommes; mais leur puissance était tombée, les peuples n'avaient plus à compter que sur eux-mêmes; ils étaient sur la défensive, et à l'affût d'une occasion favorable pour prendre leur revanche. La mort de Matthieu de Foix et de Martin I[er] sans enfants; l'affaiblissement de toute nouvelle dynastie qui monte sur le trône, leur offrirent cette occasion et ils en profitèrent pour obtenir des concessions de Fernand I[er] et de d'Archambaut de

Grally; mais ce fut surtout à l'avénement de Gaston qu'ils tentèrent un effort suprême; nous allons les voir résumer dans un acte célèbre toutes leurs prétentions contre le pouvoir absolu.

Avant de se réunir et de prêter serment, la cour Majour de Béarn consacra une semaine à préparer les articles additionnels, et, le douze juillet 1436, elle les fit présenter au comte par le cardinal de Foix, l'évêque d'Oléron, le vicaire Valègre, Arnaud de Guérone, abbé de la Réule, Jean de Lasalle, abbé de Sauvelade, au nom des prélats, barons, gentilshommes, communautés, villages et vallées. Gaston, comte de Foix et de Bigorre, vicomte de Béarn, par la grâce de Dieu, s'était rendu dans le réfectoire des prédicateurs d'Orthez; il posa la main sur le *Te igitur*, et il écouta la lecture de ce contrat, avec l'assistance de son tuteur.

Les états demandèrent que le vicomte jurât par cette *sainte loi :* 1° d'être fidèle et bon seigneur pour tous les habitants de la terre; 2° de les maintenir dans leurs lois et coutumes, écrites ou non écrites; 3° de les défendre dans le Béarn ou au dehors, contre tout ennemi, fût-ce contre le seigneur lui-même; 4° de faire rendre justice au pauvre comme au riche, et à chacun dans son propre vic; 5° de ne rien prendre de ce qui leur appartenait sans leur consentement; 6° de ne jamais invoquer la prescription en faveur des excès de pouvoir commis par ses prédécesseurs.

Le vicomte accorda ces premiers articles. Il lui eût été difficile d'en contester la justice; mais il ne

prévoyait peut-être pas la force qu'il allait ainsi donner aux réclamations de l'aristocratie et des communes. Ces réclamations portaient sur deux points principaux : 1° abolition des empiétements du seigneur et rétablissement de l'ancien for; 2° augmentation des garanties.

Il est aisé de comprendre que les vallées et la noblesse s'unissaient cette fois contre le seigneur, et se prometaient un appui mutuel pour faire triompher leurs coalitions. Dans l'Aragon et la Catalogne, ces deux *brassos* s'étaient désunis; la royauté s'appuyant sur le premier avait triomphé du second. Dans le Béarn, ils marchèrent ensemble et le pouvoir souverain fut obligé de courber la tête.

Tout baron, ecclésiastique ou séculier, pouvait retenir pendant plus d'un jour dans ses prisons ses propres *soumis*, coupables de meurtre ou de graves blessures, même après que le suzerain avait réclamé la remise des coupables; la basse noblesse, rappelant les priviléges obtenus par les Caballeros catalans, sous Pedro IV, avaient longtemps contesté ce droit à la haute; il eût été de l'intérêt de Gaston XI de faire résoudre la question dans le même sens; mais la bourgeoisie appuya les barons sur ce point, à condition qu'ils la seconderaient sur d'autres, et Gaston dut approuver cet article. Les seigneurs enhardis par ce succès prétendirent ne pas être astreints, comme les simples *cavers* ou gentilshommes, à remettre leur château une fois l'an aux mains du vicomte, et voulurent se borner à faire cette remise au moment où ils prêtaient serment

de vassalité à l'avénement d'un nouveau seigneur.

Les châtelains de Villepinte osèrent même réclamer le droit de pouvoir bâtir, sans permission du suzerain, des châteaux de pierre à telle hauteur qu'ils jugeraient convenable, et demandèrent l'abolition de l'article du for, qui leur interdisait ces sortes de constructions au-dessus de quatre *arrases*... L'aristocratie n'y allait pas de main morte; elle abusait de la jeunesse d'un enfant pour réparer, dans le Béarn et le pays de Foix, l'échec terrible qu'elle avait essuyé sous Pedro IV, en perdant le droit d'*ayuntamiento* et la juridiction de la petite noblesse. Cependant elle ne put réussir dans ces tentatives sur le droit absolu de forteresse; la question fut renvoyée au jugement de la cour Majour.

On passa aux réclamations des communes : la féodalité les soutint et le comte dut les admettre. Il est vrai qu'elles accusaient une série de violations de la plus grande gravité. Ainsi les justiciables étaient enlevés à leurs juges naturels; le comte nommait arbitrairement des juges criminels, il ne soumettait plus le sénéchal à la confirmation de la cour Majour, cet officier empiétait sur les jugements d'appel; la cour Majour n'était que rarement convoquée; le comte finissait par absorber toute l'autorité judiciaire, en nommant des jurats de son choix, en imposant des sergents et des procureurs généraux; ses officiers emprisonnaient, torturaient et rançonnaient les citoyens, et installaient par la force les soldats dans les maisons particulières; le seigneur enfin ne se transportait plus dans les vallées et les

vics pour y prêter serment, conformément à l'ancien for.

Il était temps de mettre des bornes à ce bouleversement général des priviléges les plus sacrés. Les vallées et les bourgs demandaient en conséquence : 1° que le seigneur fît poursuivre les vols commis sur ses propres terres; 2° qu'il réparât les dommages causés par ses prédécesseurs; 3° qu'il n'employât pour rendre la justice que des magistrats béarnais; 4° qu'il laissât les appels suivre leur cours... On le priait encore 5° de ne plus séquestrer ses sujets de l'un ou de l'autre sexe pour les marier contre la volonté de leurs parents; 6° de ne laisser intervenir le sénéchal que dans le cas de corruption des juges, ou de violation des fors; 7° de faire transporter ce magistrat dans chaque vallée, conformément à l'ancienne loi, afin de recevoir les plaintes des habitants et de faire rendre les jugements par les jurats des districts pour que nul ne pût être éloigné de ses juges naturels; 8° d'abolir les tribunaux criminels, contraires aux anciennes franchises, et de traduire tout coupable devant son seigneur immédiat, assisté des jurats du vic dans lequel le délit avait été commis.

Gaston s'engagea à revenir aux anciens fors pour tout ce qui concernait la justice.

Les communes et l'aristocratie se réunirent encore pour l'obliger : 1° à tenir cour Majour toutes les fois que la majorité des barons le demanderait; 2° à faire valider par elle la nomination des sénéchaux; 3° à n'établir que six sergents et trois procureurs généraux dans ses propres terres (ces ma-

gistrats ne pouvaient faire des exécutions qu'à défaut des Bayles); 4° à ne créer aucun jurat sans la présentation de ses collègues; 5° à n'accorder aucun mandement sans exprimer la cause, la date et la somme due, avec la signature du juge; 6° à ne prendre aucune amende pour les blessures et les autres délits, quand les parties se seraient mises d'accord.

Lorsque Gaston eut accordé toutes ces garanties judiciaires, on lui fit encore reconnaître : 1° que ses officiers ne pourraient arrêter, emprisonner, torturer, exiler ou faire périr un coupable, sans qu'il y eût plainte, information préalable, défense contradictoire et jugement prononcé selon les droits et les coutumes de la terre; 2° que les incendies et les confiscations commises au préjudice de ceux qu'on accusait d'hérésie, seraient réparées; 3° qu'il serait fait droit aux accusés dès qu'ils auraient donné caution pour l'exécution des jugements ou l'indemnité des parties. Ces articles si importants qui contenaient toutes les garanties de l'*habeas corpus* d'Angleterre, et qui reproduisaient celles que les Aragonais avaient prises contre les inquisiteurs, n'éprouvèrent pas d'opposition.

Les Béarnais ne furent pas moins précautionneux sur les questions d'impôts. Ils demandèrent que le seigneur ne pût exiger l'*arcuit* qu'une seule fois à son avénement, qu'il ne lui fût permis de loger aucun des hommes de sa suite dans une maison particulière, contre le gré du propriétaire; dans le cas où les auberges ne suffiraient pas, les jurats devaient

indiquer les habitations où ses sergents pourraient être reçus en payant une indemnité. Revenant enfin aux anciennes obligations que les comtes paraissaient avoir oubliées depuis l'agrandissement de leurs possessions, et leurs rapports avec les rois de France, ils obligèrent Gaston à reconnaître : 1° que le seigneur devait se transporter dans les bourgs, vallées et autres lieux accoutumés, pour y jurer l'observation des priviléges locaux, et comme il se trouvait lui-même mineur, ils lui firent promettre de renouveler son serment dans un an et un jour devant les trois états, lui déclarant que s'il osait se prévaloir de sa minorité actuelle, pour manquer plus tard à sa parole, les Béarnais seraient dégagés du devoir d'obéissance.

Telle fut la constitution remarquable que Gaston adopta, et que Matthieu de Foix, comte de Comminges, promit de faire observer jusqu'à la majorité de son pupille. Il en fut dressé acte au nom des prélats, barons, abbés, gentilshommes, jurats et autres gens du pays, bourgs, vallées, villages et communes, par le notaire de la cour, par Jean de Foix, vicomte de Castillon, par l'évêque de Tarbes, Pierre de Guairefocot, par Gaillar de Gratecoup, licencié, par Jaimet, seigneur de Belère en Catalogne, et par Vincent d'Espagne seigneur d'Araviofort[a]. Ainsi rien ne manquait à la solennité de cette promulgation; l'Espagne elle-même y avait envoyé ses représentants. Les peuples pyrénéens, Aragonais, Catalans,

[a] Faget de Baure, p. 323-324.

Navarrais, Béarnais, voyaient que leurs souverains tendaient au despotisme à mesure que leur puissance grandissait; ils redoublaient de précaution pour les ramener aux règles des anciennes lois. Remarquons avec quelle sollicitude ils arrêtent les empiétements de la justice seigneuriale, sur les attributions des vics et des vallées : ils donnent des limites au pouvoir du sénéchal, bornent son action à veiller administrativement à l'observation des lois, et résument les fonctions des sergents généraux à diriger les actions personnelles du vicomte, lorsque les Bayles ne peuvent suffire.

Nous apprécierons mieux la prudence des états de Béarn en rappelant les usurpations exécutées par les rois d'Aragon et de France. Nous les avons vus les uns et les autres amoindrir peu à peu l'autorité de leurs barons, en s'emparant de leur juridiction et en introduisant cette jurisprudence des appels, qui soumettait toutes les causes au jugement définitif du roi. La souveraineté judiciaire acheminait peu à peu les monarques vers la souveraineté politique.

Charles VII, luttant contre Jean de Foix dans le Languedoc, avait créé le parlement de Toulouse, afin de rendre plus facile, comme le disait l'exposé des motifs, le recours des populations à la justice royale (1420). Cinq ans après, la peste sévissant à Toulouse, on avait transporté le parlement à Béziers (1425); on finit même par le réunir à celui de Poitiers, pour ne pas laisser oublier qu'ils n'étaient qu'un démembrement de celui de France. Ce ne fut qu'en 1443 qu'il rentra définitivement à Toulouse.

Mais la France avait réussi ; la justice seigneuriale et communale cédait la place à l'autorité magistrale du parlement royal, et ce corps était disposé à en absorber peu à peu les plus légers vestiges. Les capitouls de Toulouse avaient constamment exercé la justice criminelle ; le parlement prend prétexte d'une mauvaise application de la loi pour la leur enlever. Cependant Charles VII la leur rend en 1433 ; quelques années après, nouvel empiétement du parlement, nouvelle restitution du monarque en 1443. Les magistrats municipaux avaient primitivement le droit de juger toutes les affaires, témoin les prudhommes de Narbonne* et les consuls de Bayonne ; les rois de France ne leur ravirent ce privilége qu'avec précaution ; ils leur ménagèrent une sorte de transition en leur donnant voix consultative dans les conseils des sénéchaux, comme nos jurés la possèdent dans les cours d'assises.

Dans le Comminges, nos rois furent même obligés de faire certaines transactions avec les barons. Les seigneurs de Labarthe, de Gourdan, de Barbazau et d'Ardiége avaient toujours exercé la justice souveraine, sans appel à l'autorité centrale. Charles VII dut respecter ces droits, malgré ce qu'ils avaient de contraire au régime nouveau, et il se contenta de restreindre leur autorité aux quatre villages déjà nommés, augmentés de celui de Labroquère. Un juge accesseur nommé *curial* et désigné par la *cour* des quatre barons, se transportait dans cha-

* Vaissette, t. VIII, p. 60-85.

cune de ces localités pour y prononcer ses arrêts.

Il est à remarquer que si les rois de France tenaient à absorber tous les droits judiciaires, ils avaient du moins la prudence de ne rien négliger pour en rendre l'exercice aussi impartial et aussi commode aux populations qu'il leur était possible. Les sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne étaient tenus de présider cinq fois par an des assises de quinze jours; les juges du ressort, les jurisconsultes, quelquefois les principaux barons assistaient à ce *conseil du roi*, et croyaient ainsi conserver une certaine autorité judiciaire et politique; car *ces conseils*, discutant les questions publiques, recevaient communication des ordonnances royales, publiaient les réglements d'administration et de justice, et jugeaient enfin toutes les contestations en premier et dernier ressort. Indépendamment de ces assemblées du chef-lieu, le sénéchal devait se présenter dans chaque seigneurie tous les deux mois pour y juger les affaires de la judicature; enfin les viguiers et les juges, assistés des procureurs royaux, étaient astreints à tenir successivement leurs séances dans chaque siége de justice.

Les rois de France avaient même l'habileté d'écouter les plaintes de leurs sujets à mesure qu'elles se produisaient, et ils n'attendaient pas comme les monarques d'Aragon ou les comtes de Foix-Béarn d'être contraints par quelque coalition à réparer les abus dont ils étaient instruits. Averti par les *doléances* des états, nous voyons le sénéchal de Toulouse publier en 1314 des réglements sur la

réformation de la justice, fixer le nombre et le salaire des sergents, ordonner aux juges de résider dans leur ressort et de tenir leurs assises en personne[a]. Chaque sénéchaussée possédait deux procureurs généraux afin qu'il en restât toujours un dans le ressort pendant que son collègue allait soutenir, devant le parlement de Paris, les intérêts du domaine royal. Les Languedociens en résumé possédaient, par la bonne administration du roi, toutes les sécurités et toutes les facilités que le Béarn réclamait avec une sorte de menace à l'avénement de chaque vicomte. Afin de prendre de meilleures garanties d'impartialité, il était défendu aux magistrats de contracter mariage ou de posséder des propriétés dans leur ressort. Des officiers extraordinaires, espèce de *missi dominici*, appelés *Réformateurs*, se rendaient de temps en temps dans la province pour destituer les officiers coupables, corriger les abus dont on avait à se plaindre, punir les usuriers et les exacteurs.

Les tentatives de Pedro IV en Aragon avaient présenté quelque chose de plus acerbe et de plus impérieux; elles eurent aussi pour conséquence d'arracher la basse noblesse et la bourgeoisie à la juridiction des barons; mais elles n'offrirent pas de transition et l'aristocratie dépouillée n'eut pas la consolation d'assister aux assises royales comme elle en eut le droit dans le Languedoc. On peut se faire une idée de l'appui que Pedro devait trouver dans le peuple en rappelant les usages oppressifs et honteux qui s'étaient conservés dans une partie de la

[a] Vaissette, VIII, p. 81.

Catalogne et notamment dans la Cerdagne. Les anciennes lois féodales reconnaissaient : la *remença personal* ou la défense faite aux paysans de changer de domicile sans s'être rachetés ; la *intestia* et la *exorquia,* droit du seigneur d'hériter du tiers de la fortune d'un père de famille mort *ab intestat,* et de recueillir la totalité, si le défunt ne laissait pas d'enfants ; la *cugunia,* ou confiscation de la dot de la femme coupable au profit du mari et de son seigneur ; la *arsina,* ou amende infligée au vassal qui laissait incendier sa métairie ; la *forma de spoli forçat,* ou retenue du tiers des lots au profit du seigneur qui signait le contrat de mariage de son vassal. Le malheureux roturier enfin était tenu, 1° de céder sa femme comme nourrice, même à un autre titre, pour que le seigneur pût *passar sobre la dita muller apres que sera colgada en lo llit;* 2° de livrer ses enfants comme domestiques ; 3° de laisser détourner les eaux de ses prairies ; 4° de permettre aux bestiaux du châtelain de manger ses récoltes.

La royauté, il faut le reconnaître, avait plus d'une fois cherché à abolir l'exercice de ces turpitudes ; le comte de Foix-Béarn, grand suzerain auquel il ne manquait que le titre de roi, en avait affranchi les habitants de la vallée de Merens en 1250 ; le dernier Jayme de Majorque avait accordé le même bénéfice aux peuples de la Cerdagne pour le prix d'un tribut annuel ; mais les rois et leurs grands vassaux n'avaient le pouvoir d'étendre ces bienfaits qu'à leurs sujets immédiats, habitants des terres ou des villes royales et comtales, et l'aristocratie secondaire

continuait à faire peser sur ses vassaux le joug de ce despotisme sans nom. Nous en trouverons la preuve dans l'édit de suppression définitive rendu par Fernand le Catholique (1486)[1].

La justice d'une noblesse qui exerçait de tels actes d'oppression n'était pas très-regrettable, et l'on pardonne aisément à la royauté d'y avoir peu à peu substitué la sienne. Mais Pedro ne mit pas de bornes à ses empiétements : il voulut détruire jusqu'à l'influence judiciaire du clergé, en défendant de recevoir avocat, notaire ou procureur, tout individu tonsuré, justiciable de l'Église (1345). Aucune puissance ne devait, selon lui, entrer en concurrence avec l'autorité souveraine. Malgré les compensations qu'il avait données aux classes moyennes et à la basse noblesse, afin de trouver en elles un appui assuré, ses États furent, après sa mort, tout aussi agités que le Béarn, et la réaction, empressée de ressaisir les anciens priviléges, essaya même de les outrepasser.

Sous Juan I[er], le bas peuple de Barcelone, profitant de la faiblesse du roi, voulut exercer son influence sur le gouvernement de la municipalité (1387); cependant on parvint à le faire renoncer à cette exigence; mais il la renouvela plus tard (1453), les principaux citoyens du gouvernement de la cité l'encouragèrent, et il parvint à faire entrer ses députés dans le conseil. La ville resta longtemps divisée en deux camps : les partisans du peuple ou de

[1] Henry, t. I, p. 229 et suiv.

la *busca*, persécutèrent ceux de la *biga*. Ces derniers donnèrent leurs démissions de conseillers, et le roi Alonzo autorisa définitivement le peuple à prendre part aux délibérations[1]. La noblesse ne se montra pas moins inquiète que le *poblacho* : elle réclama de nouvelles garanties, et Alonzo V crut nécessaire de promettre aux cortès de Barcelone (1430), de remédier aux abus dont on se plaignait; mais ses tentatives de redressements se bornèrent à un discours très-séduisant, et il s'empressa de prendre prétexte des guerres d'Italie pour ne jamais passer à la discussion des articles.

Ce fut en Aragon surtout que la lutte se poursuivit avec activité entre le monarque et les cortès; la question judiciaire quittait ici les régions ordinaires pour atteindre à celles de la haute politique, car le justicia occupait le sommet de la hiérarchie et c'était contre lui que la royauté dirigeait tous ses efforts.

Alonzo V, qui cherchait à introduire les Castillans dans les fonctions publiques, au mépris des priviléges nationaux, avait donné la place de bayle général d'Aragon à Alfaro de Garabito. Les quatre ordres des cortès, le clergé, les ricos ombres, les caballeros et les députés des villes royales, en appelèrent au justicia Ximénès Cerdan, qui, chargé de faire respecter la constitution, cassa la nomination royale et expulsa l'étranger. Alonzo voulut prendre sa revanche sur le justicia, il destitua Cerdan; mais les Aragonais contestèrent au roi le droit de remplacer ce fonction-

[1] Feliu, t. II, p. 488.

naire. Alonzo crut arriver au même but en lui demandant de donner sa démission; Cerdan refusa. Alors le roi défend à tous officiers d'obéir aux arrêts du rebelle, et ordonne à ses lieutenants de remplir ses fonctions comme si la place était vacante. Cette discussion souleva les passions les plus vives : des deux côtés on interpréta les lois, on cita des articles et des faits, et la reine Maria vint à Saragosse pour soutenir les droits de la couronne; la nation n'avait plus le pouvoir légal de prendre les armes comme avant le règne de Pedro IV; la guerre civile menaçait cependant d'éclater, lorsque Cerdan donna sa démission afin de prévenir la révolte, et Béranger de Bardaxi fut élu (1420).

La couronne croyait avoir triomphé; mais Bardaxi ne tarda pas à résister aux prétentions du monarque comme ses prédécesseurs; Franc Sarcuela le remplaça quelques années après; Martin Dias de Aux succéda à Sarcuela en 1435, et les mêmes discussions se reproduisirent. Juan de Navarre, autorisé par son frère Alonzo à convoquer les cortès à Alcanitz, essaya de produire un acte d'accusation contre ces quatre derniers fonctionnaires (1436), leurs lieutenants et les juges *inquisiteurs* qui dépendaient du justicia. Les cortès nomment trente-trois juges pour examiner les plaintes de la couronne et le roi de Navarre a la douleur de les voir rejeter (1438). Les quatre ordres ne bornent pas leur opposition à cet acte hostile, ils portent une loi qui applique au royaume de Valence les fueros et les priviléges de l'Aragon; ils obligent le roi à en faire

jurer l'observation par tous les officiers royaux, interdisent au vice-chancelier, au gouverneur, aux alguazils, au bayle général, au procureur fiscal et à leurs lieutenants de prendre part aux séances des cortès, comme ils prétendaient en avoir le droit, et décrètent enfin que le justicia est entièrement indépendant de l'autorité du monarque et qu'il ne peut être persécuté, mis en prison ou destitué que sur un décret des cortès (1438). La royauté était vaincue si elle ne prenait sa revanche; Juan de Navarre essaya de l'obtenir aux cortès de Saragosse (1439). Après avoir porté une nouvelle accusation contre le justicia Dias de Aux, il somma ce magistrat de donner sa démission; celui-ci s'y refusa; Juan le fit saisir et emprisonner ensuite à Xativa. Il y mourut peu de temps après; Ferrer de la Nuza fut élu à sa place, et la royauté resta maîtresse du terrain, car ce candidat avait été présenté par elle.

Nous allons empiéter de quelques années sur les événements, afin de donner l'ensemble de cette lutte constitutionnelle. En 1441, la reine réunit les états à Alcanitz pour demander des secours considérables en hommes et en argent, afin que le roi pût achever la conquête de Naples et rentrer dans ses États, où sa présence était si vivement réclamée; la couronne avait besoin des cortès, elles profitèrent de cette circonstance pour raffermir les garanties nationales. D'abord elles nomment trente-six de leurs membres chargés de surveiller l'administration dans l'intervalle des sessions et de remplir l'office qu'exerçait la députation de Catalogne; quelques jours

après les états se transportent à Saragosse, et décident, conformément à la dernière loi, que le justicia ne pourra être emprisonné ou destitué sans une décision des quatre ordres. Ferrer de la Nuza, ainsi consolidé dans ses fonctions, envoie des députés à Naples présenter au roi le décret qui le concerne. Alonzo laisse éclater son mécontentement et déclare qu'il se croit toujours maître de nommer à tous les emplois du royaume. Les cortès se réunissent de nouveau à Saragosse (1450), et les discussions les plus violentes y sont échangées sur la nature et l'étendue des pouvoirs du justicia, sur les attributions des trente-six députés intérimaires et des juges inquisiteurs. Les débats deviennent si vifs que l'assemblée est obligée de suspendre ses séances; la session est réouverte quelques jours après, et pour imposer une transaction aux prétentions royales et aux pouvoirs évidemment excessifs du justicia, il est arrêté que ce magistrat partagera ses attributions avec l'archevêque de Saragosse. Le *duumvirat* débuta par la nomination d'un grand nombre d'employés (1450). Qui gagnait le plus à cette concession, les cortès ou la couronne?... Le justicia y perdait la moitié de son autorité et marchait vers sa chute : c'était tout ce que la monarchie voulait obtenir [a].

Ainsi la nouvelle constitution arrachée à Gaston de Béarn n'était qu'une conséquence des garanties obtenues par l'Aragon et la Catalogne; elle

[a] Çurita, t. III, p. 139, 181, 241, 254, 259, 272, 322.

coïncidait, à quelques années près, avec l'origine de la députation de Barcelone, avec celle des trente-six députés de Saragosse, avec la nouvelle organisation du tribunal suprême du justicia, et la formation de la milice de Perpignan, qui obligeait chaque citoyen à se tenir complétement armé et prêt à marcher au premier ordre des consuls[1]. Les peuples semblaient pressentir l'avénement de quelques rois audacieux, disposés à établir le despotisme sur les ruines des priviléges féodaux et des libertés publiques. Ce pressentiment ne les trompait pas, car le règne de Fernand le Catholique approchait, et l'agrandissement de la maison de Foix, tout en consolidant la nationalité des montagnes contre les conquêtes de la France, ne laissait pas d'inspirer aussi quelque ombrage. Gaston XI était, il est vrai, dépouillé du comté de Castelbon; mais il conservait le Marsan, le comté de Foix, le Nébousan, la vicomté de Bigorre, Lautrec et Villemur, dont son frère Pierre n'était que le seigneur feudataire; et quant au Comminges, s'il ne le possédait pas personnellement, il le voyait du moins occupé par son tuteur Matthieu. Toutes les principautés des Pyrénées se trouvaient donc concentrées dans sa famille. Enfin son mariage avec Léonor de Navarre lui donnait sur ce royaume des espérances que nous verrons bientôt se changer en autorité réelle, par la mort de Juan d'Aragon.

Le règne de Gaston s'ouvrit au milieu d'un des

[1] Henry. *Hist. de Rouss.*, t. II.

mouvements les plus généraux qui se fussent opérés dans le midi de la France. Les routiers, toujours établis dans le Languedoc, occupaient, sous le commandement de Rodigo, de Bernard d'Armagnac et de Salazar, les places d'Alzonne et de Saint-Gabelle. Ils partaient de ces deux centres d'opérations pour ravager la contrée ; et telle était la faiblesse de l'autorité, que les sénéchaux de Béarn, de Foix, et de Comminges ne trouvèrent d'autre moyen de les éloigner de ce dernier point qu'en leur payant 2,000 écus d'or..... Mais ce n'était là qu'une usurpation secondaire.

Matthieu de Foix, oncle de Gaston, gouvernait toujours le Comminges au préjudice de sa femme, la malheureuse Marguerite, qu'il retenait prisonnière afin de régner en liberté. Le Dauphin, s'étant rendu à Toulouse en 1439, le fit sommer de comparaître devant lui, s'il ne voulait voir saisir son comté. Matthieu résiste, et la gravité de la situation favorise son refus pendant quelques années. Charles VII en effet, vainqueur des Anglais dans le Nord, s'occupait activement de les expulser de la Gascogne et de la Guyenne, et il avait besoin, pour réussir, du concours des comtes de Comminges et de Foix. Le Dauphin négligea donc un instant la captivité de Marguerite, et ne songea qu'à délivrer le Languedoc des routiers qui le ravageaient. Rodigo de Villandraud, campé à Braqueville et à Bauzeille, tenait Toulouse comme bloqué ; il consentit à s'éloigner moyennant 2,000 écus d'or (1439), ce qui ne l'empêcha pas de revenir en 1440 et de ravager

les environs de Limoux et de Montréal, à la faveur de la révolte du Dauphiu qui venait de déclarer la guerre à son père. Charles VII voulut tirer parti de son retour. Profitant du désastre de l'Aragon dont le roi venait de tomber prisonnier sur une terre étrangère, comme Jean l'avait été des Anglais, il donna l'ordre à Alexandre de Bourbon de réunir les routiers et de pénétrer dans le Roussillon. Bourbon entreprit le siége de Salces, mais le gouverneur catalan fit secourir la place, et les Français durent rentrer dans le Languedoc.

Les Catalans et les cortès d'Aragon, réunies à Saragosse, n'en envoyèrent pas moins des ambassadeurs à Alonzo pour l'engager à revenir défendre ses États (1438); mais le roi ne voyait dans cette attaque qu'un moyen de diversion destiné à lui faire abandonner Naples, et il persista à rester en Italie. Les Français renouvelèrent en effet leur attaque l'année suivante (1439), et ravagèrent les frontières; cependant lorsqu'ils se furent convaincus que le roi d'Aragon ne quitterait pas l'Italie pour venir les combattre, ils se retirèrent sans faire de tentative plus sérieuse[1]. Malgré sa sécurité, Alonzo fit réparer les murs de Barcelone, étendre son enceinte pour prévenir une surprise, et voulant récompenser Gironne de l'empressement avec lequel ses habitants avaient pris les armes, il dota cette ville d'une université (1441).

Charles VII, tournant enfin tous ses efforts contre les Anglais, engage Gaston et Matthieu à le secon-

[1] *Bosch. Tit. de Honor. de Catal.*, p. 60 — Çurita, t. III, p. 254-255.

der. Ils acceptent avec joie, et lèvent (1441) une armée considérable. Avant de commencer leurs opérations, Gaston et Matthieu viennent joindre Charles VII à Toulouse, avec les seigneurs de Lomagne et le sénéchal de Toulouse Panassac (1442). Le sire d'Albret se trouvait assiégé à Tartas par les Anglais, et telle était sa situation qu'il avait promis de capituler dans un assez bref délai, et leur avait remis son fils en otage (1442). Or, les Anglais se trouvaient commandés par deux proches parents du comte de Foix-Béarn : le captal de Buch, son neveu, petit-fils de Jean de Foix, et Gaston, frère de Matthieu de Comminges, souche des Candales, et partisan fanatique des Anglais, qui l'avaient nommé chevalier de la Jarretière. Nonobstant les liens du sang, le comte de Foix-Béarn n'hésita pas à joindre ses troupes à celles de Charles VII pour les attaquer devant Tartas ; ils furent battus, et les bannières de France et de Foix flottèrent sur la ville délivrée (1442).

Gaston qui *apparaissait en tout meur et arresté*, dit Froissard, *formant toutes ses résolutions sur le modèle des plus grands capitaines qui eussent été, se plaisant à la lecture de leurs vies et à l'examen des moyens qu'ils avaient employés*, fut rejoint à cette époque par Charles VII lui-même, avec lequel il attaqua Saint-Séver, et leurs armées réunies emportèrent cette place, malgré la garnison nombreuse qui défendait ses belles fortifications. Dax, assiégé immédiatement après, repoussa leurs assauts pendant six semaines ; mais il dut enfin ouvrir ses portes. Pendant ce temps quelques ribauds français,

détachés des troupes de Charles VII, pénétrèrent dans le Béarn dont ils ignoraient les limites, et le traitèrent en pays ennemi. On sonna le tocsin, les paysans prirent les armes et les ribauds furent d'abord battus et dispersés. Cependant d'autres soldats français accoururent au secours de leurs camarades; une véritable bataille fut livrée dans les environs de Meslède, et un millier de Béarnais y perdirent la vie. Gaston, averti de ce désastre, s'en plaignit à Charles VII, qui lui livra les coupables; ceux-ci parvinrent à le convaincre qu'ils n'avaient pas cru attaquer des Béarnais, et Gaston leur pardonna.

Le comte venait d'atteindre sa majorité (1443) lorsque Charles VII, obligé de quitter la Gascogne, lui confia la garde de Saint-Séver. Le jeune prince commit la faute de se laisser surprendre par le captal de Buch, et la ville lui fut enlevée par un audacieux coup de main. Il voulut prendre sa revanche, il revint en force, et le captal, définitivement expulsé, abandonna Saint-Séver à son vainqueur. Ce fut après cet exploit que Gaston se rendit à Toulouse, où Charles VII venait d'arriver pour visiter le Languedoc. Il lui rendit hommage pour les comtés de Foix et de Bigorre (2 août 1443), et le roi s'étant plaint de la formule de souveraineté : *Comte par la grâce de Dieu*, qu'il plaçait devant sa signature, il consentit à l'effacer à l'égard des titres de comte de Foix et de Bigorre; mais il persista à le conserver pour celui de vicomte de Béarn, cette terre ayant toujours été libre et exempte de tout vasselage.

Il était naturel qu'en restituant le Bigorre au

Béarn, le roi de France réservât ses droits de suzeraineté ; le comté, régi pendant plus d'un siècle par des officiers royaux, avait éprouvé profondément l'influence de ce nouveau régime ; l'administration de la justice comtale avait été confiée à des sénéchaux qui, choisis dans la haute noblesse bigorraise, finissaient par dédaigner l'exercice de leur charge et l'abandonnaient à leur *lieutenant général de robe, le juge mage.* Charles VII, tout en cédant le fief à Gaston, voulut retenir du moins la majeure partie de ses prérogatives judiciaires, et il plaça le comté sous la dépendance du parlement de Toulouse, qu'il venait d'organiser et d'installer sur des bases définitives (11 octobre 1443). Or, nous avons vu que cette cour de justice n'était qu'un démembrement de celle de Paris. Gaston commit donc la faute de se laisser imposer par la puissance de son suzerain, et de céder trop facilement aux empiétements de la royauté ; toutefois il essaya de faire quelques réserves : il rétablit le juge mage de Bigorre que Philippe de Valois avait supprimé ; et si la justice d'appel lui était enlevée, il se dédommagea du moins sur la moyenne et sur la basse.

La trève conclue avec l'Angleterre permettait à Charles VII de ne plus garder les mêmes ménagements envers Matthieu de Comminges ; il reprit l'affaire intentée contre lui, envoya Poton de Saintrailles, bailly de Berri, occuper plusieurs places jusqu'à ce que Matthieu eût rendu la liberté à sa femme Marguerite, et il en confia la garde au comte d'Armagnac. Aussitôt Matthieu déclare la

guerre à ce dernier, prétendant perpétuel à la succession du Comminges. Le roi envoie des commissaires rétablir la paix entre eux ; l'un et l'autre refusent de les entendre et réclament l'arbitrage des comtes de la Marche et de Foix-Béarn. Dans l'intervalle, Matthieu enlève sa femme du château comtal d'Aurignac et la transporte dans les donjons de Foix. Alors Charles VII réunit les états de Comminges à Toulouse ; il obtient leur appui en faveur de la comtesse si cruellement dépouillée, et Matthieu est obligé de se présenter devant le roi de France.

La comtesse gagna bien quelque chose au jugement royal ; elle obtint sa mise en liberté et la cession de la moitié du Comminges (1443) ; mais la France en retira plus de profit encore, car il fut stipulé que, les époux n'ayant pas d'enfants, le comté appartiendrait à la couronne quand ils auraient cessé de vivre.

Charles VII rentra dans le Nord et Gaston ne tarda pas à le rejoindre à Paris. Déjà cette grande capitale travaillait activement par son influence prépondérante à attirer les grands vassaux autour du monarque. Le jeune comte de Foix-Béarn se fit remarquer dans les tournois par son audace et son adresse. L'autorité qu'il s'était acquise par ses exploits sur les Anglais, lui permit aussi de terminer plusieurs affaires d'une certaine importance. Le bâtard de Bourbon lui contestait la propriété de la vicomté de Villemur : Gaston obtint la confirmation de ses droits par un arrêt du parlement. Le seigneur de Montaut réclamait quelques droits sur ses terres

d'Auvergne : Gaston l'indemnisa pour en acquérir la propriété entière ; il parvint enfin à terminer l'acquisition de la vicomté de Narbonne et de la terre du Buch, objet des longues ambitions de ses prédécesseurs. Guillaume de Tinières, successeur de Guillaume, dernier vicomte de la famille catalane des *Lara*, la lui vendit avec les seigneuries de Puyserguier, de Cuzac et de Coursan ; Gaston aliéna ses terres de Vic et d'Alzonne pour en payer le prix, et dès lors (1447) les comtes de Foix-Béarn étendirent leurs possessions de l'Océan à la Méditerranée.

Que manquait-il donc à cette puissance pour réaliser dans les Pyrénées du nord un royaume semblable à celui d'Aragon? Il lui manquait l'indépendance. Depuis Gaston-Phébus qui avait su tenir tête à la France et marcher en souverain, les comtes de Foix-Béarn avaient eu l'imprudence de chercher leur appui auprès des Valois, et ceux-ci le leur avaient fait chèrement payer. Flattés des faveurs que leur prodiguait la cour de France, honorés d'occuper les charges de lieutenant-général ou de gouverneur dans le Langnedoc et la Gascogne, ces comtes n'avaient pas compris qu'il n'était pas de pairie ou de grand vasselage qui valût leur ancienne souveraineté. Ils possédaient, il est vrai, la puissance territoriale ; mais ils acceptaient depuis deux siècles les arrêts du parlement de Paris ; ils prêtaient hommage à la couronne pour leurs domaines, sauf la vicomté de Béarn ; ils n'étaient plus que de grands vassaux français, et la France ne négligeait aucun moyen de les rendre orgueilleux de cette situation.

La trève des Anglais avec Charles VII ayant expiré en 1448, ce roi s'empressa de nommer Gaston lieutenant-général de Gascogne. Aussitôt Pierre de Lautrec, son frère, et Matthieu de Comminges, son oncle, réunirent leurs troupes aux siennes, afin de pousser la lutte avec la plus grande vigueur. Les Anglais venaient de pénétrer jusqu'à Mauléon dans le Soule. Juan II, mari de la reine de Navarre, et beau-père de Gaston, n'avait pas craint d'accepter la défense de cette place pour leur compte, espérant sans doute pouvoir la réunir plus tard à son royaume. Ce n'était pas la seule place de cette région sur laquelle Juan étendit son autorité; les Anglais se sentant très-vivement pressés par les Franco-Béarnais, avaient confié le commandement de Bayonne au connétable navarrais Charles de Beaumont. Ces circonstances n'empêchèrent pas Gaston de commencer les hostilités par l'attaque de Mauléon : c'était d'ailleurs la place qu'il avait le plus d'intérêt à délivrer, puisque sa garnison pouvait faire de fâcheuses expéditions dans le Béarn.

Il conduisit son armée devant ses murs et en demanda la livraison à son beau-père. Juan répondit qu'il avait fait un traité de paix avec les Anglais pour éviter qu'ils n'envahissent la Navarre, et qu'il était bien aise de conserver Mauléon, afin d'être le défenseur de ses propres frontières. Il s'engageait, il est vrai, à faire promettre aux Anglais de n'approcher jamais du Béarn à plus de quatre lieues de distance. Cette politique un peu tortueuse ne convenait pas à la franchise chevaleresque de Gaston. Il déclara à son beau-

père que son propre intérêt était conforme à celui de la France dans cette circonstance, et qu'il ne s'éloignerait de Mauléon qu'après en avoir expulsé les étrangers. Juan ne renouvela pas ses objections; assez satisfait, après tout, d'avóir pour voisin une garnison béarnaise, il abandonna la place à condition que Gaston n'exécuterait pas sur les Anglais la menace de mort qu'il avait fait entendre, et la bannière de Foix-Béarn flotta sur les remparts de Mauléon (1450).

Gaston poursuivit ses succès; il s'empara d'Astingues, et son frère Pierre de Laûtrec se rendit maître de Guiche, la plus forte place des environs de Bayonne, possédée à titre souverain par la comtesse de ce nom. Pierre et le bâtard de Foix venaient d'en commencer le siége, lorsque Charles de Beaumont, commandant de Bayonne, envoya une flottille au secours de la comtesse; les Béarnais, assaillis à l'improviste, résistèrent avec tant de vigueur que les Bayonnais durent battre en retraite; le maire de Bayonne, Georges Salviton, fut obligé de se rendre et la place capitula [a]. Après ces opérations, Gaston rentra dans le Béarn pour lever de nouvelles troupes, et fixa leur rendez-vous à Orthez (1451). Mais il fallait de l'argent pour les équiper; mis dans l'impossibilité d'augmenter les *arcuits* par la dernière charte, il dut avoir recours à des emprunts forcés. Le pays de Foix, dont les habitants n'avaient pas su se prémunir contre les exactions, comme les Béarnais, fut le premier à subir cette expérience.

[a] *Chroniq. de Bayonne*, p. 87.

Gaston ordonna au viguier de Pamiers et au trésorier de Foix, de se transporter dans toutes les localités, de signifier à chacun l'article d'un rôle spécial, signé de la main du comte, et de prélever les sommes demandées. Ces officiers ne devaient pas oublier de faire comprendre aux contribuables combien l'argent, destiné à chasser les Anglais, favoriserait la prospérité publique. A la suite de chaque versement, le trésorier faisait une reconnaissance de l'emprunt avec promesse de le rembourser; mais s'il se trouvait des sujets assez rebelles pour ne pas approuver cette opération financière, ils étaient détenus dans les châteaux de Foix et de Pamiers, afin de compléter leur éducation et d'apprendre l'obéissance que le souverain était en droit d'exiger (1).

(1) L'organisation très-perfectionnée que les souverains de Béarn avaient introduite dans leurs domaines, remontait en grande partie à celle des rois d'Aragon; ces derniers possédaient un trésorier général depuis des temps très-reculés. Alonzo V venait même de diviser ses fonctions et d'instituer en 1426 un trésorier particulier pour la Catalogne.

Le Languedoc avait une comptabilité moins régulière peut-être que la Catalogne et le Béarn, mais la fiscalité y était plus productive; les impôts y avait atteint une complication désastreuse qui porta souvent les habitants à la révolte contre les exactions qui les ruinaient. Les premiers subsides levés dans cette province se bornèrent à quelques dons gratuits accordés à saint Louis pour l'expédition d'Orient. Philippe le Bel inaugura l'établissement stable d'une imposition de dix sols par feu, pour la guerre étrangère, indépendamment du cinquantième et même du vingt-cinquième des biens. Plus tard les états généraux (1356) consentirent à ajouter à ce premier *fouage* une *ayde* de six deniers pour livre sur les denrées et marchandises exportées. La captivité du roi Jean, la cupidité des ducs d'Anjou et de Berri firent élever le *fouage* de 4 francs par feu à 12 francs; les *aides*, tantôt supprimées, tantôt rétablies, puis enfin remplacées par *l'équivalent*, achevèrent d'épuiser cette riche province. On peut juger de l'importance des *aydes* par celui que l'on avait établi sur le vin : il était du huitième, sans compter le *soquet*, autre huitième prélevé sur la vente

Aux époques les plus difficiles, la France avait toujours demandé à des impositions nouvelles et directes les ressources dont elle avait besoin, sans songe à donner aux contribuables l'espérance d'une

au détail à l'avantage des villes et *l'arrière-soquet*, ou quatrième perçu par le trésor royal. Le *capage*, subside particulier destiné à l'équipement des milices provinciales, semblables aux *guardia civils* qu'entretiennent les provinces espagnoles, complétait le système fiscal dont le Languedoc eut si longtemps à souffrir.

Les consuls des villes avaient d'abord accordé les premiers dons gratuits; le tiers-état, à dater de Philippe le Bel, fut détaché de la noblesse et du clergé pour voter les *aydes*, les *fouages* et la *gabelle*. Cette division était rationelle : la noblesse ne fournissait qu'un service militaire; le clergé ne partageait pas les charges de la bourgeoisie; lorsqu'il consentait à fournir quelque imposition sur les dîmes, dons gratuits et revenus territoriaux qu'il percevait lui-même, elle était accordée par la chambre diocésaine formée de l'évêque, de deux chanoines de la cathédrale, d'un délégué de chaque collégiale et d'un député des curés nommés à la pluralité des voix. Cette assemblée ressortissait à la chambre ecclésiastique de Toulouse.

Les états généraux ne se contentaient pas de voter les subsides; ils les firent d'abord percevoir par leurs *élus*, officiers chargés du fermage des *aides*, sous la direction des *généraux* des *aides* choisis par les rois. Ces généraux formèrent sous Charles V la cour des aides de Languedoc; mais la couronne ne tarda pas à se réserver la nomination des élus, celle des receveurs *généraux* des fouages et des aides, celle des maîtres des ports et passages, établis sur les frontières des sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne et de Bigorre, pour surveiller l'exportation des marchandises. Les états n'eurent plus à pourvoir dès lors qu'aux charges de receveurs particuliers. Enfin l'administration financière de Languedoc dépendit, durant les XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles, de la chambre des comptes de Paris.

Le pays de Comminges, encore indépendant de la monarchie, partageait à peu près le régime du Béarn; les habitants étaient exempts de tout impôt sur le sel, de toute taille et imposition foraine, ils avaient le droit de chasser, de pêcher, de bâtir des pigeonniers. Leurs impôts s'étaient toujours bornés à des *dons gratuits*, offerts volontairement par les états et les communes. Les comtes étaient liés à ce point par les libertés publiques que Bernard VI avait dû vendre une partie de ses propriétés pour faire honneur à des obligations personnelles [1].

[1] Vaissette, t. VIII, p. 85-92. — Castillon, t. II, p. 81-87.

restitution prochaine. Gaston de Béarn sut le premier offrir à ses sujets le titre de créanciers de l'État. Grâce à cette innovation, ses coffres se remplirent sans qu'il eût violé la lettre des priviléges publics, et le produit de l'emprunt, transporté à Orthez, grossit celui des amendes et des frais de justice, qui avaient été augmentés dans le Béarn, le Marsan et le Gabardan.

Gaston, muni d'hommes et d'argent, marcha sur Dax, que le captal de Buch avait repris, et força la place à se rendre; il y plaça une garnison suffisante, se transporta du côté de Bordeaux pour faire sa jonction avec Dunois, qui venait de chasser les Anglais d'une grande partie de la Guyenne, malgré la bravoure et l'habileté de Talbot, et les deux armées, réunies autour de Bordeaux, obligèrent cette ville à se rendre.

Les Anglais ne conservaient que Bayonne. Gaston, général en chef de l'armée franco-béarnaise, comme gouverneur de Gascogne, se hâta d'investir cette place avec Dunois. Les Bayonnais, qui préféraient la liberté dont ils jouissaient sous l'autorité de l'Angleterre, *au régime des tailles, fouages, gabelles et autres exactions vilaines*, dont ils étaient menacés de partager les rigueurs avec les Languedociens sous le règne des Français, firent demander à Henri VI des secours proportionnés au danger de leur situation; mais l'Angleterre était trop occupée chez elle pour répondre à leurs sollicitations. Jean de Beaumont, frère du connétable de Navarre, voyant Bayonne abandonnée à elle-même, lève des

troupes dans le pays basque, et encourage les habitants à se défendre. Il entoure les faubourgs de Terride et de Saint-Léon de fossés et de palissades et attend l'ennemi.

Le 6 août 1451, Gaston attaqua Saint-Léon avec 400 lances, Dunois occupa Mousserolde avec 600, et le faubourg Saint-Léon fut emporté. La résistance était digne de l'attaque ; le pays basque ne cessait d'envoyer des partisans qui harcelaient les fourrageurs, et mettaient à mort tous ceux qui s'écartaient des camps pour faire des vivres. La famine aurait fait cruellement souffrir les assiégés si Charles VII n'avait obtenu le concours des Biscayens ; ils chargèrent douze vaisseaux de porter des subsistances à ses troupes et d'occuper l'embouchure de l'Adour, afin de fermer la retraite aux assiégés. Le sire d'Albret et le vicomte de Tartas arrivèrent bientôt après avec 200 lances, 1,000 archers et s'installèrent à Saint-Esprit ; l'église des Carmes fut prise d'assaut et Bernard de Béarn tomba frappé d'un coup de feu ; Dunois attaquait les remparts, en attendant les grosses bombardes qui devaient arriver de Dax, lorsque Jean de Beaumont proposa de capituler (16 août 1451). Réduits à ouvrir leurs portes et à payer 50,000 écus d'amende, les Bayonnais eurent la douleur de voir l'armée victorieuse entrer en triomphe dans leurs murs. Gaston de Foix, Dunois, Lautrec, Bessières précédaient l'étendard de France, porté par Bertrand d'Espagne, sénéchal de Foix. Le luxe de l'aristocratie victorieuse dépassait tout ce que l'on avait vu jusqu'alors. Gaston montait un cheval, dont le seul

chanfrin garni d'or et de pierreries valait 1,500 écus d'or; il fit déposer dans la cathédrale, comme gage de sa victoire, la couverture de son coursier, en drap d'or; enrichi de pierreries, estimé 400 écus*. Jean Boursier fut nommé maire de la ville, et Martin Gracien, capitaine gouverneur..... Bayonne avait à peine changé de souverain qu'elle voyait disparaître ses franchises communales les plus importantes, comme les villes du Languedoc l'avaient éprouvé sous Charles VI. Charles VII, tout en prétendant les maintenir, déclara que les bourgeois n'auraient plus d'influence dans la nomination du maire; que les échevins et les jurats seraient réduits à dix et les conseillers à vingt-quatre. Le régime nouveau était pénible à supporter pour une grande communauté qui, riche, puissante et libre depuis les Romains, avait toujours été gouvernée par ses propres magistrats ou des seigneurs particuliers. Si elle avait accueilli les Anglais, c'était à titre d'alliés, non à celui de conquérants; aussi les avait-elle servis pendant trois cents ans avec une fidélité à toute épreuve.

Cependant les conquêtes de Charles VII et de Gaston sur les Anglais, n'étaient pas tellement raffermies, qu'elles ne dussent encore attirer leur sollicitude. Bordeaux se révolta et Charles VII vint en faire lui-même le siége. Gaston s'empressa de marcher à son secours; en passant devant le château de Cadillac, sur la Garonne, il fut arrêté quelques instants par les mercenaires béarnais que les Anglais y avaient

* Monstrelet.

placés. Leur chef, Gaillardet, feignant de vouloir parlementer avec lui, l'attira près des murailles et lui tira un coup de pistolet. Ce guet-à-pens ne fit qu'exalter la fureur des Béarnais de Gaston. Ils emportèrent Cadillac d'assaut et massacrèrent tous leurs compatriotes. Les exploits de cette journée rendirent Pierre de Lautrec et les gentilshommes Mirepoix et Miossens dignes d'être armés chevaliers ; Gaston leur donna l'accolade sur les créneaux de la forteresse conquise ; puis, continuant sa marche vers Bordeaux, il prit part aux dernières opérations du siége, et après la capitulation il décida Charles VII à faire construire le forts du Hâ et le château Trompette.

Pendant qu'il accompagnait le roi de France, du côté de Tours, son frère de Lautrec rendit le dernier soupir, laissant sa femme dans un état de grossesse avancée ; elle se dirigeait vers les Pyrénées pour aller passer son veuvage dans le Béarn ; lorsque, arrivée à Mirande, en Astarac, elle accoucha d'un fils, nommé Jean, qui la fit descendre au tombeau.

Ces malheurs de famille rappelèrent Gaston dans ses domaines. Son absence n'avait pas été favorable à son autorité ; l'augmentation des frais de justice, nécessitée par sa guerre contre les Anglais, avait singulièrement irrité les Béarnais et ils se promettaient de prendre leur revanche à la première occasion ; afin de la mieux obtenir, ils se réunirent à Pau, avec les trois ordres, de Marsan et de Gabardan (20 janvier 1455), pour ne former qu'une seule assemblée ; ces états généraux se plaignirent amèrement

des excès de pouvoir commis par les officiers du vicomte, et ils articulèrent trente-cinq griefs.

Gaston, déjà habitué à ces réclamations, écrivit sa réponse au bas de chaque doléance; les états répliquèrent en exigeant la suppression de la chancellerie, et celles des nouvelles taxes imposées aux lettres de justice ou droit de greffe. Gaston promit de se conformer en tous points aux fors, coutumes et usages, comme il l'avait déjà fait à son avénement, et les états ne purent refuser de croire à les promesses; mais ils déclarèrent que s'il violait ces coutumes et augmentait les tarifs, les sujets de Béarn, de Marsan et de Gabardan se croiraient déliés de leur serment de fidélité (1).

Le Languedoc était aussi le théâtre de quelques agitations. Charles VII, après y avoir établi la cour des aides (1444), fut obligé de faire transporter un conseiller du parlement dans le Comminges, pour s'opposer à l'invasion du comte d'Armagnac, qui voulait enlever le comté à Matthieu de Foix, sous prétexte que sa femme Marguerite était morte l'année précédente (1443) à Poitiers, et qu'elle lui avait fait donation de tous ses domaines, après avoir rétracté les conditions du traité de Toulouse qui les attribuait à la France. D'Armagnac prenait

(1) Le notaire cap. Devieille donna acte de ces serments, dans la chapelle du château, en présence des nobles barons, vicomte de Bramailles, Jean de Béarn, Miossens, Matthieu de l'Escun, Pierre de Domy, Pierre d'Aros, Jean de Gayrosse, sénéchal de Béarn; des licenciés en droit Archambeau de Samadell, Jean de Davanscm; et des jurats de Morlas, d'Orthes, d'Oloron, de Mont-de-Marsan et de Gabarret.

l'affaire tout à fait au sérieux. Il venait de s'allier avec les Anglais et de recruter des routiers afin d'agir avec la plus grande vigueur. La plupart des places du Comminges ne tardèrent pas en effet à lui ouvrir leurs portes, et Matthieu se trouva à peu près dépossédé. Mais la France allait reprendre l'offensive. Le Dauphin se rend à Toulouse, fait saisir tous les domaines de l'agresseur, l'assiége lui-même dans l'Ile-Jourdain, s'empare de sa personne, de toute sa famille, et envoie les nobles prisonniers à Lavaur, puis à Carcassonne (1445). Charles VII allait les faire transférer à Paris, afin de les livrer au parlement ; mais Gaston de Béarn, le vicomte Pierre de Lautrec et Matthieu de Foix lui-même, se rendirent à la cour et obtinrent leur grâce.

Matthieu, délivré de son compétiteur, voulut rentrer en possession de toute la terre de Comminges. Les états du comté firent valoir des exceptions : ils lui contestèrent la jouissance de Samatan, de l'Ile-en-Dodon et d'Aurignac, qui avaient été donnés à sa femme dans le traité de Toulouse. Cependant le roi nomma des commissaires ; et ceux-ci s'empressèrent de lui restituer ces trois châtellenies et de soustraire ainsi aux prétentions des états des domaines qui devaient bientôt appartenir à la couronne [a].

[a] Vaissette, t. VIII.

CHAPITRE V.

TROUBLES DE NAVARRE A LA MORT DE BLANCHE.

Testament de Blanche de Navarre. — Son fils Carlos s'empare du royaume.— Traité de Juan d'Aragon avec la France.— Naissance de Fernand d'Aragon. — Captivité de Carlos. — Les Beaumont et les Grammont.— Carlos remis en liberté se ligue avec sa sœur Blanche de Castille. — Juan se ligue avec son gendre Gaston. — Progrès de la France dans le Languedoc. — Réunion du Comminges à la couronne. — Juan et Gaston attaquent les Navarrais. — Fuite de Carlos. — Réception de Gaston à Barcelone. — Les états de Navarre proclament Carlos. — Gaston nommé pair de France. — Carlos appuyé par son oncle Alonzo V. — Mort de ce dernier. — Rentrée de Carlos dans la Catalogne.— Son père le fait emprisonner. — Soulèvement de la Catalogne. — Alliance de Carlos et du Dauphin.— Prise de Fraga par les Catalans.— Carlos remis en liberté. — Juan lui cède la Catalogne. — Son entrée à Barcelone. — Il meurt empoisonné. — Les Barcelonais refusent de recevoir la reine et son fils Fernand. — Juan et Juanna déclarés ennemis de la patrie. — L'Aragon seul prend le parti de Juan. — La Navarre se soulève contre lui. — Juan la cède à Léonor de Béarn avec le titre de vice-reine. — Gaston de Béarn épouse Madeleine de France.

Des événements très-graves, dont la Navarre fut le théâtre, vinrent bientôt appeler l'attention de Gaston XI, sur un pays qu'il pouvait être appelé à gouverner. La reine Blanche était morte en 1441, laissant trois enfants : Carlos, prince de Viana, son héritier direct; Blanche, épouse de Henri IV, roi de Castille, qui venait de se séparer d'elle; et Léonor

femme de Gaston. Avant de rendre le dernier soupir, la reine avait fait un testament par lequel elle appelait sa fille Blanche à régner sur la Navarre si son frère Carlos mourait sans enfants ; Léonor de Béarn devait succéder aux droits de sa sœur aînée. La reine engageait aussi son fils à ne gouverner que sous le bon plaisir de son père, qui conservait le titre de roi que lui avait accordé Charles III.

Carlos se soumit et la concorde régna pendant quelques années dans la famille royale. Mais Juan ayant épousé trois ans après l'amirante de Castille Juanna Henriquez, Carlos, excité par les états de Navarre, réclama la couronne (1444) et chercha à obtenir la renonciation de son père. Juan, conseillé par sa nouvelle épouse, s'obstina d'autant plus à garder le pouvoir, que son fils Carlos venait de perdre sa femme, Inez de Clèves (1448), sans avoir eu d'enfants; mais ce prince, soutenu par la majeure partie de la nation, réunit ses partisans, et prit les armes. Louis de Beaumont se mit à leur tête; les Grammont, maréchaux héréditaires de Navarre, prirent le commandement des amis de Juan, et la Navarre fut mise à feu et à sang par ces deux factions ennemies. Après quelques opérations, les Beaumont, chefs du parti national qui voulait soustraire le royaume à l'influence aragonaise, réussirent à s'emparer de Pampelune, d'Olite, de Saint-Jean-Pied-de-Port, d'Ayvar, et de quelques autres villes. Ils entreprirent même d'assiéger Estella où la reine Juanna Henriquez s'était renfermée (1452). Pendant ce temps, la faction des Grammont faisait ses dispo-

sitions pour reprendre l'offensive; elle commença les hostilités par l'occupation des autres places du royaume; et Pierre de Navarre et Pierre de Péralte se chargèrent de les garder au nom de Juan, qui avait été jusqu'alors retenu dans l'Aragon par ses fonctions de vice-roi, en l'absence de son frère Alonzo V.

Cette province jouissait, d'ailleurs, d'une tranquillité parfaite : son histoire, durant l'éloignement de son roi, se trouve entièrement absorbée par les guerres d'Italie, et nous n'avons à rapporter que l'acquisition des villes de Magallon et de Borga par la couronne (1444), le mariage de la comtesse d'Urgel, veuve de Juan de Foix, avec le comte de Prades (1444), et le débarquement des premiers gitanos à Barcelone (11 juin 1447). N'oublions pas l'arrivée de cette tribu égyptienne, chassée des rives du Nil par les Arabes : elle va jouer un certain rôle dans les Pyrénées qui deviendront son dernier asile [1]. Nous devons ajouter que Juan et la reine Maria avaient fait un traité d'alliance avec Charles VII en 1450; les plénipotentiaires, réunis à Montpellier, avaient réglé notamment les prétentions des Toulousains, qui se disaient autorisés par leurs privilèges communaux à rendre libre tout esclave aragonais et catalan qui parvenait à se réfugier dans leurs murs. Les Aragonais consentirent à admettre ce principe, à condition qu'on lèverait un léger impôt de cinq deniers par livre sur toutes les mar-

[1] Moret, t. IV, l. xxii, c. 7.

chandises qui passeraient d'un royaume à l'autre, afin de dédommager les citoyens atteints par le traité de paix [a].

La naissance d'un enfant que Juanna mit au monde à Sos, en 1453, et qui reçut le nom de Fernand, donna bientôt une nouvelle fureur aux troubles de la Navarre ; mais Juan était prêt à les combattre avec vigueur, car un traité de paix, signé par la reine, le justicia d'Aragon et le nouveau roi de Castille, Henri IV, lui permettait de diriger toutes ses forces contre la rébellion de son fils (1454). D'après ce traité la Castille donnait à Juan 3,500,000 maravédis par an, pour racheter les droits que ses parents lui avaient transmis sur ce royaume, et s'obligeait à contraindre le prince de Viana à choisir la reine d'Aragon pour juge dans ses différends avec son père. C'était livrer l'infant à ses ennemis : il ne voulut pas accepter cette condition et les hostilités recommencèrent. Juan accourt de Saragosse, conduit son armée au secours d'Estella, et le siége est abandonné bientôt après.

Les deux armées ne tardèrent pas à se rencontrer près de Viana, alors occupée par les Grammont. Carlos est battu. Juan attaque Ayvar ; son fils veut faire lever le siége ; une bataille décisive est livrée ; l'armée de Juan, conduite par don Lopez de Castille et don Pedro de Péralta, met en déroute celle du prince, commandée par le comte de Lérin et Jean

[a] Vaissette, t. VIII, p. 106-119. — *Trésor des chars de Montpellier regis*, 158, n. 98.

de Beaumont (1455). Carlos lui-même est fait prisonnier et conduit à Tafalla.

Cependant les Navarrais de tous les partis réclamèrent sa liberté; les Aragonais joignirent leurs prières à celles des habitants de Pampelune, et formèrent même une espèce d'ayuntamiento, pour s'engager à ne fournir ni hommes, ni argent, à la couronne, si le roi refusait de pardonner à son fils. La constitution d'Aragon offrait à Carlos un recours efficace contre son père : il pouvait en appeler au justicia; mais les quarante députés qui remplaçaient les cortès, gagnés par l'archevêque de Saragosse, Dalmao de Mur, défenseur des intérêts de Juan et de la reine, firent valoir une raison d'Etat tout exceptionnelle pour enlever au prince ce bénéfice de la loi, et le prisonnier fut transféré de Malleu à Mauroy. Toutefois les *quarante* ne travaillèrent pas moins à lui procurer le pardon de son père. Ils envoyèrent des députés à Pampelune et à Olite, possédées par les Beaumont, et agirent auprès de Juan pour débattre les conditions d'un accommodement qui finit par être accepté de part et d'autre.

Il fut convenu que la principauté de Viana, les villes de Corella et de Centruenigo seraient rendues au prince jusqu'à ce qu'Alonzo eût fait connaître sa décision et que tous les revenus du royaume seraient partagés entre Juan et Carlos. Après l'échange de ces conventions, le comte de Lérin, connétable de Navarre, poussa la générosité jusqu'à se constituer prisonnier avec ses deux fils, à la place du prince, pour

l'espace de quatre ans, et les portes de la prison de Mauroy furent ouvertes [a].

La condescendance des quarante, qui avaient sacrifié la constitution aux ressentiments de Juan, n'était pas le seul témoignage de décadence que présentât l'esprit public. Au lieu d'être fiers de rester en permanence pour diriger les affaires de l'Etat, les cortès se plaignirent des charges qu'on imposait à leurs membres en les faisant siéger pendant plusieurs années consécutives. Ils voulurent qu'il ne fût plus permis de prolonger une session au-delà d'un an, et rappelèrent que les fueros n'exigeaient leur convocation que d'une année entre autre. Ainsi les Aragonais eux-mêmes commençaient à se fatiguer de la représentation nationale ; on ne les convoquait guère, il est vrai, que pour réclamer des subsides comme les rois de France en agissaient envers les états de Languedoc, et rien n'est propre à lasser les peuples comme les honneurs d'un pouvoir aussi chèrement acheté.

Mais si l'esprit national s'éteignait, l'ambition personnelle, l'audace des factions allait en revanche remplir la scène politique de funestes agitations. Les Beaumont et les Grammont dans la Navarre devaient porter l'esprit de parti à sa violence la plus haute et la plus désastreuse : les premiers, que nous verrons combattre d'abord contre les partisans de Juan, usurpateur du titre de roi de Navarre, puis contre Léonor et Gaston de Foix-Béarn, descen-

[a] Moret, t. IV, c. 7, l. XXII. — Çurita, t. IV, p. 3.

daient du seigneur normand Louis de Lucé. Installés dans Pampelune à peu près en souverains, ils furent pendant plus d'un siècle les représentants de la nationalité et du droit légitime. Les Grammont, au contraire, poussés dans le parti contraire par opposition haineuse à la puissance des Beaumont, soutenaient avec acharnement les rois d'Aragon, les comtes de Foix, et s'appuyaient pour triompher sur les étrangers et sur les mercenaires (1).

La Navarre se voyait donc bouleversée par les ambitions d'une marâtre, comme l'Aragon l'avait été un siècle auparavant par la reine Sibille, dernière femme de Pedro IV; l'une et l'autre s'emparaient de l'esprit affaibli de leur époux, pour faire persécuter l'héritier légitime, afin d'élever à sa place leur propre enfant, éloigné du trône par la constitution.

Cependant Juan, qui se voyait appelé lui-même à hériter de la couronne d'Aragon, à la mort de son frère Alonzo V, négligea les intérêts de son second

(1) Les premiers Beaumont étaient entrés dans la Navarre sous Thibaut II par le mariage de l'un d'entre eux avec la fille du comte de Mauléon. Celui-ci devint officier majeur ou porte-bannière royal, et il établit un de ses principaux manoirs sur l'Adour, au château de Guiche. Cette situation permettait à sa famille d'intercepter la navigation et d'assujétir à un péage tous les bateaux qui passaient sous les meurtrières [a]..... Les ancêtres des Grammont, arrivés avec les premiers rois champenois, étaient originaires de Guyenne, et possédaient de grands fiefs, dans la Navarre. Leur chef, Pierre de Grammont, portait alors les titres de marquis et de maréchal du royaume.

Il était nécessaire d'être fixé sur l'origine de deux noms qui vont servir de drapeaux aux désastreuses dissensions de la Navarre.

[a] *Chron. de Bayonne*, p. 84.

fils Fernand dans la Navarre, et nous l'avons vu transiger avec Carlos, et partager avec lui les revenus et l'administration du royaume. Après cet arrangement il se rendit à Saragosse pour y remplir ses devoirs d'administrateur et de lieutenant général, et son absence fit éclater de nouveau la guerre civile.

Carlos, n'ayant pu se maintenir dans les conditions de gouvernement qu'on lui avait imposées, excité d'ailleurs par don Juan Pacheco, fit un sanglant outrage à un envoyé de son père, et refusa de restituer certaines villes malgré les obligations du dernier traité ; en conséquence il reprit les armes et parvint à entraîner sa sœur Blanche de Castille dans son parti. Dès le début de cette seconde entreprise, il s'empara de Saint-Jean-Pied-de-Port et de presque toute la Navarre (1455). Juan se trouvait à Barcelone, lorsqu'il fut averti de ce soulèvement. Aussitôt il s'abandonne à toute sa fureur, déshérite Carlos et sa sœur, par le traité que Çurita appelle la confédération infâme de Barcelone ; il les considère comme frappés de mort par leur rébellion, et leur héritage est donné à la comtesse de Béarn.

Telle était la révolution qui appelait Gaston à intervenir dans les affaires de la Navarre, et lui donnait l'espoir assez sérieux d'ajouter le royaume du sud des Pyrénées à ses vastes États héréditaires. Charles VII, qui pressentait les développements inquiétants de cette puissance, avait essayé déjà de mettre des obstacles à leur réalisation. Peu d'années après l'acquisition de la vicomté de Narbonne par Gaston, il avait exigé son serment de vasselage pour

ce fief et avait prétendu se réserver le droit de le racheter (1454); mais Gaston avait repoussé cette dernière exigence, en s'appuyant sur les lois de Languedoc, qui ne permettaient pas au roi de retenir les biens féodaux. La mort de Matthieu de Comminges fut encore plus favorable à la France; elle fit installer cette puissance dans la partie des Pyrénées qu'il eût importé le plus à Gaston de posséder. Immédiatement après le décès de Matthieu (1453), Charles VII prit possession du Comminges en vertu du traité de Toulouse; il établit un juge et un procureur pour y rendre la justice; un receveur pour percevoir les revenus sous la dépendance du sénéchal de Toulouse [1], et le comté fut définitivement incorporé au royaume... Cet événement entraîna même à l'égard de cette contrée des conséquences plus graves que pour le Languedoc. Le Comminges avait possédé, comme toutes les principautés pyrénéennes, des états particuliers qui partageaient avec le comte la direction de l'administration et de la politique; le triomphe de la monarchie française y disloqua l'unité représentative; les vallées de la rive droite de la Garonne, Salies, Saint-Lizier, Muret, Aspect, Saint-Béat, furent réunies au Languedoc, et firent siéger leurs députés aux états de cette province; les territoires de la rive gauche, Aurignac, Samatan, Lille en Dodon, considérés comme faisant partie de la Gascogne, suivirent les destinées de cette province qui, dans son morcellement excessif, n'avait jamais eu d'états-

[1] Vaissette, t. VIII, p. 118.

généraux. Ces cantons se trouvèrent ainsi dépouillés d'une représentation qui ne leur avait jamais été précédemment contestée. Le Nébouzan, plus heureux, profita des avantages de sa réunion au comté de Foix-Béarn et conserva sa cour des trois ordres; elle tenait ses séances à Saint-Gaudens.

Les progrès de la France dans les Pyrénées étaient donc évidents et la solidité de son établissement pouvait compenser la lenteur de sa marche. Maintenant le comte de Foix-Béarn trouvait l'occasion de prendre sa revanche sur un Etat que la France avait possédé sous les derniers Capétiens, et il s'empressa de traverser les Pyrénées avec trois cents lances afin d'aller revendiquer la cession de Juan d'Aragon. Léonor l'accompagnait dans cette expédition, et Juan marchait à leur rencontre pour opérer sa jonction avec lui et attaquer la Navarre avec ensemble. Carlos, déjà maître de la majeure partie du territoire, les attendait à la tête de ses troupes, et appuyait ses opérations sur les châteaux forts qui couvraient le pays.

Juan fit d'abord assiéger Ayvar par don Martin; le siége exigea les plus grandes fatigues, et Juan récompensa Martin, en lui donnant les seigneuries d'Arguedas et de Valtierra. Après avoir repris plusieurs autres places, Gaston marcha sur Estella, et y atteignit son adversaire. La bataille fut livrée, et le malheureux Carlos, complétement battu, dut prendre la fuite (1455). Cependant il rallia ses partisans, chargea le chancelier de Navarre, Jean de Beaumont, comte de Lérin, du soin de défendre les villes qui

lui restaient fidèles; il confia une part du gouvernement à sa sœur Blanche de Castille [a], et vint en France visiter son duché de Nemours. Mais il ne fit que traverser le royaume de Charles VII et il se rendit à Naples, auprès de son oncle Alonzo V, dans le but de réclamer son appui contre l'usurpation de son oncle.

Pendant ce temps Gaston et son beau-père, qui se croyaient définitivement débarrassés des prétentions de Carlos, se dirigeaient vers Barcelone pour célébrer le triomphe de leur coalition (1456) [b]. Arrivé sur l'Ebre, Gaston fit un détour, et se rendit avec sa femme au célèbre pèlerinage de Monserrat, pour remercier le ciel du sceptre royal qu'il avait joint à sa couronne comtale. Après avoir rempli ce devoir religieux, il rejoignit son beau-père à Barcelone (1455), et fut reçu dans la capitale de la Catalogne avec les fêtes et les tournois qu'on avait coutume d'offrir aux héritiers présomptifs. Gaston, digne descendant de Phébus, le prince le plus somptueux et le plus chevaleresque de son siècle, partagea avec le comte de Prades, le maître de Calatrava et le comte de Paillars, le titre de *tenant* dans ces joutes guerrières; il offrit table ouverte à tous venants, prodigua des présents aux vainqueurs, notamment une lance de deux mille ducats et deux diamants de la plus grande valeur, et finit par obtenir lui-même le prix du tournoi en y rompant quarante-deux lances.

[a] Moret, t. IV, l. XXXII, c. 8.
[b] Çurita, c. 35, l. XVI. — Moret, t. IV, l. XXXII, c. 8.

Ces hauts faits avaient leur portée politique : ils devaient prouver aux Navarrais que Gaston était digne de porter la couronne de Sanche le Fort. Mais il fallait l'arracher à un redoutable adversaire. Carlos, arrivé depuis quelques temps à Naples, s'était assuré la protection d'Alonzo V. Le roi d'Aragon, irrité de l'injustice dont il était victime, envoya des ambassadeurs à son frère Juan ainsi qu'aux Grammont et aux Beaumont, et lés fit engager à rendre la paix à la Navarre et à remettre leurs querelles à son jugement (1457)[a]. Jean de Beaumont n'avait pas attendu l'appui d'Alonzo pour prendre des moyens énergiques contre l'usurpation de Juan. Il avait réuni les cortès à Pampelune, avait récompensé la fidélité de plusieurs villes en leur accordant, au nom du jeune monarque, des priviléges et des exemptions d'impôts, et Carlos avait été proclamé roi avec le plus grand enthousiasme. Celui-ci, voulant se mettre en communication encore plus directe avec ses fidèles Navarrais, et notamment avec ses sujets de Pampelune, leur adressa une lettre de remercîments dans laquelle il leur raconta avec quelle distinction insigne son oncle Alonzo l'avait accueilli, et leur annonça l'arrivée prochaine d'ambassadeurs catalans, chargés de régler ses démêlés avec son père. En effet, Rodrigo Vidal vint bientôt à Pampelune demander à Beaumont une trève au nom du vice-roi. Mais le gouverneur ayant appris que ce dernier

[a] Faget de Baure. — Moret, t. IV. — Fellu, t. II, *Ad. An.* — Moret, t. IV, l. XXXII, c. 9.

se préparait à rentrer dans la Navarre avec le comte de Foix, refusa d'écouter tout accommodement. Gaston voulut combattre Carlos avec les mêmes armes, et réclamer l'intervention d'une puissance étrangère. Il quitta la Navarre, laissa le commandement de ses troupes et le soin de continuer la guerre à Sanche-Garcie d'Aure, vicomte d'Astée, et au sénéchal de Bigorre, puis il se rendit à la cour de Charles VII. Cette démarche était de la plus haute importance. La France pouvait conserver des prétentions à la couronne de Navarre; Gaston voulait connaître les intentions de Charles VII à cet égard, et il tenait en réserve, pour dissiper les obstacles qui pourraient surgir, un argument d'assez grande valeur : il se proposait d'offrir son fils Gaston pour époux à la princesse Madeleine.

Les circonstances ne furent pas d'abord très-favorables à cette combinaison. A peine arrivait-il à Paris (1457), que les ambassadeurs du roi de Bohême, Ladislas, s'y présentaient pour demander cette princesse; mais ce prétendant mourut tout à propos; les inquiétudes du comte de Foix-Béarn furent dissipées, et le jeune Gaston resta seul sur les rangs. Charles VII voulant préparer son père à cette faveur, lui donna le plus haut témoignage d'estime qu'il pût envier : il le nomma pair de France (6 août 1458). Le comte était au comble de la joie; il ne comprenait pas que cette distinction amoindrissait sa situation comme souverain de la terre libre de Béarn; qu'elle détruisait son indépendance, et cela au moment même où il allait monter sur le trône de Navarre et répé-

ter dans le midi de la France la puissance que le roi d'Aragon exerçait dans le nord de l'Espagne; mais un faux éclat l'éblouit; et, tout fier d'avoir conquis le titre de pair, il se hâta de retourner dans le Béarn et de continuer la guerre de Navarre.

Il arrivait trop tard. La paix venait d'être conclue entre Juan et Carlos.... Après l'échec de la mission de Rodrigo Vidal, le roi de Castille s'était rendu à Alfaro avec sa cour; Juan était venu à Corella; Beaumont avait rejoint le roi de Castille, et l'on avait débattu les conditions d'un traité (1457).

Beaumont proposait de remettre toutes les places de la Navarre à la garde d'Alonzo V; mais Juan, la reine Henriquez et la comtesse de Foix, ne pouvaient se soumettre à des conditions qui renversaient toutes leurs espérances. Cependant les mariages de Fernand de Castille avec l'infante Léonor, fille de Juan et de Juanna Henriquez, celui d'Isabelle, sœur de Juan avec Alonzo, frère du roi de Castille, facilitèrent la conclusion de la paix. Il fut convenu qu'Alonzo V jugerait plus tard le différend d'une manière définitive, et qu'en attendant les partis observeraient une trève scrupuleuse (1458)[a].

Un grand événement ne tarda pas à s'accomplir; Alonzo V mourut à Naples le 28 juin 1458, et la reine Maria le suivit au tombeau, le 4 septembre suivant. Son frère Juan, lieutenant du royaume depuis 1435, était donc appelé à monter sur le trône. Ce brillant héritage qui comprenait l'Aragon, la Ca-

[a] Çurita, t. II.

talogne, Valence, la Sicile, la Sardaigne, le royaume de Majorque et Murcie, l'éblouirent au point de lui faire oublier ses dissentiments avec son fils. Il part de Tudella, où la mort d'Alonzo lui avait été annoncée, jure à Saragosse l'observation des fueros entre les mains du justicia de la nutza, et donne à son fils Fernand les titres de duc de Mont-Blanc, comte de Ribagorce, seigneur de Balaguer... Aussitôt Carlos, averti des bonnes dispositions de son père à son égard, part de Naples et se rend à Majorque; pendant que Juan réunissait les cortès à Barcelone pour se faire proclamer[a]. Grâce à l'influence des états de Catalogne qui avaient toujours soutenu les intérêts de Carlos, le nouveau roi pardonna à tous les Navarrais qui avaient suivi son parti; le connétable de Beaumont et son fils recouvrèrent la liberté; Carlos garda toute la partie de la Navarre qui s'était déclarée en sa faveur[b], et un projet de mariage avec Catherine de Portugal, signé à Saragosse, servit d'introduction au traité de paix (20 novembre 1459).

La réconciliation étant terminée, Carlos débarqua à Barcelone et fut accueilli avec d'inexprimables accents de joie. Mais son père venait de partir pour la Navarre; cependant il se trouvait encore dans la Catalogne : son fils s'empressa de le rejoindre, et les baisers de sa marâtre lui firent espérer un avenir de concorde et de paix. Sur ces entrefaites, les cortès d'Aragon se réunissent à Fraga et s'efforcent de

[a] Çurita, t. IV, p. 1, 66.
[b] Çurita, t. IV, p. 1, 81. — Feliu, t. III, p. 1, 8. — Zaavedra, p. 517.

rendre plus solennelle l'union de la famille royale. Néanmoins elles attendaient avec impatience qu'on leur proposât de proclamer Carlos héritier présomptif; mais bien loin de les appeler à signer un décret aussi désiré, Juan qui pressentait un mouvement en faveur de son fils, dissout l'assemblée, appelle les cortès catalanes à Lerida et laisse les Aragonais à Monçon, afin d'affaiblir par cette division le parti favorable au prince. Cependant Carlos, invité par son père à venir aux cortès de Llérida, espérait toujours se voir proclamer héritier légitime[a] ; mais il ne cherchait pas moins à se ménager d'autres moyens de succès, et il tournait ses regards du côté de la Castille. Cette puissance, effrayée de la coalition qui la menaçait, par le mariage de Carlos avec une princesse portugaise, avait envoyé déjà des émissaires chargés de le détourner de cette union; elle réveilla ses prétentions à la couronne de Navarre, lui promit de l'appuyer contre son père, et lui offrit enfin la main d'une infante. Carlos écouta ses propositions et s'occupa de donner l'éveil à ses partisans de Navarre.

L'ambitieuse Juanna surveillait ses menées secrètes et résolut de les déjouer. Elle dévoile tous ses projets dans une lettre écrite à son mari; le roi furieux mande son fils auprès de lui sous un prétexte propre à le tranquilliser; puis il dissout les cortès, appelle le prince dans ses bras, et ne le soustrait à ses caresses que pour le faire emprisonner au château d'Aljaferia.

Les Catalans, indignés de la scène de Fraga, offrent

[a] Feliu, t. III, p. 4, 10.

leur dévouement au noble captif. Les membres des cortès, à peine dissoutes, se réunissent pour demander sa mise en liberté, et tout au moins son incarcération à Llérida, afin qu'il soit jugé, conformément à la constitution, dans le lieu où on l'accuse d'avoir conspiré contre son père. Le roi n'écoute rien et le fait transférer à Aytona. Les députés catalans se rendent alors à Fraga et entraînent les cortès aragonaises qui promettent leur concours pour réclamer la délivrance de Carlos. La Catalogne prend des mesures encore plus énergiques; la *députation* convoque les cortès à Barcelone et une nouvelle ambassade vient, en leur nom, prier le roi de rendre justice à son fils. Vaines tentatives : tout échoue contre l'obstination royale; et la Catalogne, ne gardant plus de mesure, nomme Carlos comte de Barcelone et prend les armes pour le délivrer.

Juan voulut transporter Carlos à Miravet afin de le placer à l'abri d'un coup de main; les Aragonais, qui formaient une espèce de parti neutre entre le père et le fils, proposèrent de le garder dans une place d'Aragon et de répondre de sa personne; mais Juan repoussa tout accommodement, il ordonna d'instruire le procès du prétendu coupable et se prépara à soutenir la guerre contre la Catalogne. La révolte était générale dans cette province. Pour fortifier son parti, Juan se ligua avec Charles VII, obligé comme lui de lutter contre son héritier présomptif Louis XI (1469)[a]. Le roi de France s'engageait à lui fournir 1,600 combattants, et Jean II, en retour, lui promet-

[a] Feliu, t. III, p. 414.

tait le même nombre de soldats, ou douze galères armées.

Le Dauphin et le prince de Viana, également unis par la similitude de leur situation envers leurs pères, convinrent à leur tour de s'appuyer réciproquement par tous les moyens dont ils pourraient disposer, et des deux côtés on se trouva prêt à commencer la lutte. 25,000 Catalans marchent vers Llérida dans le but de s'emparer du monarque, et le roi de Castille envoie 1,500 chevaux, sous les ordres de Gonzalès de Salvatierra, afin de seconder leur opération; mais Juan n'attend pas leur arrivée: il se réfugie à Fraga, auprès des Aragonais disposés à le défendre. L'archevêque de Taragone, chef des ambassadeurs catalans, ne tarde pas à l'y joindre afin de demander encore la liberté du prince. Pendant ce temps la Navarre parlant tout aussi haut en faveur de son jeune roi, prend les armes, et les partisans de Juan sont dispersés et massacrés dans plusieurs rencontres.

Cependant l'armée catalane approchait aux cris de *Via fora à someten;* Arnaud de Foix portait la bannière de Saint-Georges et Bernard de Morimont l'étendard royal. Assailli des deux côtés à la fois, Juan transporta les cortès à Saragosse et se fixa dans cette ville avec sa femme et ses enfants. Les Catalans firent une dernière tentative; ils envoyèrent l'abbé de Poblet prier la reine de faire mettre le prince en liberté; mais le roi, redoublant d'obstination, s'assura de plus en plus de sa personne et le fit transporter à Morella.

Après cette réponse outrageante, les 25,000 Catalans, commandés par Juan Cabrera, le vicomte de Rocaberti, le comte de Paillars et Juan Dixar ne mettent plus de retard au siége de Llérida, et ils s'emparent de la ville. A la nouvelle de cet événement, le roi et la reine quittent Saragosse et se réfugient à Morella. Au moment où la marâtre croyait voir son fils Fernand monter sur le trône et Carlos tomber sous le jugement qui s'instruisait (1460), quelle douleur d'avoir à plier devant l'insurrection catalane et navarraise! La trahison et la fourberie pouvaient encore la sauver; elle les employa. Elle feignit de se laisser attendrir, et supplia son mari de pardonner à Carlos. Juan eut l'air de céder à ses instances et la chargea d'aller elle-même ouvrir la prison de Morella. Pour mieux apaiser le soulèvement catalan et navarrais, Juan ne se contenta pas de mettre son fils en liberté, il le nomma lieutenant-général de Catalogne, et s'engagea à ne plus reparaître dans cette province qu'il lui abandonnait en toute souveraineté. Juanna continua son rôle conciliateur; elle conduisit Carlos jusqu'à Villefranche, où les Catalans vinrent le recevoir avec les transports de joie d'un peuple qui se croit vainqueur d'un tyran. La députation et les vingt-cinq membres qui représentaient la principauté, destituèrent et mirent en prison le gouverneur royal, Galceran de Requerens, et l'entrée du prince à Barcelone fut un véritable triomphe.

Ces événements avaient pour la Catalogne la portée d'une révolution; Carlos représentait la natio-

nalité catalane ; et cette province croyait retrouver avec lui une existence propre, indépendante de l'Aragon et du reste de la monarchie. Une fois engagée dans cette voie, on veut en suivre les conséquences. On fait le procès à Requerens et à ses complices, accusés d'avoir soutenu les prétentions de Juan II, on accorde deux cent mille livres au prince, et le viguier publie, au nom de la *députation*, un ordre qui oblige tous les Barcelonais à rester sous les armes, et condamne tous les Français ou Castillans, non établis dans la ville, à quitter immédiatement la principauté (12 mars 1461)*.

Pendant que la reine paraissait favoriser ouvertement la restauration de Carlos, elle jouait en secret un rôle plus conforme à ses intérêts ; elle s'obstinait à lui faire refuser le titre d'héritier présomptif, et empêchait le roi d'accepter l'accommodement proposé par la députation. Tout à coup elle abandonne ce dernier point de résistance, se rend à Barcelone, et confirme le traité qui cédait la Catalogne entière à Carlos, sous les seules réserves qu'il ne pourrait tenir les cortès, et qu'il engagerait le roi de Castille à ne plus attaquer la Navarre. Cette dernière condition avait son importance ; pendant les troubles de Barcelone les Beaumont et les Grammont avaient continué la guerre civile, et l'autorité de Juan était presqu'aussi compromise dans la Navarre que dans la Catalogne. Charles d'Artieda s'était emparé de Lumbier, au nom de Carlos ; Juan

* Feliu, t. III, p. 12, 16.

avait envoyé son fils Alonzo pour l'en expulser, lui-même n'avait pas tardé à venir à son aide avec les habitants de Sanguessa; mais Charles d'Artieda avait appelé les Castillans à son secours, ils étaient accourus et Juan avait été obligé de se retirer [a].

Carlos, définitivement reconnu comte de Barcelonne, venait de confirmer les priviléges des Catalans (1461), lorsqu'il mourut presque subitement le 23 septembre 1461, à l'âge de quarante ans... Cette mort violente et inattendue fit accuser sa marâtre de lui avoir fait donner du poison. L'acharnement qu'elle avait mis à le poursuivre, et son brusque changement de conduite à son égard, donnaient, il faut le reconnaître, assez de poids à cette clameur publique, et nul ne douta de l'exécution d'un crime.

Digne des regrets des Navarrais et des Catalans, Carlos emportait dans la tombe une réputation de vertu et de bonté que les actes de sa rapide existence avait justifiée suffisamment; ami des arts et des lettres, il avait composé des chroniques et des poésies, et se montrait heureux de protéger les savants et les poètes. Il transmit par son testament tous ses droits à sa sœur Blanche de Castille; succession difficile, périlleuse, dont la situation était énergiquement retracée dans cet os rongé par deux chiens qu'il avait fait représenter sur ses armes. Ses cendres allèrent reposer dans le monastère de Poblet.

Malgré les soupçons que sa mort faisait planer sur sa marâtre, celle-ci conduisit son fils Fernand à

[a] Moret, t. IV, p. 561.

Lérida pour le faire reconnaître et se dirigea de là vers Barcelone. Mais les habitants lui envoyèrent dire de ne pas approcher; cette défense ne l'arrêta pas; elle continua sa route, et, malgré l'opposition des syndics et des personnes notables, elle parvint à capter les acclamations de la populace. Cependant la *députation* prit sa revanche; la fermentation publique devint si grande que la reine ne se crut plus en sûreté dans cette ville : la mémoire de Carlos y était honorée comme celle d'un saint et d'un martyr; son âme, disaient les Catalans, se plaignait dans les murs de Barcelone et demandait vengeance. Juanna ne voulut pas l'affronter [a].

Aussitôt elle convoqua les vassaux de *Remença*, battit en retraite sur Gironne avec ses partisans : Luis Belpuch, Juan de Cardona, Juan de Labastida, Gisbert de Guimera, Bernard de Samso [a], et réunit dans cette ville toutes les forces dont elle put disposer (1462). Alors les Barcelonais courent aux armes, et veulent aller l'assiéger; le roi Juan se hâte d'occuper le château de Balaguer, et les Catalans, ne gardant plus de mesures, excités d'ailleurs par la députation, déclarent le roi et la reine *ennemis de la patrie*. Cette résolution acheva de pousser à la révolte la Catalogne tout entière; le Paillars, le Lampourdan et le Roussillon firent cause commune avec elle; l'Aragon seul demeura fidèle à Juan II [b].

C'est en vain que les siècles passent sur les peuples,

[a] Çurita, t, IV, p. 90 à 101.
[b] Feliu, t. III, p. 33. — Çurita, t. IV, p. 101-113.

les haines originaires sont bien lentes à s'effacer. On aurait cru que leur réunion sous un sceptre unique confondrait les Aragonais et les Catalans dans une seule nation; profonde erreur! nous retrouvons toujours les deux anciennes races ennemies... Les Catalans descendant des Visigoths, les Aragonais formés d'Ibériens et de Celtes, avaient pu se réunir autrefois contre le danger commun; mais hors le cas d'invasion étrangère, leurs intérêts, leurs instincts particuliers se réveillaient dans toutes les occasions, sous les prétextes les plus légers en apparence, et de nos jours encore ces animosités séculaires ne sont pas entièrement effacées.

La Navarre aussi se trouvait sous les armes, grâce aux troupes que la Castille y avait envoyées, pour venger, disait-elle, le prince empoisonné, mais dans le but plus réel de faire la conquête de ce territoire. Il est à remarquer que si le peuple catalan marchait contre Juan avec homogénéité, il n'en était pas de même des habitants de la Navarre. Le royaume était déchiré par les factions les plus audacieuses; les Grammont y soutenaient le parti du roi d'Aragon, et les Beaumont, secondés par les Castillans, combattaient pour Blanche de Castille. Ce fut sans succès que Juan y envoya son fils naturel Alonzo, avec le titre de gouverneur; il ne put empêcher les Beaumont de s'emparer de Viana. Alors effrayé des progrès de l'insurrection, Juan voulut apaiser les Navarrais en rappelant Alonzo. Il le remplaça par Léonor de Béarn, héritière présomptive de ce royaume; mais l'irritation publique n'en fut pas amoindrie. A

la suite de cette décision, Gaston était plus que jamais autorisé à se considérer comme roi de Navarre, d'autant que Jeanne d'Aragon, voulant se ménager son secours, s'était bien gardée d'aspirer ouvertement à cette couronne pour son fils Fernand. Elle était toute disposée à la céder au comte de Foix-Béarn, s'il voulait l'aider à réduire la Catalogne toujours soulevée. La mort du prince Carlos favorisait donc singulièrement la maison de Foix. Devant quel projet Gaston aurait-il reculé? Il venait de réaliser enfin son projet de marier son fils avec Madeleine de France (1461), et l'appui de Louis XI lui était assuré.

CHAPITRE V.

CONQUÊTE DU ROUSSILLON PAR LOUIS XI.

Avénement de Louis XI. — Son traité avec Juan d'Aragon. — Il hypothèque le Roussillon. — Emprisonnement de Blanche de Navarre. — Gaston pénètre dans la Catalogne. — Juan soutenu par les Aragonais. — Soulèvement de Perpignan contre les Français. — Ils se soumettent à Louis XI. — Louis XI arbitre entre la Castille et l'Aragon. — Sentence d'Andaye. — Cession du Soule, de Mauléon et de Carcassonne à Gaston. — Les Catalans révoltés se livrent à Pedro de Portugal. — Il est défait et meurt. — Le duc d'Anjou lui succède. — Louis XI appuie son invasion. — Juan II triomphe des Catalans. — Gaston s'empare de la Navarre au préjudice de Juan II. — Il attaque même l'Aragon. — Fernand épouse Isabelle de Castille. — Juan veut reprendre la Navarre. — Gaston perd son fils et rentre en Béarn. — Traité d'Olite, Juan est reconnu roi de Navarre, et Léonor est proclamée son héritière. — Léonor ne peut s'emparer de Pampelune. — Massacre de ses partisans. — La Navarre est pacifiée.

Telle était la situation très-embrouillée des affaires d'Aragon, de Navarre et de Catalogne, lorsqu'un nouvel athlète, plus terrible que tous ceux qui se trouvaient en présence, vint mettre le poids de sa politique dans la balance. Louis XI, monté sur le trône de France en 1461, n'avait rien de la fierté courageuse du chevaleresque Gaston; serpent constrictor, et non pas lion, il marchait à pas timorés au lieu de s'élancer par bonds audacieux. Il

jeta les yeux sur les Pyrénées pour étendre jusque là sa puissance, et se glissa modestement sur cette vaste arène des ambitions politiques, au milieu d'adversaires indiscrets et bruyants.

A peine s'était-il vu maître de la couronne, qu'il avait disgracié les amis de son père et récompensé ses ennemis; le bâtard d'Armagnac, notamment, avait obtenu à cette occasion le comté de Comminges (1461); lui-même avait renouvelé avec Juan II [1] la ligue de secours mutuel entamée par son père; enfin le mariage de sa sœur Madeleine avec Gaston de Foix-Béarn lui assura un nouvel appui dans le midi de la France. Louis donnait à la fiancée une dot de 100,000 écus; mais Gaston devait céder aux jeunes époux les comtés de Foix, de Bigorre, les vicomtés de Béarn et de Castelbon, les seigneuries de Marsan, de Gabardan, de Nébousan, de Mauvesin, et, point plus important encore, tous ses droits au royaume de Pampelune. Ce mariage, qui semblait devoir replacer la Navarre sous la main des Valois, fut célébré à Bordeaux le 7 mai 1461.

L'année suivante, un traité était signé (12 avril 1462) entre Gaston, Louis XI et Juan d'Aragon. Ces princes se donnèrent rendez-vous sur les terres de Gaston, à Sauveterre; les deux monarques s'y réunirent le 3 mai, et convinrent que celui qui aurait besoin de l'autre, recevrait un secours de 500 lances.

Louis XI, qui savait prévoir la gravité des événements dont le Midi tout entier allait être le théâtre, ne négligea pas de disposer les populations en sa

[1] Vaissette, t. VIII, p. 126.

faveur par quelques bienfaits; Bayonne reçut la cession de la moitié des douze deniers que son port, ceux de Saint-Jean-de-Luz et de cap Breton, payaient pour droit de coutumes ; il affranchit leurs habitants des impôts perçus sur un grand nombre de denrées, et confirma les priviléges de toutes les villes de Languedoc.

La gravité de l'insurrection de Catalogne obligea bientôt le roi Juan à réclamer l'exécution du traité de Sauveterre ; mais Louis XI n'était pas homme à considérer ce secours comme un simple service d'ami. Juan n'ayant pas d'argent pour l'entretien de ses troupes, Louis XI s'en chargea à condition qu'il garderait en nantissement le Roussillon et la Cerdagne, et lèverait leurs impôts jusqu'à ce qu'il fût remboursé de ses avances. Pour dernière garantie, l'infant d'Aragon, l'archevêque de Saragosse, le chapelain d'Amposta, le justicia d'Aragon et le connétable de Navarre, s'obligeaient à payer de leurs biens propres les sommes que le procureur général du Roussillon ne remettrait pas au roi de France.

Ces conditions étaient une violation flagrante de la constitution de Catalogne qui avait stipulé, même sous Pedro IV, l'inaliénabilité du Roussillon ; violation d'autant plus grave, que les cortès n'avaient pas été appelées à la sanctionner. Mais Juan était dans la position d'un emprunteur obéré, qui se soumet à toutes les exigences de son créancier. Moins heureux que Gaston de Foix dans ses tentatives financières, il n'avait pu réussir à frapper un

emprunt forcé sur ses sujets ; le soulèvement des provinces en avait complétement paralysé les conséquences.

L'aliénation du Roussillon n'était pas la seule dont le roi Juan se rendit coupable ; nous avons vu qu'il avait investi Léonor de Foix de la couronne de Navarre ; mais un obstacle assez sérieux s'opposait à cette prise de possession. Blanche avait hérité de son frère Carlos, et les Navarrais étaient très-disposés à soutenir ses droits contre l'usurpation de Juan d'Aragon et de la comtesse Léonor. Dans cette situation Gaston prit le moyen le plus énergique et le moins honorable de se délivrer de ses compétiteurs. Blanche avait été retenue prisonnière en même temps que son frère, afin que les Navarrais ne pussent la proclamer ; Gaston obtint de Juan qu'elle lui serait livrée, et il profita de la barbare faiblesse d'un père, qui avait passé sa vie à combattre son fils, pour la faire enlever et enfermer au couvent de Lescar, d'autres disent dans une tour du château d'Orthez. Deux ans après elle mourait de douleur, peut-être même d'une mort semblable à celle de son malheureux frère[*].

La fortune favorisait évidemment les entreprises peu légitimes de Gaston ; Louis XI, qui dirigeait toutes ses ambitions du côté de la Navarre, le nomma général des troupes qu'il allait envoyer en Catalogne. Le comte se rendit à Narbonne avec

[*] Moret, t. IV, p. 191. — Vaissette, t. VIII, p. 124-128. — *Chronique de Bayonne*, p. 163.

120 hommes d'armes et 1000 arbalétriers pour y attendre les Français; ces derniers y arrivèrent le 15 octobre, commandés par Jacques d'Armagnac, par Jean d'Albret, par le bâtard d'Armagnac, nouveau comte de Comminges, par les senéchaux français de Poitou et de Saintonge, et Gaston prit le commandement en chef. Son but était de marcher sur Gironne, où la reine Juanna et son fils se trouvaient assiégés par les Catalans. Au moment où il allait franchir les Pyrénées, il apprit que les assiégeants commandés par les comtes de Roussillon, de Lampourdan et de Paillars, venaient de pénétrer dans la ville; la reine avait eu le temps à peine de se réfugier dans la tour de la Géronella, il était donc urgent de la secourir; mais le Roussillon et la Cerdagne, indignés du traité qui les séparait de la Catalogne et les soumettait à Louis XI, venaient de se soulever; villes et châteaux forts se mettaient sur la défensive pour s'opposer à la marche de Gaston. Les Français dûrent faire le siége de Salses, de Villelongue, de Lupia, de Sainte-Marie et de Canet. Arrivé au Pertus, Gaston fut un moment arrêté par les Catalans de Rocaberti; enfin après avoir traversé le Lampourdan, au milieu de populations soulevées qui détruisaient les villes sur leur passage, les Français atteignirent Gironne, battirent les assiégeants et contraignirent le comte de Paillars à se réfugier à Ostalrich. Cet échec ne fit qu'exaspérer les révoltés; ils appelèrent le roi de Castille à leur aide, et le mommèrent comte de Barcelone. Dès qu'il eut accepté, il conduisit son armée dans

cette dernière ville, les Catalans essayèrent de reprendre Gironne, et Gaston courut attaquer Barcelone, à la tête de son armée franco-béarnaise. Juan n'approuvait pas cette entreprise ; il aurait voulu ramener ses sujets par des moyens moins violents ; mais l'exécuteur de la politique de Louis XI espérait les obliger, par l'excès des maux de la guerre, à se soumettre au roi de France qui pouvait devenir leur protecteur contre les vengeances de Juan II. C'était peut-être à ces conditions que Louis XI lui avait promis de favoriser son avénement à la couronne de Navarre.

Cette guerre civile devait réveiller l'ancienne animosité des Catalans et des Aragonais ; Juan avait recruté ses principales forces chez ces derniers, et ils se montraient heureux de punir Barcelone de la faveur que les rois avaient accordée à cette capitale ; toutefois leur jalousie n'allait pas jusqu'à voir avec plaisir les Français occuper leur territoire. La mésintelligence se glissa dans les deux camps, on fut obligé d'abandonner le siége de Barcelone, et chaque parti fit la guerre de son côté.

La cour de Rome ne négligeait pas une seule occasion d'offrir son arbitrage dans toutes les guerres étrangères ou civiles. Un nonce du pape débarqua à Barcelone, au milieu de ces déplorables agitations, pour chercher à calmer les esprits ; mais les habitants et les membres de la députation déclarèrent qu'ils aimeraient mieux mourir dans les flammes, que de tolérer la conduite d'un roi qui avait aliéné le Roussillon au mépris de la constitu-

tion et de ses serments. Les Roussillonnais ne repoussaient pas avec moins d'énergie l'intervention française; les Perpignanais assiégeaient la garnison dans le château; ils élevaient des fortifications et dirigeaient même des mines contre cette forteresse. Charles et Béranger d'Oms, qui commandaient le château, répondaient aux attaques de la ville par le feu de l'artillerie, et la destruction planait sur cette malheureuse cité. Cependant les Français allaient être obligés de se rendre, lorsque Louis XI envoya le duc de Nemours et le comte de Comminges avec de nouvelles troupes pour les dégager. Les Perpignanais, attaqués des deux côtés à la fois, ne purent continuer la résistance, leurs retranchements furent enlevés, et la ville aurait éprouvé toutes les horreurs du pillage, si les consuls et les notables, prosternés aux pieds du duc de Nemours, n'avaient juré d'observer à l'avenir le traité qui les soumettait au roi de France. La plupart des places du Roussillon et de la Cerdagne suivirent l'exemple de Perpignan; Collioure et Belgarde seules résistèrent quelque temps encore, et cette dernière ne se rendit qu'au mois d'octobre 1463[1].

Malgré le pardon du duc de Nemours, les Perpignanais redoutaient la colère de Louis XI; ils envoyèrent une députation implorer sa clémence et le prier de confirmer leurs chartes et leurs fors dans le cas où il voudrait les incorporer à la France.

[1] Henri, t. II. — Fellu, t. III, p. 36-40, liv. xvii, ch. 8. — Vaissette, t. VIII, p. 129. — Moret, t. IV, liv. xxxiii, ch. 19.

Louis XI consentit à leur pardonner et à ratifier leurs priviléges; mais sa confirmation y introduisit de tels changements qu'ils ne furent plus reconnaissables. Gaston, souverain tout méridional, qui étendait son autorité depuis Buch jusqu'à Narbonne, fut nommé gouverneur des deux comtés; le comte de Comminges obtint, en récompense de la part qu'il avait prise à la conquête du Roussillon, la ville et la seigneurie de Saint-Béat, avec le titre de sénéchal de Toulouse; enfin Louis XI, suivant la politique que Charles VII avait appliquée au Languedoc et au Bigorre, continua de consolider sa puissance en faisant de nouvelles invasions dans l'autorité judiciaire et il créa le parlement de Roussillon, qui, tout en sauvegardant en apparence la jurisprudence du comté, n'en devait pas moins rendre ses jugements au nom du roi de France.

Juan II voyait avec douleur le Roussillon et la Cerdagne enlevés à sa couronne par son imprudence; il voulut les recouvrer, et envoya Rescados au roi d'Angleterre pour l'engager à attaquer Louis XI et à opérer une diversion en sa faveur. Cet émissaire tomba entre les mains des Français; Louis put apprécier alors la bonne foi du roi d'Aragon, et lorsque celui-ci réclama des secours contre le roi de Castille, qui occupait une partie de la Catalogne, il refusa de lui prêter ses troupes. Juan, trop faible pour résister aux Castillans et à ses sujets révoltés, fut donc obligé de demander la paix, et l'habile Louis XI sut encore ménager les circonstances de manière à être choisi pour arbitre[*].

[*] Henri, *Hist. de Rouss.*, t. II. — Vaissette, t. VIII, p. 131-140.

Gaston de Foix, roi de Navarre, était l'intermédiaire naturel de ces négociations; il convoqua les trois rois sur ses frontières; Louis XI se rendit à Bayonne, Gaston l'y rejoignit, comme mandataire de son beau-père Juan; le roi de Castille vint à Fontarabie, et les trois princes se réunirent enfin à Andaye pour entendre la sentence arbitrale que Louis XI avait préparée au château d'Urtuby, où il s'était arrêté pendant quelques jours (12 avril 1463). D'après son jugement, la Castille dut renoncer à protéger les Catalans, et le roi d'Aragon, qui s'intitulait toujours roi de Navarre, céda la mérindade d'Estella à Henri IV et accorda un pardon définitif à ses sujets. Aucune des parties n'était satisfaite : les députés de Catalogne se retirèrent furieux d'être ainsi abandonnés par la Castille au ressentiment de Juan II ; la Navarre cria hautement à la trahison et les états refusèrent de confirmer le traité; ils envoyèrent des députés à Saint-Jean-de-Luz pour représenter à Louis XI l'injustice qu'il causait au royaume, principalement à Estella, par suite d'un démembrement que les fuéros ne pouvaient tolérer, et ils déclarèrent que si le jugement arbitral était exécuté, ils se donneraient au monarque qui voudrait les aider à s'y soustraire.

Gaston lui-même ne pouvait approuver la cession d'Estella, faite au détriment de sa femme Léonor, qui se considérait comme reine de Navarre. Louis XI voulut apaiser Gaston, devenu son proche parent depuis le mariage de son fils avec Madeleine de France, et il lui abandonna d'abord les vicomtés de

Soule et de Mauléon pour arrondir le Béarn (24 mai 1463). Mais peu de jours après, se trouvant à Muret, près de Toulouse, il changea cette cession pour celle de la sénéchaussée de Carcassonne, cession qui deviendrait perpétuelle, si dans deux ans Louis XI n'avait pas donné à Gaston la mérindade d'Estella, ou les comtés de Roussillon et de Cerdagne, ainsi que les vicomtés de Mauléon et de Soule, à moins encore qu'il ne rachetât ces domaines moyennant 376,181 écus d'or [a]. Les premières conditions étaient propres à enivrer le comte de Foix-Béarn, qui voyait compléter sa puissance territoriale dans les Pyrénées, de manière à posséder la chaîne tout entière, depuis Bayonne jusqu'à Collioure; mais la seconde réserve de Louis amoindrissait singulièrement les conséquences de cette espèce d'amorce : en rachetant Mauléon et le Soule, Louis XI prenait pied dans la Navarre; en évitant de céder le Roussillon à Léonor, il se préparait à réunir ce comté à ses domaines de Languedoc [b].

Quant à la Castille, elle ne fit aucune objection au traité, elle retira ses troupes de la Catalogne et garantit aux Catalans l'oubli du passé; mais au point d'exaspération où étaient arrivés les esprits, rien ne pouvait apaiser leur révolte. Abandonnés par Henri IV, les Catalans se donnèrent à don Pedro, connétable de Portugal, et le proclamèrent comte de Barcelone. Néanmoins, malgré leur attitude réso-

[a] Vaissette, t. VIII, p. 131.
[b] Moret, t. IV, p. 580-582-584. — Vaissette, t. VIII. p. 181.

lue, Juan faisait des progrès dans la Catalogne ; la châtelaine Isabelle de Montanans lui conservait avec courage son château de Pubal ; le maître de Montesa venait de ramener tout le Maestrazgo à l'autorité royale ; Guillem de Bellera avait soumis la Seu-d'Urgel, et Ramon Folch, nommé lieutenant du roi dans la principauté, avait décidé plusieurs villes à se rendre. Barcelone, Llérida et Tarragonne persistaient seules dans leur opposition [1].

Le connétable de Portugal, élu par les Catalans, débarqua bientôt à Barcelone. Après avoir juré de maintenir des priviléges, il voulut mettre Louis XI dans ses intérêts ; mais ce prince astucieux convoitait lui-même cette province et repoussa sa demande. Pedro irrité pénétra avec quelques troupes dans le Lampourdan, et essaya de soulever le Roussillon contre les Français. Cependant la présence de Juan de Vergez, conseiller au parlement de Paris, parvint à calmer l'irritation ; un agent de Pedro fut pendu à Collioure, et, malgré le secours que Philippe, duc de Bourgogne, fournit au prétendant portugais, il fut battu devant Cervera par le comte de Prades, et contraint de prendre la fuite à travers les vainqueurs (1465), à la faveur d'un déguisement. Bientôt Llérida, assiégée par le roi, fut obligée de se rendre, et Pedro mourut quelque temps après (29 juin 1466) à Granolles, transmettant à son neveu Don Juan de Portugal le titre de comte

[1] Feliu, t. II, liv. xvii, ch. 10. — Moret, t. IV, liv. xxii, ch. 11. — Faget de Baure.

de Barcelone. Privés du chef qu'ils s'étaient donnés, les Catalans, serrés de près par le fils naturel de Juan, firent une dernière tentative: ils se donnèrent à René, duc d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, ennemi irréconciliable des Aragonais. Le duc de Lorraine, fils de René, ne tarda pas à se rendre dans le Languedoc avec ses troupes; Louis XI ordonna au gouverneur de l'accueillir comme un allié, et de lui fournir soixante lances; le sénéchal de Toulouse fut chargé de les réunir, et le duc de Lorraine ainsi secondé (1466) se rendit à Barcelone, seule ville qui résistât encore au roi d'Aragon, et reçut le titre de comte.

Quelque temps après, Louis XI lui envoya de nouveaux renforts (1469), sous la conduite de Taneguy du Chastel, gouverneur du Roussillon; le gouverneur du Languedoc convoqua à cette occasion le ban et l'arrière-ban de la province, à la seule exception de la vicomté de Narbonne, qui ne faisait point partie du Languedoc français, puisqu'elle avait été acquise par les comtes de Foix-Béarn et donnée en apanage à Jean, second fils de Gaston (1468). Malgré le secours de Louis XI, la mort du duc de Lorraine, survenue le 16 décembre 1470, renversa les dernières espérances des Catalans. Attaquée par le fils naturel de Juan II, Barcelone fut obligée de se rendre, sous le bénéfice d'une capitulation assez avantageuse; le roi promit l'oubli du passé, accorda une amnistie générale, et laissa le fils du duc de Lorraine et ses soldats libres de quitter la Catalogne avec armes et bagages; il prit aussi

l'engagement de respecter tous les priviléges et de révoquer le traité de Villefranche, passé avec la reine avant la mort de Carlos [a].

Les troubles de la Catalogne avaient marché de front avec certains événements de la Navarre, qui n'avaient pas laissé Juan II sans embarras et sans inquiétude. Léonor et Gaston, reconnus par les états, avaient gouverné d'abord assez paisiblement leur royaume, et le comte de Foix-Béarn avait pu profiter de cette trêve pour porter à Louis XI un secours efficace contre la ligue du Bien public; ainsi la famille de Foix ne cessait d'augmenter son crédit à la cour de France, et lorsque Louis XI avait envoyé sa fille aînée épouser le marquis de Monferrat, deux proches parents de Gaston, Pierre de Lautrec et l'évêque de Comminges son frère, avaient été chargés de la conduire à la frontière (1465) [b].

Gaston fut bientôt obligé de rompre avec son beau-père et de reprendre les armes pour réclamer les places de Lagarde, d'Arcos et de Saint-Vincent, annexées récemment à la couronne de Castille. Il attaqua d'abord Calahorra, s'en rendit maître et y laissa garnison. Henri IV se plaignit de cette déclaration de guerre : Gaston, conseillé par l'évêque de Pampelune, Nicolas de Chavary, chargea un de ses officiers d'aller dire au roi castillan qu'il ne pouvait trouver mauvais de le voir occuper des places qui avaient été enlevées à la Navarre; mais que,

[a] Feliu, t. III. liv. xvii, ch. 12-12. — Çurita, t. IV, p. 160-178. — Moret, t. IV, liv. xxii, ch. 10. — Vaissette, t. VIII, p. 139.

[b] Vaissette, t. VIII, p. 135.

bien loin de lui déclarer la guerre, il lui offrait des secours contre les mécontents de son royaume. Gaston et Léonor croyaient rester paisibles possesseurs des trois places, lorsqu'ils apprirent que les Castillans venaient secrètement de ravitailler Alfaro. Gaston voulut assiéger cette ville; mais il ne put s'en rendre maître, et les habitants de Calahorra profitèrent de cet échec pour rentrer sous l'obéissance d'Henri IV (1466)[a].

Gaston, vivement contrarié de ne pouvoir obtenir la royauté définitive de la Navarre, malgré la reconnaissance qui aurait dû faire un devoir au roi Juan de la lui céder, car il n'avait cessé de le seconder contre les Catalans, repassa dans ses domaines de France, et abandonna entièrement l'administration du royaume à sa femme; cependant bientôt après, sollicité par les Beaumont, il reparut sur Larga avec une armée considérable, et résolut de profiter des occupations du roi d'Aragon dans la Catalogne, pour lui enlever entièrement la Navarre. Il attaqua d'abord Miguel Ezquerz, qui s'était emparé d'Araquil, défit ses troupes et s'empara de ses domaines; il s'unit ensuite aux Beaumont, chefs du parti national, restés maîtres de Pampelune, et courut avec le comte de Lerin assiéger Tudéla, occupé par les Grammont[b]. La ville fut vaillamment défendue. Gaston et Lerin, voulant faire une diversion, pénètrent dans l'Aragon jusqu'à Jaca; puis, aidés par Car-

[a] Moret, t. IV, p. 587-589.
[b] Idem, *ibid*, p. 610-613.

los Artieda, ils enlèvent Andozilla au connétable de Péralta, et Mendavia et Artajona au comte de Niébla, sans compter plusieurs autres places dont le connétable avait fait entier hommage à Juan II. Ces succès étaient d'autant plus importants que la reine d'Aragon était parvenue à rendre sa belle-fille Léonor de Foix jalouse du pouvoir de son mari et à l'entraîner dans le parti de Juan, au détriment de toutes les espérances de Gaston (1469); la rupture était donc complète entre les deux époux, et Gaston restait à peu près maître du royaume avec le parti de Beaumont.

Pendant cette dernière phase des révolutions de Catalogne et de Navarre, Juan II avait éprouvé une grande perte : la reine Juanna était morte en 1468. Mais l'ambition du monarque ne tarda pas à obtenir la compensation la plus grande à laquelle son âme royale pût aspirer : son fils Fernand épousa Isabelle de Castille.

Don Juan de Castille avait eu de sa seconde femme, Isabelle de Portugal, une fille qui avait reçu le nom de sa mère. Après la mort de Juan (1454), Henri IV son fils lui succéda, et comme Henri s'était séparé de Blanche de Navarre sa première femme, il épousa Juanna de Portugal, qui ne tarda pas à le rendre père; mais ce prince portait le surnom d'*impuissant* et la nation ne reconnaissait pas l'infante Juanna pour sa fille; aussi sa sœur Isabelle jouissait-elle d'une popularité qui devait être funeste aux prétentions futures de la jeune princesse. Devenue orpheline, Isabelle fit négocier elle-même son mariage avec Fernand d'Ara-

gon, et ce projet fut définitivement arrêté à l'insu de son frère Henri IV... Cependant le roi de Portugal et Louis XI, qui dirigeaient l'un et l'autre des regards ambitieux sur l'Espagne, envoyèrent des ambassadeurs à la cour de Séville pour négocier un double mariage. Le comte d'Albi, chargé de demander la main d'une des deux infantes au nom du duc de Guienne, avait mission de sonder d'abord le degré de faveur dont elles jouissaient l'une et l'autre, et de se décider pour celle qui aurait le plus de chances à monter sur le trône. Le choix n'était pas facile; car l'esprit du roi, constamment incertain entre Isabelle qu'il n'aimait pas et Juanna qu'il préférait, mais dont il avait cependant désavoué la naissance, faisait espérer successivement son héritage à l'une et à l'autre des deux princesses. Le comte d'Albi, ayant enfin compris qu'Isabelle était favorisée par son frère, demanda officiellement sa main. Mais l'infante, secrètement fiancée à Fernand d'Aragon, rejeta les propositions de l'ambassadeur français et hâta son mariage avec l'infant. Juan d'Aragon en confirma les conditions aux cortès de Saragosse (26 mars 1469); Isabelle se rendit ensuite à Valladolid, et Fernand vint incognito, suivi de quatre gentilshommes seulement, faire bénir leur mariage; ce ne fut qu'après sa célébration qu'ils envoyèrent prier Henri IV d'en signer les conventions. Celui-ci furieux refusa de confirmer un acte où Isabelle prenait le titre de *princesse des Asturies*, et, ne gardant plus de ménagements, il proclama Juanna son héritière présomptive. Aussitôt l'ambassadeur

français change de résolution et demande la main de l'infante préférée; on s'empresse de la lui accorder, et l'assemblée de Lozoya proclame Juana princesse des Asturies. Mais la mort du duc de Guyenne vint arrêter la conclusion du mariage projeté, et Louis XI perdit tout espoir de pouvoir lutter dans la Castille avec l'heureux infant d'Aragon. Tout semblait concourir à consolider les espérances de Fernand et d'Isabelle; le 15 octobre 1470, cette princesse accoucha d'une fille à Dueñas, et les Castillans, qui la considéraient déjà comme leur reine légitime, firent éclater des transports d'allégresse [a].

Juan II, ayant enfin triomphé des Catalans, put tourner ses forces du côté de la Navarre, où son autorité courait les plus grands périls. Déjà le comte de Foix et les Beaumont coalisés possédaient plus de la moitié des places fortes; un certain Sancho Rota, chef de routiers, établi dans les montagnes, portait les ravages jusque dans l'Aragon. Juan II ordonna aux troupes de Jaca et aux habitants des frontières d'aller attaquer les rebelles, mais Gaston marcha à la rencontre de ces milices; il les atteignit près de Sanguessa et les mit complétement en déroute.

Cette série de revers décida le roi d'Aragon à marcher lui-même au secours de Tudéla. Il obligea Gaston à lever le siége, se mit à sa poursuite et le contraignit à battre en retraite devant des forces trop supérieures et à rentrer dans le Béarn. Menacé

[a] Mariana, *Ad Ann.* — Çurita, *Ad Ann.*

de perdre le royaume de Navarre, Gaston envoya des ambassadeurs demander la paix à son beau-père; celui-ci fixa Olite pour donner audience à sa fille et à son gendre, et Léonor se hâta de s'y transporter.

Le comte de Foix-Béarn ne put prendre part à la conférence; un événement funeste venait de l'appeler dans la Guyenne. Gaston, son héritier présomptif, beau-frère de Louis XI, et déjà reconnu comme prince de Viane, soutenait la brillante réputation de ses ancêtres dans le tournois de Libourne, lorsqu'un éclat de lance lui fit perdre la vie, à l'âge de vingt-sept ans (1470). Comme le jeune prince laissait deux enfants en bas âge, François Phébus et Catherine, restés à Paris auprès de Madeleine, leur mère, Gaston se rendit à la cour de France pour sauvegarder leurs intérêts, et, après les avoir recommandés à Louis XI, leur oncle, il rentra dans le Béarn. Le roi de France abusa des droits de la protection; il fit occuper par ses officiers tous les domaines de son beau-frère et chargea son chambellan Castelverdun d'administrer le Nébouzan et le pays de Foix.

Gaston ne devait pas survivre longtemps à son fils, sa santé chancelante l'obligea de se rendre aux bains des Eaux-Chaudes, et ce fut pendant qu'il prenait du repos dans cette vallée que Juan II reçut Léonor à Olite, et arrêta avec elle les conditions suivantes : Juan d'Aragon conservait le titre de roi de Navarre pendant sa vie, il laissait le gouvernement perpétuel du royaume à son gendre et à sa

fille, lesquels s'engageaient à maintenir les priviléges et les franchises des Navarrais, et à n'aliéner ou n'engager aucune province; les états reconnaissaient Léonor et Gaston pour rois de Navarre après la mort de Juan; les villes et les châteaux pris de part et d'autre devaient être rendus, les prisonniers élargis; les factions de Beaumont et de Grammont étaient condamnées à déposer les armes et à remettre leurs querelles à des arbitres.

Tel fut le traité d'Olite, juré devant l'évêque d'Oloron, et signé par le roi Juan, sa fille Léonor, le secrétaire d'Etat de Navarre et Pedro de Ros, ambassadeur de Gaston. Tout paraissait terminé par cette transaction. Le comte de Foix, souffrant depuis quelques années, ne songeait qu'à passer ses derniers jours dans le Béarn, lorsque de nouveaux troubles le rappelèrent de l'autre côté des Pyrénées.

Léonor venait de réunir les cortès à Tafalla (1470), sous l'empire d'une fausse réconciliation des Grammont et des Beaumont; pendant une séance, le comte de Lerin fut accusé par le connétable de Péralta de s'être vendu au comte de Béarn. L'évêque de Pampelune, Nicolas de Chavarry, essaya de défendre Beaumont; Péralta l'expulsa de Tafalla, et, comme il essayait d'y rentrer quelques jours après, il le fit massacrer au moment où il se présentait devant les remparts (1470)[1].

D'après Favyn, ce meurtre n'aurait eu lieu qu'a-

[1] Moret, t. IV. p. 608-616. — Sandoval, *Obispos*, t. II.— Faget, *Hist. de Navarre*. — Faget de Baure, *Ad. An.*

près la surprise de Pampelune; mais qu'importe la date relative de certains assassinats, lorsque ces crimes demeurés impunis concourent également à hâter la décadence d'un royaume?

Léonor, ne pouvant tolérer que Pampelune restât au pouvoir des Beaumont, avait résolu de s'en emparer (1471). Deux Basques, Jean d'Athonto et Michel d'Ollacarixqueta, promirent de lui ouvrir la porte de la Juiverie. La reine se présente au jour indiqué, et son maréchal Pedro pénètre dans la ville au milieu de la nuit avec quelques soldats. Les cris de *Vive la princesse!* réveillent les Beaumont; ils courent aux armes, attaquent les tours de la Porte royale, où le maréchal s'était barricadé, et l'obligent à se rendre. La reine eut le temps de fuir, mais le maréchal et les siens payèrent cher leur dévouement; ils furent impitoyablement massacrés par Philippe de Beaumont.

La reine furieuse essaya de punir les Beaumont et les jurats de Pampelune en les faisant condamner à perdre leur fortune et la vie, tandis que les deux Basques qui lui avaient ouvert la porte étaient autorisés à porter les armes de Navarre dans le premier quartier de leur blason. Les habitants de Pampelune ne protestèrent pas moins contre la reconnaissance de la reine; ils donnèrent à la porte fatale le nom de *Porte de la trahison*, et Léonor ne put jamais occuper la capitale [1].

Cependant, dans son impatience de venger l'af-

[1] Moret, t. IV p. 630-633.

front qu'elle venait de recevoir, elle demanda des secours à Gaston ; or, nous avons déjà fait connaître l'amitié qui liait le comte aux Beaumont ; il lui était difficile de sévir contre ceux qui avaient secondé ses entreprises ; toutefois il se mit en devoir de lever des troupes, incertain encore lui-même du parti qu'il aurait à prendre, lorsqu'il les aurait conduites à Pampelune ; mais arrivé à Roncevaux, il fut obligé de s'arrêter, et le 8 juin 1472 il rendait le dernier soupir dans le monastère, où reposaient les cendres des premiers rois de Navarre ; son corps fut apporté à Orthez. Outre ses fils, Gaston mort à Libourne et Jean vicomte de Narbonne, il laissait encore Pierre, qui devint cardinal en 1476, et Jacques qui mourut sans avoir été marié.

Au milieu des difficultés de sa situation, Léonor réunit les états à Olite, pour leur demander des secours qui lui permissent d'enlever aux mécontents les châteaux qu'ils occupaient encore, tels que Santacara, Caparoso et Milagro. On lui accorda la levée de quelques troupes ; mais on lui fit jurer que les places reconquises ne seraient jamais aliénées. Les Beaumont se voyaient au moment d'être cernés ; car les renforts béarnais approchaient ; ils voulurent appeler la Castille à leur secours, mais Henri IV refusa d'intervenir dans ces querelles.

Juan d'Aragon essaya enfin de mettre un terme à ces discordes déplorables. Il parvint à rattacher les Beaumont au parti de la reine, en mariant le comte de Lérin avec Léonor d'Aragon, sa fille na-

turelle ; la condamnation de cette famille fut révoquée à Pampelune et les châteaux qu'elle possédait furent remis à la reine. Quelques Navarrais voulurent encore relever le drapeau des vieux Cantabres, ils se retirèrent dans la ville de Cazédas, et s'y défendirent jusqu'à la dernière extrémité; ils succombèrent enfin, et avec eux mourut le royaume libre de Navarre: il ne fit plus que passer de la domination aragonaise à la domination béarnaise, et de celle-ci à la domination définitive de la Castille et de la France. Dans cette fatale décadence, Léonor ne pouvait plus habiter Pampelune ni la lisière des Pyrénées, où les peuples conservaient encore leurs vieilles passions de liberté; elle fixa définitivement sa résidence au château de Tafalla, et l'ancienne capitale fut abandonnée comme suspecte de *beaumontisme*.

CHAPITRE VI.

FERNAND, ROI D'ARAGON ET DE CASTILLE.

Tentative de soulèvement à Perpignan. — Avénement de François Phébus. — Politique de Louis XI dans le pays de Béarn et de Foix. — Révolte du Roussillon contre la France. — Les Français assiégés dans le château.— Négociation. — Louis demande que le Roussillon soit séparé de la Catalogne.— Reprise des hostilités.—Les Français assiégent Elne. — Ils font le blocus de Perpignan. — Famine. — Capitulation avantageuse. — Projets de vengeance de Louis XI. — Prise de Salces. — Anarchie dans l'Aragon. — Fernand et Isabelle montent sur le trône de Castille. — Accord entre Fernand et Louis XI. — Juan fait soulever la Navarre. — Fernand essaie de la pacifier. — Mort de Juan II.

Juan II maître de la Catalogne désarmée, tranquille du côté de la Navarre gouvernée par Léonor, ne crut pas que sa parole le liât envers Louis XI, qui venait de fournir secrètement des secours à Pedro de Portugal et un appui très-ostensible au duc de Lorraine. Il s'occupa de prendre sa revanche. La première tentative à faire était de soulever le Roussillon. Les Français facilitaient cette tentative par leur intolérance arrogante à l'égard de montagnards orgueilleux et par les exactions que Louis XI était loin de leur ordonner, car il tenait à s'attacher ses nouveaux sujets par une administra-

tion impartiale. Quoi qu'il en soit, il fut facile au roi d'Aragon d'exagérer les torts des dominateurs pour pousser les habitants à la révolte. Il se ménagea des intelligences dans Perpignan ; quand le soulèvement fut prêt à éclater, il vint lui-même se présenter à la porte que Rianbao, chevalier Perpignanais, avait promis de lui ouvrir (1472) ; cependant la conspiration fut découverte, et le supplice du traître en retarda l'explosion.

Le roi d'Aragon, déçu de ce côté, travailla dans l'ombre à réparer ce premier échec. Néanmoins le Roussillon conserva en apparence quelques mois de tranquillité, et Louis XI put porter ailleurs son astucieuse politique. La mort de Gaston de Béarn et l'avénement de son petit-fils, François Phébus, à peine âgé de quatre ans, lui fournirent une occasion précieuse d'étendre son autorité sur les Pyrénées françaises. Il envoya des ambassadeurs en Béarn, pour recommander le jeune comte dans les termes les plus paternels et les plus humbles. Il appelait les Béarnais *ses très-chers et bien-aimés*, et leur demandait *leurs avis et conseils afin d'y conformer ceux qu'il voulait donner à son neveu, soit touchant sa personne, soit a l'égard de ses terres et seigneuries*. Le sénéchal de Toulouse, et messire Antoine de Bonneval, étaient chargés de confirmer verbalement la lettre de Louis XI, et de faire observer aux états que le prince François Phébus *était en bas âge et avait besoin d'un bon directeur*. Le roi demandait à exercer ce titre, il manifestait le vif désir que la personne de son neveu fût *bien nourrie, trai-*

tee, conduite, et ses terres et seigneuries gouvernées à son profit ainsi qu'à l'utilité des sujets.

Les états s'empressèrent de répondre à ces prières toutes paternelles, par des remercîments analogues écrits en béarnais; mais leur conduite fut très-circonspecte à l'égard de l'immixtion du roi de France dans leurs affaires; ils se rappelaient que Louis XI s'était déjà emparé de l'administration du Nébouzan et du pays de Foix; un protecteur aussi habile inquiétait leur indépendance. Louis XI, averti des soupçons des Béarnais, par les rapports de ses ambassadeurs, s'empressa d'écrire à *ses bons amis les gens d'église, nobles, bourgeois, manants et habitants du Béarn, qu'il s'en rapportait à leur bonne loyauté pour diriger les affaires de son neveu et de sa mère Madeleine* (7 août 1472), et il remit à plus tard la reprise de ses tentatives.

Madeleine se présenta aux états de Béarn avec son fils et sa fille, à la suite de l'ambassade du roi de France; les Béarnais se plaignirent de quelque infraction faite à l'administration de la justice, cet éternel objet de leurs reproches : le bayle de Pau avait exigé une amende pour un cadavre trouvé mort sur un chemin sans qu'il parût avoir été victime d'un crime; le receveur avait injustement arrêté les marchandises des négociants d'Orthez sur les terres du seigneur, malgré les franchises dont ils jouissaient. Madeleine écouta ces plaintes, promit d'en rendre le retour impossible, et se fit aisément reconnaître pour tutrice et régente de son fils. Cependant le Béarn ne lui parut pas offrir toute la

sécurité qu'elle désirait; elle conduisit ses enfants au château de Mazères, et les confia à la surveillance de son oncle, l'évêque d'Aire, Pierre de Foix.

La politique de Louis XI avait assez bien réussi dans cette partie des domaines de son neveu; il avait obtenu de Madeleine l'hommage pour toutes les terres de ses enfants, sauf la Navarre et le Béarn, et le serment de fidélité des états de Nébouzan et de Foix avait confirmé les droits de la couronne de France. Dès qu'il eut pris ces garanties, il voulut bien consentir à retirer l'administration du comté de Foix à son chambellan Castelverdun, à la condition néanmoins qu'elle serait remise à Pons de Villemur (1472), autre homme de confiance qui devait préparer les peuples à reconnaître l'autorité définitive des rois de France.

Les intérêts de Louis XI étaient donc convenablement consolidés dans les Pyrénées françaises; mais ils chancelaient dans le Roussillon. L'échec de la conspiration de Rianbao était loin d'avoir fait renoncer Juan II à reconquérir cette province. Lorsque ses dispositions furent prises, ses intelligences bien préparées, il traversa les Pyrénées à l'improviste et apparut vers minuit aux portes de Perpignan (1er février 1473). Aux cris *Aragon! Aragon!* poussés par ses chevaliers, les cinq consuls, dirigés par Juan Blanca, leur ouvrirent la poterne de Canet, et les Aragonais se répandirent dans la place. Aussitôt les bourgeois prirent les armes, les Français, surpris au milieu du sommeil, tombèrent sous leur poignard, et les Roussillonnais, jetant sur ce massacre affreux

le voile de l'esprit de parti, portèrent l'action de Juan Blanca à la hauteur des plus belles actions de l'antiquité, et gravèrent sur la façade de sa demeure :

Hujus domus Dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.

La prise de Perpignan devint le signal d'une révolte générale : Bernard d'Oms, Guillaume d'Oms, Pierre d'Ortafa et quelques autres seigneurs, armèrent leurs vassaux ; Juan II les fit soutenir par Pierre de Rocaberti et par Bertrand et Jean d'Armindaris, arrivés de Navarre à la tête de quelques écuyers. Bertrand d'Oms parvint à expulser d'Elne la garnison française, et Louis XI ne conserva plus que les châteaux de Perpignan, de Salces et de Collioure.

Ainsi, la fièvre d'indépendance que nous venons de voir éclater dans la Navarre contre l'Aragon et le Béarn, se réveillait dans les Pyrénées orientales contre les Français ; les populations pyrénéennes, nobles et bourgeois, villes et châteaux, faisaient un dernier effort pour éloigner le joug étranger qui menaçait de les absorber dans les royaumes d'Espagne et de France. Pour donner un caractère plus général à la révolution du Roussillon, le connétable de Navarre, Péralta, vint mettre son courage et sa capacité au service de cette cause nationale, et s'introduisit dans Perpignan, à travers les Français, sous l'habit de capucin. Son secours n'était pas inutile ; cette ville venait d'être assiégée par les troupes de Louis XI, encore tout exaltées par la destruction de

Lectoure, le massacre du comte d'Armagnac, et le pillage de la plus grande partie des villes de ses domaines[a]. Le cardinal Jouffroy les commandait ; la résistance des Perpignanais, dirigée par le roi d'Aragon lui-même, ne lui permettant pas de rejoindre la garnison française du château, il entreprit le blocus de la place (juin 1473). Tout faisait présager un acharnement égal des deux côtés. Les Aragonais firent supplier le roi de rentrer dans son royaume; mais cet héroïque vieillard de soixante-seize ans fit serment devant la population réunie dans la cathédrale de ne sortir qu'après l'éloignement des étrangers. Cette promesse électrisa les Roussillonnais et les Catalans, et l'on vit accourir Alonzo d'Aragon, fils naturel du roi, le comte de Prades, Rocaberti d'Emposta, don Luiz de Lucana et cent cavaliers envoyés par la ville de Saragosse. L'époux d'Isabelle de Castille lui-même, suivi de quatre-vingts chevaliers castillans, vint camper à Ampurias prêt à porter des secours sur le point où le besoin s'en ferait sentir.

Les Français, commandés par Philippe de Bugey et Jean d'Aillon, n'obtenaient pas de grands succès contre Perpignan ; ils ne pouvaient pas même empêcher les habitants d'aller chercher des vivres à Elne, où le fils naturel du roi les avait emmagasinés. Après quelques excursions sans importance, ils furent renforcés par les milices de Languedoc, commandées par Xantrailles. Ils voulurent tenter

[a] Vaissette, t. VIII, p. 153, 155. — Moret, t. IV, p. 643.

un assaut avant l'arrivée de Fernand, et parvinrent à introduire 60 gens d'armes dans la place; mais ces malheureux furent aussitôt massacrés.

Le duc de Bourgogne, si longtemps ennemi du roi de France, conclut enfin avec Louis XI un armistice qui devait s'étendre au roi d'Aragon. Juan II le notifia aux généraux français, qui ne voulurent pas en tenir compte; la disette qui tourmentait leur camp et l'approche de Fernand, plus efficaces, les décidèrent à lever le siége. Ils s'éloignèrent avec tant de précipitation, que le feu mis à leur camp fit périr une foule de malades et de blessés. Enfin le 14 juillet, une trêve, signée au Canet, assura au deux armées la conservation de leurs places et de leurs châteaux, et Juan, qui ne doutait pas de la prochaine conclusion d'une paix définitive, renvoya la plupart de ses troupes en Aragon. Louis XI nourrissait de tout autres espérances; il se hâte de remplacer de Bugey par de Lude, et le charge de terminer à tout prix l'occupation du Roussillon; il fait des emprunts, forme des magasins dans le Languedoc, envoie des renforts considérables, et vers la mi-septembre 1473 les Français reprennent leur position autour de Perpignan. Juan d'Aragon, attaqué à l'improviste, fait rappeler ses troupes; il était trop tard, Fernand avait licencié les Castillans, il ne lui restait plus que quelques lances catalanes. Il les ramène cependant au secours de son père, mais les Français n'avaient fait qu'une démonstration destinée à renforcer la garnison du château, ils étaient rentrés dans le Languedoc et se

montraient disposés à reprendre les négociations. En effet, le roi d'Aragon, resté dans Perpignan malgré le conseil qu'on lui donnait d'aller à Barcelone demander aux cortès l'argent nécessaire au rachat des comtés de Roussillon et de Cerdagne, vit arriver Pierre Rocaberti, prisonnier des Français, chargé de lui soumettre les conditions d'un traité.

Louis XI offrait la restitution des deux territoires, mais il réclamait d'abord : 1° Le paiement des sommes dont ils formaient la garantie; 2° la nomination par les deux rois d'un gouverneur général qui leur jurerait fidélité à l'un et à l'autre; 3° celle d'un commandant de Perpignan et de Collioure, choisi par le roi d'Aragon sur les quatre candidats que lui présenterait le roi de France; cet officier neutre ne prêterait aucun serment de fidélité à ses souverains; 4° enfin, pour rendre le gouverneur général plus indépendant, les deux rois devaient s'interdire de reparaître dans le comté ou d'y envoyer leurs ordres avant le délai d'un an.

Ainsi, ne pouvant retenir le Roussillon et la Cerdagne, Louis XI voulait du moins les détacher de l'Aragon et leur rendre une existence propre. Afin de décider Juan II à passer légèrement sur des articles aussi funestes à la puissance aragonaise, il lui fit espérer le mariage de sa petite-fille avec le Dauphin, et le traité fut signé le 17 septembre.

Conformément à ces conditions, Pierre Rocaberti, déjà gagné par Louis XI, obtint le gouvernement général des deux comtés, et Yves Dufou le com-

mandement de Perpignan. Juan d'Aragon, rassuré par la présence d'un Catalan au poste de gouverneur, reprit la route des Pyrénées et rentra triomphant à Barcelone; mais la victoire sérieuse appartenait à l'habile roi de France: il avait enfin éloigné, par la ruse, l'héroïque vieillard que ses armes n'avaient pu repousser; il avait le temps de prendre ses mesures pour une nouvelle invasion[a]. Juan se disposait aussi à faire ses préparatifs pour ressaisir ce comté, sans rembourser le roi de ses avances; il comptait à cet égard sur la guerre civile, qui ne pouvait manquer de rappeler Louis XI dans la Bourgogne; le mariage entre le Dauphin et la fille de Fernand n'avait eu d'autre but que de favoriser cette supercherie réciproque. Cependant il fallait conserver certaine apparence de sincérité; Juan envoya Raymond Folch, comte de Prades, et Hugues de Rocaberti, auprès de Louis XI, pour régler les conditions de l'hymen projeté (1474), et Péralta de Navarre les accompagna avec la mission secrète de les surveiller.

Pendant que l'on préparait ostensiblement ce traité de paix, une lettre de Louis XI à de Lude, son lieutenant général en Roussillon, véritable chef-d'œuvre de fourberie, indiquait le moyen de former des approvisionnements secrets à Narbonne et de faire ravager le Roussillon par des lances envoyées de Languedoc avant que le roi d'Aragon ne pût rien

[a] Vaissette, t. VIII, p. 188. — Feliu, t. III, l. xvii, chap. 14. — Lucio Marin, *de Rel. Hist.* l. 18. — Henri, *Hist. du Rouss.*, t. II.

soupçonner de ces projets. Ces ordres perfides furent fidèlement exécutés. Aragonais et Français luttèrent de fureur pour incendier les récoltes, détruire les villages, massacrer les prisonniers. L'Aragonais Calla-Luna surprit les châteaux de San-Felice-de-Rieutor, la tour Cerdane, et pendit le commandant Juanicot. Perpignan, assiégé de nouveau, n'eut pas le temps de faire des provisions de vivres. Les Aragonais y envoyèrent par mer un convoi, qui débarqua près de Canet; Dufou, commandant du château, courait à sa rencontre pour l'enlever; lorsque la dame de Canet, femme de Pierre de Rocaberti, fit échouer cette tentative, en appelant Pierre d'Ortafa à son aide, et Perpignan fut ravitaillé. Pendant ce temps, trois cents cavaliers et cinq mille fantassins, commandés par les seigneurs d'Aure et de Comminges, cherchèrent à pénétrer dans la Catalogne par les vallées d'Aran et de Vénasque. Cependant le comte de Ribagorce fit garder les passages des montagnes, et il fut assez heureux pour mettre les Français en déroute, leur tuer 300 hommes et faire plusieurs capitaines prisonniers (1473)[1]. Quelques jours après, les Aragonais forçaient Céret à se rendre, après un blocus qui avait provoqué dans la place une famine désolante.

Chose étrange ! ces actes d'hostilité n'interrompaient pas le congrès de Paris; il est vrai que tout se passait en récriminations; les ambassadeurs d'Aragon soutenaient que la céssion du Roussillon et

[1] Feliu, t. VIII, p. 68.

de la Cerdagne n'était qu'une garantie provisoire, et que la somme due était bien moins élevée que ne le prétendait Louis XI. Ce dernier répondait par une surélévation des dépenses, en ajoutant les intérêts aux frais de recouvrement, et faisait même revivre ses prétentions sur l'Aragon et la Catalogne, comme héritier de Marie d'Anjou, fille d'Iolande.

De semblables négociations ne pouvaient avoir une issue pacifique. Les ambassadeurs de Juan tentèrent de rallumer la guerre entre le duc de Bourgogne et Louis XI, et ils rentrèrent en Aragon. Leur roi tenait alors les cortès à Barcelone; il les transféra à Gironne, afin d'être plus rapproché du théâtre de la guerre; les opérations recommencèrent; Pierre d'Ortaffa et le bâtard de Cardonne, se jetèrent dans Perpignan avec leurs compagnies pour en augmenter la garnison et Juan fit occuper Elne par des soldats italiens, qui ne tardèrent pas à démanteler la ville basse et à se réfugier dans la cité afin de mieux résister aux Français, campés entre Pia et Peyrestortes.

Au milieu de ces préparatifs, Pierre de Péralta revint à Paris, chargé par Louis XI de ramener Juan d'Aragon à des projets de paix. Le rusé vieillard, jouant toujours au plus fin, parut accepter, pour donner aux Biscayens, aux Navarrais et aux Siciliens de Ferdinand le temps d'arriver, et le mariage du Dauphin servit encore à retarder le combat, pendant que de part et d'autre on chargeait les armes.

Juan offrait de remettre Perpignan à Pierre de

Péralta, en attendant que les jurisconsultes jugeassent les droits de la France; mais Louis XI, connaissant l'insuffisance des troupes que le roi d'Aragon avait laissées autour de Perpignan, se hâta d'y envoyer neuf cents lances et dix mille archers; huit galères génoises conduisirent un convoi de vivres à Narbonne; l'armée se cantonna à Clayrac, et Torelles, Villelongue, Sainte-Marie, Canet, Argelès, Morelles, Cérel, reçurent un renfort de garnison, qui devait fermer les passages des Pyrénées. Dès qu'on eut pris les premières dispositions, quatre mille quatre cents archers allèrent assiéger Elne; mais s'il était important aux Français d'enlever une place qui fournissait les vivres à Perpignan, l'Aragon avait le même intérêt à la conserver, et l'évêque de Bascara partit de Gironne avec quelques chevaux afin de la dégager; cependant il ne put franchir les montagnes, Elne se rendit (5 décembre 1474), et Bernard d'Oms, amené au château de Perpignan, fut décapité avec quelques autres chevaliers, coupables d'avoir voulu résister aux usurpations usuraires d'un roi de France, revêtu du titre de créancier.

La mort du roi de Castille, en attirant sur ce royaume toute l'attention et toutes les forces de Fernand, aggrava la situation du Roussillon. Juan perdait l'appui de son fils; ses finances s'épuisaient; les cortès de Saragosse venaient de lui voter à grand'-peine une levée de deux cents hommes d'armes et de trois cents ginètes pour quatre mois seulement. Cependant l'héroïsme soutint encore cette lutte nationale. Les deux chevaliers Rodrigues de Rebol-

ledo et Fernand son cousin lui prêtèrent 17,500 florins, et continuèrent à le servir de leur personne. Juan, oubliant son grand âge, se rendit à Gironne (janvier 1475) et marcha sur Perpignan, malgré la rigueur de la saison. Arrêté à tout moment par le manque de numeraire, il se vit obligé de donner sa robe fourrée pour payer le muletier qui transportait ses bagages de Gironne à Ampurias; il parvint cependant à envoyer Rodriguez Bodavilla secourir Perpignan avec les troupes qui lui restaient; mais les Français harcelèrent ce renfort, depuis le Pertus jusqu'à Perpignan, Bodavilla ne put pénétrer dans la place, et les assiégés, décimés par la famine, après avoir dévoré jusqu'aux cadavres, durent capituler le 10 mars 1475. Cette belle défense fit accorder à Perpignan le titre de *Ville très-fidèle* [1].

Jamais cité n'avait obtenu des conditions plus avantageuses; il fut stipulé : 1° Que ceux dont les biens avaient été confisqués, comme ennemis des Français, pourraient les reprendre et expulser ceux à qui Louis XI les avait donnés; 2° que jamais aucune taille ni impôts ne pourraient être levés dans le Roussillon; 3° que les priviléges des deux comtés seraient respectés; 4° qu'on ne pourrait toucher à la hiérarchie administrative, ni rétablir le parlement de Perpignan; 5° que le roi de France n'enlèverait pas les armes à ceux qui s'en seraient servis contre lui, et qu'il ne violerait pas les priviléges ecclésiastiques.

[1] Çurita, t. IV, l. xviii et xix. — Féliu, t. III, p. 70-73. — *Archives de Perp.*, an 1474.

Les Roussillonnais ne croyaient pas exposer grand chose, en se rendant à ces conditions, garanties par les officiers français, qui s'obligeaient à les faire accepter sous peine d'infamie et de damnation éternelle. Mais les consuls et les généraux avaient compté sans Louis XI. Aussitôt que ce roi connut les clauses qui arrêtaient ses vengeances, il entra dans un accès de fureur, et envoya son confident Dubouchage avec des ordres tout contraires aux conventions arrêtées. Il devait, 1° destituer Duffon et de Lude; 2° expulser un assez grand nombre de Perpignanais, pour que le peu qui resterait pût être gardé par cent lances; 3° s'emparer des porteaux dès qu'il se sentirait assez fort; 4° bâtir une forteresse qui dominerait la ville; 5° abattre tous les forts du comté, à l'exception de Salces, d'Elne, de Collioure, de Bellegarde et de Laroque; laisser leur commandement à Poullallier, à Bonneval, à du Chesnay, et confier celui de Perpignan à Charlot. Le plénipotentiaire devait encore chasser tous les gentilshommes ennemis du roi, donner leurs biens aux commandants des forteresses, s'emparer de la femme de Philippe Aubert, son prisonnier, et l'obliger à donner sa fille à l'un de ses commandants; destituer et remplacer tous les magistrats et officiers de Perpignan; chercher à obtenir une trêve avec l'Aragon, afin d'avoir le temps de fortifier Perpignan et de se préparer à la guerre; donner enfin l'évêché d'Elne à M. Dalbi, et les bénéfices et les monastères à des Français. Huet d'Amboise était envoyé dans la Cerdagne avec des recommandations entièrement semblables.

On voit que si la capitulation servait à quelque chose, c'était à faire dicter justement par Louis XI la contre-partie de ce qu'elle stipulait. Cet acte terrible de vengeance prenait même un caractère de durée peu ordinaire, car Louis écrivait plus tard au même Dubouchage : « Faites piller les maisons » des proscrits par la populace, comme la chose a » été exécutée à Puycerda. Inscrivez sur un livre » rouge tous les gentilshommes que vous aurez » proscrits et expropriés, *afin que s'il en rentre un* » *seul d'ici à vingt ans, le commandant Bofile lui* » *fasse couper la tête.* » Heureusement l'Italien Bofile était homme d'honneur, il adoucit les rigueurs de la proscription (1475).

Louis XI put suivre d'autant plus aisément sa politique dans les Pyrénées orientales, que Fernand était complétement absorbé par la guerre de la succession de Castille. L'infante Juana, fille de Henri IV et de Juana de Portugal, disputait la couronne à Isabelle avec acharnement. Aussi, loin de seconder son père dans la reprise du Roussillon, il essaya de faire la paix avec Louis XI et envoya des ambassadeurs lui demander d'évacuer les comtés, qui seraient confiés à la garde de Péralta, connétable de Navarre, jusqu'au remboursement des sommes dues par l'Aragon. Il réclamait également l'exécution du mariage du Dauphin, et sollicitait le secours d'un certain nombre de lances, pour l'aider à reprendre la Castille à l'infante Juana. Juan, fâché de voir cette affaire importante engagée à son insu, voulut y faire opposition; il demanda une prolongation de la trêve,

et Louis XI la lui accorda d'autant plus volontiers, qu'il devait en profiter pour faire un traité de paix avec le Portugal contre l'Aragon et la Castille, afin d'être bientôt en mesure de continuer la conquête du Roussillon [a]. En effet, dès le mois de février 1476, Louis renforça son armée et attaqua le fort de Salces, le seul qui fût occupé par les Aragonais.

Le comte de Cardonne, le connétable d'Aragon et l'évêque d'Urgel, accoururent en vain au secours de la place; elle était prise avant leur arrivée, et les Français, maîtres de tout le Roussillon, se jetèrent dans le Lampourdan afin d'opérer une diversion en faveur du roi de Portugal, défenseur des prétentions de Juana au trône de Castille. Aussitôt Cadet Ramonet conduisit cinq cents lances vers Castellon et un autre capitaine pénétra dans la Seu-d'Urgel avec six cents chevaux; l'évêque de Gironne marcha contre eux; il attaqua également les routiers qui occupaient cinq châteaux du Lampourdan; mais de nouvelles troupes françaises vinrent grossir celles de Ramonet et s'établirent au château de Marca, voisin de Castellon, pendant que le comte de Pallars, toujours en révolte contre la couronne et allié des Français, parcourait la contrée avec ses gens d'armes, ravageait la vicomté de Castelbon et les possessions du comte d'Urgel. Fernand s'occupa enfin de combattre cette anarchie; il chargea Pedro de Ança de repousser les Français des frontières, Diego d'Estella de poursuivre le comte de Paillars, et Carriera de

[a] Henry, *Hist. de Rouss.*, t. II, liv. III, ch. 6. — Vaissette, t. VIII, p. 75.

reconquérir le Lampourdan. Celui-ci voulant obtenir des subsides pour soutenir la guerre, convoqua les états particuliers de cette province à Cervera; mais ils déclarèrent nulle toute convocation qui les séparait des cortès de Catalogne et ne votèrent aucun impôt (1476).

L'invasion du Lampourdan n'était pas le seul embarras du roi d'Aragon; une autre armée française venait de pénétrer dans le Guipuscoa, province castillane, et attaquait Fontarabie. L'amiral Coulon concourait à ce siége en fermant avec ses vaisseaux l'entrée de la Bidassoa. Près de 4,000 Français étaient en réserve à Bayonne, et Louis XI avait donné le commandement des deux châteaux de cette ville au seigneur de Lescun [a] : mais la fortune favorisa l'époux d'Isabelle; une tempête dispersa la flotte, et les Castillans remportèrent une éclatante victoire sur les Portugais à Toro. Ces succès firent craindre à Louis XI que Fernand ne se réunît à son père pour délivrer le Roussillon; il s'empressa de retirer les troupes du Guypuscoa et les envoya du côté de Perpignan, sous les ordres d'Alain d'Albret et de Duffou.

La guerre allait reprendre avec une nouvelle violence, lorsque la mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne (1477), attira toute l'attention du roi de France sur cette province, et lui fit désirer de se mettre en paix sur la ligne des Pyrenées afin d'être tout entier aux affaires du Nord. Pour

[a] *Chron. de B.*, p. 106. — Feliu, t. III, p. 75. — Ferreras, *ad an.*

consolider son autorité dans le Languedoc, il érigea la sénéchaussée de Lauraguais en comté, et la donna à Bertrand de Latour avec quelques autres domaines des environs de Béziers et de Carcassonne, en échange du comté de Boulogne-sur-Mer [1] (1477), et pour régler enfin la question du Roussillon et de la Cerdagne, il proposa de marier Anne, sa nièce, avec l'infant Frédéric, second fils de Ferdinand, roi de Naples, neveu de Juan II, et de lui céder les deux comtés à charge d'hommage (1478); il offrait même à Fernand de lui avancer de fortes sommes s'il voulait les reconnaître sur le Roussillon, avec la garantie des cortès de Catalogne.

Le vieux roi Juan, irrité de ces projets formés sans son aveu, jura de s'y opposer de toutes ses forces, et pendant qu'une trêve de trois mois était arrêtée entre Fernand et Louis au sujet du Guypuscoa, dans le but de faciliter cette négociation, le roi d'Aragon envoyait un trompette à Perpignan, pour demander un armistice au vice-roi Bofille. Ce dernier l'accorda, mais tous les Catalans ne voulurent pas la respecter; le comte de Paillars et le châtelain d'Amposta, longtemps poursuivis par le comte de Cardonne et Requerens de Soler, obtinrent une trêve et se jetèrent dans le Roussillon et la Cerdagne pour inquiéter les Français. Le roi d'Aragon très-contrarié de cette violation désavoua leur conduite, et envoya Ximènes, son secrétaire, arrêter une nouvelle trêve avec Bofille (le 11 juillet); pour cette fois le

[1] Baluze, t. I, p. 341 et 351.

comte de Paillars et le châtelain d'Amposta l'observèrent, mais les capitaines aragonais Bac et Callar, retranchés dans le château de Rocabruna, levèrent des guérillas, entrèrent dans le Languedoc, et Bofille indigné se jeta dans le Lampourdan, pour exercer des représailles [1].

Après les longues et regrettables péripéties de cette lutte où la mauvaise foi égalait souvent la violence, Louis XI et Fernand signèrent une paix plus durable (le 9 octobre). L'Aragon était compris dans le traité; mais la question du Roussillon était complétement réservée; l'on se contenta d'arrêter que deux médiateurs étudieraient cette affaire délicate. Quant à la Navarre, toujours gouvernée par la veuve de Gaston, et prête à passer au pouvoir de son petit-fils François Phébus, Juan ne voulut laisser à personne le soin de décider de son sort; il se transporta à Vitoria, Fernand s'y rendit de son côté, et ils s'occupèrent du moyen de la faire soulever contre la maison de Foix, et d'y rétablir la maison d'Aragon.

On n'a pas oublié que, tout en cédant le gouvernement de ce royaume à sa fille Léonor, Juan s'était réservé le titre de roi jusqu'à ses derniers jours; il profita de l'influence que lui donnait cette espèce d'usufruit pour rallumer les factions des Beaumont et des Grammont, et démembrer les villes d'Arcos, de Lagarde, de Saint-Vincent, de Bermudo, de Taraga et de Miranda, qu'il osa réunir à la Castille, au mépris des articles les plus formels de la constitution.

[1] Çurita, t. IV, p. 270-277. — Feliu, t. III, p. 76.

Nous n'avons pas cru devoir parler des prétentions passagères du comte de Médina, fils de Carlos et de Maria d'Armedariz, au trône de Navarre; Fernand, qui ne pouvait tolérer le rétablissement d'une royauté nationale dans un royaume qu'il était au moment d'usurper, parvint à faire renoncer le comte en lui donnant la ville d'Areos et quelques autres terres, malgré l'opposition du roi d'Aragon et de Léonor (1476).

Quelque temps après, les deux rois d'Aragon et de Castille s'étant réunis à Vitoria pour régler la succession de la Navarre au préjudice de Léonor, les factions se réveillèrent avec une nouvelle fureur. Les Beaumont, partisans de Fernand, attaquèrent les Grammont; ceux-ci envoyèrent des députés à Juan II, pour réclamer son appui et le prier de faire observer la trêve qui avait été jurée; mais le vieux roi venait de rendre le dernier soupir à Barcelone (19 janvier 1479), à l'âge de 82 ans, après 22 ans de règne, et ses cendres allaient reposer à Poblet à côté de celles de ses ancêtres[*]; c'était la dernière dépouille royale que le noble monastère dut recevoir.

Une suite d'événements providentiels semblait hâter l'établissement de la puissance de Fernand dans la péninsule tout entière : la mort de Juan le faisait héritier de tous les domaines de la couronne d'Aragon, même d'une fraction de la Navarre, puisque Juan en avait detaché Arcos, Saint-Vin-

[*] Moret, t. IV, p. 639-651.

cent, Lagarde, Bermudo, Tarraga et Miranda. Ses victoires sur les Mores lui avaient procuré Grenade, Cadix et toute l'Andalousie; son mariage avec Isabelle ajoutait à ces possessions les Castilles, le Léon, les Asturies et le Guypuscoa; pour dernière faveur enfin, la fortune lui fit remporter une victoire décisive sur les Portugais à Albufera (en 1478), Isabelle lui donna un fils nommé Juan le 28 juin 1478, une fille du nom de Juana en 1479, et l'infante de Castille renonçant à toute prétention à la couronne se renferma dans le cloître de Coimbre en 1480.

DOUZIÈME PARTIE.

RÉUNION DE LA NAVARRE AUX DOMAINES DE FOIX-BÉARN.

CHAPITRE PREMIER.

NOUVEL EFFORT DES FACTIONS ARISTOCRATIQUES.

Avénement de Fernand. — Son influence sur les destinées de l'Espagne. — Les montagnes perdent leur importance. — Léonor reine de Navarre. — Sa mort. — François Phébus lui succède. — Dissensions des Baumont et des Grammont. — Fausse réconciliation de ces deux familles. — Assassinat du maréchal. — Arrivée de François Phébus à Pampelune. — Son couronnement. — Fernand demande la main de sa sœur Catherine. — Phébus meurt empoisonné. — Couronnement de sa sœur Catherine. — Projets de mariage avec d'Albret. — Le Béarn est consulté mais non pas la Navarre. — Fernand réclame en vain la restitution du Roussillon. — Mariage de Catherine. — Fernand envahit la Navarre. — Jean de Narbonne revendique les domaines de Foix-Béarn. — Charles VIII occupe le comté de Foix. — Jean de Narbonne fait la guerre à sa nièce Catherine. — Charles VIII s'installe provisoirement dans le comté de Foix. — Jean de Narbonne essaie de faire assassiner Catherine et sa mère. — Garderets est condamné à mort. — Jean se réconcilie avec sa nièce et sauve la vie à Garderets. — Démêlés du Béarn avec la cour de Rome. — Alain d'Albret ligué contre le roi de France. — Il entraîne Fernand dans son parti. — Il est vaincu. — Troubles dans la Catalogne et l'Aragon. — Révolte du comte de Paillars. — Fernand maître de la municipalité de Saragosse. — Etablissement de l'inquisition. — Révolte de l'Aragon contre les inquisiteurs. — Assassinat d'Arbuez. — Fernand délivre les vassaux d *eremença des mauvais*

usages. — Il favorise l'*hermandad* ou ligue des villes aragonaises. — Résistance de l'aristocratie.—Défaite des comtes de Paillars et de Llordat. — Tentative d'assassinat sur Fernand. — Expulsion des juifs. — Charles VIII restitue le Roussillon. — Le parlement de Paris et le gouverneur refusent de l'abandonner. — Les Perpignanais attaquent la garnison française. — Fernand et Isabelle prennent possession du Roussillon et de la Cerdagne.

L'avénement de Ferdinand II fut, après l'invasion des Mores, la révolution la plus importante de l'histoire de la Péninsule. L'Espagne n'était précédemment qu'une réunion fortuite de royaumes chrétiens, animés les uns contre les autres de toutes les jalousies et de toutes les haines dont les races les plus opposées soient susceptibles. L'hymen de la Castille et de l'Aragon inaugura l'existence de la *nation espagnole;* la conquête de l'Andalousie et la découverte de l'Amérique achevèrent de jeter sur cet événement providentiel un de ces éclats prodigieux qui changent les destinées du monde. Mais le règne de Fernand, si heureux pour la Péninsule entière, n'en fut pas moins funeste à l'existence individuelle des peuples dont nous avons entrepris l'histoire. Dès ce moment, en effet, l'Aragon, la Catalogne et la Navarre perdirent toute initiative politique : le pôle social se trouva transporté dans la Castille; ce fut en vain que les vieux royaumes des Pyrénées regrettèrent leur individualisme et protestèrent par de fréquentes rébellions contre l'absorption dont ils étaient victimes; la loi de gravitation s'accomplit au profit de Madrid et de Séville. Ils avaient cru conquérir la Castille, ce fut la Castille qui les subjugua; ils ne furent plus que des provinces espagnoles.

Cette révolution n'eut-elle d'autre cause que le mariage de Fernand avec Isabelle?... Ce serait donner à un fait isolé une influence qu'il ne mérite pas. Cet hymen ne fut que le moyen visible destiné à manifester aux yeux la transformation sociale qui se préparait depuis plusieurs siècles. La centralisation, la nationalisation, si l'on nous passe ce terme, des diverses fractions de la Péninsule n'était qu'une conséquence directe de l'impulsion si énergiquement imprimée à la société par Jayme le Conquérant, et cette impulsion politique, aspirant à la cohésion et à l'unité, n'était elle-même que l'expression des besoins et des intérêts fondamentaux de l'humanité.

Les montagnes, refuge des peuples faibles, deviennent nécessairement le centre des nationalités pendant toute la période des invasions et des guerres de races. Si les Mores et les Francs avaient continué à menacer les populations pyrénéennes du joug du Coran ou de celui d'une législation oppressive, les Pyrénées auraient conservé leur caractère primitif de place forte et d'asile. Le mouvement centralisateur, appuyé sur le besoin de la résistance, se serait organisé dans leur propre sein; l'Aragon, la Catalogne, la Navarre, le haut Languedoc, le pays de Foix, le Comminges, le Bigorre, le Béarn se seraient réunis et confondus dans le vaste État que l'Aragon et le Béarn crurent un moment avoir réalisé.

Mais l'ère des invasions et des grands périls touchait à son terme. La paix, le commerce, l'industrie commençaient à faire briller le fanal des siècles nouveaux. Au lieu de se renfermer derrière les murs

des forteresses féodales, les populations envahissaient les rivages des mers pour s'élancer à la conquête de mondes inconnus; elles descendaient sur les bords des fleuves et dans les plaines, demandant à la fertilité des champs et au travail des bras la puissance et les joies de la richesse et de la prospérité. Aussi, bien loin de remonter vers les sierras, de se retrancher dans leurs rochers, l'Aragon, la Catalogne, la Navarre se rapprochaient de la Castille et de l'Andalousie; le Languedoc, le Béarn et le Comminges tournaient leurs regards vers la France. Les derniers représentants de la féodalité vaincue persistaient seuls à se retrancher dans leurs repaires des hautes montagnes.

Les petites causes, lorsqu'elles se généralisent, concourent aux modifications les plus profondes et les plus universelles. A mesure que les trônes s'entouraient de l'éclat d'un luxe inconnu aux époques antérieures; à mesure que les rois et les grands seigneurs s'habituaient à l'apparat et au bien-être d'une civilisation nouvelle, les sentiers abrupts des montagnes, les passages couverts de neiges, présentaient à leurs habitudes plus délicates des ennuis et des périls qu'ils étaient bien aises d'éviter. Les premiers barons bardés de fer, les anciens rois, chefs de routiers qui vivaient à cheval comme les peuples nomades, pouvaient se jouer des difficultés et des dangers que présentait la traversée des hautes montagnes; nous avons vu les princes d'Aragon et de Navarre, les comtes de Roussillon et de Béarn se trans-

porter sans hésitation de vallée en vallée, et d'un versant à l'autre avec la rapidité des soldats de Schamyl ou des compagnons d'Abd-el-Kader; mais les temps aventureux et héroïques touchent à leur fin; Louis XI a abandonné la cuirasse; Charles-Quint ne portera plus la cotte de mailles; la cour du simple roi de Navarre deviendra trop considérable pour faire transporter aisément ses bagages à travers les montagnes. On aimera mieux se rendre, commodément assis sur sa mule ou couché dans sa litière, de Barcelone à Séville, de Valence à Huesca, que de passer périlleusement de Gironne à Perpignan ou de Pau à Saragosse. Les plus humbles citoyens partageront les préférences des grands seigneurs et des monarques; le versant méridional des Pyrénées abandonnera donc ses relations avec celui du nord; les Aragonais tourneront leur affection vers la Castille; les Béarnais et les Languedociens établiront leurs principales relations avec Paris. Encore quelques années, l'usage des carrosses viendra, sous Louis XIII, rendre ces impossibilités plus frappantes et le traité des Pyrénées sous Louis XIV fixera définitivement les frontières naturelles qui doivent séparer les deux nations. Ainsi le mouvement social représenté par Fernand II produisit une brusque scission sur la crête des montagnes. La race qui avait longtemps habité les deux versants se fendit en deux parts, comme si la civilisation eût passé ses ciseaux sur le point de jonction si longtemps respecté, et les deux parties s'en détachèrent pour courir à des destinées plus lointaines.

Lorsqu'on étudie la marche de la société romaine, on est frappé d'un phénomène assez curieux ; phénomène qui n'est d'ailleurs qu'une application des lois éternelles de l'humanité. Aux époques héroïques de la république toutes les villes étaient placées sur les hauteurs, Rome dominait la roche tarpéienne et les sept collines ; dans les Gaules les capitales des Rusciniones, des Bituriges, des Ausci, des Lactorates, des Convenæ, toutes les cités sans exception dressaient leurs têtes sur des monts plus ou moins élevés.... L'Empire consolide la paix, étend le calme du despotisme sur l'Europe, toutes les villes descendent dans les plaines, sur les bords des rivières, sur les rivages des mers...... L'invasion des barbares ramène la terreur et la dévastation, la féodalité maintient la société dans cet état de crainte : aussitôt cités et bourgades reprennent sur les rochers et les montagnes leur poste de qui-vive...... Ainsi le voyageur, surpris par plusieurs inondations successives, monte sur les arbres ou les monticules toutes les fois que les torrents le menacent ; il ne reprend sa marche à travers les plaines que pendant les journées calmes, sans orages à l'horizon.

Le XVIe siècle offrit aux populations un de ces intervalles ; non que la guerre eût cessé ses menaces, mais les luttes de races étaient éteintes. Il n'y avait plus sur la scène que des questions d'équilibre politique à débattre entre la France et l'Espagne, l'Empire et l'Italie ; chaque nation était tranquille chez elle, sous le sceptre pacificateur des grandes dynas-

ties. Les hommes pouvaient donc continuer à descendre de leurs fortifications naturelles... aussi les villes se transportèrent dans les vallées, les montagnards abandonnèrent leurs hautes retraites. Tels furent les événements précurseurs qui favorisèrent la réunion des couronnes d'Aragon et de Castille et facilitèrent les progrès de la France sur la lisière des Pyrénées.... Une mission providentielle ayant poussé Fernand le Catholique dans cette voie d'agrégation, il n'était pas d'individualisme national, de constitution antérieure qui pût arrêter sa marche en invoquant le respect des lois. Il sentait qu'il portait l'avenir avec lui, que le passé, foulé aux pieds, n'avait plus qu'à se soumettre. Nous allons voir la malheureuse Navarre éprouver bientôt les conséquences de l'implacable révolution unitaire qui passait son niveau sur la Péninsule.

Le premier soin de Fernand, après la mort de son père, fut de se rendre à Saragosse (juin 1469) dans le but de se faire reconnaître : il fut reçu dans l'église de Saint-Sauveur; jura l'observation des fueros entre les mains du justicia de la Nutza, et nomma Fernandez de Hereria gouverneur de la province; de Saragosse, il passa à Barcelone pour y renouveler cette cérémonie, et confia la vice-royauté à l'infant Henri. L'année suivante Isabelle et Fernand continuent de consolider leur couronne ; ils se présentent aux cortès de Catalogne et font proclamer leur fils Juan héritier présomptif. *Los reyes* passent ensuite à Saragosse; Fernand nomme Isabelle lieutenant général avec le droit de réunir les

cortés, elle prête serment entre les mains du justicia; mais quand elle veut se présenter dans la salle des cortès, les quatre ordres, toujours sur le qui-vive, font leurs réserves et portent un décret spécial pour lui en permettre l'entrée; après cet incident, ils chargent soixante-cinq commissaires d'examiner les questions à résoudre et la reine conduit l'infant à Barcelone pour le faire reconnaître par les Catalans.

Pendant que Fernand prenait le sceptre d'Aragon, sa sœur Léonor, déja gouvernante de Navarre, se trouvait également élevée au trône par le décès de Juan II. Les états, réunis à Tudela, s'empressèrent de la faire couronner dans l'église de cette ville, et la veuve de Gaston XI put enfin exercer dans toute son étendue le pouvoir royal qu'elle avait attendu si longtemps *. Mais ses joies furent de courte durée : proclamée au mois de janvier 1469, elle descendait au tombeau trois mois après, et allait reposer dans le couvent des cordeliers de Tafalla dont elle avait été la fondatrice (1).

(1) Les enfants de Léonor et de Gaston représentèrent dignement l'illustre maison de Foix-Béarn. Jean, vicomte de Narbonne, fut gouverneur de Guyenne et de Dauphiné, et se couvrit de gloire dans les guerres d'Italie; gendre de Louis XII, il donna le jour à Germaine de Foix, que Ferdinand d'Aragon épousa en secondes noces, et au duc de Nemours, émule de Bayard; Pierre, cardinal de Foix, évêque de Vannes et de Lescar, gouverna longtemps la Navarre; Jacques mourut jeune; Marie épousa le marquis de Montferrat; Marguerite, femme du duc de Bretagne, fut mère d'Anne, deux fois reine de France; Catherine épousa le captal de Buch et sa fille devint reine de Bohême et de Hongrie.

* Çurita, l. IV, p. 313, 314. — Moret, t. IV, p. 661, 669.

La mort de Léonor ne put faire passer sans obstacle la couronne sur la tête de François Phébus, son petit-fils (1479). Madeleine, mère et tutrice de l'enfant royal, se garda bien de le conduire tout d'abord dans la Navarre et de l'exposer aux ambitions rivales qui déchiraient le pays; elle le laissa à Mazères et se rendit elle-même à Pampelune avec ses deux beaux-frères, Jacques et le cardinal de Foix, afin de s'assurer de la disposition des esprits. Elle trouva le royaume en feu; les Grammont accusaient Louis de Lérin, déjà marié avec la sœur de Fernand, d'aspirer à la royauté avec l'appui du roi d'Aragon. Il s'était emparé de Pampelune et de Viana, et régnait sur les populations des villes et les paysans des Pyrénées. Les Grammont, dirigés par le connétable de Péralta et par son fils Philippe, maréchal de Navarre, s'étaient rendus maîtres à leur tour d'Olite, de Sanguessa, de Tudela et d'Estella; si bien que Phébus ne possédait en souveraineté que Saint-Jean-Pied-de-Port et la basse Navarre; toutefois, Madeleine et le cardinal furent assez bien accueillis; mais les factieux ne voulurent pas déposer les armes. La jalousie des Catalans et des Aragonais avaient provoqué la décadence de l'Aragon; les haines des Beaumont et des Grammont devaient détruire l'indépendance de la Navarre.

Philippe de Péralta parvint bientôt à se saisir de la ville de Viana; mais n'ayant pu s'emparer du château, il finit par remettre la ville aux Castillans, afin de la soustraire à Phébus. Le comte de Lérin, qui cette fois travaillait bien pour son compte, se

tourna contre Fernand et lui enleva Laraga, Miranda, et voulut même s'emparer de Saint-Vincent, d'Arcos et de La Guardia. Cette espèce de déclaration de guerre irrita Fernand qui offrit au cardinal de Foix son appui contre les rebelles ; mais le prudent gouverneur n'eut garde d'accepter un protecteur aussi dangereux. Cependant Madeleine voulut avoir une entrevue avec le roi d'Aragon ; elle vint le joindre à Saragosse, et il fut convenu que Fernand chargerait des émissaires de rapprocher ses irréconciliables ennemis [a].

Son secrétaire crut en effet réussir dans cette entreprise, en négociant le mariage du maréchal Philippe avec la fille de Louis de Lérin ; mais les Grammont parvinrent à détourner Péralta de cette alliance. Le comte de Lérin indigné punit cette injure en assassinant le maréchal sur la route de Villefranche (1480), comme il avait précédemment assassiné son père à Pampelune, et le meurtre de l'évêque Chavarry, tué par les Grammont dix ans auparavant, se trouva cruellement vengé.

Le cardinal de Foix et Madeleine étaient repassés dans le Béarn. Avertis de ces nouveaux troubles, ils voulurent les pacifier ; et, à force de précautions et de promesses, ils amenèrent don Louis et le maréchal à communier ensemble dans le monastère de Tafalla. Cette réconciliation avait toute l'importance d'un événement national et toutes les apparences de la sincérité ; mais le lendemain de cette

[a] Moret, t. V, l. xxxiv, ch. 1.

communion fraternelle, Lérin apprit que Péralta devait se rendre au monastère d'Olivet; il courut l'attendre au fond du ravin d'Ognorbé, tomba sur son escorte, tua l'archiprêtre de Mendigoria, laissa pour mort Jean de Médrano, et ne put empêcher cependant le maréchal de lui échapper.

Ce guet-apens rendit les haines plus profondes; les habitants d'Ayanz, exaspérés par les meurtres commis sur quelques-uns de leurs concitoyens, abandonnèrent le parti des Beaumont, et adoptèrent celui de leurs adversaires. Au milieu de l'anarchie de ces factions, le cardinal de Foix et son frère Jean vinrent trouver Fernand à Saragosse pour le prier de les aider à rendre la paix à ce malheureux pays, et l'ambitieux roi d'Aragon s'empressa de leur promettre son concours. On réunit les états à Tafalla, on leur communiqua les lettres par lesquelles Louis XI les priait de recevoir son neveu François Phébus, comme il l'avait déjà fait accueillir par les Béarnais; les états, désireux de mettre un terme à ces déplorables guerres civiles, promirent de jurer fidélité à Phébus, et le cardinal revint à Pau chercher le jeune prince et sa mère Madeleine(1482). Trois ans s'étaient écoulés depuis la mort de Léonor, et la Navarre n'avait eu pendant ce temps d'autres rois que des factieux en pleine révolte. Avertie par les émissaires du cardinal, Madeleine qui venait de quitter Mazères et de se fixer à Pau, afin d'être plus rapprochée de la Navarre, conduisit son fils à Pampelune à la tête de trois mille chevaux, recrutés dans le pays de Foix, de Béarn et de Bigorre; ceux

de Foix avaient Gaspar de Villemur pour chef, et ceux de Béarn obéissaient à Jacques de Foix(1482). Lérin leur ouvrit les portes de la capitale, et François Phébus, âgé de 15 ans, fut sacré roi dans la cathédrale(3 novembre).

Terminer la pacification des esprits était la plus grosse affaire du jeune monarque ; pour s'attacher don Louis de Lérin, il le confirma dans la charge de connétable, lui fit don de la ville de Larraga et lui confia la garde du château de Viana. Il parcourut ensuite avec sa mère et ses oncles toutes les villes de la Navarre, publia l'oubli du passé, défendit sous peine de mort de relever les vandos des Beaumont et des Grammont, rétablit les anciens magistrats, confirma les franchises, donna quelques priviléges nouveaux aux églises et aux monastères, et affranchit notamment le clergé de Pampelune de l'obligation de loger la suite du roi.

L'accueil bienveillant qu'il recevait de tous ses sujets l'ayant convaincu que le royaume était pacifié, François Phébus, *par la grâce de Dieu* roi de Navarre, souverain de Béarn, duc de Pennafiel et de Nemours, comte de Foix et de Bigorre, seigneur de Ribagorce et de Balaguer, vicomte de Castelbon, de Marsan, de Gabardan, de Nébouzan, et pair de France, laissa sa mère dans la Navarre avec le titre de princesse de Viana, régente du royaume, tutrice et gouvernante de son très-cher et très-aimé fils, et il rentra à Pau, devenue par sa situation la capitale de ses États. Dès ce moment l'histoire d'Orthez finit et celle de Pau commence.

Le raffermissement de l'autorité de François ne faisait qu'irriter l'impatient désir de Fernand de s'emparer de la Navarre. La guerre civile ne l'ayant pas servi au gré de ses souhaits, il voulut employer les mariages ; il envoya proposer au jeune roi la main de sa fille cadette, Dona Juana, née à Tolède en 1479, et demander celle de Catherine pour l'infant Don Juan ; mais Léonor avait recommandé dans son testament de ne marier aucun de ses enfants dans la famille d'Aragon et de Castille, et Madeleine éluda de répondre aux propositions qui lui étaient adressées. Fernand est accusé d'avoir voulu se venger de cet échec, en employant les armes occultes que sa mère lui avait appris à expérimenter sur l'infortuné Carlos, et la mort instantanée du jeune Phébus ne donna que trop à cette supposition les apparences de la réalité. Il s'amusait un jour à jouer de la flûte à une des fenêtres du château de Pau, lorsqu'il se sentit atteint d'un poison si violent, qu'il expira après deux heures de souffrances. Il est vrai que l'ambition des Beaumont, qui s'étaient crus un moment maîtres du royaume, pourrait bien n'avoir pas été étrangère à ce crime politique. Quel qu'en fût l'auteur, le jeune Phébus était enseveli, quinze mois après son couronnement, dans la cathédrale de Lescar qui devenait la sépulture des rois de Pau, depuis qu'Orthez était abandonné (1483) [a].

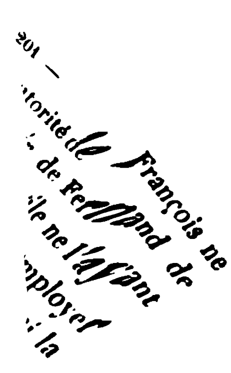
Le roi de Castille triomphait ; il pouvait espérer obtenir plus facilement pour son fils Juan la main

[a] Moret, t. V. liv. xxxv. — Faget de Baure — Favyn, *ad an.*

de Catherine de Navarre qui succédait naturellement à son frère ; mais le moment n'était pas encore venu de la demander. Après l'avoir fait reconnaître par les états de Béarn, sa mère, Madeleine, chargea le cardinal de Foix et le chevalier d'Aubenas de se rendre dans la Navarre avec ordre de convoquer les cortès et de faire proclamer la jeune reine. L'indignation excitée par l'empoisonnement de son frère ne contribua pas peu à obtenir un vote d'enthousiasme, et les Navarrais, comme ses sujets du nord des Pyrénées, lui donnèrent les témoignages du dévouement le plus absolu ; des députés se rendirent à Pau pour exprimer tous les regrets que leur avait causés la mort du jeune roi et ils mêlèrent leurs larmes à celles de Madeleine.

Au milieu des embarras de cette situation, il était urgent de s'occuper du mariage de Catherine et de procurer à la Navarre et au Béarn l'appui d'un roi capable de surmonter les périls qui se formaient à l'horizon. Le cardinal de Foix, nommé recemment évêque de Bayonne, fut prendre possession de son siége ; de là il se rendit à Pau ; Madeleine réunit les états de Béarn, Marsan et Gabardan, et leur soumit la question si importante du choix d'un époux ; car la sanction des trois ordres pouvait seule rendre définitive la préférence de leur souveraine (16 février 1483). Peu de jours après, les députés de Foix, du Nébouzan et de Bigorre, vinrent compléter cette assemblée générale, et Madeleine les pria de se prononcer sur les cinq candidats qui demandaient la main de Catherine ; c'étaient le duc d'Alençon,

ulême, Jean d'Albret, le fils du
et le prince de Tarente.
una ses raisons personnelles,
Jean d'Albret obtint 35 suf-
blesse; le prince de Ta-
éritier du marquis de
voix fut donnée à
es communes se
sèrent d'abord
, mais, sommés de
Vicbil, de Lagor, de
s, de Sauveterre, de Pau,
siac et Castetis, opinèrent contre
Ils voulaient un homme de guerre
s un enfant. Les représentants d'Ossau,
pe de Barretons, de Salies et des hautes montagnes, exprimèrent leur vif désir de voir leur souveraine mariée avec un homme, *par qui, moyennant Dieu,* elle eût promptement des enfants; ils finirent toutefois par se rattacher à l'opinion des gentilshommes, en considérant que les domaines de Jean d'Albret confrontaient au Béarn, et devaient agrandir son territoire; ils votèrent donc pour ce prétendant, malgré la répugnance que leur inspirait son extrême jeunesse, et la recommandation de Louis XI (1). La protection de cet habile politique devait leur être assez suspecte; mais leur inquié-



(1) Le pays de Lebret, qui s'étend entre Mont-de-Marsan et l'Océan, devait son nom, dit Moret, à la grande quantité de lièvres dont il était peuplé. Les Français en firent Albret, et les Espagnols Labrit. t. V, p. 35.

tude à cet égard ne fut pas de longue durée; Louis XI mourut le 30 avril suivant. Cependant ils ne faisaient que changer d'adversaire, car cette mort réveillait la coupable ambition de Fernand et enlevait à la Navarre l'appui de la couronne de France [a].

La situation de la Navarre ne permettait guère à Madeleine de soumettre aux cortès la question du choix d'un souverain : on savait que les merindades de Tudela auraient voté pour Fernand; que les Beaumont auraient entraîné Pampelune, Viana et les trois quarts du royaume, dans le même sens : on ne pouvait compter que sur les villes où les Grammont conservaient encore de l'influence. Toutefois les Navarrais ne furent pas moins mécontents de ne pas être consultés dans une affaire aussi importante : on cria à la violation des fueros. Fernand et les Beaumont ne manquèrent pas d'exploiter ce mécontentement.

Mais la conquête de la Navarre n'était pas la seule préoccupation du roi d'Aragon ; il n'avait pas moins à cœur de reprendre le Roussillon à la France; il espéra réussir sans tirer l'épée, par l'emploi des moyens diplomatiques. Déjà saint Vincent de Paul, directeur de Louis XI, avait engagé son pénitent à restituer à l'Aragon les deux provinces dont il s'était emparé, et l'on assurait qu'il avait obtenu son assentiment. Fernand, prenant ce point de départ pour base, envoya Jean de Ribeira et Jean Arias d'Eans à la cour de France compli-

[a] Moret, t. V, l. xxxv.—Favyn, *ad an.* — Faget de Baure p. 357, 358.

menter Charles VIII sur son avénement et lui rappeler accidentellement les dispositions dans lesquelles son père avait terminé sa vie. Mais Anne de Bourbon, tutrice de Charles VIII, eut la prudence de répondre que l'âge du jeune roi ne lui permettait pas de trancher une question aussi importante, et qu'elle en déclinait elle-même la responsabilité.

Malgré cette fin de non-recevoir, Fernand ne perdit pas l'espoir d'un arrangement avantageux; il résolut d'attendre des circonstances plus favorables, et rendit toute son attention aux affaires de la Navarre. Le mariage de Catherine avec Jean d'Albret dérangeait ses desseins ; il essaya de faire rompre ce projet et de remettre son fils sur les rangs. Son confident Magdonado se rendit à Pau pour entamer cette démarche délicate ; mais aussitôt les Béarnais se réunirent, signèrent une opposition (20 mai 1484) et Madeleine, appuyée par cette démarche, repoussa définitivement l'infant de Castille, sous prétexte de disproportion d'âge. Fernand, qui se préparait à soutenir ses prétentions les armes à la main, était venu attendre la réponse à Taraçone. Pendant son séjour dans cette ville, les jurats de Tudéla, effrayés des conséquences d'une invasion, lui firent exprimer tous les vœux qu'ils faisaient en faveur du mariage de son fils, néanmoins ils le prièrent d'attendre la résolution de Madeleine, avant de commencer les hostilités. Or cette résolution était déjà prise, quoique Moret fixe le mariage de Jean et de Catherine en 1488, que Faget de Baure le place en 1491. Vaissette cite des actes qui doivent

le faire remonter à 1484. Les deux époux réunis en l'église de Lescar, en présence des états de Béarn, Marsan et Gabardan, reçurent la bénédiction nuptiale et Jean fut reconnu pour vicomte et seigneur tant que durerait *son mariage avec Catherine.*

Cet événement rendit Fernand furieux, et l'ambitieux monarque ne garda plus de ménagement. Isabelle se rendit à Vitoria, augmenta les garnisons des places frontières, et parvint à attirer dans son parti le comte de Lérin et ses partisans. Cette alliance était d'autant plus importante, que Pampelune et les principales villes de Navarre étaient toujours au pouvoir des Beaumont qui ne laissaient guère à la reine de Navarre que son titre, et retenaient pour eux toute l'autorité. Rodrigo Magdonado, chargé de négocier le mariage de Catherine, avait déjà profité de son passage à travers la Navarre pour y fomenter des dissensions et organiser un parti castillan; dès qu'il eut fait connaître le résultat de ses démarches, Isabelle, toujours à Vitoria, fit approcher don Juan de Ribeira avec des troupes, et le comte de Lérin leur livra les châteaux de Viana, d'Iruritta, de Tudela et de San-Gregorio [a].

Les troubles de ce royaume n'avaient pas d'écho dans le Béarn; les populations fidèles se pressaient autour de Catherine; mais ils eurent un retentissement funeste dans la vicomté de Narbonne et le pays de Foix. Pendant que Fernand attaquait la Navarre, Jean, fils de Gaston XI, déjà vicomte de

[a] Moret, t. V, l. xxxv. Eli. — Çurita, l. V, *ad an.* — Favyn.

Narbonne, résolut de contester l'héritage de François Phébus à la reine Catherine. Assuré de l'appui de la France, par suite de son mariage avec Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, il entreprit de faire appliquer la loi salique aux domaines de la maison de Foix-Béarn, afin d'hériter de son neveu Phébus. Il se ligue avec Gaspard de Villemur, sénéchal de Foix, avec Jean de Verdun, le baron de Garderets, le sénéchal de Béarn, d'Andoins, de Coarraze, le comte de Carmaing, même avec les Grammont, qui se fatiguaient de soutenir une reine en bas âge, et espéraient trouver un appui plus efficace dans un roi qui pourrait monter à cheval et manier l'épée, et, aussitôt qu'il eut organisé son parti, il signifia ses prétentions aux états de Béarn, réunis à Pau. Mais les intrigues de ses alliés furent stériles. Les états les repoussèrent; le conseil de régence résolut même de faire arrêter le prétendant, coupable d'avoir voulu soulever le Béarn et lecomté de Foix contre leur légitime souveraine. Juan averti assez tôt se réfugia à Maubourguet, dans les terres du comte d'Armagnac, qui lui permit de s'y fortifier; Jean de Château-Verdun et Gaspard de Villemur vinrent le joindre avec un corps de cavalerie, et son secrétaire resta seul prisonnier (1484).

Cet acte des états changea les réclamations légales en guerre ouverte. Rentré à Narbonne, le vicomte envahit le comté de Foix à la tête de ses lances, et Gaspar de Villemur, gouverneur de ce pays, abandonna la cause de la reine; il eut ce-

pendant la loyauté de remettre les châteaux aux officiers royaux. Ses complices n'eurent pas la même délicatesse : Roumegous et Lespinasse livrèrent Mazères, Mautault, Le Mas Saint-Antonin et quelques autres places. Aussitôt Catherine, appuyée par le vicomte de Lautrec, envoie le seigneur de Lescun avec quelques gens de guerre et un capitaine de routiers, nommé Robert le Diable, combattre Jean de Narbonne...... Charles VIII n'était pas fâché de trouver le prétexte d'occuper le comté de Foix. Dès le début de son règne, il avait ressaisi les domaines aliénés par Louis XI dans un besoin d'argent, notamment Leucate, Assillan, Olonzac, Minerve, Pardaillan, Cessenon, Lavaur, le Lauraguais, et le comté de Gaure; Alain d'Albret, possesseur de ce dernier, ayant voulu lui résister les armes à la main ; le roi obtint sa renonciation en lui cédant en échange toutes ses prétentions sur la Bretagne (1484). Charles VIII ne faisait donc que continuer la même politique de revendication en occupant le comté de Foix mis en litige, et il ordonna au lieutenant de Languedoc, de Clermont, de lever le ban et l'arrière-ban, pour en chasser les troupes de la reine de Navarre; mais cette dernière ne se laissa pas dépouiller sans résistance : elle fit un traité (10 mai 1484) avec Charles d'Armagnac, Alain d'Albret, Odet de Comminges et Jean de Lautrec, sous prétexte de défendre le roi de France contre ses favoris; le duc de Bretagne s'empressa d'envoyer son héraut d'armes donner son adhésion à cette ligue, et Catherine at-

tendit les troupes du roi de France et de Jean de Narbonne. Ce dernier ne tarde pas à marcher vers le Lauraguais avec 5,000 hommes; les sires d'Albret et de Comminges l'arrêtent devant Auterive; il franchit l'Ariége cependant, et va causer quelques ravages dans le Toulousain. Le lieutenant de Languedoc Labarde le somme de s'éloigner; et comme la guerre continuait entre le vicomte et la reine de Navarre, Charles VIII prend le parti de faire saisir toutes les places qu'occupaient les deux adversaires ; enfin, par une étrange condition, le comte reçoit 6,000 livres de dédommagement pour s'éloigner, il est chargé de garder Mazères, Saverdun, Son, Montaut, Monbrun, Caumon et Traquesne, appartenant à la reine de Navarre, en attendant le jugement définitif; et Marie d'Orléans et sa fille sont installées au château de Mazères.

Après cette véritable prise de possession le vicomte de Narbonne, évidemment favorisé par le roi, se rendit à Paris, et Marie d'Orléans prit les titres de reine de Navarre, comtesse de Foix et de Bigorre (1484). Ce fut pendant son séjour à Mazères qu'elle mit au monde Gaston et Germaine, appelés l'un et l'autre à de si brillantes destinées [a].

On comprend que de telles usurpations ne pouvaient être tolérées par Catherine. Elle nomma Roger de Foix son lieutenant dans le comté; Alain d'Albret y envoya Pierre Buffière avec un corps de gendarmes (1486), Saverdun et Son furent

[a] Vaissette, t. VIII, p. 183.

aussitôt assiégés; mais le vicomte de Narbonne les repoussa et gagna un capitaine béarnais, qui lui permit de s'emparer de Pamiers et de mettre la ville au pillage (14 juillet 1486). Après cet échec le vicomte de Lautrec voulut prendre sa revanche; il conduisit des troupes vasco-béarnaises contre les rebelles; il s'empara de Montagut, de Saint-Eparche, du château d'Hérémen; le cardinal de Carcassonne occupa Saint-Antonin, Montaut, et Pierre Buffière reprit Pamiers, après avoir tué le gouverneur Lavetanet; il allait aussi faire rendre Miremont et Sainte-Gabelle, lorsque les officiers de la sénéchaussée de Toulouse arrêtèrent les traîtres qui devaient lui en ouvrir les portes et les firent décapiter. Ainsi la rapidité qui avait présidé à l'invasion du comté, présidait également à sa délivrance.

Le roi de France, qui voyait son sequestre méconnu, voulut obliger la reine de Navarre et Alain d'Albret à évacuer le pays de Foix. Pierre Buffière finit en effet par abandonner Auterive non sans quelques difficultés, et Marie d'Orléans toujours à Mazéres congédia ses mercenaires (1486). Après ces événements, le vicomte de Narbonne, malheureux dans la guerre, osa recourir à cette horrible politique que nous avons vu trop souvent pratiquer à la cour d'Aragon. Il entreprit de faire empoisonner Catherine et sa mère; Roger de Grammont devint le directeur de cette horrible trame, et Garderest s'engagea à l'exécuter par un acte signé de sa main. Tandis qu'il se rendait à Pau, Jean tint ses troupes

prêtes à envahir le Béarn au premier signal. Le crime allait être exécuté, déjà le maître d'hôtel de la reine et son pâtissier étaient gagnés et devaient verser le poison ; mais le domestique de Garderest, chargé de le leur remettre fut surpris, arrêté, et Garderest lui-même conduit devant la reine. Ses réponses parurent ambiguës, on l'enferma dans la tour du château ; la reine fit instruire l'affaire par le conseil privé, dont il faisait partie, et ses juges, Castelbajac, Pierre de Béarn, Bernard de Serre, Arnaud Douzon, Menault de Navailles, Guillaume de Salies, Raymond de Cazaré et Pierre de Pérès, le condamnèrent au dernier supplice [a].

En protégeant le vicomte contre la reine de Navarre, Charles VIII avait l'intention de se venger du vieux Alain d'Albret, qui s'était ligué contre lui, avec les ducs d'Orléans et de Bretagne, et avec celui de Bourbonnais, gouverneur de Languedoc ; aussi avait-il ordonné de saisir les domaines d'Armagnac qu'Alain avait achetés 15,000 écus d'or (1484). Cependant ce roi, ayant appris le danger auquel Marguerite venait d'échapper, s'empressa de lui adresser des félicitations, et il fut assez heureux pour obtenir la grâce du vicomte de Narbonne, que l'on considéra comme étranger à la conspiration. Ce dernier se rendit ensuite à Tarbes, il eut une entrevue avec la reine, reconnut ses torts, lui rendit hommage, et arracha même Garderest au dernier supplice.

Après avoir évité ce danger, Catherine vit son au-

[a] Favyn, l. xi, p. 608. — Moret, t. V, p. 47.

torité se raffermir sur plusieurs points; elle reçut l'hommage de Charles, fils naturel de Jean II, duc de Bourbon, pour la vicomté du Lavedan, qu'il venait d'acquérir, en épousant la fille unique de Gaston de Lyon (1485) (1); le comte de Carmaing, partisan de Jean de Narbonne, qui refusait encore de déposer les armes, fut cité devant la cour majour; il ne comparut pas; ses terres allaient être ravagées et son château de Coarraze réduit en cendres, conformément aux fors de Béarn, lorsque Catherine fit suspendre l'exécution de la sentence (1486).

Engagés sur cette voie de la reconstitution du pouvoir, les états de Béarn voulurent terminer une ancienne contestation avec la cour de Rome. Le Béarn étant pays d'obédience, la nomination des évêques appartenait au pape. Or le Saint-Siége venait de froisser les idées nationales en nommant successivement à l'évêché de Lescar Robert de Lespinay et un évêque florentin qui parurent à peine dans ce diocèse. Il était important d'arrêter cette intrusion d'étrangers dans un siége qui donnait les titres de premier baron de Béarn, de président des états et de membre de la cour majour; les états supplièrent, et *au besoin requirent* la reine de faire des représentations au Saint-Siége afin que l'évêque de Lescar, choisi désormais dans le clergé du pays, fût toujours prêt à remplir les devoirs que l'intérêt public et la constitution attendaient de lui; Marguerite

(1) La famille de Lyon avait elle-même succédé à celle de Grammont par le mariage de Gaston de Lyon avec Jeanne, héritière de Raymond Garcie.

promit d'obliger le pape à se conformer à ces réclamations; et cette affaire, mal engagée, ne fut peut-être pas étrangère à l'établissement des doctrines calvinistes dans la principauté[a].

Pendant ces démêlés, les troubles s'étaient renouvelés (1487) dans le Languedoc et le pays de Foix. Malgré les efforts du duc d'Orléans, Charles VIII parvint à rattacher le gouverneur de Languedoc à ses intérêts; mais Lescun de Comminges et le sénéchal de Carcassonne restèrent dans le parti de la ligue. Alors un arrêt du parlement saisit le Comminges, que le sénéchal de Toulouse fit occuper par Odet Isalguier (1487); le roi destitua également le sénéchal de Carcassonne, lui enleva le gouvernement de Saint-Béat, et fit saisir les domaines d'Alain d'Albret, notamment le comté de Gaure. Alain, se trouvant serré de près, voulut exploiter la position de son fils, époux de la reine de Navarre, pour chercher des secours de l'autre côté des Pyrénées; il se rendit à Pampelune, vint joindre Fernand et Isabelle à Valence, et, moyennant la promesse de favoriser leurs projets sur le Roussillon, avec les ducs d'Orléans, de Bretagne et les autres seigneurs de la ligue française, il obtint l'appui du roi d'Aragon, non-seulement pour lui, mais encore pour le roi Jean d'Albret, auquel Fernand donna ordre de restituer Viana et les places qu'il lui avait prises; il leva aussi dans la Biscaye et le Guipuscoa des troupes destinées à secourir la coalition de Bretagne[b]. Quelques

[a] Faget de Baure, p. 486.
[b] Vaissette, t. VIII, l. xxxvi. — Moret, t. V, p. 67. — Çurita, l. 20.

mois après, en effet, l'armée biscayenne prenait part à la bataille de Saint-Aubin ; mais Alain d'Albret et ses coalisés étaient vaincus par la France et Fernand n'avait réussi qu'à irriter Charles VIII.

Cependant l'alliance des seigneurs français ne lui aurait pas été indifférente, car il avait à tenir tête au soulèvement de l'Aragon et de la Catalogne.

Vaincue dans les cortès et les conseils des cités, l'aristocratie faisait un nouvel effort pour reprendre, les armes à la main, la puissance qui lui échappait, ou, tout au moins, exercer ses dernières vengeances. La guerre était à peu près générale entre les villes et les *vandos* de la noblesse. La révolte victorieuse du comte de Paillars, dernier représentant de l'illustre famille qui remontait à 804, et celle du marquis de Villuma, servaient d'encouragement et de point d'appui à ces soulèvements partiels : c'était en vain que Fernand, dès le commencement de son règne, avait offert la paix au comte, en lui assurant la conservation de ses biens, de ses titres, et la seconde place sur les siéges de la noblesse ; immédiatement après, le duc de Cardonne, le rebelle appuyé par la France, avait refusé tout accommodement et préférait conserver sa sauvage indépendance dans les gorges du haut Aragon. Maintenant les troubles prenaient une nouvelle gravité : il ne s'agissait plus de la rébellion de quelques barons contre lesquels la royauté pouvait du moins faire marcher le peuple et la bourgeoisie ; la nouvelle organisation donnée au Saint-Office venait de soulever toutes les classes de la société. Au milieu du

premier mécontentement, un alguazil du gouverneur de Saragosse osa insulter le premier jurat, Pedro Cerdan, en présence de ses collègues (1485); aussitôt la municipalité fit arrêter le coupable et punit son outrage en le faisant étrangler au garrot. Le gouverneur se plaint, la municipalité envoie des ambassadeurs faire connaître au roi les circonstances qui ont motivé le supplice de l'alguazil, et Fernand leur donne l'assurance qu'il ne prendra aucune mesure contre cet acte de justice; nonobstant cette promesse, le gouverneur fait saisir Pedro Cerdan, et malgré les démarches du justicia, malgré l'émotion universelle des habitants de Saragosse, l'accusé est conduit sur l'échafaud et décapité. Les Aragonais étaient encore tout indignés du traitement infligé à leur premier magistrat, lorsque les inquisiteurs, Gaspar Inglar et Pedro Arbuez, vinrent promulguer les derniers décrets du Saint-Office, procéder à l'installation de leurs tribunaux et présenter à tous les officiers les lettres de sauvegarde par lesquelles Fernand leur ordonnait de jurer obéissance. Le 19 septembre 1485, le justicia, son lieutenant, les députés et les principaux dignitaires prêtèrent serment entre les mains d'Arbuez, promirent leur concours, et les inquisiteurs publièrent les édits qu'ils étaient chargés de mettre à exécution.

D'après ces nouveaux réglements, entièrement conformes au caractère du gouvernement absolu de Fernand (1482-1483), toutes les garanties offertes à l'accusé, dans l'ancienne organisation, étaient supprimées; les hérétiques devaient se dénoucer

eux-mêmes et restaient exposés à tout l'arbitraire des juges, qui pouvaient les abandonner au feu dans toutes les circonstances, sous prétexte que leurs aveux ou leur repentir n'offraient pas de sincérité. Plus de communication de l'acte d'accusation et des témoignages; la confiscation des biens, budget principal de Fernand, était le terme de ces procédures iniques, et tous les tribunaux ordinaires étaient soumis à l'autorité suprême du grand inquisiteur.

La Castille et l'Andalousie, fanatisées par leurs récentes luttes avec les Mores de Grenade et de Malaga, avaient favorablement accueilli une législation qui offrait aux passions nationales et religieuses le spectacle des débris des Musulmans et des Juifs, brûlés par centaine sur les places publiques; plus de mille de ces malheureux avaient pu être impunément condamnés dans le seul évêché de Séville en 1483; mais lorsqu'on voulut appliquer ces procédures, véritables instruments d'extermination et de vengeance, à l'Aragon et à la Catalogne, les habitants de ces provinces, délivrés des Mores depuis quatre siècles, ne purent en comprendre l'opportunité; ils ne furent frappés que de la violation de leurs fueros. Bourgeois et chevaliers protestèrent contre la confiscation des biens, contre le secret des enquêtes, formellement interdits par les constitutions, et les soulèvements appuyèrent les protestations légales. Saragosse et plusieurs autres localités organisèrent des aiuntamiento : on accusa la reine de favoriser ces tribunaux extraordinaires; un grand nombre de membres des quatre

brussos se réunirent dans la salle de la députation, et nommèrent des ambassadeurs chargés d'aller faire des représentations au roi. Ximénès de Urrea, un des premiers barons, apporta bientôt son concours à la ligue ; un grand nombre de gentilshommes suivirent son exemple ; mais le roi demeura inébranlable, et les Aragonais se promirent de se venger de ses refus sur la personne des inquisiteurs.

Le Saint-Office venait de faire incarcérer un certain Salvador Sperandio ; son fils forme un complot avec Tristanico Léonis et le Gascon Vidal Duranzo ; tous les trois s'introduisent dans une église où se trouvaient les inquisiteurs, et le P. Arbuez tombe sous leurs coups. Cet assassinat devient le signal d'un horrible tumulte ; la ville se divise en deux factions, et les cris opposés : *Mort aux meurtriers !... Au feu les inquisiteurs !* leur servent de ralliement. Aussitôt l'archevêque, le gouverneur, les députés et plusieurs autres officiers ordonnent aux magistrats de poursuivre les coupables ; et dans leur empressement à les punir, ils n'hésitent pas à violer les lois, en déclarant qu'on n'aura pas égard aux règles et aux garanties constitutionnelles. Le meurtre d'Arbuez, comme tous les crimes politiques, ne servit donc qu'au parti contre lequel il avait été dirigé. Juan Colinera fut nommé à la place d'Arbuez, et l'inquisition s'installa dans le palais royal de l'Aljaféria. Quant aux meurtriers, ils ne tardèrent pas à être pris et livrés au bras séculier (1485) [a].

[a] Çurita, t. IV, p. 327 à 343.

Mais ces rigueurs furent impuissantes à dompter l'opposition nationale; les cortès continuèrent à protester, et les assassinats vengèrent les persécutions. Cependant Fernand crut trouver une occasion de gagner une certaine classe de la société, en prenant sa défense contre les abus dont elle était victime, et il s'empressa de la saisir.

Dans la Catalogne, les vassaux de *remença* commençaient à se soulever contre les priviléges excessifs de leurs seigneurs. Fernand essaya de faire comprendre aux barons séculiers et ecclésiastiques qu'il était juste de rendre la liberté à ces malheureux esclaves, encore assujettis aux rachats (remença) imposés par les Mores; les barons ne voulurent d'abord rien céder de leurs droits féodaux. Fernand chargea François de Villanova et Barthélemi Buri de réunir les seigneurs et de leur déclarer qu'il avait résolu d'abolir les *mauvais usages* et de réduire les corvées et les tributs des vassaux de remença aux usages ordinaires de la Catalogne. Les barons résistent à ces injonctions comme aux conseils précédents, et Fernand n'hésite plus à armer les vassaux; il leur donne pour chefs Francisco Ventalat et Michel de Gualbes; et, moyennant 60,000 florins, au lieu de 100,000 qu'ils avaient offerts à Alonzo IV, il les exempte des *mauvais usages* que nous avons déjà fait connaître à la page 97. Il est vrai que les autres 40,000 florins étaient applicables aux comtés de Roussillon et de Cerdagne, alors occupés par les Français[1].

[1] Feliu, t. III, p. 84 à 86.

Les *labradores de remença* se rendirent peu dignes de la faveur du roi ; au lieu de se contenter de la réparation qui leur était offerte, ils formèrent une armée sous les ordres de Juan Sala, et, renouvelant en l'Espagne les excès des maillotins français, ils se vengèrent atrocement sur leurs maîtres, pillèrent leurs terres, et essayèrent même de faire le siége de Barcelone. La cité fort inquiète leva l'étendard de Sainte-Eulalie ; les citoyens se rangèrent sous les ordres du premier conseiller Desflourent ; le comte de Cardone, l'archevêque et plusieurs gentilshommes se réunirent à eux ; ils atteignirent les labradores à Granolles, les mirent en déroute, et leur chef Sala, fait prisonnier, fut décapité à Barcelone (1484).

Enfin, deux ans après, cette question féodale était définitivement tranchée (1486). Malgré la brutale rébellion des *labradores*, Fernand finit par obtenir de leurs seigneurs l'abandon des mauvais usages, à condition que chaque vassal paierait une rente de 60 sols barcelonais [1]. Si nous rapprochons ce décret de celui de Charles VII, qui vendait la liberté à tous les Languedociens pour quelques deniers par tête, il est aisé de comprendre avec quel ensemble la monarchie battait la féodalité en brèche sur tous les points.

C'était en Aragon surtout que la royauté, appuyée par les villes, livrait aux priviléges oppressifs de l'oligarchie un combat acharné. Malgré l'impor-

[1] Feliu, t. III, l. XVIII, chap. 3. — Çurita, t. IV, p. 345-347.

tance grandissante de la bourgeoisie, la noblesse n'exerçait pas moins une influence très-considérable dans les municipalités; Saragosse notamment était dominée par les Daranda et les Castro. Le roi voulut leur enlever le pouvoir municipal, et, par un acte politique de la plus haute habileté, il parvint à persuader au peuple que les jurats gouvernaient mal les affaires de la cité, que les revenus étaient en péril et qu'il devenait nécessaire de confier à la royauté le soin de réformer ces abus et de nommer tous les officiers municipaux. La tentative eut un plein succès : Fernand fut revêtu pour trois ans du titre de réformateur de la commune, et bientôt tous les offices se trouvèrent remplis par les hommes dévoués à sa politique. Isabelle et son fils Juan se rendirent à Saragosse pour remercier la ville de cet acte de confiance : ce fut la première mesure de la grande révolution judiciaire que le roi méditait depuis longtemps.

L'Aragon, dernier et formidable asile de l'esprit aristocratique porté au paroxysme de l'orgueil et de l'opiniâtreté, présentait encore, à la monarchie, des lignes impénétrables de rochers et de forteresses, occupées par des barons insoumis et toujours en armes, à la bourgeoisie, de véritables repaires de *vandos* (*bandos*, *bandits*), toujours occupés à attaquer les villages, à rançonner les voyageurs, à se faire entre eux des guerres acharnées, autorisées même par les lois féodales. L'organisation judiciaire n'avait opposé jusqu'alors à ces vandos redoutables que l'autorité des juntes,

espèce de districts dirigés par un capitaine nommé sobrejuntero et pourvus de juges chargés de poursuivre les crimes et les délits. Ces juntes étaient au nombre de six : Saragosse, Huesca, Exea, Taraçone, Ribagorça et Sobrarbe. Mais le pouvoir des magistrats et des capitaines se trouvait tellement borné, qu'il restait impuissant à punir les forfaits les plus graves, et les cités n'avaient d'autre moyen de se défendre ou de se venger des agressions dont elles étaient victimes, que de se concerter et d'attaquer les *vandos* dans leurs châteaux, comme nous l'avons vu sous Jayme le Conquérant.

Pour remédier à cette anarchie déplorable il aurait donc fallu changer complétement le système judiciaire des juntes ; mais les Aragonais professaient un tel culte pour leurs anciennes lois qu'ils n'avaient jamais voulu consentir à la moindre dérogation. Cependant le premier jurat de Huesca, pénétré de l'urgence d'une réforme, proposa à son collègue de Saragosse de se concerter sur les moyens à prendre pour mettre des bornes aux brigandages et offrir plus de sécurité aux citoyens paisibles (1485). Les jurats de Saragosse consultèrent l'archevêque, lieutenant du royaume, sur la réunion des cités qui ne pouvaient délibérer sans son autorisation, et le roi, averti par l'archevêque, se hâta d'approuver le projet de réformation, pourvu que les députés des villes se réunissent à Saragosse sous la présidence du lieutenant.

Le premier article promulgué par la municipalité de Saragosse décréta l'interdiction des guerres parti-

culières des vandos, et lorsque Fernand se rendit dans cette ville pour nommer les officiers municipaux, la trêve de l'hermandad (fraternité), expression suprême de ce besoin de paix et de sécurité que nous constations plus haut, fut publiée pour l'espace de cinq ans et remplaça l'ancienne trêve de Dieu.

Malgré la nouveauté d'une semblable résolution, l'armistice obtint les succès les plus rapides et le 19 novembre Huesca, Taraçone, Terruel, Calatayud, Daroca, Jaca, Balbastro, Borja, Albaracin, Alcanitz, Monçon, Alagon, Alqueçar, Exea, Tahuste, Uncastillo, Sariñena, Almudevar, Bolea, Fraga, Magallon, Lohari, Sadava, signaient l'hermandad de Saragosse. Il fallait organiser des forces pour la faire respecter; on leva 150 lances, le roi nomma trois capitaines par cinquante chevaux, un officier et un juge mage choisis parmi les citoyens de Saragosse, et le 1er janvier 1488 l'hermendad était en plein exercice, sous la présidence de Guillem de Moncada. L'aristocratie avait longtemps tenu la royauté en échec par son droit *d'aiuntamiento*, la royauté, après lui avoir enlevé ce pouvoir, essayait de porter le dernier coup à ses rébellions en lui opposant l'*hermandad* de la bourgeoisie.

Le premier soin de la nouvelle autorité fut d'envoyer Antonio de Mur attaquer Guiral de Bardaxi, qui voulait s'opposer à l'application des lois de la ligue. Mur parcourut le val de Gistao, détruisit le bourg de Saint-Jean, sur la frontière de la vallée d'Aure, et fit accepter l'hermandad à plusieurs villages du Sobrarbe et du Gistao. Mais cette institution

portait un coup trop funeste aux vandos des barons pour que ces derniers n'essayassent pas de la rendre impuissante. Plusieurs d'entre eux se réunirent à Saragosse, sous prétexte de défendre certains priviléges; à l'approche des soldats nombreux qui formaient leur escorte, les jurats firent armer les milices; les barons demandèrent communication des affaires instruites par le tribunal de l'hermandad, prétendant que le juge, le lieutenant et le roi lui-même ne pouvaient poursuivre les crimes commis sur leurs terres sans les appeler eux-mêmes à connaître du délit. L'affaire prit une gravité d'autant plus grande que le justicia de la Nutza soutenait l'opinion de la noblesse avec le comte d'Aranda et Philippe de Castro; le président de l'hermandad les somma de respecter les décrets qu'il était chargé d'exécuter ; ils préférèrent quitter Saragosse;...... leur protestation, loin d'intimider le peuple, décida les habitants de Montalvan à se rattacher à l'hermandad; les citoyens de Saragosse défendirent à la Nutza de se représenter dans la ville ; cependant le roi donna ordre de la recevoir l'année suivante (1489).

La révolte, victorieuse du comte de Paillars, n'était pas étrangère à ces audaces de l'aristocratie; inattaquable dans ses châteaux de Paillars et de Valencia, il faisait la guerre à tous ceux qui se ralliaient à Fernand; il enlevait Astor, Arqualis et Sort à Gonçalo Desbrull, faisait massacrer Juan de Ansa, pillait le val de Buy, brûlait un grand nombre de femmes, d'enfants et de prêtres dans l'église d'Urro, et s'emparait de Castelnau..... Pendant ce

temps, le comté de Foix se trouvait dans une situation analogue : Jean de Llordat, maître du château de Montaut, imitant l'exemple du comte de Paillars, son voisin, pillait le sud de la sénéchaussée de Toulouse. Charles VIII et Fernand firent attaquer ces deux *francs* seigneurs avec énergie. Le premier leva le ban et l'arrière-ban de la sénéchaussée, et les routiers de Montaut, obligés de capituler, subirent le dernier supplice (1491). Le comte de Cardone de son côté arma les vigueries de la Catalogne ; le comte de Paillars, vigoureusement poursuivi, perdit peu à peu ses places fortes, et il fut obligé de se réfugier dans le Languedoc après 40 ans de résistance. Sa femme continuait encore à se maintenir dans le château de Valencia ; mais assiégée à son tour par Cardone, la disette la contraignit à se rendre, et tous les domaines du rebelle furent réunis à la couronne d'Aragon (1491).

L'année suivante les passions politiques, domptées mais non éteintes, faisaient sur Fernand la tentative des factions désespérées. Le roi tenait son audience royale à Barcelone, lorsque Juan de Camañas, vassal de remença, le frappa d'un coup de poignard (coltell) dans le dos ; cependant les gardes renversèrent l'assassin avant qu'il ne portât une seconde blessure, et la première n'eut pas de suites (1492)[a]. Malgré la défaite de Llordat et du comte de Paillars, derniers représentants de l'aristocratie indépendante, l'hermandad continua d'éprouver les

[a] Feliu, t. III, p. 418, l. XVIII, chap. 3, p. 90-92. — Çurita, t. IV, p. 370.

plus grands obstacles, et Fernand prit le parti de la suspendre pour dix ans aux cortès de Tarragone (1495), espérant donner aux esprits le temps d'apprécier les avantages de cette institution.

Pendant que la royauté remportait ces succès sur la féodalité, elle obtenait ailleurs des victoires bien plus éclatantes. Christophe Colomb ajoutait les Indes occidentales à la monarchie espagnole, et Grenade, Cadix, Malaga, derniers boulevards du Coran, voyaient arborer la croix sur leurs mosquées (1491). Ces conquêtes assuraient à Fernand cette auréole de gloire, qui devient souvent un puissant levier pour abattre les priviléges et les garanties des peuples. Le roi absolu, gâté par ses triomphes, ne devait plus se contenter de combattre l'oligarchie, il allait attaquer les constitutions.

Le titre de *roi catholique* que venait de lui donner Alexandre VI, pour l'opposer au titre de *très-chrétien* obtenu par les rois de France, acheva d'exalter ses sentiments religieux. Il pouvait d'ailleurs en toute circonstance compter sur l'approbation du pape Alexandre VI, non moins que sur l'évêque d'Elne Lloris, que ce pape avait élevé à ce siége avec le titre de cardinal, en remplacement de César Borgia. Pour agir dans le sens de Fernand, qui songeait à reprendre le Roussillon, Lloris fit soustraire son évêché à la métropole de Narbonne, dont il avait toujours dépendu, et il ne releva désormais que du Saint-Siége. Dès lors, excité par les partisans de l'inquisition, Fernand donna à la persécution une impulsion jusqu'alors

inconnue ; l'Aragon et la Catalogne se couvrirent de tribunaux ; les gentilshommes qui avaient renoncé à la résistance, et abdiqué la fierté des Paillars et des Llordat, revendiquèrent l'honneur de servir de familiers au Saint-Office. Fernand avait exterminé les Mores dans le Sud, il voulut appesantir sa colère sur les juifs du Nord. Par un édit de mars 1492, il condamna les membres de cette caste à quitter immédiatement la Péninsule. Le grand inquisiteur Torquémada défendit aux chrétiens, sous peine du bûcher, d'avoir aucune communication avec eux ; plusieurs de ces malheureux essayèrent de sauver leur fortune et leur vie en demandant le baptême ; mais la plupart, accusés de judaïser intérieurement, ne tardèrent pas à être persécutés, spoliés ou livrés aux flammes. Plus de cent mille se réfugièrent en Portugal, en France, en Italie, et ils appauvrirent doublement l'Espagne, en emportant son numéraire, et en la privant de cet esprit de commerce et d'industrie dont ils avaient conservé le monopole (1492).

L'expulsion des juifs eut une singulière influence sur les titres nobiliaires : on se rappelle que les rois d'Aragon et les comtes de Béarn portaient le titre de *en*, *ena*, *sen*, *sena;* le mot *don*, abréviation gothique de *dominus*, était resté en usage pour certains dignitaires, et peu à peu la noblesse et la bourgeoisie s'en étaient emparés; les juifs eux-mêmes finirent par le prendre. Cette dernière souillure décida les chrétiens à l'abandonner. A l'époque de Fernand, pas un Espagnol ne le portait; mais

quand ce roi eut expulsé les Israélites, le *don* revint à la mode; et plus tard, Charles-Quint et Philippe II en firent un véritable titre de noblesse, qui devait être conféré par décret royal [1].

Ce fut au milieu de ces circonstances que Fernand termina, plus heureusement qu'il ne pouvait l'espérer, la question du Roussillon et de la Cerdagne. Charles VIII, alors âgé de vingt-trois ans, faisait encore le jeune Alexandre avec un néophysme tout chevaleresque. Il rêvait, assure-t-on, non-seulement la conquête du Milanais, mais encore celle de la Grèce et de Constantinople. Le premier point était de se rendre maître de l'Italie; et c'était pour se vouer tout entier à cette entreprise qu'il avait résolu, à tout prix, de conclure une paix définitive avec l'Espagne. Il ne pouvait l'obtenir qu'en tranchant l'affaire du Roussillon; il chargea l'évêque d'Alby, celui de Lectoure et François Cardona de la discuter avec les plénipotentiaires de Fernand, Jean de Mauléon, Jean d'Albion et le secrétaire royal Jean Caloma (1492). Après avoir ouvert les conférences à Figuières, ces derniers se transportèrent à Narbonne, et envoyèrent enfin deux émissaires soumettre leur décision à Charles VIII. Pour mieux hâter la solution, ce roi venait de retirer à Bofile, le juge, la vice-royauté des deux comtés, et l'avait remise au comte de Montpensier, qui les faisait administrer par Guillaume de Carmaing. Celui-ci, craignant de perdre dans la restitution des comtés

[1] Feliu, t. III, p. 83, 90-91. — Çurita, t. V, ad an.

non-seulement son commandement, mais encore ses terres de Céret et de Millas, faisait tous ses efforts pour y mettre obstacle. Dans ce but, il essaya d'avoir à Perpignan des magistrats municipaux dévoués à ses intérêts; il empêcha l'élection qui devait se faire la veille de la Saint-Jean, et installa d'office des consuls de son choix. Aussitôt les Perpignanais se plaignirent à Charles VIII; ce prince annula les nominations de Guillaume et envoya ses plénipotentiaires de Narbonne à Perpignan, afin de faire procéder à des élections régulières. Elles eurent lieu le 6 septembre 1492; et Carmaing, ayant voulu s'opposer à l'installation des élus, fut condamné à une amende de 50 marcs d'or. Au lieu de la payer, ce gouverneur envahit l'hôtel-de-ville à main armée, il arrêta les élections complémentaires et rétablit les consuls qu'il avait choisis; mais une émeute éclata, et deux cents lances envoyées du château eurent quelque peine à la réduire. Ces événements irritaient profondément la population contre la France, et ses vœux pour le roi d'Aragon devenaient de plus en plus ardents; ils ne tardèrent pas à être exaucés. Le traité négocié par les commissaires rendit à la Catalogne le Roussillon et la Cerdagne (décembre 1492), avec la réserve illusoire que les rois d'Espagne seraient tenus, à la réquisition des rois de France, de nommer des arbitres non suspects pour juger la question de propriété. Mais Charles VIII avait obtenu l'objet de ses désirs; cette restitution était le prix d'une alliance offensive et défensive avec l'Espagne, alliance qui devait être

confirmée par les municipalités de Toulouse, de Narbonne, de Barcelone et de Saragosse, et s'étendre à tous les princes des deux familles royales.

Néanmoins les articles qui exigeaient l'évacuation des deux comtés ne furent pas exécutés sans opposition. Le parlement de Paris, qui représentait l'opinion de la France, opposait son veto, et Charles VIII n'osait passer outre. Fernand s'inquiéta de ce retard; il fit agir, dit-on, sur la conscience de Charles VIII par son prédicateur et le confesseur de la duchesse de Bourbon; et le Roussillon fut évacué malgré le parlement. Guillaume de Carmaing fit en vain intervenir les magistrats municipaux de Perpignan pour exprimer leur dévouement au roi de France, contrairement aux sentiments bien connus des Roussillonnais; la population n'avait oublié ni la brutalité de l'invasion française, ni la violation des libertés municipales par Guillaume de Carmaing. Incorporés à la Catalogne, confondus avec cette province par l'unité de race, de langage, de mœurs et d'intérêt, le Roussillon et la Cerdagne ne comprenaient pas encore la rupture de cet hymen, et Perpignan tenait à se montrer digne du titre de très-fidèle que Juan II lui avait accordé.

Le terme convenu pour le départ des Français étant arrivé, les Perpignanais réclament leur éloignement; Guillaume de Carmaing, au lieu de quitter la ville, fait braquer sur elle les canons du castillet. Aussitôt les citoyens courent aux armes, et les consuls font élever des barricades autour de l'hôtel-de-ville. Des deux côtés on en vient aux mains; cependant les hostilités se bornent à des

escarmouches; Sarriéra, agent secret de Caloma, secrétaire de Fernand, exploite le mécontentement de quelques compagnies françaises dont la solde n'était pas payée; une sédition éclate dans le château même, et Guillaume de Carmaing expulse le capitaine italien le plus compromis; mais cette expulsion n'empêche pas l'étranger de promettre son concours aux Perpignanais, pour le moment où ils prendront les armes.

Caloma accueillit la proposition et engagea un gendarme, nommé Planella, à s'emparer de la porte de Canet, pendant qu'un renfort, arrivant de Lampourdan, se tiendrait prêt à entrer dans la ville, aussitôt que les bourgeois se seraient rendus maîtres du château et du gouverneur. L'amiral aragonais, Bernard de Villamani, prépara le même complot à Collioure. Les deux villes devaient se rendre, dès l'apparition de Fernand sur les Pyrénées, et l'amiral, marchant sur Elme et sur Argelès pour provoquer le même mouvement, était chargé d'occuper toutes les places du Roussillon avant que les Français eussent organisé la résistance.

Mais un secret où tant d'acteurs devaient jouer un rôle fut bientôt éventé, et la conspiration échoua. Les Roussillonnais n'en témoignèrent pas moins, sur d'autres points, leurs hostilités contre les Français. Caloma se rendait de Clairac à Figuières, lorsqu'il fut joint au col de Pertus par le commandant breton du fort de Bellegarde. Celui-ci, se disant ennemi du roi de France, parvint à attirer Caloma du côté de la Jonquière, où des cavaliers se tenaient en embuscade pour s'emparer de l'Aragonais. Le guet-apens

avait un commencement de succès, lorsque des voyageurs roussillonnais donnèrent l'alarme à la Jonquière. Les montagnards de ce village saisissent leurs armes, atteignent l'escorte entre Bellegarde et la Jonquière, tuent quelques Français, dispersent les autres, et délivrent Caloma. L'alerte une fois jetée dans les Pyrénées, les habitants prennent de nouvelles précautions; ceux du Lampourdan garnissent les châteaux forts de vivres et de soldats; on se serait cru au début d'une guerre générale, et le traité de paix venait d'être signé.

Cependant Charles VIII réitère ses ordres d'évacuer les deux comtés; Guillaume de Carmaing, au lieu d'obéir, suscite un nouvel obstacle; l'évêque d'Alby, chargé des pouvoirs du roi de France, veut faire exécuter le traité; Carmaing, soutenu par les capitaines français, menace de faire arrêter le prélat. Alors les Perpignanais prennent le parti de l'évêque; ils courent aux armes, les soldats de Carmaing les attaquent avec fureur (1493); grâces aux rues tortueuses et à la force des maisons, les bourgeois eurent enfin l'avantage et obligèrent les Français à se réfugier dans la citadelle. L'évêque d'Alby, resté maître de la situation, destitua Carmaing du gouvernement de la ville et le confia au premier consul; il paya la solde arriérée aux troupes, et toutes les places furent successivement remises aux Aragonais (2 septembre 1493). Jean d'Albion occupa le castillet de Perpignan, Morsenetjar s'établit dans la forteresse, et Caloma gouverna la cité (10 septembre).

Fernand, qui attendait le résultat de l'évacuation à Barcelone, profita de son séjour dans cette ville pour donner à l'administration de la Catalogne une organisation qui pût lui permettre de résider dans la Castille, centre définitif de ses États. La réunion des cortès de Catalogne lui permit de réorganiser l'audience royale et le conseil suprême d'Aragon ; l'audience fut composée de plusieurs ministres, d'un chancelier, d'un vice-chancelier, d'un trésorier et d'un régent. Le conseil suprême, présidé par le vice chancelier, reçut six légistes, deux pour l'Aragon, deux pour la Catalogne, deux pour Valence.

Fernand et Isabelle, partis de Barcelone le 6 septembre, firent leur entrée solennelle à Perpignan le 13. Ils rendirent aux bourgeois les priviléges que Louis XI avait eu l'imprudence de leur enlever ; ils récompensèrent ceux qui n'avaient cessé de soutenir leur cause, nommèrent gouverneur Louis d'Oms, fils du capitaine décapité par les Français, et appliquèrent aux juifs du Roussillon l'édit qu'ils avaient publié l'année précédente. D'après cet édit (le 21 septembre 1493) les Israélites devaient avoir vendu tous leurs immeubles et quitté le Roussillon avant trente jours ; mais il leur était interdit d'emporter le produit de ces ventes, en or ou argent, sous peine de mort, persécution barbare que l'on est encore obligé de considérer comme un progrès, quand on se rappelle les massacres et l'extermination qu'ils eurent à souffrir du temps des pastoureaux dans le Languedoc et la Navarre.

CHAPITRE II.

CONQUÊTE DE LA NAVARRE PAR FERNAND LE CATHOLIQUE.

Le comté de Foix restitué à la reine de Navarre. — Elle se rend à Pampelune avec Jean d'Albret. — Leur couronnement. — Mort de Madeleine. — Paix avec la Castille. — Démêlés de Jean d'Albret et du comte de Lerin. — Ce dernier se réfugie dans la Castille. — Expulsion des Juifs. — Fernand veut acheter les domaines navarrais du comte de Lerin. — Retour de ce dernier dans la Navarre. — Les Espagnols attaquent le Languedoc. — Invasion du Roussillon par les Français. — Prise de Salces. — Projets de traité de paix. — Mort de Charles VIII. — Rupture entre Catherine et Jean de Narbonne. — Louis XII les réconcilie. — Reprise des hostilités entre Louis XII et Fernand. — Invasion du Roussillon. — Fernand la repousse et ravage le haut Languedoc. — Louis XII fait attaquer la Biscaye. — Alain d'Albret le trompe. — Mort d'Isabelle. — César Borgia vient dans la Navarre. — Il attaque le comte de Lerin. — Il est massacré par le duc de Naxera. — Déroute des Beaumont. — Narbonne réunie à la France. — Jules II jette l'interdit sur la Navarre. — Mort du comte de Lerin. — Ligue catholique contre la Navarre et la France. — La Navarre donnée à Fernand par Jules II. — Mort de Gaston de Foix. — Guerre entre la Castille et la France. — Neutralité de Jean d'Albret. — Traité entre la Navarre et la France. — Fernand veut envahir la Guienne. — Son armée vient à Victoria. — Elle marche sur Pampelune et s'en empare. — Fuite de Jean d'Albret — Toute la Navarre est occupée par l'armée de Fernand.

La guerre du vicomte de Narbonne et la crainte d'être mal accueillis dans la Navarre, où les Beaumont, maîtres de Pampelune, continuaient à gouverner en véritables rois, avaient jusqu'alors retenu

Catherine et Jean d'Albret dans le Béarn. Cependant les Grammont, impatients d'abattre l'influence des Beaumont, et de déjouer les intrigues du roi de Castille, décidèrent la reine à venir se faire couronner. Au moment de partir pour l'Italie, Charles VIII avait également réglé plusieurs affaires concernant Catherine de Navarre ; il avait fait la paix avec son beau-père, Alain d'Albret, Marie d'Orléans, vicomtesse de Narbonne, ayant rendu le dernier soupir à Mazères (1492), deux ans après le décès du cardinal de Foix (1490), il fit restituer à sa sœur, la comtesse douairière de Foix-Béarn, les villes de Saverdun, de Montaut et de Mazères ; enfin, Gaston et Germaine, privés de leur mère, ayant été sur le point de périr dans un incendie qui dévora une partie du château de Mazères, le roi les appela à la cour de France, où les plus hautes destinées les attendaient [a].

Jean et Catherine étaient donc complétement rétablis dans leurs domaines du Nord, lorsqu'ils passèrent dans la Navarre, où ils devaient se rencontrer en face de la politique hostile de Fernand ; aussi jugèrent-ils à propos de se faire suivre par une armée capable de les défendre contre leurs ennemis ; mais cette précaution n'empêcha pas le comte de Lerin de leur faire fermer les portes de la capitale, et les princes furent obligés d'aller chercher un asile dans le bourg d'Egues, en attendant que les Beaumont daignassent les recevoir ; ils y consenti-

[a] Moret, t. V, p. 67.

rent enfin, et la réception assez chaleureuse des cortès eut peine à les dédommager de l'accueil glacial de la population de Pampelune *.

Le droit de couronner les rois de Navarre appartenait à l'évêque de cette ville; mais Alonzo Carillo étant mort à Rome, et son successeur, César Borgia, n'ayant pas encore pris possession de son siége, le prieur de Roncevaux le remplaça comme il en avait le privilége (1494). Malgré la bouderie des Beaumont la cérémonie présenta une pompe inaccoutumée : on aurait dit que la Navarre jetait, comme le cygne, son plus beau chant national sur le sacre de ceux qui devaient être ses derniers monarques.

Jean d'Albret, roi de Navarre, duc de Nemours, de Candie, de Montblanc et de Pégnafiel, comte de Foix, de Bigorre, de Ribagorce, de Penthièvre et de Périgord, seigneur de Béarn et de Balaguer, vicomte de Limoges, pair de France, et son épouse Catherine, par la grâce de Dieu, reine, propriétaire du royaume, duchesse desdits duchés, comtesse et dame desdits comtés, se présentèrent devant les états, réunis dans la cathédrale, en présence des ambassadeurs de France et de Castille. Le prieur de Roncevaux leur demanda s'ils voulaient être leurs rois et leurs seigneurs. Après trois réponses affirmatives, le prieur réclama le serment exigé par les fors en faveur du peuple, et la reine et le roi jurèrent, sur la croix et les Évangiles, d'observer les lois,

* Favyn, *ad an.* — Moret, t. V, liv. xxxv, ch. 4.

coutumes et libertés, de réparer les usurpations que leurs précédécesseurs avaient pu commettre, de maintenir pendant douze ans la monnaie battue, sous l'inspection des états, de n'admettre aucun étranger aux charges publiques et de n'aliéner aucune partie du territoire.

Le roi promit personnellement de rendre les châteaux et forteresses à l'héritier de la reine si elle venait à mourir, de respecter l'ordre de succession des filles à défaut des mâles, d'annexer la seigneurie d'Albret au royaume, de faire fixer la résidence de la reine dans la Navarre, de rester tuteur des enfants mineurs qu'il pourrait avoir d'elle, et de remettre aux états le droit de leur donner un nouveau tuteur, dans le cas où, devenu veuf, il se remarierait avant la majorité de ses enfants, fixée à vingt et un ans; il s'engageait enfin à quitter le royaume, s'il venait à survivre à sa femme sans qu'elle laissât de successeurs directs.

Que de précautions pour raffermir le trône ébranlé, agrandir la Navarre et retenir les rois à Pampelune! C'étaient les mêmes craintes que sous Jeanne d'Évreux, exprimées dans les mêmes termes. Tous les États pyrénéens étaient d'ailleurs sur le qui vive: le Béarn et la Catalogne, l'Aragon et la Navarre, sentaient que leurs princes s'éloignaient peu à peu; que l'individualisme national s'éteignait pour eux, et qu'ils menaçaient d'être absorbés par les grands royaumes de France et de Castille.

Après le serment des rois, chaque membre des cortès, appelé par le prieur, jura sur le *Te igitur*,

entre les mains de Juan de Jasso, premier alcade de la cour majour et père de saint François Xavier, d'être fidèles aux deux monarques et de les aider à défendre les libertés publiques. Mais par une réserve importante, source féconde de parjures et de révoltes, il fut reconnu que les Navarrais seraient déliés de leurs serments, si la reine ou le roi violait ou négligeait quelques-unes de leurs promesses (1).

La réconciliation du comte de Lerin n'était pas assez sincère pour qu'il eût la force d'assister au

(1) On remarquait à cette cérémonie les évêques de Bayonne et de Dax; les abbés des monastères d'Olivet, de Saint-Salvador, de Calvo, de Saint-Sauveur de Leyra, d'Irançun de Hitéro ; les barons Louis de Lerin, et Alonzo de Péralta, Jean et Louis de Beaumont, Jean de Médrano, Henri et Martin de Lacarra, Jean de Mendoça, Jean de Garro, Pierre de Péralta (mérin ou prévôt des marchands de Tudéla), Arnaud d'Otza, Lopez de Maquedan (mérin d'Estella), Philippe de Cavalette; les députés de Pampelune, d'Estella, de Tudéla, d'Olite, de Puente-la-Reina, de Saint-Jean de la Pégna, de Tafalla, de Villafranca, d'Aquillar, de Lombier, de Cazedas, de Toralva, d'Estuniga, et presque tous les alcades, échevins, justiciers, jurads et notaires du royaume. Après l'échange des serments, le roi et la reine revêtirent la robe de damas blanc, fourrée d'hermine; ils se présentèrent devant l'autel, et demandèrent le sacre à l'évêque de Couseran, Jean d'Avila, qui remplaçait celui de Pampelune. La bénédiction reçue, ils prirent de leurs propres mains, comme Pedro IV à Saragosse, la couronne, le sceptre, les deux pommes d'or et l'épée, pour indiquer qu'ils ne tenaient leur autorité que de Dieu, et vingt-quatre membres des trois ordres les promenèrent sur un large bouclier, autour des nefs de la cathédrale. Un *Te Deum laudamus*, une procession générale et un festin, où prirent part tous les députés et procureurs, terminèrent les cérémonies du couronnement. On remarqua que le peuple en liesse applaudissait avec force ce couplet d'une allégorie basque jouée sur la place :

Labrit. era erreguen	Albret fils est roi
Ayta. — Seme dirade,	Avec son père. — Si tu veux réussir
Condestable jauna,	Auprès du connétable, notre seigneur,
Arbizate anaie.	Prends-le pour frère.

Moret, t. V, liv. xxv, ch. 4. — Garibay. — Favyn, *ad an.*

triomphe définitif de Jean d'Albret. Il se retira dans son château de Lerin, pour y regretter dans la solitude la royauté passagère qu'il venait d'être contraint de céder aux princes légitimes. Quant aux cortès, ils se trompaient étrangement s'ils espéraient éblouir par les pompes de cette proclamation l'ambition jalouse des rois de France et d'Aragon ; ils ne faisaient qu'exciter leur impatience ; le second notamment, qui venait de marier sa troisième fille Catherine avec le prince de Galles, se promettait de ne prendre aucun repos avant d'avoir anéanti l'antique nationalité navarraise.

Le deuil ne tarda pas à attrister les fêtes de Pampelune. Madeleine de France fut brusquement enlevée à l'amour de sa fille et de ses sujets (24 janvier 1495), et la Navarre, privée de son intelligence et de sa sagacité, vit ses deux jeunes rois commettre les imprudences les plus graves, et retomber au pouvoir des factions qui avaient si longtemps déchiré le pays.

Cependant au début de leur administration Jean d'Albret et Catherine, comprenant combien leur position était délicate et périlleuse, voulurent s'attacher la bienveillance de la Castille. Instruits que Fernand et Isabelle devaient se rendre de Burgos à Saragosse, ils se transportèrent sur leur passage à Alfaro, afin d'avoir avec eux une conférence qui leur permît de renouer leurs relations de bon voisinage. L'entrevue eut lieu ; mais loin de prendre des garanties, Jean et Catherine ne surent que donner des otages et se mettre à la discrétion

de leur adversaire, car ils lui cédèrent Sanguessa, et remirent leur fille aînée à Isabelle qui se chargea de la faire élever à sa cour *. Aussitôt que Sanguessa eut été évacuée par la garnison navarraise, les habitants tombèrent à la merci de cette féodalité barbare, dont nous avons eu si souvent à raconter les excès. Le comte de Biota et le seigneur de Signès, installés à Sos, rançonnèrent la contrée en véritables chefs de bandes, et portèrent leurs ravages jusqu'aux portes de la ville. Les Sanguessiens, abandonnés dans cette circonstance par les autorités castillanes, voulurent se défendre eux-mêmes; ils appelèrent le maréchal de Navarre à leur secours, assiégèrent les *vandos* féodaux à Sos, et obligèrent les seigneurs aragonais à respecter à l'avenir leurs biens et leurs personnes.

Au milieu de la tranquillité passagère dont jouissait la Navarre, Jean d'Albret n'oubliait pas la guerre acharnée que les Beaumont avaient faite à la reine Léonor et à François Phébus; il résolut de se venger d'un audacieux vassal qui avait osé lui fermer les portes de Pampelune, et le maréchal de Grammont ne manqua pas de le pousser dans une voie qui lui assurait la vengeance de ses griefs personnels. Un guet-apens fut préparé; le connétable devait être assassiné dans les champs de la Taconera, au moment où il s'y rendrait avec le maréchal de Grammont et le roi; mais la reine, avertie de ce complot, voulut épargner à son mari un crime qui devait retom-

* Moret, t. V, p. 75-79. — Garibay. — Favyn, *ad an.*

ber tout entier sur sa tête; elle fit avertir le connétable qui prit la fuite et se réfugia dans son château d'Assiam.

Quelques jours après, le roi s'étant rendu à Puente-la-Reyna, d'Albret voulut faire enlever le comte de Lerin du château de ce nom; la reine le fit encore prévenir de ce projet, et l'appela auprès d'elle, à Mendigorria : le comte s'y rendit. Catherine fit tous ses efforts pour l'engager à se rapprocher du roi; mais il resta inébranlable (1496), et la guerre civile éclata de nouveau; cependant Fernand, protecteur du comte de Lérin, obtint qu'on se contenterait de son bannissement perpétuel, et il s'empressa d'assigner au proscrit la ville de Huesca, qu'il éleva au rang de marquisat..... En abandonnant la Navarre, Beaumont laissait après lui la semence de la discorde. La calomnie accusa Catherine d'avoir eu des relations coupables avec lui, et Jean n'en favorisa que plus ouvertement les Grammont. Dès lors la désunion de la famille royale donna une force nouvelle aux factions. La reine protégeait ostensiblement les amis des Beaumont; le roi donnait son appui au parti contraire, et tous les actes de la royauté se ressentaient de cet antagonisme. Les deux volontés royales ne se rencontrèrent que sur un point : l'expulsion des juifs; imitation du décret de Fernand, que réclamait la répulsion publique des habitants de la Navarre.

Toutefois l'exil ne frappa qu'un très-petit nombre d'Israélites; presque tous s'empressèrent d'acheter au prix d'une abjuration, plus ou moins sincère,

le droit de conserver leur fortune et leurs foyers (1498)*.

Après avoir imprudemment ranimé les factions de la Navarre, Jean et Catherine quittèrent ce royaume pour visiter leurs possessions de Béarn et de Foix. Pendant leur séjour à Pau, ils résolurent de faire demander à Fernand la remise des places et des territoires qui avaient appartenu à leur couronne, et ils envoyèrent frère Valeto, franciscain d'Orthez, et frère Juan Ro de Taffalla, réclamer la Rioja, Burea, Naxera, l'Alava, le Guypuscoa, la Garde, Saint-Vincent, Arcos, Bermudo, ainsi que les châteaux de Toro, de Herréra, le duché de Pégnafiel en Castille, les seigneuries de Larra, d'Olmédo et de Médina del Campo. Ces trois dernières avaient été ajoutées à la Navarre par Juan II d'Aragon; les premières en avaient toujours fait partie. C'était demander trop à la fois, sans avoir le moyen de forcer le détenteur à répondre à la sommation; Fernand éluda d'y répondre, et il se promit de rendre la restitution impossible en achevant d'incorporer la Navarre tout entière à la Castille. Déjà il avait cherché à augmenter ses possessions dans ce pays, en offrant au comte de Lerin de lui acheter tous ses domaines pour trois fois leur valeur, afin d'avoir l'occasion d'en réclamer la cession à Jean d'Albret, les armes à la main; mais le connétable avait refusé de renoncer à l'espoir de ressaisir dans sa patrie la puissance qu'il y avait exercée. Jean

* Moret, t. V, p. 80.

d'Albret, n'ayant pu obtenir rien de positif par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, résolut de se rendre lui-même à la cour de Séville; Fernand, mis en demeure de s'expliquer, crut trancher ces difficultés à son avantage, en offrant une somme d'argent en échange des pays qu'il occupait; Jean, qui ne pouvait d'ailleurs rien aliéner sans le consentement des états, repoussa la proposition, et l'on assure que le comte de Lerin, qui désirait ardemment de rentrer dans la Navarre, ne fut pas étranger au refus de Jean d'Albret. Quoi qu'il en soit, ils eurent une conférence à cette occasion, firent la paix, et peu de jours après la rentrée du roi à Olite, Lerin reparut dans ses terres avec l'approbation et presque les faveurs de son souverain (1500); mais, bien loin de consolider la tranquillité publique, son retour devait rallumer la guerre; car la jalousie des Grammont avait atteint son paroxysme et la reine venait de se rattacher à leur parti. Et dans quelle fatale circonstance ce levain de discorde était-il rallumé? lorsque Fernand, indigné du refus qu'avait éprouvé sa dernière proposition, venait d'envoyer sommer Jean de lui livrer les places frontières, comme garanties de la paix récemment jurée dans leur entrevue d'Alfaro, ou de confier leur commandement à des officiers de son propre choix, qui lui jureraient fidélité. Ses exigences étaient sérieuses, et une armée, commandée par Velasco, avait ordre de les appuyer.

La politique de Louis XI était admirablement remise en pratique par Fernand. Nous devons remarquer, en effet, que ses prétentions sur la Navarre

étaient identiques à celles que le roi de France avait soulevées à l'égard des places fortes du Roussillon, et nous sommes naturellement ramenés à revenir sur le théâtre de la lutte de la France avec la Castille. Pendant qu'il attaquait la Navarre, le roi d'Aragon, parjure à toutes les promesses faites dans le traité de Roussillon, organisait, avec le roi des Romains et le roi d'Angleterre, une ligue contre Charles VIII et faisait assembler des troupes sur les frontières des vallées d'Aure et de Barrousse, afin de recommencer la guerre dans le Languedoc. Aussitôt le gouverneur de cette province, duc de Bourbonnais, envoya Dupuy, Viguier, de Toulouse, avec cent hommes d'armes, renforcer les garnisons de Saint-Bertrand, de Saint-Liziers, de Montosé et de Saint-Béat, pour prévenir une invasion dans le Comminges (1495); il porta même la précaution jusqu'à faire refouler vers le nord, des groupes de pèlerins esclavons et allemands qui se dirigeaient vers Compostelle, et que l'on croyait disposés à se joindre aux troupes de Fernand.

Charles VIII comprit alors la faute qu'il avait commise en abandonnant le Roussillon pour transporter toutes ses forces en Italie. Harcelé dans le Milanais par la triple alliance de Fernand (1495), il fut obligé de rentrer en France, et songea peut-être à reprendre Perpignan. Quoi qu'il en soit, Fernand lui supposa ce projet, et s'occupa d'en arrêter l'exécution. Il fit ravitailler les forts des deux comtés, chargea Sarriéra de se ménager des intelligences sur la frontière du Languedoc, et jeta huit cents hom-

mes dans cette province, sous les ordres de Gusman, duc de Médina Sidonia. Celui-ci commença son expédition par le sac du château de Talleyrac, et ramena en Roussillon vingt mille moutons, quatre cents têtes de gros bétail, et soixante prisonniers. Une dispute assez grave s'éleva même entre les soldats et les Ginétès de sa petite armée, au sujet du partage de la rançon des captifs. Les lois de la guerre en fixaient alors le taux à trois jours de solde, pour les simples soldats; les officiers devaient se racheter de gré à gré; or, les hommes d'armes avaient droit à une part double dans la distribution du produit; mais les Ginétès qui s'étaient donnés le plus de mal dans cette razzia, en leur qualité de troupe légère, voulurent être traités comme les hommes d'armes, et Gusman, voyant la dispute s'échauffer, déféra la décision de cette affaire au roi [a].

Cependant la France réunissait sur la frontière deux mille lances, six mille Suisses, et trois mille arbalétriers, afin de repousser les Espagnols, et d'occuper Collioure, que devait livrer un certain Gigenta : mais le gouverneur général d'Oms renforça les garnisons des châteaux ; il se rendit lui-même à Collioure, et il en augmenta les fortifications, pendant que Gusman réparait Salces et Puycerda. L'année suivante (1496) les Aragonais étaient occupés à prendre le château de la Caladroy, près d'Alet, lorsque huit cents Français pénétrèrent dans la Salanque, sur le bord de la mer, et s'emparèrent de

[a] Feliu, t. III, p. 101-103. — Vaissette, t. VIII, p. 203-212.

quinze cents têtes de bétail ; hâtons-nous d'ajouter que la garnison de Perpignan courut aussitôt sur eux, et leur reprit une grande partie de ce butin. Gusman, voulant éviter le renouvellement de ces razzia, fit conduire tous les troupeaux dans le Lampourdan, et construisit un château de bois dans une position très-forte, afin de fermer l'étroit passage situé entre la mer et l'étang de Salces, et qui conduit dans la plaine du Roussillon ; quant à la démonstration que les Espagnols avaient faite dans les vallées d'Aure et de Barousse, elle ne fut suivie d'aucune tentative sur le Comminges ; les montagnards avaient fait un traité de bon voisinage avec les habitants de la vallée catalane d'Arran, et leur contenance ferme arrêta les envahisseurs. Dès ce moment tous les efforts des deux partis se concentrèrent sur le Roussillon et le Languedoc ; le parlement de Toulouse appela près de lui les sénéchaux de Foix, de Nébouzan et de Bigorre, les seigneurs de Montespan, de Ravat, de Mauléon et de Puyguilhem, afin de pourvoir à la défense des ports et des passages, tandis que Saint-André et la Roche-Aimon se tenaient près de Narbonne avec deux mille Suisses et huit cents hommes d'armes.

Néanmoins leur présence n'empêcha pas Gusman de renouveler ses tentatives ; il poussa des reconnaissances jusqu'à l'Aude, et s'empara même de Montfort près d'Alet. Alors Charles VIII, craignant une attaque plus sérieuse sur Narbonne, envoya des troupes considérables dans le Languedoc, forma des parcs d'artillerie à Béziers et à Aigues-Mortes ; Alain

d'Albret, arrivant ensuite avec des renforts gascons, réunit le ban et l'arrière-ban du Languedoc, et conduisit ces deux contingents vers le Roussillon. Saint-André le suivit de près avec dix-huit mille hommes (novembre 1496) par la route de Salces, et investit ce fort, défendu par vingt-neuf pièces de canons. L'artillerie française et l'attaque des Gascons fut si bien dirigée, que la place fut emportée d'assaut et livrée aux flammes. Le commandant Azévédo périt dans l'attaque avec une partie de la garnison, victime de l'imprévoyance de Gusman ; ce chef pouvait entendre la canonnade de Perpignan, et cependant il ne vint pas au secours de Salces, tant il avait foi en sa bonne défense [a].

La prise de ce fort jeta l'effroi dans le Roussillon ; on crut à une invasion très-sérieuse, et le gouverneur d'Oms écrivit au comte de Ribagorce, vice-roi de Catalogne, de se mettre en mesure sur la ligne des Pyrénées. Fernand, lui-même, quitta la Castille, et se dirigea vers Gironne, afin de se tenir prêt à tout événement ; mais les Français n'avaient pas ordre de pousser plus loin leurs opérations. Gusman se porta à leur rencontre ; au lieu de leur livrer bataille, il demanda une trêve, et les Français, perdant ainsi tous les avantages d'un premier succès, eurent l'imprudence de l'accorder.

Charles VIII ne se montra pas ingrat envers les populations méridionales sur le secours desquelles il commençait à pouvoir compter pour repousser les

[a] Vaissette, t. VIII, p. 203-216.

Espagnols; après avoir établi à Bayonne un hôtel des monnaies (1488-1490), il récompensa les Languedociens de leur coopération sur les Corbières, en déclarant, par lettres datées de Moulins (3 juillet 1497), que les taillables ne seraient pas compris dans les commissions d'emprunt qu'il pourrait donner à l'avenir; et comme la disette était la grande préoccupation de cette époque, il défendit de donner aucune autorisation d'exporter des blés quand les états en auraient prohibé la sortie.

Gusman de Medina Sidonia ne jouit pas longtemps du gouvernement de Perpignan; une rixe s'étant élevée entre la garnison et les bourgeois (1497), il fut atteint d'une pierre en cherchant à l'apaiser, et mourut peu de jours après. Cette émeute eut assez de gravité pour faire accourir le comte de Ribagorce dans le comté où l'on redoutait une nouvelle invasion des Français; il s'occupa d'abord de relever la place de Salces; mais, au lieu de la rebâtir sur la colline, il la fit transporter dans la plaine, afin de la mettre en rapport avec les changements que les progrès de l'artillerie apportaient au système des fortifications. Les Espagnols abandonnèrent même un grand nombre de forts, notamment celui de Clairac, par suite de ces modifications, et ne conservèrent que Salces, Perpignan, Elne et Collioure*.

Pendant qu'on faisait ces préparatifs de guerre, on s'occupait aussi d'un nouveau traité de paix; l'Espagne fit transporter l'évêque de Catane et Philippe

* Henry, *Hist. du Rouss.*, t. II. — *Chronique de B.*, p. 110.

Pons à Rivesalte, et Charles VIII envoya, dans le même but, le juge de Provence à Sigean (1498); mais les deux puissances eurent de la peine à s'entendre au sujet du royaume de Naples et du duché de Milan, et l'affaire se compliqua au point de faire de nouveau décider la guerre. Aussitôt les troupes françaises s'ébranlèrent dans le Languedoc et se rapprochèrent des Corbières; Fernand fit réparer le castillet de Perpignan, augmenter les garnisons d'Elne, de Collioure, de Puycerda, et conduisit lui-même une armée dans le Roussillon; mais la mort inopinée de Charles VIII (1498) vint bientôt changer la situation des choses en donnant une direction nouvelle à toutes les ambitions.

Malgré la première renonciation du vicomte de Narbonne, faite à la suite de sa tentative d'empoisonnement sur Catherine de Navarre, ce prétendant avait repris le cours de ses procédures au parlement de Paris (1497). Charles VIII avait bien fait signer aux deux parties une seconde convention, par laquelle Jean de Narbonne renonçait à toute réclamation, à condition qu'on lui céderait Mazères, Saverdun et Montaut, dans le comté de Foix, et qu'on lui assignerait une rente de 3,000 livres sur les seigneuries de Marsan, Tursan, Gabardan, Captioux-Aire, et Catherine y avait adhéré par le traité de Tarbes (7 septembre 1497); mais à la mort de Charles VIII, Jean, croyant être appuyé par le nouveau roi Louis XII, dont il avait épousé la sœur, déchira le traité de Tarbes et attaqua brutalement les domaines de Catherine.... Le prétendant se trompait; Louis XII

montait sur le trône avec la passion des conquêtes en Italie, comme son prédécesseur, et il voulait se mettre en sûreté du côté des Pyrénées, afin d'être plus libre de franchir les Alpes; en conséquence, il obligea son beau-frère à faire la paix avec la reine, Catherine de Béarn, paix qui fut cimentée par un projet de mariage entre Anna, fille du roi de Navarre, et Gaston, fils du vicomte de Narbonne (24 avril 1499); et, pour compléter la pacification des frontières espagnoles, le roi de France abandonna complétement le Roussillon et fit un traité d'alliance avec Fernand. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté se trouvait la dupe, de quel côté restait la fourberie; malgré toutes les promesses de paix, le roi d'Aragon ne se fit aucun scrupule de réveiller la guerre en Italie; la Catalogne lui fournit six galères, et Louis XII, après avoir été victime de sa mauvaise foi à Naples (1500), le fut encore dans une nouvelle convention.

Fernand, inquiet des grands préparatifs que faisait la France pour conquérir l'Italie, se flatta d'endormir Louis XII, en demandant la main de sa fille Claude, âgée de trois ans, pour l'infant Charles de Luxembourg, son petit-fils, qui n'en avait que deux. Il y réussit complétement, et, par son traité de Lyon (1503), Louis XII renonça à toutes ses prétentions sur le Roussillon et la Cerdagne; mais, efforts impuissants! en dépit de ces protocoles menteurs, la guerre se ralluma entre les deux adversaires. Pendant que Gonzalva combattait les Français à Naples, Fernand réunissait les cortès à Barcelone et obtenait

250,000 écus pour repousser l'attaque dont Louis XII menaçait le Roussillon, et s'assurait du dévouement de la Catalogne, en accueillant une réclamation de cette province au sujet d'un décret royal dont ses intérêts matériels étaient menacés. Fernand, qui portait le zèle catholique jusqu'à l'exagération, avait résolu d'expulser les derniers Mores de la Péninsule, quoiqu'ils se fussent soumis à ses lois; comme un grand nombre d'entre eux vivaient dans la Catalogne, à l'état d'esclaves, les Catalans, effrayés du préjudice que leur porterait leur expulsion, firent réclamer contre cette mesure par les cortès de Barcelone (1503); ils demandèrent à Fernand sa parole royale que ce bannissement n'aurait pas lieu, et Fernand, qui avait besoin des secours de la principauté dans sa lutte avec la France, abandonna son projet *.

Il n'y avait pas de temps à perdre pour se mettre en garde contre l'attaque des Français; Louis XII, voulant opérer une diversion en faveur de la guerre d'Italie, faisait attaquer Salces par les maréchaux de Rieux et de Gié (6 septembre 1503). Il espérait trouver le Roussillon dégarni de troupes par suite de la guerre de Naples; mais nous avons vu que Fernand avait tout préparé. Le duc d'Alba, nouveau capitaine général, venait d'entrer à Perpignan avec cinq cents lances, six mille fantassins et mille Ginétès, cavaliers armés à la légère, comme les Mores,

* Çurita, liv. v, ch. 40. — Moret, t. V, p. 111.

et don Sanche de Castille était chargé de la défense de Salces.

Louis XII, obligé d'envoyer une seconde armée pour suppléer à l'insuffisance de la première, la confia à son beau-frère, Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et Salces fut vigoureusement attaqué. Fernand n'avait rien négligé pour s'assurer le concours du roi de Navarre; il avait essayé de maintenir la paix entre le comte de Lerin et Jean d'Albret, et faisait croire à ce dernier que la France voulait le chasser du trône de Navarre, afin d'y établir Gaston de Foix. Ce soupçon, habilement exploité, mit Jean d'Albret sur ses gardes; on lui persuada que le seigneur de Lusa, principal allié de Lerin, se proposait de marcher vers l'Aragon par la Navarre et la vallée de Roncal, avec une armée française pour seconder l'invasion du Roussillon; Jean d'Albret crut que ces troupes menaçaient ses États; il donna ordre aux Roncalais de garnir les passages, et les Français ayant été avertis de ses préparatifs se dispensèrent de traverser les Pyrénées sur un point où elles étaient si bien gardées (1503) [*].

L'approche de Fernand à la tête d'une armée acheva de faire avorter l'invasion française dans le Roussillon. Pendant que de Rieux entreprenait le siége de Salces, l'ingénieur aragonais Ramire fit le second essai de la mine, qui coûta la vie à plus de 400 Français; la première expérience venait d'être faite à Naples par Pierre de Navarre avec le même

[*] Moret, t. V, l. xxii, c. 7.

succès. Ainsi les perfectionnements les plus notables étaient apportés à l'art de la guerre par les guerriers espagnols et cantabres ; un Navarrais inventait la mine, la Biscaye découvrait le biscaïen et les Bayonnais allaient bientôt armer leurs mousquets de la première baïonnette.

Après l'échec de de Rieux devant Salces, le roi d'Espagne fit son entrée à Perpignan et résolut d'attaquer Louis XII dans ses propres États ; il se mit à la poursuite du maréchal français, prit le blocos de bois construit au passage du Graus, sur le bord de la mer, pénétra dans le Languedoc (le 21 octobre) avec deux mille lances, cinq mille Ginétès, vingt mille fantassins, et fit attaquer les rivages de la mer par une flotte de quarante voiles. Le duc d'Alba, arrivant à son tour, s'empara de Leuçate, de Palme, de Sigean, de Fitou, de Roquefort, de Castelmor, de Barrou, de Fraisse et de Villesoque ; tout fut ravagé jusqu'aux portes de Narbonne. Cependant les Espagnols s'arrêtèrent devant cette place, malgré l'appui et les intelligences que Gaston de Pierre-Pertuse leur avait ménagés dans la contrée.

Louis XII, qui ne se contentait pas d'inquiéter les Espagnols dans le Roussillon, avait envoyé Alain d'Albret du côté de Bayonne pour s'emparer de Fontarabie, oubliant peut-être les bons rapports qui unissaient Alain avec la cour d'Espagne. Quoi qu'il en soit, le père du roi de Navarre, loin d'attaquer le Guypuscoa, conduisit son armée sur la frontière la plus stérile de la Gascogne, malgré les conseils du maréchal de Gié, afin d'attendre, disait-il,

les renforts que Jean d'Albret devait lui envoyer; mais nous savons combien Jean d'Albret était peu favorable à Louis XII, il se contenta de fortifier ses frontières dans la crainte d'une invasion de la France (1503), et, après trois semaines d'attente, l'armée d'Alain, privée de vivres, fut obligée de se disperser; et telle était sa détresse, qu'un grand nombre d'officiers et de soldats périrent en traversant les Landes. Enfin une trêve de cinq mois suspendit les hostilités (1503), et fut bientôt changée en paix définitive.

Un grand malheur venait de frapper Fernand au milieu de ses vastes projets de conquête; Isabelle était morte, et son époux, qui n'était roi de Castille que par elle, dut abandonner ce titre pour le céder à l'archiduc d'Autriche, mari de sa fille Juana. La perte de la Castille ne fit d'ailleurs qu'irriter son ambition à l'égard de la Navarre et de l'Italie; toutefois, il crut que la paix avec Louis XII pourrait mieux le servir dans cette entreprise; Germaine de Foix avait des droits sur le midi de la France et des prétentions sur la Navarre, comme petite-fille de la reine Léonor; Fernand demanda sa main, et le roi de France son oncle eut l'imprudence de la lui accorder (1503)[1].

Les malheurs domestiques de Jean d'Albret et les agitations de la Navarre devaient d'ailleurs favoriser les projets formés par Fernand sur ce mal-

[1] Feliu, t. III, p. 103-126. — Çurita, t. IV, p. 30-66. — Vaissette, t. VIII, p. 215-217. — Moret, t. V, p. 110.

heureux pays. Catherine et Jean d'Albret avaient perdu trois enfants, Juan, André Phébus déjà proclamé prince de Viana, et Madeleine restée en otage à la cour de Castille (1503); un autre fils, né à Sanguessa, était venu cependant les consoler de ces pertes successives; convaincus, suivant les mœurs de l'époque, que des pèlerins procureraient au nouveau chrétien la protection céleste qu'on n'avait pu assurer à sa sœur et à ses deux frères, ils le firent tenir sur les fonts par deux inconnus allemands, qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle. Jean n'était pas d'un caractère à vaincre les difficultés qui lui venaient à la fois du dehors et de l'intérieur; il s'égara dans les combinaisons politiques, et commit la faute inexplicable de confier la direction des affaires au comte de Lerin nouvellement rallié; il supplia même Fernand, son irréconciliable ennemi de l'aider à gouverner la Navarre pendant les absences qu'il était obligé de faire.

A cette époque, Fernand n'était pas en mesure de répondre à l'attente de Jean d'Albret, il se disposait à passer en Italie à la tête d'une armée considérable; il se rendit en effet à Barcelone avec la reine Germaine; des troupes très-nombreuses se réunirent dans cette ville sous les ordres de Villamani; le roi et la reine firent route pour l'Italie, afin d'aller recevoir du pape l'investiture du royaume de Naples, et peu de temps après, ils revenaient débarquer, non dans la Catalogne où la peste faisait de grands ravages, mais dans le royaume de Va-

lence (1507)[*]. De retour dans ses États, Fernand nomma Juan de Enguerra, évêque de Llérida, inquisiteur général des trois royaumes, et il répondit enfin à l'invitation de Jean d'Albret en tournant son attention vers la Navarre ; mais ce n'était pas pour la prendre sous sa protection. Peu s'en fallut cependant que le royaume ne trouvât un homme d'État digne de lutter avec lui, car l'Italie envoya à Jean d'Albret un conseiller de l'école de Machiavel. César Borgia, nommé d'abord évêque d'Elne, puis de Pampelune et cardinal, plus tard enfin duc de Valentinois, venait d'être proscrit par le pape Jules II, et transporté en Aragon par ordre du *grand capitaine* Gonzalva ; mais l'Italien ne tarda pas à s'échapper de sa prison de Médina del Campo, et il chercha un refuge en Navarre, près de Jean d'Albret, dont il avait épousé la sœur. Sa perspicacité lui fit tout d'abord comprendre la funeste politique dans laquelle le roi et sa femme s'étaient engagés en soutenant chacun un parti contraire ; il parvint à les ramener à des idées plus sages, et Jean d'Albret délaissa les Beaumont pour se rapprocher des Grammont. Ce revirement fit rugir d'indignation l'orgueilleux comte de Lerin ; un officier étant venu lui apporter un ordre du roi, il le fit jeter dans une fosse du château de Larraga, et refusa de se présenter à la cour. Jean d'Albret résolut enfin de briser l'orgueil obstiné de ce rebelle ; il le cita devant la *corte major,* et le fit condamner à être décapite et dépouillé de tous ses biens.

[*] Feliu, t. III, p. 123-130.

Mais ce révolté n'était pas de ceux qu'on envoie arrêter par un sergent d'armes; il fallut une armée pour exécuter la sentence; César Borgia fut chargé de la conduire, et il courut assiéger le château de Larraga. Le comte de Lerin s'y défendit si vaillamment qu'il dut renoncer à cette entreprise; alors César Borgia dirigea son attaque sur Viana et s'en rendit maître; cependant le comte de Lerin parvint à faire pénétrer dans le château soixante cavaliers chargés de vivres et ce fort ne put être enlevé.

Sur ces entrefaites, la mort de l'archiduc d'Autriche, suivie de l'aliénation mentale de sa femme Juana de Castille, avait ramené Fernand au gouvernement de ce royaume, et lui permettait de resserrer la Navarre par toutes ses frontières; comme la révolte du comte de Lerin lui offrait un point d'appui redoutable, il résolut de la seconder et envoya trois cents chevaux castillans, commandés par le duc de Naxéra, au secours du rebelle. Le duc part de Mendavia avec ce renfort, rencontre César Borgia dans un étroit défilé, disperse son escorte, s'empare de sa personne, le fait dépouiller de ses vêtements et assommer sur la place (11 mars 1507). Jean d'Albret arriva bientôt avec son armée, et ne trouva que le cadavre nu de son beau-frère; il le fit envelopper de pourpre, ensevelir à Viana, et jura de le venger [a]. Aussitôt il lança ses troupes et celles des comtes de Nivea et d'Aguillar, ses alliés, sur les terres du comte de

[a] Moret, t. V, liv. xxxv, ch. 9.

Lerin, coupa les bois et arracha les vignes. Ce fut en vain que le duc de Naxéra envoya des renforts au comte, et que l'archevêque de Saragosse, fils de Fernand, leva des troupes dans le même but; le château de Viana fut obligé de se rendre, et la garnison de Larraga, menacée d'être passée par les armes, se hâta aussi de capituler.

La Castille cependant n'abandonna pas le révolté; le conseil de régence de Juana la Folle chargea son secrétaire d'engager le roi de Navarre à suspendre sa vengeance; mais Jean d'Albret, n'espérant rien de la soumission mensongère du comte, poussa plus activement le siége de Lerin; en présence de cet acharnement, le comte confia la défense de la place à Salvador de Bério, et demanda des secours au duc de Naxéra et à l'archevêque de Saragosse; avant qu'ils fussent arrivés, Lerin était pris et toutes les terres des environs, Andossilla, Cesma, Cascar, Miranda, tombèrent au pouvoir de Jean d'Albret (1507). La déroute de la faction beaumontoise fut complète, et le comte, obligé de se réfugier chez le roi d'Aragon, avec sa famille et ses partisans les plus compromis, eut la douleur de voir le tiers-état et la noblesse abandonner entièrement sa cause et prendre vivement le parti du roi. Les peuples du versant français n'étaient pas moins fidèles à Jean d'Albret, malgré les efforts de Gaston, fils et successeur du vicomte de Narbonne, qui prenait toujours le titre de roi de Navarre, et cherchait à lui enlever le pays de Foix, le Bigorre et le Béarn. Son mariage avec la fille de Jean d'Albret, projeté dans le traité

de paix de 1499, n'ayant pas eu de suite, il avait sommé Catherine, par devant le parlement de Paris, de lui restituer la Navarre, le comté de Foix, le Bigorre et généralement toutes les terres de ses ancêtres. Grâce à l'appui de Louis XII, il avait obtenu l'annulation du traité de Tarbes, par arrèt de 1502, et il en poursuivait maintenant l'exécution en ravageant le pays de Foix. Heureusement pour Catherine, que l'invasion de l'Italie l'appela sur ce glorieux champ de bataille dès l'âge de dix-huit ans. Consacré désormais à la guerre étrangère et au service du roi de France, Gaston négligea momentanément la revendication des domaines de Catherine. Il échangea avec Louis XII la vicomté de Narbonne contre le duché de Nemours (1505) ; Jean de Levis, maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassonne, prit possession de la vicomté au nom de la couronne, et le Languedoc tout entier appartint désormais à la France [1]. Quelque temps après, l'évêque de Saint-Papoul présidait les états généraux dans cette ville, et leur faisait voter, outre les sommes accordées l'année précédente, 20,000 livres pour l'armement de deux galères ; toutefois ils repoussèrent la crue de 50,900 livres, ainsi que l'obligation de fournir une certaine quantité de blé à Madeleine d'Aragon.

Jean d'Albret était à peine délivré de Gaston de Foix, que le pape Jules II, adversaire bien autrement redoutable, devenait le complice de l'ambi-

[1] Moret, t. V, liv. xxxv, ch. 10. — Favyn, *ad an.* — Vaissette, t. VIII, p. 209-222.

tieux Fernand. Le chapitre de Pampelune venait d'élire Armand d'Albret, frère du roi, évêque de cette ville; le Souverain Pontife, ne tenant aucun compte de cette élection, nomma le cardinal Facio à sa place ; le chapitre, s'appuyant sur ses anciens priviléges, refusa de le reconnaître; mais Jules II, ne pouvant supporter une opposition quelque légale qu'elle fût, jeta l'interdit sur le royaume. La Navarre, comme le reste de l'Espagne, était alors cruellement frappée par la famine et par la peste. Les habitants, effrayés de ce concours de malédictions, courbèrent la tête sous les foudres de Jules II, le clergé consentit à recevoir le cardinal Facio, et ce fut l'archevêque de Saragosse qui reçut ordre de lever l'interdit et d'installer le prélat(1509). Mais la mort sembla prendre le parti des Navarrais; l'Italien mourut presque aussitôt, laissant enfin son siége à Armand d'Albret.

A cet embarras devaient en succéder de bien plus grands encore; Fernand d'Aragon ne cessait de faire des instances pour qu'on restituât à la famille de Lerin les biens qu'on lui avait enlevés; Jean d'Albret répondit par un nouveau refus, Fernand fit demander que les terres confisquées, fussent du moins remises à Gaston de Foix, son beau-frère, jusqu'à ce que la question pût être définitivement jugée par des arbitres; mais Gaston, prétendant lui-même à la couronne de Navarre ne présentait que de très-faibles garanties à Jean d'Albret; ce dernier ne pouvait d'ailleurs pardonner aux révoltes et aux insolences réitérées du comte de Lerin, et il ne

voulut entendre parler d'aucun accommodement (1508).

Repoussé sur ce point, le comte de Lerin se tourna du côté de Louis XII; il offrit de céder ses anciens domaines de Navarre à Gaston de Foix s'il voulait l'aider à les reconquérir, afin que le roi de Navarre se trouvât dépouillé du fruit d'une confiscation qui lui semblait injustifiable; ce fut dans ces circonstances que le proscrit, réfugié dans la ville d'Aranda, accablé de vieillesse et rongé de fureur, délivra enfin son royal compétiteur de ses entreprises et de sa haine; il mourut le 6 novembre 1508, et sa femme, Léonor d'Aragon, le suivit de près au tombeau. Les deux époux laissaient quatre enfants. Louis, l'aîné, que nous verrons bientôt rétabli dans les biens de sa famille, Catherine qui épousa Jean de Foix, fils de Léonor, sœur de Fernand, et Anna qui entra dans la famille de Mendoça [a].

Louis de Beaumont, impatient de reconquérir ses domaines héréditaires, poursuivit auprès de Louis XII les négociations commencées par son père; mais le roi de France, occupé au siége de Gênes, les repoussa et Louis chercha un dernier refuge en Aragon (1508). Alors Fernand reprit ses premières tentatives auprès du roi de Navarre, le priant toujours de pardonner au fils du proscrit; Jean et Catherine surent pénétrer l'intérêt personnel que Fernand avait à faire rentrer le comte dans la Navarre, et ils persistèrent dans leur refus.

[a] Moret, liv. xxxv, ch. 10.

Dès ce moment le roi d'Aragon abandonna les moyens indirects, et n'hésita plus à aborder de front la conquête de la Navarre. Allié avec le roi d'Angleterre, qui venait d'épouser sa fille Catherine (24 juin 1509), il voulut s'attacher un protecteur non moins puissant, et peut-être plus redoutable, le pape Jules II. Le concile gallican de Tours venait d'opposer à la puissance du Saint-Siége des barrières assez importantes, dans l'intérêt temporel des rois de France. Louis XII, promoteur de ces décrets, avait à cœur de les faire approuver par les autres princes de l'Europe; il se donna beaucoup de soins pour les attirer dans son parti; il éprouva quelques échecs, mais il réussit auprès de l'empereur Maximilien, d'Alphonse d'Est, et de Jean d'Albret.

Fernand, poussé par tous ses intérêts dans le parti contraire, prit chaudement les intérêts de Jules II, il appuya son projet d'excommunier les princes confédérés, et il eut le bonheur de voir ses foudres atteindre de nouveau la Navarre. Ce n'était pas la seule faveur que le pontife accordât au roi catholique, car une autre bulle décréta que les Deux-Siciles et Jérusalem étaient perpétuellement réunies à l'Aragon (3 juin 1510) et que cette couronne serait exemptée du tribut qu'elle payait à l'Église romaine*.

Fernand voulut profiter de l'appui si dévoué du Saint-Siége pour exécuter la conquête de la Navarre. Il demanda une investiture de ce royaume, semblable à celle qu'il venait d'obtenir pour celui de

* Çurita, t. V, liv. IX, ch. 2.

Naples, et Jules II ne sut pas la lui refuser. Voilà donc Fernand roi de Navarre aux yeux du Saint-Siége, des évêques et des princes qui obéissaient à la cour romaine, de par la bulle du 18 février 1510. Il ne restait plus au roi d'Aragon qu'à prendre possession de ce nouvel État, et il crut en trouver l'occasion dans la querelle que les Navarrais de Sangueza soutenaient contre les villages d'Ulis et de Filère. Sangueza prétendait avoir des droits sur eux, tandis que les villages voulaient appartenir à l'Aragon; Fernand vit dans ce démêlé, tout local, une espèce de déclaration de guerre; il donna ordre à Juan Sylva, capitaine général des frontières, ainsi qu'aux habitants de Guypuscoa, d'Alava, et de Biscaye, d'aider, par représailles, Louis de Beaumont à reprendre les domaines de ses pères, et, pour montrer tout l'intérêt qu'il portait au proscrit, il lui céda la vicomté de Castelbon et la baronie de Farfaña, afin qu'il pût soutenir son rang et payer son armée.

Jean d'Albret se trouvait alors à Pau avec Catherine. Vivement inquiet d'une rupture avec Fernand, il envoya Juan de Jasso, président du Conseil royal, représenter à ce prince que Louis XII voulait conquérir la Navarre pour la donner à Gaston de Foix, et que l'attaque du comte de Lerin allait favoriser les desseins du roi de France. En conséquence il réclamait son appui dans cette circonstance, et le priait également de lui [a] restituer les anciens terri-

[a] Moret, t. V, liv. xxxv, ch. 2. — Favyn, *ad an.* — Çurita, t. VI, p. 100-179.

toires, détachés du royaume, et qui devenaient de plus en plus utiles à sa défense. Les victoires signalées de Gaston de Foix en Italie rendaient, il est vrai, Louis XII plus désireux de le récompenser de ses hauts faits, en lui procurant enfin la couronne de Navarre, conformément aux arrêts rendus par le Parlement de Paris; mais Fernand ne prit pas le change, et renouvela ses réclamations.

Jean d'Albret et Catherine, ainsi menacés de deux côtés à la fois, réunirent les cortès à Tudéla et ils en obtinrent le concours le plus généreux; Jean ne manqua pas de leur témoigner sa reconnaissance; il accorda des priviléges considérables à Miranda, lui octroya notamment le titre de bonne ville et une foire franche de huit jours (1512), afin de s'assurer sa fidélité dans le cas où les Castillans attaqueraient la Navarre. Mais au moment où les plus vives inquiétudes de Jean d'Albret venaient du côté de la France et de Gaston de Foix, ce héros des guerres d'Italie périt glorieusement à la bataille de Ravenne, à l'âge de 23 ans, avec la réputation d'un des plus illustres capitaines du siècle; dès ce moment Louis XII ne songea plus à conquérir Pampelune; il se contenta d'agrandir ses domaines de Languedoc, il s'empara des baronnies d'Auterive en Lauraguais, et d'Aspet dans le Comminges, et Jean d'Albret n'eut plus que le roi d'Aragon pour compétiteur. Mais cet adversaire était devenu bien plus terrible par la mort de son beau-frère, Gaston de Foix; car il se préparait à revendiquer son héritage du chef de sa femme.

Germaine, et à conquérir par conséquent la Navarre, le Béarn, le Marsan et le comté de Foix.....

Il n'était plus question maintenant que d'une manière indirecte de la réintégration de Louis de Lerin, Ferdinand allait agir pour son propre compte, et envahir la Guyenne elle-même afin de contraindre Louis XII à abandonner l'Italie (1512), et de trouver également l'occasion de traverser et d'occuper les États de Jean d'Albret. Après avoir fait alliance avec son gendre le roi d'Angleterre, qui devait attaquer la Guyenne, il somma le roi de Navarre de se joindre à lui pour porter la guerre sur la rive droite de l'Adour. Le roi de France avait prévu les tentatives de Fernand, il avait envoyé le vicomte d'Orbal, ami d'Alain d'Albret, à Pampelune, réclamer l'appui de Jean d'Albret contre les Castillans. Or, le roi de Navarre venait récemment d'être déclaré vassal de la France, pour la terre de Béarn, par le parlement de Toulouse, et il gardait trop de rancune à Louis XII pour consentir à lui fournir des secours; il avait, il est vrai, à se plaindre également du roi d'Aragon; dans cette situation il se renferma dans la neutralité, et se tint en expectative[1].

Fernand n'avait jamais espéré obtenir sa coopération dans l'invasion de la Guyenne; il n'avait cherché, dans sa réclamation insidieuse, qu'un prétexte pour envahir la Navarre. Néanmoins pendant que Jean

[1] Moret, liv. xxxv, — Choissi, *Hist. du roi Jean d'Albret.* — *Annales de Foix.* — Favyn.

d'Albret paraissait vouloir rester neutre, Alain son père se rendit à Paris dans le but de défendre ses intérêts, et il offrit à Louis XII de le faire intervenir contre les rois de Castille et d'Angleterre, s'il voulait annuler l'arrêt du Parlement de Paris, qui donnait le Béarn à la reine Germaine, et confirmer Catherine de Navarre dans la possession de cette vicomté.

Louis XII était trop intéressé à renverser les prétentions de Germaine de Foix, pour ne pas accéder à cette condition, et il fut arrêté avec Alain d'Albret que le roi de Navarre marierait son fils Henri avec la fille cadette du roi de France, que ce dernier céderait le duché de Nemours à Catherine, et qu'il aiderait la Navarre à reconquérir les places détenues par la Castille. Il paraît cependant que le roi et la reine de Navarre, restés étrangers à ces conventions, ne voulurent reconnaître et approuver que les articles qui concernaient l'alliance avec la France, mais nullement ceux qui leur donnaient le domaine de Nemours, et les obligeaient à faire la guerre à la Castille; leur intérêt voulait qu'ils observassent la paix envers une puissance qui pouvait, à tout instant, pénétrer dans le cœur du royaume, par les plaines de l'Èbre et de Larga. Cette prudente réserve ne devait pas satisfaire les exigences de Fernand; privé de l'intervention active de Jean d'Albret contre Louis XII, il lui défendit du moins de fournir des secours à un prince *excommunié* et de permettre qu'il fît des levées d'hommes dans la Navarre; il porta même la hardiesse jusqu'à exiger qu'il lui laissât

son fils Henri en otage, ou qu'il lui remît dix places fortes à son choix, comme garantie de sa neutralité. Jean d'Albret se contenta de promettre que ses sujets Navarrais ne se joindraient pas aux ennemis de l'Église ; mais quant à ses sujets de Béarn et de Foix, plus en rapport avec les provinces françaises, il n'osa prendre aucun engagement, et se garda bien par conséquent de remettre des otages.

Pendant qu'il présentait cet ultimatum orgueilleux, Fernand faisait réunir les cortès à Monçon par la reine Germaine, et leur demandait toutes les levées d'hommes qu'il serait possible de réunir. Les États promirent 200 hommes de mer et 300 ginètes, pour deux ans et six mois, et ces troupes reçurent ordre de marcher sur Bayonne. Le roi d'Aragon déclara, en même temps, à Jean d'Albret qu'il allait aider son gendre Henri VIII à faire la guerre à Louis XII ; il lui demanda l'autorisation de traverser la Navarre, et requit même la livraison de quelques places fortes pour assurer ses communications entre la Castille et le territoire Français.

Cette réclamation, qu'une armée nombreuse allait appuyer, finit par inquiéter Jean d'Albret ; il envoya le maréchal du royaume et le connétable Alonzo Carrillo trouver Fernand à Burgos et lui offrir certaines garanties, sans exposer l'indépendance de la Navarre ; mais Fernand persista à réclamer les châteaux d'Estella, de Maya et de Saint-Jean-Pied-de-Port, les trois plus fortes places du royaume, ce qui l'aurait rendu maître de presque toute la Navarre, sous le prétexte spécieux de protéger ses opérations

contre la France. Les deux ambassadeurs voulurent présenter quelque terme moyen de conciliation; les insolences du comte de Lerin et les provocations de ses partisans les forcèrent à quitter la ville.

Il était évident que Fernand voulait envahir la Navarre, et que les Beaumont allaient le seconder. Toutes les dispositions étaient prises depuis longtemps, et de nombreuses intelligences avaient été ménagées jusque dans le palais de Pampelune. Jean d'Albret, prince affable et doux, ami de l'étude et des beaux-arts, était loin d'avoir le caractère ferme et pénétrant que ces circonstances difficiles auraient exigé. Le feu de la révolte couvait sous ses pas, et il s'occupait de faire des collections de bons livres, pour enrichir ses bibliothèques d'Olite et d'Orthez. Sa familiarité, toute gasconne, loin de lui attirer le dévouement des bourgeois et des chevaliers, qu'il ne dédaignait pas de faire asseoir à sa table, compromettait sa dignité royale, et portait ses sujets au mépris. La noblesse l'accusait de se mêler aux danses du peuple dans les rues de sa capitale; les savants lui reprochaient des prétentions à la science héraldique qu'il ignorait et ne faisait que bouleverser; tout semblait présager une défection générale [1].

La bulle d'excommunication de Jules II, publiée jusque dans les États de Jean d'Albret, par ordre de Fernand, servit de déclaration de guerre. Aussitôt la faction des Beaumont, qui n'attendait qu'un signal, leva l'étendard de la révolte, et Fernand le fit

[1] Moret, t. V, p. 103, 236-239.

appuyer par le duc d'Alba, qui vint à Victoria avec une armée de 15,500 chevaux, de 6,000 fantassins et de 20 pièces d'artillerie, dans le but avéré de passer en France par les vallées de Roncevaux et de Roncal; pour rendre plus évident le caractère hostile de cette démonstration, Fernand confia une partie de ses troupes au comte de Lerin. Pendant qu'elles marchaient sur Vitoria, Henri VIII en envoyait d'autres dans la Biscaye, afin de prendre la Navarre de revers; le marquis d'Orcet débarquait 8,000 archers à Saint-Sébastien et devait s'emparer de Bayonne.

Cette question de la Navarre présentait, comme nous l'avons déjà dit, par rapport à l'Aragon, une entière analogie avec celle du Roussillon par rapport à la France. Si Louis XI et Louis XII avaient le plus grand intérêt à porter la frontière française sur la crête des Pyrénées orientales, Fernand en avait un tout aussi important à pousser les siennes jusqu'au point de partage des Pyrénées béarnaises. Fernand, fixé à Burgos, pendant les opérations, envoie l'ordre au duc d'Alba et au comte de Lerin de marcher rapidement sur Pampelune, dans l'espoir d'y surprendre Jean d'Albret et Catherine. La prise de cette capitale devait être d'autant plus aisée, que d'Albret ne s'attendait pas à cette invasion; après avoir refusé à Fernand de laisser son armée passer par ses États, il pensait que de Vitoria elle s'embarquerait à Saint-Sébastien et ferait voile vers la Guyenne.

Tout à coup il apprend que le duc d'Alba avait

divisé ses forces en trois corps et marchait sur Pampelune (20 juillet 1512). Aussitôt il cherche à réunir ses troupes pour résister à cette agression ; mais les partisans du comte de Lerin fomentent la sédition dans la ville et se préparent à ouvrir les portes à l'ennemi. Dans cette grave situation, le faible Jean d'Albret ne songea qu'à se soustraire au péril par la fuite ; en vain les jurats le prièrent de ne pas s'éloigner ; il leur promit de revenir à leur secours avec une armée considérable de Béarnais et de Gascons, et se retira à Lombier avec la reine et ses enfants (22 juillet 1512).

Le 25 juillet, l'armée du duc d'Alba arriva devant Pampelune ; les habitants lui firent offrir de se rendre dans un bref délai, si Jean d'Albret ne les envoyait pas secourir, mais qu'ils entendaient conserver leurs priviléges et rester fidèles à leur roi. Le duc leur fit répondre que le vainqueur avait la coutume de dicter des conditions aux vaincus, et non de les subir, et qu'ils n'avaient qu'à se rendre à discrétion, s'ils ne voulaient voir leur ville exposée à tous les désastres d'une prise d'assaut ; pendant que les députés rentraient à Pampelune, il vint avec Louis de Beaumont camper dans les champs de la Taconéra, et les portes lui furent ouvertes.

Fernand, qui redoutait une certaine résistance, avait fait demander des secours au marquis d'Orcet, campé dans le Guypuscoa ; le général anglais lui fit répondre qu'il avait ordre d'envahir la Guyenne, et non de l'aider à usurper la Navarre, et il refusa son concours.

L'occupation de Pampelune fit comprendre à Jean d'Albret toute la gravité de sa position. Si les Navarrais fussent restés dévoués et fidèles, il aurait été inexpugnable dans les forteresses des Pyrénées, que les Mores eux-mêmes n'avaient pu atteindre; mais trahi par ses sujets, il ne voyait autour de lui que piéges, défections, et il dut songer à acheter la paix.

Trois ambassadeurs envoyés à Fernand allèrent lui demander à quelle condition il respecterait le royaume de Navarre. Le roi d'Aragon répondit qu'il exigeait d'abord la remise de son fils aîné comme otage, et la livraison de toutes les places fortes jusqu'à ce que les différends du pape avec le roi de France fussent terminés. Cette réponse hautaine aurait inspiré le courage du désespoir à un prince plus belliqueux; et cet effort suprême aurait sauvé du moins les villes des montagnes; mais le timide Jean d'Albret s'effraya du projet d'enlèvement et de vengeance qu'on prêtait au comte de Lerin. Dès qu'il fut averti que le duc de Longueville, général de Louis XII, dont il avait réclamé l'appui, ne pouvait détacher un corps armée pour pénétrer dans la Navarre, il voulut éviter d'être livré prisonnier à son ennemi personnel, et il se retira dans le Béarn par la vallée de Bastan et le château de Maya, suivi du maréchal et des seigneurs du parti de Grammont, qui abandonnèrent ainsi au vainqueur la Navarre tout entière.

« *Roi don Juan,* disait douloureusement Catherine, pendant ce pénible voyage, *Juan d'Albret*

vous fûtes, simple Juan d'Albret vous redevenez, car ni vous, ni vos successeurs ne recouvreront le trône de Navarre; mais si vous aviez été Catherine, et que j'eusse été Jean d'Albret, la Navarre n'aurait jamais été perdue. »

Dès ce moment le royaume appartenait à la Castille; Lombier, Montréal, Maya, Tafalla et Olite se rendirent immédiatement. Le château de Tudéla, défendu par Denis Deja, celui d'Estella, ceux du val de Roncal et d'Amescuà, refusèrent seuls de se rendre, et firent encore flotter les armes navarraises aux chaînes tressées de Sanche le Fort; mais l'antique patrie des Cantabres, que le croissant n'avait jamais pu subjuguer, tant que ses habitants étaient restés unis contre l'invasion étrangère, déchirée maintenant par des factions acharnées, ne tombait pas moins au pouvoir de Fernand, sans opposer de sérieuse résistance [a].

[a] Moret, t. V, liv. xxxv, ch. 15. — Favyn, *ad an.* — Garibay, Feliu, t. III, p. 135-145.

CHAPITRE III.

L'ARAGON ET LA NAVARRE OPPRIMÉS PAR FERNAND.

Une partie de la Navarre résiste à Fernand. — Proscription du comte de Carmaing. — Le parlement de Toulouse ordonne la confiscation du Béarn. — Le Parlement de Paris reconnait l'indépendance de cette vicomté. — Louis XII la confirme. — Priviléges du Comminges et des quatre vallées. — Jean d'Albret envahit la Navarre. — Il assiége Pampelune. — Les Français l'abandonnent. — Mort de Louis XII. — Troubles en Aragon contre les inquisiteurs. — L'aristocratie réclame ses anciens priviléges judiciaires. — Cortès de Calatayud. — D'Albret fait réclamer la Navarre à Fernand. — Il est obligé de recourir aux armes. — Siége de Maya. — D'Albret fait soulever le Castelbon. — Fernand achève de s'en emparer. — La Navarre est incorporée à la Castille. — Nouveaux troubles en Aragon. — Prétentions des barons. — Fernand les repousse. — Il obtient l'appui du clergé et du peuple. — Sa mort. — L'Aragon refuse de reconnaitre la reine de Castille. — La Navarre opprimée par Ximénès. — Catherine de Béarn fait une dernière invasion. — Les Grammont et les Beaumont la soutiennent. — Ximénès détruit un grand nombre de places fortes et de villages. — Mort de Jean d'Albret. — Mort de Catherine.

Fernand était maître de la Navarre, et cependant il jugea nécessaire d'y envoyer une seconde armée;... c'est que son ambition avait grandi avec le succès; il voulait franchir les Pyrénées et enlever le Béarn à Jean d'Albret. Avant de mettre ce projet à exécution, il essaya de se ménager des intelligences dans cette vicomté, et chargea l'évêque de Zamora de cette mission occulte. Mais les Béarnais

n'avaient pas été préparés à la trahison par un comte de Lerin; indignés des nouvelles machinations que l'ambassadeur castillan venait préparer, ils l'arrêtèrent à Sauveterre, et le tinrent prisonnier jusqu'à ce qu'il eût payé rançon.

Cette légère vengeance n'améliorait pas la situation de la Navarre. Le duc d'Alba, pressé de l'incorporer à la Castille, somma les Navarrais de prononcer leur serment de fidélité. Les Pampelunais ne s'y refusèrent pas; ils se contentèrent de demander que le mot *sujet* fût substitué au mot *vassal*, qu'on voulait leur imposer. Cette prétention avait son importance : le sujet, disaient-ils, est l'homme libre, qui s'est choisi un seigneur, et continue à être gouverné selon ses coutumes et priviléges; le vassal, au contraire, soumis à son vainqueur d'une manière absolue, ne peut en appeler qu'à sa clémence.

Cette réserve explique la perte de la Navarre; ce fut moins une conquête qu'un choix capricieux des Navarrais, qui, trompés par l'orgueil des Beaumont, abandonnèrent volontairement un roi trop français, qui se faisait appuyer par les Grammont et par le roi de France, et adoptèrent un monarque aragonais, moins antipathique à leurs mœurs et à leurs idées nationales. Mais ils ne tardèrent pas à se repentir de cette imprudence; le duc d'Alba exigea qu'ils prêtassent le serment comme vassaux, s'ils ne voulaient éprouver la colère de leur maître, et Pampelune dut courber la tête. Cependant Tudela ne voulut reconnaître que Jean d'Albret; les habitants de Roncal, d'Amescua, de Salasar, de Saint-

Jean-Pied-de-Port, de Saint-Jean-de-Luz et de Monjélo, suivirent ce généreux exemple..... Tentative impuissante ! Tudela, assiégée par l'archevêque de Saragosse, fut obligée de se soumettre ; les autres places finirent également par déposer les armes, et le vainqueur leur fit sentir le poids de toute sa colère ; il rasa ces deux dernières places, afin que les Français ne pussent s'y fortifier, et il repassa dans la haute Navarre.

Une conjuration universelle semblait conduire à la ruine totale de la puissante maison de Béarn-Navarre. Jean d'Albret, exaspéré par la perte de son royaume, s'était enfin vengé du comte de Carmaing-Coaraze ; ses terres avaient été dévastées, et son château réduit en cendres, à l'exception du donjon carré qui domine le gave, et porte encore aujourd'hui des traces d'incendie. Le proscrit osa citer son roi devant le parlement de Toulouse ; ce trait d'audace, qui tendait à contester l'indépendance du Béarn, souleva les Béarnais d'indignation. Les états envoyèrent deux députés à Louis XII, afin de réclamer le coupable et de le livrer à la cour majour ; mais le parlement de Toulouse fit arrêter le juge béarnais Ferraud à Montauban, et lui ordonna de remettre les procédures faites contre le comte de Carmaing. Ferraud refusa d'obtempérer à cette injonction, et s'évada. Arrivé à Saint-Gaudens, il interjeta appel de l'arrêt au concile général ; le parlement répondit à cet appel en condamnant Jean d'Albret à payer cent pistoles au roi de France, cinq mille livres au comte de Carmaing, et à réparer son châ-

teau. Un huissier vint à cet effet signifier cet arrêté au juge mage de Tarbes, Raymond de Cazari; mais Ferraud et le procureur général Fonderès renouvelèrent leur appel au futur concile, et le parlement de Toulouse ne mit plus de bornes à son audace.

Après avoir déclaré rebelles la reine et le roi de Navarre, il prononça la confiscation du Béarn. Cependant Jean et Catherine ayant eu recours à Louis XII, ce dernier offrit de faire régler cette affaire par des arbitres (1512). La proposition fut acceptée; Louis XII choisit l'évêque de Paris et Pierre Labernade, maître des requêtes; Jean d'Albret désigna Pierre de Parer, juge de Béarn, et Pierre de Biaix, chancelier de Navarre, qui se réunirent à Blois; le procureur du parlement de Toulouse soutint la dépendance du Béarn; il prétendit que ce pays faisait partie de la Guyenne, et cita un jugement du Parlement de Paris, qui en avait ordonné la saisie sous Gaston VIII; mais Pierre de Fonderès répondit victorieusement que l'arrêt invoqué n'était qu'une déclaration de guerre, à l'occasion du troupeau qu'un Béarnais avait conduit sur les terres du seigneur de Navailles, dépendant de la Guyenne; il ajouta que le Béarn n'avait jamais reconnu l'autorité d'un prince étranger; qu'il possédait tout ce qui constitue un État souverain: monnaies à ses armes, péages sur les frontières, jugement sans appel, sûreté des criminels réfugiés, ambassadeur à Rome; il rappela que la pragmatique sanction et autres lois de France y étaient toujours restées inconnues; que Gaston-Phébus avait autre-

fois prouvé au roi d'Angleterre que sa terre ne devait hommage à *nuls fors à Dieu;* que le duc de Bourbon ayant demandé à traverser la vicomté, pour entrer en Navarre, avait dû payer les frais de ce passage; il cita même des arrêts des Parlements de Paris et de Bordeaux qui plaçaient le Béarn hors du territoire de France; les arbitres, convaincus par ses raisons, annulèrent la décision du parlement de Toulouse, et déclarèrent ce corps incompétent (15 juillet 1512). Louis XII respecta cette sentence, et ses lettres patentes interdirent à toutes les cours du royaume d'attenter à la souveraineté du Béarn (23 juillet 1512).

Par une transaction du même mois, le roi de France régla une autre contestation concernant les quatre vallées, annexées à la France depuis Louis XI (1475) et que la famille du lion revendiquait. Louis XII confirma leur inséparabilité de la couronne, conformément au vœu des habitants, et se borna à céder viagèrement leurs revenus à la demoiselle du lion (8 juillet 1512). Le Comminges et les quatre vallées, longtemps menacés par le comte d'Armagnac, par celui de Foix et par les rois d'Aragon, avaient accueilli la protection de la France comme la garantie de leur indépendance et la sauvegarde de leurs priviléges; mais, tout en se donnant à Louis XI, les habitants des quatre vallées voulurent conserver le privilége, remontant aux comtes de Comminges, d'entretenir dans le château de Bezins en Barousse la garnison des *Francaous,* hommes libres, unis entre eux par les liens de la pa-

renté, qui avaient constamment possédé la noble mission de défendre la vallée contre les ennemis et notamment contre les vandos de l'Aragon et du pays de Foix, comme les Templiers avaient rempli celle de protéger la chrétienté tout entière contre les infidèles : ces *Francaous*, après avoir obtenu divers priviléges du temps des comtes, avaient fini par être obligés de payer une alberge à ces derniers ainsi qu'aux rois leurs successeurs pour conserver leurs immunités.

Malgré la préférence des habitants de ces montagnes pour le gouvernement français, ils n'éprouvaient pas moins d'assez graves dommages de la part des officiers de la couronne ; ainsi Labastide de Paumès, *surveillant des marchands étrangers qui trafiquaient sur les frontières* du Comminges, avait forcé les habitants de Saint-Béat à lui payer mille livres tournois de *délivrance*. Cependant un arrêt du parlement de Toulouse condamna de Paumès à restituer la somme, et confirma les droits de *foires* et de *passeries* (passages libres), qui existaient de tous les temps entre les habitants du Comminges et ceux d'Aragon, de Paillars, d'Andorre, etc... Cet ancien privilége de *passerie libre* pour les marchandises et les hommes exemptait les populations des droits de *traite foraine*, *haut passage*, *domaine forain*, *rêve* ou *redevance*, imposés par les rois de France, depuis Philippe de Valois, sur le transit des objets et produits ; il fut renouvelé en 1513 par les députés de Castillon, de Saint-Girons, de Luchon,

des vallées d'Aran et d'Aure, réunis à Saint-Béat [1].

L'acte de justice que Louis XII venait de rendre en faveur du Béarn, fit espérer à d'Albret une protection plus générale de la part du roi de France. Il se transporta auprès de lui et le pria de l'aider à reconquérir la Navarre. Louis XII lui promit son appui. Il réunit 20,000 Italiens et Allemands, un nombre égal de Français, l'artillerie et la cavalerie nécessaires, et fit marcher cette armée vers la Navarre, sous les ordres de François d'Angoulême, de Charles de Montpensier, d'Odet de Foix, vicomte de Lautrec, de Jacques de Chabanes et du seigneur de Lapalisse. Ce dernier joignit ses troupes à celles de Jean d'Albret, pénétra dans la Navarre par le val de Roncal, s'empara d'Ochagavia et assiégea Burgui. Fernand Valdez, chargé de défendre cette place, remplit son devoir avec valeur ; il perdit la vie dans le dernier assaut et la garnison fut passée au fil de l'épée. Pendant ce temps, Odet de Foix s'avançait dans le Guypuscoa et s'emparait d'Irun, d'Irançun, d'Oyarçun, d'Hernani, de Renteria, de Saint-Sébastien, et finissait par assiéger Pampelune, après avoir fait sa jonction avec Jean d'Albret (15 octobre 1512).

Les Grammont, et leurs partisans étaient parvenus à soulever une grande partie de la population contre les Espagnols qui menaçaient les libertés navarraises. Estella, Miranda, Tafalla, Aurillo, Sainte-Cara et quelques autres villes des vallées du Roncal et de Salazar, secouèrent le joug aragonais

[1] Castillon, t. II, p. 101-125.

et arborèrent l'étendard national. Le duc d'Alba, qui se tenait à Saint-Jean-Pied-de-Port [a], effrayé de ces défections, confia cette place forte à Diégo Vérès, et conduisit un fort détachement au secours de Pampelune, en passant par Roncevaux. Odet de Foix et Lapalisse, ayant appris ce mouvement, partirent de Pampelune pour marcher à sa rencontre, et le duc d'Angoulême prit ses mesures pour lui couper la retraite; mais l'habile général, qui connaissait la guerre de partisan mieux que les Français, se glissa dans les sentiers des montagnes et échappa au piége qu'on lui tendait.

Jean d'Albret, toujours irrésolu, poussait faiblement le siége de sa capitale, espérant que ses sujets lui éviteraient les périls et les rigueurs d'un assaut en lui ouvrant les portes. Il porta les précautions jusqu'à se tenir avec son armée à deux lieués de l'Arga , pour éviter de faire ravager la campagne. Ces ménagements perdirent sa cause ; ils permirent à l'archevêque de Saragosse de lever 6,000 hommes, à Téruel, à Daroca et à Albaracin, et d'en envoyer 600 vers Pampelune. Cependant ce premier détachement fut rencontré par soixante-dix Roncalais, qui n'hésitèrent pas à l'attaquer; ils lui tuèrent deux cents hommes et renvoyèrent les autres après les avoir dévalisés. Si tous les Navarrais avaient partagé le dévouement des pâtres du Roncal, la Navarre n'aurait jamais perdu son indépendance.

Vers la même époque, le sénéchal de Tarbes se

[a] Favyn, *ad an.* — Moret, t. V, l. xxxv, ch. 15-16. — Feliu, t. III, p. 145. — Curita, t. V.

mettant à la tête des Bigorrais, se jeta dans le haut Aragon pour faire une diversion en faveur des Navarrais. Arrivé près de Jacca, il enleva d'assaut le bourg de Torla, malgré la force de sa position, et le mit au pillage; cependant les Aragonais, attaqués dans leurs propriétés, se réunirent à leur tour, tombèrent sur les Bigorrais et les forcèrent à repasser la frontière, après leur avoir tué deux cents soldats et pris quelques pièces de campagne. Ces opérations partielles ne faisaient pas avancer le siége de Pampelune; l'archevêque de Saragosse parvint à faire pénétrer un renfort considérable dans ses murs, et s'occupa de reprendre les places qui s'étaient rendues à Jean d'Albret. Stella, attaquée par François de Beaumont, fut prise et pillée; le château, défendu par Jean Ramir de Vaguedan, dut également capituler après une vigoureuse résistance; Tafalla, Tudela et Laraga éprouvèrent le même sort.

Les succès de ses ennemis décidèrent enfin Jean d'Albret à sortir de son indolence; il s'empara du château de Tièbes, se rapprocha de Pampelune, occupa les monastères des Filles Sainte-Engrasse et Sainte-Claire, et attaqua vigoureusement la porte Saint-Nicolas. Les assiégés étaient préparés à la résistance, ils élevèrent de doubles fortifications intérieures et firent plusieurs sorties avec assez d'avantage; cependant, le feu commencé à la pointe du jour (26 novembre 1512) ouvrit la brèche, Béarnais et Bigorrais, Gascons et Fixiens, s'élancèrent à l'escalade; malgré la fougue et la persistance de leur attaque, le duc d'Alb , don Fernand de Véga,

commandant de Saint-Jacques et le grand trésorier Fonseca, les obligèrent à battre en retraite, et cet échec décida les Français à attendre que la disette obligeât les Espagnols à se rendre; mais dans cet intervalle Fernand conduisit de nouvelles forces à Logrono, et ne permit pas de changer le siége en blocus. Le 29 novembre, Jean d'Albret allait donner un second assaut pour forcer la place avant l'arrivée de Fernand, lorsque le duc de Naxéra parut sur la montagne de Reniega, avec six mille fantassins et un bon nombre de cavaliers. Les Français lui envoyèrent présenter la bataille, il la refusa. Alors les généraux de Louis XII, découragés par la longueur du siége et rappelés d'ailleurs par leur roi, qui voulait les envoyer en Italie, abandonnèrent la Navarre et se retirèrent par la vallée de Maya.

Il était écrit que les gorges des Pyrénées seraient toujours funestes aux armées françaises. Les Guypuscoans, conduits par deux de leurs seigneurs, Gingorré et Lizaré, tombent sur l'arrière-garde, composée d'Allemands, dans les gorges de Bellate et d'Elisondo, ils la mettent en déroute et ramènent à Pampelune douze pièces de canon, que le château possédait encore sous Louis XIII [a]. Fernand, voulant récompenser les Guypuscoans, leur permit de porter des armes d'azur à douze pièces de canon d'or; aussi retrouve-t-on fréquemment ces signes héraldiques dans les blasons des montagnes basques (30 décembre 1512). La Navarre était perdue sans

[a] Moret, t. III, l. xxxv, c. 16. — Favyn, *ad an.* — Garibay, id.

retour; une année avait suffi pour en chasser Jean d'Albret, le faire restaurer par les Franco-Béarnais, et le mettre en fuite une seconde fois. Le duc d'Alba, nommé vice-roi de Navarre, voulant prévenir une nouvelle tentative et mettre Pampelune à l'abri d'un coup de main, fit construire la citadelle.

Les royaumes sont plus faciles à perdre que l'espérance; Jean d'Albret ne cessa de chercher un appui à la cour de France, afin de se faire rendre par les traités ce qu'on lui avait enlevé par les armes. Le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, lui donna l'espoir que ces deux rois interviendraient en sa faveur; la mort de Jules II (1513), autre soutien de Fernand, semblait augmenter ses chances; mais le roi de France signa une trêve d'un an avec Fernand : rien ne fut réservé pour la Navarre, et le duc d'Alba rentra dans la Castille, laissant à sa place le marquis de Comarès.

Catherine et Jean d'Albret demeurèrent atterrés de l'abandon de la France; cependant Louis XII leur promit de les aider à reconquérir leur royaume après l'expiration de la trêve et la conquête du duché de Milan. C'était renvoyer un peu loin l'exécution de ses promesses; il mourut avant de pouvoir y donner suite (1513), et comme Jean d'Albret ignorait les intentions de son successeur François I[er], il prit la résolution d'adresser lui-même ses réclamations à son spoliateur.

Les circonstances paraissaient favorables à cette démarche; les Catalans et les Aragonais, profondé-

ment irrités des allures despotiques de Fernand, blessés surtout de l'influence politique dont ils étaient dépouillés au profit de la Castille, étaient prêts à se mettre en insurrection. Deux questions principales agitaient les esprits : l'audace des inquisiteurs qui violaient toutes les garanties légales, et la hardiesse des barons qui relevaient les prétentions abattues par Pedro IV.

Les cortès avaient souvent agité la première question; elles s'étaient plaintes de l'envahissement du Saint-Office, qui ne se contentait pas de rechercher les crimes commis contre la foi, mais qui prétendait régler les impôts, augmenter ses familiers, annuler la magistrature ordinaire et braver les ricos ombres, qui opposaient des obstacles à leurs excès de pouvoir. Ces plaintes des états furent bientôt appuyées par une attitude si menaçante des populations, que Fernand n'osa pas les repousser directement; il temporisa, soumit sa réponse aux cortès suivantes et trouva le moyen de rendre les plaintes stériles, sans avoir à les combattre catégoriquement. Néanmoins ces représentations furent renouvelées en 1512, et cette fois Fernand dut rendre des édits pour renfermer la juridiction du Saint-Office dans ses anciennes limites.

L'Aragon n'était pas seul à gémir de certains abus d'autorité; d'autres questions ecclésiastiques allumaient ailleurs de véritables guerres civiles; Menaut de la Martonie venait d'être élevé à l'évêché de Tarbes (1513), pendant que Roger de Montaut-Bénac était élu par le chapitre. Chacun des deux com-

pétiteurs trouvait de l'appui dans une partie du diocèse. Tandis qu'ils agissaient en cour de Rome, la querelle devint si vive que les chanoines n'osaient plus sortir dans la crainte d'être massacrés; Odet de Lautrec prit enfin Menaut sous sa protection, il fut confirmé et devint plus tard cardinal.

Pendant ce temps l'opposition aragonaise prenait une nouvelle forme. Fernand, occupé à tenir les états à Burgos (1513), avait envoyé la reine présider ceux de Calatayud. Dès le début des séances, les barons et les chevaliers demandèrent que le roi renonçât à toute autorité sur leurs vassaux et les laissât à peu près souverains dans leurs domaines. C'était renouveler la fameuse querelle des barons catalans, de la ligue de Martorel, sous Pedro IV. La discussion devint si animée et les prétentions si persistantes que toute autre affaire fut suspendue, et la reine, ne sachant plus que résoudre, fit prier le roi de venir la soutenir dans cette tâche difficile et délicate. Malgré les atteintes d'une maladie très-grave, Fernand se fit transporter à Calatayud ; mais ses promesses furent aussi impuissantes que ses menaces ; et lorsqu'il voulut dissoudre l'assemblée, il ne put pas même réunir assez de membres autour de lui pour faire les cérémonies accoutumées. Bientôt la guerre civile succéda aux discussions, le peuple partisan de la royauté, les barons soutenus par leurs hommes de guerre s'abandonnèrent aux plus graves désordres et les rues de Calatayud furent ensanglantées. Fernand voulut punir les auteurs de ces agitations, et il priva les chevaliers et les hidalgos de la ville de

la part qu'il leur avait accordée dans l'administration municipale (1513), conformément aux priviléges récents que leurs collègues venaient d'obtenir dans les cités de Catalogne.... voici dans quelles circonstances :

Les chevaliers *de priviléges*, appelés aussi *militaires*, avaient demandé à faire partie du corps municipal de Barcelone en 1497, en invoquant les droits dont ils avaient été revêtus en 1160. Les citoyens des familles les plus anciennes qui avaient jusqu'alors formé la municipalité, portèrent plainte au roi; il promit de régler cette discussion à son premier voyage à Barcelone, et il tint parole, en 1510 : un décret autorisa les chevaliers de privilége à nommer des syndics, non-seulement à Barcelone, mais encore à Perpignan. Les cives de Llérida, de Gironne et de Tortose, exerçaient des prérogatives analogues depuis un décret de 1321, que Pedro IV avait confirmé en 1336[a].

Ce fut au plus fort de la lutte de Calatayud que Jean d'Albret envoya son confesseur sommer Fernand de lui rendre la Navarre. C'était mal connaître le roi que d'espérer la restitution pure et simple d'un royaume qu'il avait convoité toute sa vie. En vain ce conquérant touchait à la fin de sa carrière, empoisonné par un breuvage amoureux que sa femme Germaine de Foix et des dames d'atours lui avaient versé depuis plus d'un an ; sa volonté n'avait rien perdu de sa fermeté, et il ré-

[a] Çurita, *ad an.* — Moret, t. V, p. 293. — Feliu, t. III, p. 103, 135.

pondit au confesseur de Jean d'Albret qu'il n'avait pas conquis la Navarre par la force des armes pour la céder aux simples réclamations d'un ambassadeur..... « Tu refuses, repartit courageusement le confesseur; eh bien! c'est au tribunal de Dieu que je cite le spoliateur de mon maître..... » Fernand, troublé par cette voix accusatrice et accablé par son mal, s'éloigna rapidement d'un pays où les barons le menaçaient de la guerre civile et le représentant de Jean d'Albret du jugement de Dieu : il rentra dans sa fidèle Castille pour chercher quelque repos.

Le roi détrôné, ayant perdu tout espoir d'arrangement, résolut enfin de faire un dernier appel aux armes ; il établit 5000 fantassins sur la frontière de Navarre, et 2000 sur celle de Guypuscoa, commandés par le maréchal Pierre de Navarre. La garnison française, qui n'avait jamais évacué le château de Maya, profita de la forte position de cette place pour faire de fréquentes sorties et ravager les campagnes des environs; le seigneur d'Ursoa, voisin de Maya, avertit le gouverneur de Fontarabie, Louis de Cueva, de l'absence de cette garnison; celui-ci s'empressa d'attaquer cette place, dans l'espoir d'une victoire facile; mais il fut si courageusement repoussé par le peu de soldats qui la défendaient, qu'il fut obligé de battre en retraite. Le marquis de Comarès voulut le venger; il vint avec une partie de la garnison de Pampelune recommencer le siége; il ne fut pas plus heureux que Cueva; les Français firent une sortie si vigoureuse, qu'ils dispersèrent les assiégeants et enlevèrent leurs ca-

nons. Cependant, assiégés une troisième fois par des forces plus considérables, ils furent contraints de se rendre. Pendant ces opérations de la vallée de Bastan, Jean d'Albret et Catherine cherchaient à faire diversion dans la Catalogne, en soulevant les habitants de Castelbon, auprès desquels ils n'avaient pas cessé d'exercer une certaine influence, malgré la confiscation qui avait enlevé cette vicomté à Matthieu de Foix. Sur leurs ordres, Gaspard de Llordat, suivi de ses vassaux, occupa Castelciutat et tous les bourgs du Castelbon; mais la reine d'Aragon chargea des émissaires de sommer les autres gouverneurs de rester fidèles, et les bourgeois de la ville de Castelbon obéirent à ces injonctions; toutefois le capitaine Tarroça se fortifia dans le château, et lorsque Fernand envoya Jayme Clément l'engager à se rendre, il refusa d'obéir avant d'y avoir été autorisé par la reine de Navarre. Tarroça attendait alors l'arrivée de d'Urban, capitaine béarnais, qui s'approchait par la Seu-d'Urgel en saccageant les villages (1513); cependant le duc de Cordona et l'évêque d'Urgel se joignirent au vicomte de Rocaberti pour le repousser, et quand ils arrivèrent à Castelbon, d'Urban était déjà repassé dans le pays de Foix par le fort de Boët[a].

Ce dernier échec acheva de renverser les espérances de Jean d'Albret. Maître de la Navarre jusqu'à la crête des Pyrénées, Fernand finit d'enlever à la maison de Béarn tout ce qu'elle avait conservé

[a] Feliu, t. III, p. 148.

dans la vallée d'Andorre et la vicomté de Castelbon ; enfin, pour consolider la conquête de la Navarre, il supprima jusqu'à son titre de royaume, et l'incorpora à la Castille. Une certaine conformité de mœurs et de lois, le souvenir d'anciennes annexations, auraient dû le porter à la réunir plutôt à l'Aragon ; mais il se serait donné de garde de fortifier ainsi l'opposition que cet ancien royaume des montagnes continuait à lui présenter. Malgré les changements éprouvés par leur constitution, les Aragonais possédaient encore le justicia et des cortès particulières ; ils n'avaient pas perdu le souvenir du vieux privilége de l'Union, et les excès du Saint-Office étaient toujours le sujet de leurs plaintes et de leurs révoltes ; la noblesse, les villes elles-mêmes ne cessaient de se faire la guerre avec la fureur la plus opiniâtre ; les habitants d'Uxéa et de Tahuste ravageaient alternativement leur territoire ; le comte de Ribagorce poursuivait avec acharnement le comte d'Aranda et son frère Pedro ; vainement l'archevêque de Saragosse s'efforçait de leur imposer la paix ; il fallut que Fernand consignât les deux derniers dans la ville d'Alagon, et le comte de Ribagorce dans une autre vallée, en les menaçant de confiscation s'ils rompaient la trêve [a].... Le prudent monarque préféra donc augmenter le territoire de la Castille, où les libertés étaient à peu près nulles, le pouvoir de l'inquisition omnipotent, et la réunion fut prononcée aux cortès de Burgos en 1515.

[a] Léonard Argñesola, *Annales*, p. 72.

Maître de la Navarre, Fernand voulut plier l'Aragon sous le même joug, et se venger de la révolte de la Catalogne. Nous avons vu que les vives remontrances des cortès lui avaient arraché un décret qui bornait les attributions des inquisiteurs (1512). Mais la parole de ce roi devenait une lettre morte quand il avait intérêt à la violer. Il prépara, de concert avec la cour de Rome, l'annulation de ses édits restrictifs; la tentative ne réussit pas; un soulèvement général éclata dans l'Aragon et la Catalogne, et l'opiniâtre Fernand, sérieusement inquiété, fut contraint de confirmer sa première ordonnance, et de presser le pape d'y donner son adhésion (12 mai 1515). Fernand jura de prendre sa revanche sur des questions non moins graves. Les cortès, réunies à Calatayud par la reine Germaine, voulaient faire revivre les prétentions soulevées précédemment par les barons et les chevaliers. Dès l'ouverture de la session la noblesse demanda avec instance que les vassaux ne pussent faire au roi l'appel de *perhorrescenciás* qui les enlevait aux tribunaux immédiats de leurs seigneurs, et les jurats de Saragosse appuyèrent indirectement leurs réclamations, en prétendant qu'on ne pouvait plus obtenir réparation des malfaiteurs qui se réfugiaient dans les villes royales. Le roi répondit vainement que son intention n'avait jamais été de soustraire les criminels à la rigueur des lois; les barons et les chevaliers exigèrent qu'on leur rendît le privilége exclusif de punir leurs vassaux, sans qu'ils pussent avoir recours au tribunal du roi, menaçant Fernand de lui refuser tous les

services auxquels ils étaient assujettis envers la couronne... « Eh bien, répondit Fernand, la couronne se passera de votre appui, elle n'aura recours qu'au bras ecclésiastique et au bras *populaire.* »

En présence de cette déplorable scission, qui devait porter un coup mortel à la puissance de la noblesse, l'archevêque de Saragosse, le duc de Luna et le comte de Ribagorce s'efforcent en vain de ramener les barons à des résolutions moins imprudentes; la résistance continue, et, malgré l'approche des Français, qui marchaient sur l'Aragon par le pays de Comminges, la féodalité refusa toute obéissance avant que le roi eût reconnu, par un acte des cortès : 1° que les barons et les chevaliers possédaient la juridiction absolue dans leurs domaines; 2° qu'ils avaient droit à une certaine solde pour l'entretien de leurs chevaux en temps de guerre ; 3° que le justicia restait juge souverain entre le roi et ses sujets.

Cet ultimatum, porté à Fernand par les délégués des cortès pendant qu'il se trouvait à Burgos, fut carrément repoussé, comme attentatoire à la prééminence judiciaire de la royauté, et Fernand réclama l'appui du peuple et du clergé. Grâce à l'influence de l'évêque de Saragosse, son appel fut entendu. Les barons voulurent mettre le vice-chancelier dans leurs intérêts, afin qu'il s'opposât à la convocation des deux brassos ralliés au trône ; Fernand appela le chancelier auprès de lui, et le fit emprisonner; puis, se transportant à Calatayud, centre de cette insurrection légale, il essaya de ren-

verser l'opposition, et finit par dissoudre les cortès. Pendant ce temps l'archevêque de Saragosse obtenait des jurats de la cité qu'on accorderait au roi un service militaire et des subsides : le clergé fit la même promesse, et le pouvoir des états se trouva entièrement usurpé par un simple appel de la couronne aux juntes municipales, et aux conseils des évêques. La révolution politique était complète; la royauté remportait sur les cortès la victoire la plus importante qu'elle eut encore obtenue, car elle trouvait dans les deux classes de la nation les plus jeunes et les plus nombreuses un point d'appui pour renverser la vieille oligarchie. Cependant le coup d'État ne réussit pas sans opposition ; Saragosse elle-même se divisa en deux *vandos ;* Le justicia de la Nuza, malgré ses efforts, ne put empêcher la guerre civile d'ensanglanter la capitale de l'Aragon, et Fernand abandonna Calatayud et rentra dans la Castille sous l'impression d'un accès de fureur qui l'avait déjà conduit aux portes du tombeau, et qui ne devait pas tarder à l'y faire descendre.

Fernand avait donné à ses vastes États espagnols la frontière naturelle des Pyrénées, depuis Fontarabie jusqu'à la Cerdagne ; il conservait aussi sur le versant français une formidable position dans le Roussillon, ses sentinelles étaient échelonnées sur les Corbières au nord de la plaine du Tet. L'œuvre, si opiniâtrément poursuivie par ce grand prince, était donc achevée ; il pouvait répondre à l'ajournement suprême du confesseur de Jean d'Albret. Un jour qu'il se rendait en pèlerinage à Notre-Dame

de Guadalupe, dans la Sierra Moréna, une dernière attaque l'enleva à Madridgaïlcio le 22 janvier 1516.

Charles d'Autriche, son petit-fils aîné, lui succéda comme roi d'Aragon, de Navarre, de Valence, de Naples, de Majorque et de Minorque. Fernand, le second, eut la principauté de Tarente et quelques autres villes du royaume de Naples, avec 50,000 ducats de rente à prendre sur Valence et l'Aragon. Charles-Quint était encore bien jeune, mais son aïeul lui laissait, pour l'aider à soutenir le fardeau de sa vaste puissance, un des plus grands ministres qui aient dirigé les hommes : François-Ximénès Cisnéros, archevêque de Tolède, institué vice-roi dans le testament même de Fernand. La vie du roi catholique avait été employée à détruire l'indépendance de la Navarre; sa mort consomma la déchéance nationale du royaume d'Aragon ; dernier roi de Barcelone, il ne laissa pas même sa dépouille mortelle à ses États héréditaires ; il voulut être enseveli à Grenade, à côté d'Isabelle de Castille, et la royale sépulture de Poblet, où nous avons conduit tant d'illustres dépouilles, vit clore définitivement le rôle qu'elle avait joué sous les comtes de Barcelone et les rois d'Aragon (1) *.

(1) L'église de Poblet, bâtie par Raymond, comte de Barcelone, en 1149, et agrandie par son fils Alonzo II, ne possède plus les tombeaux des anciens rois d'Aragon. Ils ont disparu pour faire place aux deux sarcophages que la piété maladroite de Raymond Folch, comte de Cardona, leur érigea en 1660. Entraîné par ce mépris des monuments gothiques qui saisit l'Es-

* Çurita, t. VI, p. 391, 395. — Moret, t. V, l. xxxv, c. 19. — Favyn, *ad ann.* — Sandoval, ib.

Ce n'est pas sans motif que nous avons pris soin de suivre les comtes et les rois dans leur dernier asile. La tombe est, pour les dynasties, une espèce de prise de possession plus officielle et plus sainte que leur installation sur le trône. Là où n'est plus le tombeau ne cherchez pas le centre de la vie politique. La capitale des empires est dans les caveaux funèbres encore plus que dans les palais; les premiers rois de Sobrarbe et d'Aragon furent ensevelis à Saint-Jean de la Peña, ceux de Navarre à Saint-Sauveur de Leyra, à Ronceveaux, à Pampelune; ceux du royaume d'Aragon–Catalogne à Poblet. Toutes ces tombes sont maintenant délaissées, et les monarques castillans, héritiers de toutes ces couronnes, transportent leurs dépouilles à Grenade, en attendant la fondation de l'Escurial; ainsi les morts semblent emporter avec eux la puissance officielle; elle se retire des Pyrénées, et les royaumes abandonnés ne seront

pagne tout entière au XVIIe siècle, il fit disparaître cette vénérable série de tombeaux qui retraçaient l'histoire de l'art depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe, comme notre précieuse collection de Saint-Denis, et il les renferma dans deux grands monuments de marbre blanc, placés de chaque côté du sanctuaire.

Celui de gauche reçut les cendres d'Alonzo II, de Juan Ier, de ses femmes Marthe d'Armagnac et Violenta, et de sa fille Juana, comtesse de Foix; celles de Juan II, de sa seconde femme, Marie d'Aragon, et de leur fille.

Le mausolée de droite renferma les restes de Jayme le Conquérant, de Pedro IV et de ses trois femmes, Maria de Navarre, Leonor de Portugal et Leonor de Sicile, ceux de Fernand Ier et de douze infants qui étaient déposés précédemment dans des tombeaux de bois. Chaque mausolée, formé d'un haut soubassement orné de cariatides, supporte un triple rang de statues couchées sur des pierres tumulaires. Un dais de bois doré formant trois arcades gothiques recouvre le dernier asile de ces rois. Telle est la contrefaçon malheureuse que le voyageur aperçoit aujourd'hui dans l'église de Poblet.

plus que des provinces tributaires. Le versant français nous présente le même phénomène : Fonfroide, Carcassonne, Bonnefons, sépulture des vicomtes de Narbonne, de Béziers, et des comtes de Comminges, n'ont plus de cendres à fournir à leurs caveaux; les rois de France, nouveaux seigneurs du haut Languedoc, font déposer leurs cendres à Saint-Denis, et pas un de leurs sujets de ces contrées ne va s'agenouiller sur leur pierre funéraire. Bolbonne, Orthez, Lescaladieu, asile des comtes de Foix, de Béarn et de Bigorre, ont été tour à tour également délaissés, et les derniers représentants de ces dynasties, passagèrement refugiés à Lescar, iront bientôt, avec Henri IV, confondre aussi leurs cendres dans la royale sépulture des rois de France.

Ces royaumes violemment réunis, malgré toutes leurs antipathies nationales, ne pouvaient manquer d'éprouver un grand mouvement de dislocation lorsque Fernand ne serait plus là pour les retenir. L'Aragon fut le premier à essayer des tentatives de séparation; le justicia de la Nuza refusa de faire prêter serment de fidélité à la reine Juana la Folle, sous le prétexte que les cortès ne l'avaient jamais reconnue, et que la succession des femmes était contraire aux fueros; il porta l'opposition jusqu'à contester à son frère, l'archevêque de Saragosse, ses droits de gouverneur, et rendit son administration entièrement impossible (1516). Les vandos, se trouvant ainsi soutenus, reprirent les armes sur tous les points ; les habitants de Taraçone et de Torelles se déclarèrent la guerre au sujet des limites de leur territoire, Exea

et Tabuste recommencèrent leurs querelles. Au milieu de ces embarras la députation résolut d'envoyer une ambassade à Charles-Quint, dans les Pays-Bas, pour le prier de venir jurer les fueros, recevoir la couronne, et relever l'autorité gouvernementale très-compromise. Le comte de Ribagorce fut chargé de remplir cette mission; et la Catalogne et Valence, averties de cette démarche, s'empressèrent de joindre leurs plénipotentiaires à ceux de l'Aragon. Bientôt après le départ de l'ambassadeur, la députation réunit à Saragosse les seigneurs Belchite, d'Aranda, de Sastago, de Fuentes, de Luna, et plusieurs autres gentilshommes pour leur demander si l'Aragon offrirait à Charles-Quint le service qu'il avait refusé à Fernand. La question n'était pas encore débattue lorsqu'un ordre du roi convoqua une junte composée des quatre brassos. Les membres s'y rendirent avec une certaine appréhension, et le vice-roi demanda le vote de quelques subsides et d'un secours militaire destinés à combattre les Infidèles et les Français. Une opposition assez vive accueillit d'abord cette réclamation; cependant l'influence de l'archevêque réussit à la dissiper, et les cortès suivantes votèrent le service de guerre.

Dans la Navarre l'agitation prenait un caractère plus grave; les Castillans, après l'avoir envahie par les armes, occupaient les honneurs et les emplois au détriment des habitants du pays, et malgré les réserves, si souvent réitérées, de la constitution; ce n'était pas assez de donner le commandement de Pampelune, les présidences des tribunaux à des

étrangers, Ximénès chassa le cardinal d'Albret de son siége, et le remplaça par l'évêque Césaréo.

Ces circonstances, jointes à la suppression de l'indépendance du royaume, irritèrent considérablement les esprits; la faction des Beaumont, elle-même, ne tarda pas à regretter la famille de ses rois, et l'on put prévoir qu'une révolte, dans un sens opposé à celui qui avait livré la Navarre à Fernand, ne tarderait pas à éclater. Jean d'Albret, accablé de douleur, et peut-être de remords, s'était retiré dans le château de Squarabaque, près de Moneins, afin de terminer sa vie dans le calme et la solitude qui convenaient si bien à son caractère ami du repos; Catherine, qui tenait les rênes du pouvoir, voulut faire une dernière tentative sur Pampelune; le nouveau vice-roi, Frédéric d'Acugna, n'était pas homme à l'inquiéter, mais Ximénès comprit son insuffisance, et le remplaça par Antonio Manriquez de Lara, fils du duc de Naxera; cependant le connétable de Castille, son ennemi mortel, chercha à paralyser son administration en se rapprochant des Grammont, et Catherine crut que le moment était venu de tenter le sort des armes. Elle réunit quelques troupes françaises, et les fit diviser en deux corps; le premier monta par le Bastan, le second par l'Aragon et Jaca; aussitôt cette ville leva des soldats, et les envoya garder le passage des ports du côté du château de Cantadjub; les Français, repoussés de ce point, se jetèrent sur le val Roncal et attaquèrent Campfranc; le colonel Billalba, pris ainsi en revers, réclama le secours des Aragonais; mais ceux-ci, ne pouvant réu-

nir, en l'absence du roi, les cortès, qui seules avaient le droit d'accorder des subsides, étaient dans l'impossibilité de répondre à son appel; la Nuza continuait d'ailleurs de refuser à l'archevêque le droit de prêter serment et de gouverner; l'Aragon restait donc plongé dans l'anarchie. Pour sortir de cette espèce d'interrègne les députés durent prendre un terme moyen et reconnaître un procurateur du vice-roi. Billalba, s'adressant à ce nouveau lieutenant, demanda plus instamment encore que l'on fit réparer les châteaux des frontières pour repousser les Français; mais les montagnards, pleins de confiance dans les retranchements naturels de leurs rochers, se chargèrent de les mettre à l'abri de toute agression, et les Français, obligés de quitter le Roncal, revinrent dans le Bastan. Billalba les attendait entre Maya et Isana; il tomba sur eux, les mit en déroute, et fit les principaux chefs prisonniers, notamment l'infortuné Pédro, maréchal de Navarre, dans les papiers duquel on trouva une lettre du comte de Lerin qui offrait sa coopération à Catherine. Le cardinal Ximénès, instruit de cette trahison, donna ordre au vice-roi de s'emparer du traître; mais il se défendit vaillamment contre le castillan Picarro, chargé de l'arrêter, et il se réfugia dans ses terres. Ce fut le signal de la plus dure tyrannie dont la Navarre eut à souffrir [1].

Ximénès fit détruire toutes les places fortes et ne conserva que Pampelune, Lombier, Puente la Reina

[1] Léonard Argnesola, cont. de Çurita, p. 142 à 227. — Moret, t. V. — Favyn, *ad ann.*

et le château d'Estella. Il entreprit même de démanteler le château de Marzille, sur l'Aragon, mais la marquise de Falces, Anna de Velasco, déclara si énergiquement qu'elle résisterait jusqu'à la mort, qu'on renonça à la réduire à cette extrémité.

Le clergé et le peuple ne furent pas moins frappés que la noblesse; le monastère d'Olite, un des plus somptueux de l'Espagne, fut ruiné de fond en comble; Billalba proposa même de dépeupler la Navarre entière, et de transporter ses habitants dans l'Andalousie; cependant on craignit d'appauvrir les revenus du fisc, et l'on se contenta de renverser un grand nombre de villages, afin d'épouvanter ceux qu'on daignait épargner. Ces rigueurs, qui pouvaient rappeler aux Navarrais le passage des Suèves et des Vandales, s'appesantirent principalement sur les plaines de l'Aragon et de l'Arga. Fernand Billalba, instigateur de cette politique, ne jouit pas longtemps du tableau de cette destruction; rencontré, près d'Estella, par le comte de Lerin, il fut attiré dans son château, et traîtreusement empoisonné; toutefois on parvint à faire attribuer sa mort à un simple accident, et Lerin, qui avait épousé une sœur du vice-roi, Manriquez de Lara, put, à la faveur de cette alliance, conserver ses domaines.

Le moment n'était pas favorable pour que Charles-Quint se présentât devant les cortès de Navarre, et réclamât le serment de fidélité d'un peuple exaspéré; le jeune roi tenait d'ailleurs très-peu à prendre la peine de se rendre chez ses peuples, comme l'avaient toujours exigé les fueros d'Aragon, de

Béarn et de Catalogne. Ximénès trouva plus simple de charger le vice roi-Manriquez de procéder, en son nom, à cette formalité, et la malheureuse Navarre perdit cette dernière prérogative de son individualité politique (1516).

Jean d'Albert ne survécut pas longtemps au dernier échec de Catherine; il mourut dans sa retraite de Squarabaque, le 15 mai 1516, quelques mois après Fernand. Il avait ordonné qu'on transportât ses cendres à Pampelune; mais Ximénès redouta l'adage: *Le mort saisit le vif*, et Catherine fut obligée de le faire ensevelir à Lescar.

Enfin François Ier voulut encore agir auprès de Charles-Quint pour obtenir la restitution de la Navarre. Une conférence eut lieu à Noyon; Catherine y envoya le seigneur de Monfaucon et Pierre de Biaix, membres de son conseil privé, et il fut arrêté: 1° que Charles-Quint épouserait Louise de France, fille de François Ier; 2° que celui-ci céderait à Charles-Quint tous ses droits sur le royaume de Naples; 3° que Charles-Quint, en retour, restituerait la Navarre à la famille de Béarn; mais lorsque Catherine fit réclamer l'exécution du traité, le roi catholique, qui se trouvait dans les Pays-Bas, répondit que la question demandait à être examinée de près; qu'il s'en occuperait à son premier voyage en Espagne; la temporisation, cette puissante auxiliaire des grands politiques, fit le reste; la douleur conduisit la malheureuse Catherine au tombeau huit mois après son mari (décembre 1516), et ses cendres allèrent à leur tour reposer à Lescar. Son fils

Henri, né à Sangressa en 1503, hérita de tous les domaines qu'elle possédait encore en France; nous verrons dans la suite quelle fut la destinée de ses autres enfants : Charles, Isabelle et leurs trois sœurs.

CHAPITRE IV.

TENTATIVES D'HENRI D'ALBRET SUR LA NAVARRE.

Vaines prétentions d'Odet de Foix.— Charles-Quint se rend en Aragon.— Il prête serment à la constitution. — Il se transporte à Barcelone. — Abus des inquisiteurs. — Henri réclame en vain la restitution de la Navarre. — Fidélité de Pedro de Navarre. — Les Aragonais repoussent le vice-roi la Nuza. — Soulèvement général. — Il s'apaise devant l'ordre de l'empereur. — Guerre entre Charles-Quint et François Ier. — Henri envahit la Navarre. — Siége de Pampelune par les Français. — Prise de la ville. — Ignace de Loyola est blessé. — Bataille de Noayn. — Défaite des Français. — François Ier reprend l'offensive. — Ses troupes s'emparent de Maya, de Béhobie et de Fontarabie. — Lerin leur reprend Maya. — Mort des Medrano. — Les Français perdent Béhobie et sont défaits à Saint-Martial. — Mort d'Alain d'Albret. — Le prince d'Orange envahit le Béarn. — Il prend Hastingue, Bidache, Sordes, Sauveterre, Navarrens, Mauléon, Garris, Saint-Jean-de-Luz et rentre dans le Guypuscoa. — Chabannes ravitaille Fontarabie. — Le duc de Bourbon trahit François Ier et se rend en Espagne. — Le prince d'Orange assiége Bayonne. — Il est repoussé par Lautrec. — Il revient sur Fontarabie.— Lautrec se rend en Languedoc. — Il exige des subsides exagérés. — Franget et Grammont rendent Fontarabie aux Castillans. — Les Grammont recouvrent leurs domaines. — Franget est dégradé.

Alain d'Albret n'avait pas cessé de diriger l'édu-

cation de son petit-fils Henri. Bien jeune encore, il l'avait conduit à la cour de France, pour qu'il reçût, à côté de François Ier, les premières leçons de la galanterie chevaleresque; quand il fut monté sur le trône, à l'âge de 14 ans, il lui servit encore de gouverneur.

Les premières années du nouveau règne furent légèrement troublées par les prétentions d'Odet de Foix, qui voulut faire revivre celles de son cousin, Gaston de Nemours, sur les domaines de la famille de Béarn. Il entreprit, comme ce dernier, de leur donner un caractère de *fief masculin*, et soutint que leur possession, par les descendants de Catherine, formait une usurpation au préjudice de la ligne masculine, dont il était le représentant. Il n'essaya pas, toutefois, de soutenir sa requête à main armée; il se contenta d'en appeler au parlement de Paris, qui n'admit pas ses arguments, et l'arrêt du 7 octobre 1517 confirma les droits exclusifs d'Henri d'Albret. Ce jugement réveilla l'espoir d'Henri à l'endroit de la Navarre elle-même; il envoya des ambassadeurs à Aranda demander, au conseil de Castille, l'exécution du traité de Noyon. Charles-Quint, redoutant l'intervention de François Ier dans les affaires de Flandres, n'osa pas refuser ouvertement, et offrit de faire examiner la question par des arbitres. Les seigneurs de Boissy et de Chieures se réunirent à Montpellier à cet effet, mais la mort de Boissy, pendant la conférence, suspendit toute décision, et Henri d'Albret voulut attendre, pour rendre ses réclamations plus précises,

que des circonstances favorables, telles que le soulèvement de la Catalogne et de l'Aragon, vinssent les seconder.

Les Aragonais, en effet, ne cessaient de demander l'exécution des articles arrachés à Fernand, en 1512 et 1515, à l'égard des inquisiteurs, et les cortès de la Catalogne réclamaient des réformes dans le même sens. Charles-Quint crut enfin qu'il était nécessaire de répondre aux diverses ambassades qui l'avaient prié de se présenter dans ses États héréditaires; il se rendit dans la Castille en 1518, et son premier soin fut d'envoyer des lettres de convocation aux membres des cortès aragonaises; mais un scrupule assaillit ces derniers : Pouvaient-ils prêter serment au roi pendant que sa mère vivait encore? Les jurisconsultes déclarèrent en vain que rien ne s'opposait à cet acte de reconnaissance, les Aragonais n'étaient pas à bout de subtilités; ils répondirent qu'ils consentaient à reconnaître Charles-Quint comme prince et héritier présomptif, mais non à le proclamer roi. L'habile monarque ne voulut pas arrêter sa marche devant ce retranchement de mots et de formalités; il se contenta de recevoir son titre d'héritier, et il envoya ses conseillers arrêter avec la députation d'Aragon les termes de la prestation du serment. Après ces préliminaires il se rendit au palais de l'Afjaferia, près de Saragosse (1518), fit son entrée dans cette capitale, et jura, dans l'église de San-Salvador, l'observation des fueros et des libertés aragonaises, avec une recherche de définitions et de détails qui rappelait l'effort suprême des états

navarrais, lors de la proclamation de Jean d'Albret; cérémonie pompeuse qui précédait de si peu d'années la destruction du royaume de Navarre.

« Au nom de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie sa mère, *Nous Juana, et Charles, son fils aîné*, par la grâce de Dieu, roi de Castille, d'Aragon, de Jérusalem et des deux Siciles, nous promettons de bonne foi, sous le bon plaisir du magnifique baron Juan de la Nuza, notre conseiller, et justicia d'Aragon, en présence des vénérables députés.... de garder et faire respecter les fueros, coutumes, priviléges, titres de donation, changements, libertés, qui vous ont été concédés et que vous possédez conformément aux usages du royaume, et nous engageons à ne jamais les violer ou laisser violer par nos officiers.. » Le roi rappela, avec la plus scrupuleuse exactitude, l'origine, l'histoire de chaque privilége général et particulier, et la réunion des cortès clôtura les cérémonies et les fêtes de la proclamation. Charles-Quint reconnut la douairière Germaine de Foix, légitime reine de Navarre, afin de lui fournir l'occasion de l'instituer son successeur, il dédommagea les châteaux et les villes frontières, notamment Uncastillo, des pertes causées par la guerre de Navarre; il décréta la construction d'un pont de pierre sur l'Èbre, et rentra dans la Castille.

L'année suivante il se rendait en Catalogne pour remplir les mêmes devoirs constitutionnels. En passant à Llerida il confirma les fueros de cette ville, et vint ensuite faire halte au couvent de Valdonzellas, près de Barcelone; les députés et les membres

de l'Université se portèrent à sa rencontre, et il fit son entrée (14 février 1519) au milieu des transports de la population. Cet accueil était assez intéressé; quoique dépouillée du séjour des rois, Barcelone espérait que les expéditions maritimes des côtes Barbaresques et d'Italie, son rapprochement de ces deux continents, lui conserveraient un rôle très-important comme centre des relations commerciales de la péninsule; ses habitants voulaient encourager Charles-Quint, par l'expression de leur dévouement, à favoriser cette position topographique.

Toutefois les difficultés soulevées en Aragon se représentèrent à Barcelone : les Catalans se firent scrupule de proclamer Charles-Quint du vivant de sa mère, et lui contestèrent même le droit de réunir les cortès. Le jeune monarque n'insista pas; il célébra les fêtes de l'ordre *del Tuson*, et les difficultés relatives aux droits de Juana ayant été levées par la décision des jurisconsultes, il fut admis à prêter serment à la constitution catalane, et reçut celui de ses sujets. A la suite de ces actes, Charles-Quint crut pouvoir ouvrir les cortès, afin de se faire proclamer plus officiellement et de recevoir les subsides; il envoya les convocations en son nom et en celui de la reine, pour le 16 février 1519, mais le bras ecclésiastique et le bras royal firent opposition; le roi offrit d'annuler lui-même les lettres d'appel; il suivit des formalités plus rigoureuses, et les cortès purent enfin être régulièrement ouvertes. Leur premier soin fut de renouveler leurs

réclamations à l'endroit des excès des inquisiteurs, Charles-Quint promit d'y avoir égard; l'arrogance du Saint-Office, il est vrai, devenait intolérable même pour l'autorité royale, dont elle usurpait les prérogatives. « Nous vous sommons, disaient ses agents à tous les officiers royaux, en se plaçant presque au-dessus de la royauté, de venir prêter serment entre nos mains, et de promettre de nous aider efficacement à poursuivre les hérétiques, leurs fauteurs et leurs receleurs; si vous étiez rebelles à nos mandats, sachez que vous êtes noués et renoués par une sentence d'excommunication promulguée dans cet écrit même, et qui aura action contre vous, dès l'instant que vous commencerez à nous désobéir. » Il eût été difficile d'employer des manières plus altières. Sur ces entrefaites, un nouvel abus de pouvoir des inquisiteurs d'Aragon provoqua une violente agitation dans cette province. Juan de Prat, notaire des cortès, fut emprisonné à Saragosse; aussitôt les huit députés se réunirent dans leur consistoire, et convoquèrent les seigneurs d'Aranda, de Belchite, de Fuentes, de Sastago, de Luna, de Vera et de Moncada, afin de prendre une résolution qui sauvegardât les libertés aragonaises violées par l'emprisonnement du notaire. Les barons convoqués s'empressent d'accourir et ils arrêtent, de concert avec les députés, qu'on fera parvenir au roi, qui se trouvait alors à Barcelone, une adresse énergique pour lui rappeler les priviléges constitutionnels des Aragonais, les sauvegardes qu'ils ont obtenues contre les abus des inquisiteurs, et réclamer la mise en li-

berté de Juan de Prat; mais les membres du Saint-Office ne manquèrent pas de faire connaître le *contra-fuero* particulier qu'ils tenaient de Fernand et de la cour de Rome, et, malgré l'appui des députés catalans, le prisonnier, victime de ce conflit de prétentions légales, resta dans les cachots de l'inquisition (1519).

Charles-Quint ne fut cependant pas fâché de profiter de l'opposition des Catalans et des Aragonais, pour mettre des bornes aux excès de pouvoir d'une institution qui dépassait le but de Fernand lui-même ; il fit connaître ses intentions au grand inquisiteur, et l'Aragon, la Catalogne et le Roussillon furent à l'abri des terribles auto-da-fé qui épouvantaient les villes de Castille et d'Andalousie.

Toutefois, le dernier de ces comtés, plus éloigné de la surveillance protectrice des cortès, n'en fut pas moins envahi par une nuée d'agents du Saint-Office, que le désir de jouir des immunités attachées à ce titre, faisait affluer dans les légions des familiers. Le procureur de Roussillon dut se plaindre de leur empiétement sur la juridiction ordinaire, et le grand inquisiteur, archevêque de Séville, les fit rentrer dans les bornes de leurs attributions.

Henri d'Albret, s'exagérant peut-être la gravité de ces incidents, profita du séjour de Charles-Quint à Barcelone pour lui faire réclamer l'exécution du traité de Noyon, et terminer la conférence de Montpellier. Mais Charles était peu disposé à donner des suites à sa promesse de restitution. On venait, sur son ordre, de retirer du château d'Atienza le maré-

chal de Navarre, descendant du roi Carlos II, par un de ses fils naturels, et fait prisonnier dans la dernière invasion; Charles-Quint le fit conduire devant lui pour qu'il jurât fidélité à l'usurpateur du trône de Navarre; ce dernier défenseur de l'indépendance refusa de se parjurer, et répondit que ses rois ayant laissé un héritier légitime, Henri d'Albret, il ne reconnaîtrait jamais d'autre monarque. Charles-Quint, loin d'admirer cet exemple de fidélité politique, envoya le noble prisonnier dans la forteresse de Cimancas en Castille, et, se fondant dès lors sur la donation que Germaine de Foix lui avait faite, il ne voulut plus entendre parler de restituer la Navarre[a].

Un événement bien plus grave renversa bientôt toutes les espérances d'Henri d'Albret. Ce fut la mort de Maximilien, grand-père du roi d'Espagne. Aussitôt les deux grandes ambitions européennes se mirent sur les rangs pour succéder au sceptre des Césars; on sait que François Ier échoua, et qu'il eut la douleur de voir son heureux rival, à peine âgé de 21 ans, ajouter à ses immenses possessions d'Espagne, de Naples et de Flandre, le titre alors si envié d'empereur d'Allemagne (22 juin 1520). La Catalogne fut éblouie par l'éclat de la seconde couronne que le pape allait poser sur la tête de son roi; Charles-Quint, ayant réuni les cortès à Barcelone en obtint d'enthousiasme 250,000 livres de subsides (1520).

[a] Féliu, t. III, p. 163. — Moret, t. V, p. 352. — Garibay. — Faget de Faure. — Mazure, *Hist. de Béarn*. — *Ad an*. — Vaissette, t. VIII, p. 285. — Henry, *Hist. de Rouss*. t. II.

Il nomma Pedro de Cardona, archevêque de Tarragone, lieutenant de Catalogne, et il s'embarqua à la Corogne pour rentrer dans la Castille et aller prendre possession du sceptre impérial (1521).

Cependant son départ fut sur le point d'ébranler son autorité dans la Péninsule entière. La Castille elle-même, menacée de perdre le siége de la royauté, comme l'Aragon et la Catalogne, car Charles-Quint semblait préférer le séjour des Pays-Bas et de l'Allemagne, réclamait avec menace la réforme du gouvernement et des lois; le royaume de Valence tomba au pouvoir de treize chefs populaires, qui soulevèrent les masses contre la noblesse; l'Aragon enfin tenta un effort suprême pour défendre ses fueros dans ce qu'ils montraient de plus susceptible. Avant de partir pour l'Allemagne, l'empereur venait de donner la lieutenance générale à Juan de la Nuza, religieux de l'Ordre de Calatrava, au mépris de l'usage qui réservait cette vice-royauté à un membre de la famille royale. Aussitôt les huit députés, blessés dans leur orgueil national, convoquent les quatre brassos, et, après une longue discussion, où chacun développa les motifs de son vote, il fut déclaré que la nomination d'un lieutenant qui n'était pas de sang royal, constituait une injure à la nation aragonaise, une violation des fueros et des libertés, et l'on nomma des émissaires pour aller porter cette déclaration à l'empereur..... L'ambassade n'était pas encore partie lorsque la Nuza se présenta, muni de la commission royale, et réclama son installation. Les quatre brassos lui signifièrent un acte d'opposition,

et, vu la violation des fueros, ils refusèrent de recevoir son serment.

Cette affaire n'était pas une simple question d'orgueil froissé. Avec un prince pour vice-roi (*otro rey, alter nos*) les Aragonais se laissaient aller à la douce illusion qu'ils possédaient encore un monarque particulier ; Saragosse, qui n'avait cessé de se considérer comme la capitale des trois royaumes-unis, ne pouvait supporter que la tête de cette fédération (*cabessa*) fût abandonnée à la direction d'un obscur religieux, alors que Valence et Barcelone ne cessaient de recevoir des vice-rois de la plus haute naissance. D'ailleurs la constitution voulait que ce magistrat suprême pût être cité devant le justicia comme le roi lui-même : quelle garantie présentait un moine qui dépendait du général de son ordre, et avait fait vœu d'obéissance et de pauvreté?... Toutes les classes de la nation, exaspérées par ces considérations, commentées sur les places publiques et dans les juntes, finirent par prendre les armes. Néanmoins les huit nouveaux députés, élus dans ces circonstances, parurent vouloir respecter le choix de l'empereur; mais l'insurrection des infanzones les intimida, et ils promirent d'attendre la réponse de Charles-Quint avant de recevoir le serment de la Nuza.

L'irritation publique ne pouvait accepter cette irrésolution; les factions populaires (*parcialidades*), conduites par l'avocat fiscal Garcès, pénètrent un jour dans la salle de la députation et somment les membres de rompre avec la Nuza. Les députés, pla-

cés sous les menaces d'une foule armée et furieuse, promettent de ne pas procéder à son installation; mais bientôt le parti opposé, conduit par Ferer de la Nuza, par les comtes d'Aranda, de Belchite et de Luna, envahit également le palais de la députation, et arrache aux députés la promesse contraire. Après la scène la plus tumultueuse, où les provocations étaient échangées au bruit du cliquetis des armes, les députés envoyèrent le colonel Albarardo dans la Flandre, avertir l'empereur des graves événements qui bouleversaient Saragosse.

Charles-Quint, faisant droit aux premières réclamations légales des quatre brassos, avait d'abord révoqué la nomination de la Nuza; mais, indigné de la conduite des Aragonais, et bien résolu à ne pas avoir égard à des prétentions soutenues par la violence, il envoya l'ordre d'installer le vice-roi en présence du justicia et des grands officiers. Cette voix menaçante, partie du trône des Césars, intimida les Aragonais; les factions se soumirent, malgré l'appui qu'elles trouvaient dans les royaumes de Castille et de Valence; la Nuza fut accepté ou subi sans opposition trop vive (1520)[a], et la royauté remporta un nouveau succès sur l'antique fuero qui reculait et se rapetissait peu à peu devant le pouvoir absolu.

La lutte qui se ralluma bientôt entre Charles-Quint et François I[er], ne laissait plus à Henri d'Albret d'autre moyen de recouvrer la Navarre que la

[a] Argnésola, p. 1077. 1820.

voie des armes; ses chances, il est vrai, semblaient devenir de plus en plus sérieuses; la mort venait d'enlever l'archevêque de Saragosse, ce fidèle appui de l'empereur (1520); les nouvelles grandeurs, en éloignant Charles-Quint de ses royaumes d'Espagne, y provoquaient de graves séditions, et obligeaient les gouverneurs de Castille à rappeler les garnisons de Navarre pour tenir tête aux révoltés. Henri d'Albret voulut profiter de ces circonstances; François Ier, loin de le détourner de ce projet l'y encouragea; il confia des troupes à André de Foix et à d'Asparault, frère d'Odet de Foix; Henri y joignit six mille Gascons et Béarnais, et les deux armées se dirigèrent vers Saint-Jean-Pied-de-Port. Le parti des Grammont leur avait ménagé de nombreuses intelligences dans la Navarre, et Saint-Jean-Pied-de-Port fut facilement enlevé (1521). Maîtres de cette place, les Franco-Béarnais descendirent dans la vallée de Roncal, et marchèrent sur Pampelune. Le vice-roi Manriquez de Naxéra, et son coadjuteur, l'évêque d'Avila, effrayés de leur approche, et redoutant le soulèvement des habitants, se retirèrent en Castille; le château seul conserva sa garnison. D'Asparault pénétra donc dans la ville, sans obstacle, et il entreprit le siége du château. Les officiers, convaincus qu'ils ne pourraient résister à l'armée envahissante, se réunirent et proposèrent de capituler; mais un jeune capitaine, Guyposcoan, s'y opposa avec la plus grande énergie, et déclara qu'il fallait s'ensevelir sous les ruines de la citadelle, avant d'abattre le drapeau de Castille. Sa résolution électrisa ses camarades, sans

arrêter les assauts victorieux des Franco-Béarnais; le jeune capitaine Guipuscoan tomba blessé d'un éclat de boulet dans une de leurs attaques, et le navarrais Squarabaque se rendit maître de la place.

La blessure glorieuse de l'officier Guypuscoan, fut un de ces événements, simples en apparence, qui sont appelés à exercer les plus grandes conséquences sur les destinées de leur siècle; car ce gentilhomme était Ignace de Loyola [1]. Rapporté dans sa châtellenie de Loyola, pour y recevoir les soins de sa famille, Ignace employa les loisirs de sa convalescence à faire des lectures, profanes d'abord, pieuses ensuite, et ses insomnies et ses méditations enfantèrent la nouvelle milice religieuse de la Compagnie de Jésus, qui devait dépasser l'importance des Templiers, égaler parfois leurs vicissitudes, et partager la gloire des Bénédictins.

Maître du château de Pampelune, d'Asparault n'eut plus qu'à parcourir la Navarre pour voir toutes les places lui ouvrir leurs portes, et les habitants l'accueillir aux cris de *Réal, Réal*, à Henri d'Albret!... Un mois lui suffit pour achever cette rapide conquête. Par malheur, les succès l'enivrèrent: il voulut franchir le cours de l'Èbre, et enlever à la Castille les anciennes possessions navarraises de Rioja, Burreda, Alava, Vitoria, Calahorra. Persuadé qu'il ne rencontrerait pas plus de résistance du côté de Logrono, qu'il n'en avait trouvé dans la

[1] Moret, t. V. p. 364. — Moreri. *ad an.* — Godescar.

Navarre, il commit l'imprudence de renvoyer la moitié de ses troupes sous la conduite de Sainte-Colombe; ce dernier, outre-passant ses pouvoirs, autorisa les fantassins à rentrer en France, à condition qu'ils lui rendraient la moitié de leur dernière paie, et ses soldats se dispersèrent en laissant leur argent à ce capitaine infidèle.

Cependant les gouverneurs de Castille, vainqueurs de la sédition par la mort de son chef, l'évêque de Zamora, purent diriger leurs efforts contre les Franco-Béarnais. Déjà une troupe de miquelets, partie de l'Aragon, avait pénétré dans le Comminges, ravagé la vallée du Salat, pris et saccagé la ville de Salies malgré la plus vigoureuse résistance des citoyens.

Le duc de Naxéra fit une levée considérable dans la Biscaye et le Guypuscoa; il confia les Biscayens à Gomès Gonzalès de Butron, les Guypuscoans à son propre fils, âgé de 15 ans, et lui-même, conduisant ces quinze mille hommes contre d'Asparault, le contraignit à rentrer dans la Navarre. Les Franco-Béarnais harcelés par les Castillans ne tardèrent pas à être acculés au bourg de Noayn, près de Réniéga; le présomptueux d'Asparault, malgré la supériorité de ses adversaires, voulut leur présenter le combat, faute d'autant plus impardonnable que Pampelune organisait six mille combattants, Tafalla deux mille, sous le commandement d'Olloaqui, et qu'Henri d'Albret se tenait dans la basse Navarre prêt à intervenir au premier signal. La bataille fut livrée; les Gascons ne purent soutenir

le choc de la redoutable infanterie espagnole; cinq mille Franco-Navarrais perdirent la vie, Charles de Mauléon, Jean de Saraza, Saint-Martin et Charles de Navailles, restèrent parmi les morts, et d'Asparault lui-même fut fait prisonnier. Quelques débris de l'armée gagnèrent seuls les montagnes avec l'évêque de Cousseran, et Squarabaque, et ils se réfugièrent à Bayonne. La bataille d'Esquiros ou de Noayn (15 juin 1521) consomma la perte de la haute Navarre. Les Espagnols reprirent Pampelune et les autres places, aussi rapidement qu'elles avaient été enlevées; don Francisco d'Estuniga fut nommé vice-roi, en remplacement du duc de Naxéra, et d'Asparault dut payer dix mille écus pour racheter sa liberté (1521). Il ne resta plus à Henri d'Albret que Saint-Jean-Pied-de-Port avec le fort du Pignon, et toute la basse Navarre, protégée contre les armées castillanes par les hautes montagnes d'Arriette, de Lecumberry, de Mendibels et d'Hory[1].

Le belliqueux François Ier n'était pas homme à subir de tels échecs sans prendre sa revanche. Averti de la défaite de son armée, il confia six mille lansquenets, quatre cent cinquante hommes d'armes à l'amiral de France, Guillaume de Bonivet; cette armée arriva dans le Béarn à la fin de novembre 1521, se grossit d'un nombre assez considérable de Basques et de Gascons, et vint camper à Saint-Jean-de-Luz, d'où l'amiral envoya Saint-André avec cinq cents lansquenets et mille Vasco-navarrais assiéger Maya,

[1] Moret, t. V. liv. xxxvi, ch. 2. — Favyn, *ad an.*

dans le Bastan. Charles-Quint craignit une nouvelle révolte des Navarrais, et il ordonna au vice-roi de démanteler toutes leurs places fortes, à l'exception d'Estella et de Pampelune.

Pendant que Saint-André assiégeait Maya, l'amiral de Bonnivet fit sommer la garnison du château de Poignan, près de Roncevaux, de mettre bas les armes; les Espagnols, commandés par le capitaine Mondragon, abandonnèrent la place, et l'amiral, traversant des montagnes que les cavaliers eux-mêmes durent gravir à pied, se trouva devant Maya. Quelques coups de canons suffirent pour faire capituler le château. Au lieu de poursuivre ses succès, l'amiral revint sur ses pas, espérant surprendre Fontarabie; mais arrivé à Biriate, en deçà de la Bidassoa, il aperçut l'armée espagnole campée sur la rive gauche. La marée haute l'empêcha d'abord de tenter le passage de la rivière; cependant le lendemain au point du jour, les lansquenets baisèrent la terre selon leur usage, passèrent l'eau la pique au poing et fondirent sur les Espagnols. Ces derniers ne purent résister à leur intrépidité; leur chef, Diégo de Vera, gouverneur de Fontarabie, les ramena dans cette place, et l'amiral se mit à leur poursuite. Après avoir traversé le bourg de Sainte-Marie, que les paysans avaient abandonné, il fit lancer quelques boulets sur le château de Béhobie, qui domine la Bidassoa, il s'empara de ce fort, où il laissa le capitaine Boffile, et marcha sur Fontarabie.

Le mont Asquibel, la mer et la Bidassoa, qui protègent cette position, ne la laissent accessible que

du côté d'Irun. La brèche fut ouverte sur ce point; Gascons et Navarrais montèrent à l'assaut; mais la courageuse défense des assiégés les obligea à battre en retraite. Toutefois, l'amiral ayant réussi à dresser une batterie sur le mont Asquibel, la garnison demanda à se rendre. Du Lude en prit possession avec trois mille Gascons; comme l'hiver approchait, l'amiral ramena l'armée française dans la Guyenne, et son départ permit à Bertrand de Cuéna, fils du duc d'Albuquerque, de fortifier Saint-Sébastien et les autres villes frontières.

Cette invasion de la Navarre avait rallumé une lutte générale entre François Ier et Charles-Quint; l'Europe entière allait devenir leur champ de bataille. Dès que le printemps fut revenu (1522), le comte de Lerin reprit le château de Maya aux Navarrais du parti des Grammont et d'Henri; le commandant Médrano et son fils, conduits prisonniers à Pampelune, refusèrent de reconnaître le roi de Castille, comme le maréchal Pédro leur en avait donné l'exemple, et ils eurent la tête tranchée. Les Français conservaient toujours la forte position de Fontarabie, et avaient employé l'hiver à fourrager dans les environs; mais une imprudence inexcusable leur fit abandonner le château de Béhobie, sans prendre le soin de le démanteler, et don Louis de Cuéna s'empressa de l'occuper avec quelques paysans des environs et cent Espagnols, sous les ordres d'Ochua d'Asua; les Français reconnurent alors leur faute, ils voulurent repasser la Bidassoa avec mille Basques du pays de Labour et un régi-

ment d'Allemands; les Guypuscoans, soutenus par l'artillerie du château, les obligèrent à chercher un passage par les montagnes de Saint-Martial; les troupes espagnoles les y poursuivirent, une bataille eut lieu (30 juin 1524) et les Français, mis en déroute, achevèrent de perdre les intérêts d'Henri d'Albret [a].

Le vieux Alain ne survécut pas au désastre de Saint-Martial; il mourut au mois d'octobre 1522, laissant à son petit-fils le comté de Dreux, la vicomté de Tartas, le captalat de Buch et la seigneurie d'Albret. Malgré la perte de la Navarre, Henri restait donc un seigneur encore très-puissant; dernier représentant de cette redoutable aristocratie méridionale, à laquelle la couronne avait successivement enlevé les comtés de Toulouse, de Comminges et d'Armagnac, il pouvait donner de nouvelles inquiétudes à Charles-Quint au sujet de la haute Navarre, et ce roi s'occupa d'apporter la dernière consolidation à sa conquête.

Vainqueur des Français en Italie, il voulait aussi les chasser des frontières d'Espagne; dans ce but il se rendit à Pampelune, et envoya le connétable de Castille et le prince d'Orange, avec 24,000 hommes, pour garder la Biscaye, le Guypuscoa, et assiéger Fontarabie. Cette place, vaillamment défendue, résista victorieusement; le prince d'Orange, fatigué de ses assauts inutiles, voulut s'en venger sur le Béarn et se dirigea vers Hastingue, qu'il réduisit en

[a] Moret, t. V, liv. xxxvi, ch. 4.

cendres. Bidache, défendu par les Grammont, ses seigneurs légitimes, finit aussi par être emporté d'assaut et livré aux flammes. De Bidache, le prince d'Orange marcha sur Sordes qui éprouva le même sort; il traversa le Gave et vint assiéger Sauveterre, où s'était renfermé le baron de Miossens.

Henri d'Albret, attaqué presque à l'improviste, dans ses propres domaines, dut organiser la résistance avec la plus grande célérité, et il eut recours à un emprunt forcé, dont nous avons vu ses prédécesseurs lui donner l'exemple; mais son armée n'arriva pas assez tôt pour empêcher de grands désastres. Pendant que le prince d'Orange assiégeait Sauveterre, le vice-roi avait franchi les Pyrénées par la vallée de Jacca et conduisait trois mille hommes, pour compléter la conquête du Bearn. Le seigneur de Garderets essaya vainement de lui disputer le passage des ports; les Aragonais connaissaient la guerre des montagnes aussi bien que les Béarnais, ils triomphèrent de cette résistance, et vinrent camper au bourg Sainte-Marie, placé sous le château d'Oloron. Louvic, chargé de sa défense, fit une sortie, espérant être secouru par trois compagnies de gendarmes placées à demi-lieue; mais ce renfort ne parut pas, lui-même fut mis en fuite, et quelques Aragonais entrèrent dans la ville pêle-mêle avec ses troupes. Cependant on put lever le pont, plusieurs Aragonais restèrent prisonniers, et les autres allèrent rejoindre le prince d'Orange au siége de Sauveterre. Ce renfort obligea le seigneur de Miossens à capituler, après la plus vigoureuse

résistance. Navarrens, qui n'était pas encore fortifié, et Mauléon, qui redoutait le sort d'Hastingue, suivirent l'exemple de Sauveterre.

Henri d'Albret se voyait donc au moment de perdre le Béarn, lui-même, comme François Ier venait de perdre l'Italie ; tous les deux avaient affaire à Charles-Quint. Par une inexplicable résolution, au lieu de marcher sur Pau, le prince d'Orange, inquiété peut-être par les levées qu'Henri faisait dans tous ses domaines, redescendit le Gave sans laisser de garnison dans les places qu'il venait de conquérir ; il abandonna à ses soldats le pillage de Garris et de Saint-Jean-de-Luz, et rentra dans le Guypuscoa, afin de presser le siége de Fontarabie.

Malgré l'activité du connétable de Castille, qui dirigeait cette opération, la garnison franco-navarraise, commandée par de Lude, s'était défendue vaillamment et résistait depuis plus d'une année; cependant le manque de vivres allait l'obliger à capituler, lorsque François Ier, pressé par Jean d'Albret, qui s'était rendu à la cour de France, envoya Gaspar de Coligny, avec une armée importante, secourir le comte de Lude. Arrivé à Auch, la mort arrêta Coligni, et le maréchal de Chabanes, seigneur de Lapalisse, prit son commandement. Il conduisit l'armée à Bayonne, traversa Saint-Jean-de-Luz, et vint camper à Andaye, en face de Fontarabie.

C'est là qu'il attendait la flotte équipée en Bretagne sous la conduite du capitaine Lartigue. Celui-ci étant trop lent à paraître, de Chabanes traversa la

Bidassoa, sous le feu des canons ennemis, et obligea l'armée espagnole à se réfugier dans les montagnes. Sa tentative avait réussi, Fontarabie était ravitaillée; toutefois de Lude, fatigué par la longueur du siége, abandonna son commandement; le capitaine Franget et Don Pedro de Navarre, fils de celui qui gémissait encore dans les prisons de Cimancas, furent chargés de le remplacer.

La Navarre et le Guypuscoa n'étaient pas les seules frontières par lesquelles l'Espagne menaçait la France; le connétable de Bourbon, gouverneur de Languedoc, avait été gagné par Charles-Quint, et devait livrer cette province au gouverneur du Roussillon; cependant il fut dénoncé par d'Argouges et Matignon, qui dévoilèrent tous les détails du complot, et François Ier ordonna de se saisir de sa personne; mais il sut prendre la fuite à temps, et ce fut envain que le roi chargea le seigneur de Monpezat de faire garder les ports et les passages qui conduisaient en Espagne; pendant que le sénéchal de Toulouse surveillait Saint-Béat, le connétable atteignit la Péninsule par un autre point.

La défection de cet homme de guerre jeta la crainte dans le Languedoc. François Ier envoya Lautrec commander dans cette province; il fit réparer les fortifications des villes et augmenter leurs garnisons (1523); Charles-Quint, de son côté, pressé de reprendre l'offensive, se rendit à Vitoria pour surveiller de plus près (1524) le siége de Fontarabie, et tenter même celui de Bayonne. La France, qui soupçonnait ce dessein, venait de faire fortifier cette

place. Le faubourg de Taride avait été démoli, et la Nive reliée au château vieux par une formidable terrasse. Ces précautions furent bientôt justifiées ; le connétable de Castille et le prince d'Orange marchèrent d'abord sur Bayonne en traversant Saint-Jean-de-Luz, tandis qu'une flotte venait les joindre à l'embouchure de l'Adour par l'étang d'Orx. Cependant l'entrée de l'Adour était devenue très-difficile pour les gros vaisseaux ; vers 1501 une violente inondation avait fermé le boucaut, et forcé le fleuve à se frayer un passage vers Cap-Breton dans un lit de sable. Les habitants de ce port, tout fiers de voir l'Adour leur apporter les avantages dont les Bayonnais avaient joui jusqu'alors, avaient embarrassé son lit de pesselles, de piquets et de barrages afin d'empêcher les navires de remonter jusqu'à Bayonne, et de les obliger à s'arrêter sur leurs quais (1). Malgré ces difficultés de navigation, les Espagnols remontèrent l'Adour ; le seigneur de Lautrec, lieutenant gé-

(1) Les Bayonnais furieux avaient pris les armes ; ils étaient venus détruire ces obstacles, ravager le bourg de Cap-Breton, brûler même les navires qui s'y trouvaient amarrés. Louis XII avait fini par régler cette affaire à l'avantage des Bayonnais ; son ordonnance du 6 février 1511 les avait mis en possession de l'Adour, depuis Hourgave jusqu'au boucaut, et défendait à Cap-Breton de retenir les navires dans ses eaux.

Ce n'était pas la seule discussion de ce genre dont le golfe de Gascogne fut le théâtre. En 1510 les habitants de Fontarable et ceux d'Andaie se disputaient la possession de la Bidassoa. Les premiers vinrent un jour attaquer les seconds, brûler leurs moulins et un hospice. Les roi de France et de Castille nommèrent des juges pour trancher la question ; ils déclarèrent que les deux villes posséderaient l'embouchure, jusqu'après le jugement principal sur la propriété *.

* Chronique de Bay, p. 115. — Çurita, t. VI. p. 215.

néral de la Guyenne, venait d'arriver à Bayonne pour veiller à sa défense; ils l'y attaquèrent par terre et par eau; mais les habitants se défendirent avec la plus grande énergie; les femmes et les enfants portaient des munitions aux combattants; Lautrec fit tendre des chaînes à l'entrée du port, et dirigea si bien son artillerie que l'armée dut battre en retraite, et les vaisseaux regagner la mer. Quelque temps après, Louise de Savoie écrivait aux Bayonnais pour les féliciter de leur héroïsme.

Chassés de Bayonne, les Espagnols se dirigèrent sur Fontarabie; mais Lautrec parvint à y envoyer des munitions et des troupes avant leur arrivée, et la place fut prête à faire résistance.

Il fallait pourvoir aussi à la défense du Languedoc, toujours menacé par les garnisons de Perpignan et de Salces; Lautrec se transporte à Narbonne pour armer et ravitailler les places fortes, et fait demander aux états de Montpellier 239,328 livres; la somme était un peu forte; on fit des réclamations; les commissaires du roi refusèrent de les écouter; ils mirent tous les membres des états en arrêt, et la terreur obtint ce que le patriotisme n'avait pas voulu accorder.

Le Languedoc n'était pas à bout d'exactions; les états de Pézénas durent encore donner une crue de 39,842 livres, et une autre de 25,000 pour la réparation des places fortes (1524); ceux de Castres accordèrent 19,832, puis 25,000 pour le même objet. On vota même une gratification pour le maréchal de Lautrec, qui continuait à résider à Narbonne

afin de surveiller le Roussillon. Son éloignement de Bayonne fut fatal à l'armée française du Guypuscoa : le connétable de Castille parvint à faire croire aux Grammont, enfermés dans Fontarabie, que la France les avait abandonnés par suite des victoires que Charles-Quint et le roi d'Angleterre venaient de remporter dans la Picardie, la Bourgogne et jusque dans l'Ile de France. Ces fausses nouvelles intimidèrent le commandant Franget, ainsi que le fils de Pedro de Navarre, et ils eurent la faiblesse de rendre, sans coup férir, une ville qui avait résisté à tous les efforts des Espagnols [a]. Avec Fontarabie disparut le dernier asile de la nationalité navarraise (1325). Martinez de Leyra y fut laissé comme gouverneur. Quant aux Grammont qui avaient désespéré de la résistance, ils reçurent le prix de leur soumission, ils furent réintégrés dans leurs domaines , et le fils du maréchal reçut le titre de marquis de Cortra, pendant que son père gémissait dans les fers, victime de sa fidélité. L'illustre vieillard ne put survivre au parjure de son fils et à la chute du boulevart de la Navarre; il expira dans les cachots de Cimancas ; Garibay prétend même qu'il se poignarda comme Caton afin de ne pas survivre à l'indépendance de son pays.

Le capitaine Franget ne partagea pas la récompense des Grammont ; rappelé à Lyon, il y fut condamné, dégradé de chevalerie et de noblesse, et ne conserva la vie qu'au prix du déshonneur (1525).

[a] Vaissette, t. VIII, p. 245,247. — Favyn, *ad an.* — *Chron. de Bayonne*, p. 115,125,127. — Moret, t. V, liv. XXXVI, ch. 5.

Henri d'Albret, après la triste expédition de Navarre, où il n'avait jamais paru devant l'ennemi, avait un compte fâcheux à rendre à ses sujets. A quoi donc avaient servi ses levées extraordinaires de troupes et son emprunt forcé?... La Navarre était perdue et les Espagnols avaient ravagé le Béarn et porté sur ce pays libre une honte que des armées étrangères ne lui avaient jamais infligée. Les états se plaignirent amèrement de l'impôt levé sous forme d'emprunt, et Henri, tout en cherchant une justification dans la loi de la nécessité, reconnut qu'il avait outrepassé ses pouvoirs, et jura qu'il ne serait plus fait d'exception aux règles du for [a].

[a] Faget de Baure. — Favyn. — Mazure, *ad an.*

CHAPITRE V.

LES LUTHÉRIENS ET LA COUR DE BÉARN.

Henri d'Albret en Italie.—Bataille de Pavie.— Sa captivité avec François Ier — Sa délivrance.—François Ier débarque à Barcelone. — Marguerite de Valois et les ambassadeurs obtiennent sa liberté. — Il est conduit à Bayonne. — François Ier et Henri d'Albret veulent déchirer le traité de Madrid. — Henri épouse Marguerite. — Nouvelle invasion de l'Italie. — Mort d'Odet de Foix et de Charles de Navarre. — Naissance de Jeanne d'Albret. — Charles-Quint à Barcelone. — Paix de Cambrai. — Les Enfants de France prisonniers à Madrid sont échangés à Andaïe. — François Ier épouse Eléonore de Castille à Captious. — Jeanne d'Albret élevée à Plessis-les-Tours. — Nouvelle organisation de la Navarre espagnole et de la Navarre française. — Mouvement religieux. — Ignace de Loyola. — Origine des Jésuites. — Le protestantisme pénètre dans le Languedoc et le Béarn. — Le haut clergé le favorise par sa négligence. — François Ier dans le Languedoc.— Charles-Quint dans la Catalogne.— Il conquiert les États barbaresques. — La guerre recommence dans le Dauphiné. — François Ier persécute les luthériens. — Ils se réfugient dans le Béarn. — Trêve de Nice. — Emeute à Perpignan. — Jeanne d'Albret mariée au duc de Clèves malgré sa protestation.

Henri d'Albret avait perdu la Navarre sans retour, non par la faute des vaillants soldats navarrais et béarnais, mais par l'imprudence impardonnable des officiers français et par la propre faiblesse de son caractère. Hors d'état désormais de faire de nouvelles tentatives, il confia la lieutenance à son frère Charles, et chercha sur un autre théâtre l'occasion de se venger de Charles-Quint.

Suivi du baron d'Arros et de quelques autres gentilshommes béarnais, il accompagna François Ier en Provence, et l'aida à repousser le connétable de Bourbon de Marseille et à le poursuivre dans le Milanais. Peu de temps après, la bataille de Pavie, livrée le 24 février 1525, devenait plus funeste à Henri que les désastres de la Navarre, car ce prince partageait la captivité du roi de France. Toutefois pendant que ce dernier était conduit en Espagne pour orner le triomphe de Charles-Quint, Henri d'Albret parvenait à s'échapper avec le baron d'Arros et son valet de chambre, grâce au dévouement de son page, François de Rochefort, qui prit sa place et trompa les gardiens en imitant sa voix. Mais la nouvelle de sa défaite avait eu le temps de produire dans le Béarn une désolation semblable à celle qui accablait la France entière; son frère, Charles de Navarre, ne songeant qu'à payer sa rançon, oublia la promesse solennelle d'Henri de ne plus augmenter les impôts, et chargea les collecteurs de tous les domaines de lever de l'argent sous forme d'emprunt, de donation, ou de contribution, sans tenir compte des prérogatives des états qui seuls pouvaient voter les subsides[1].

Pendant ce temps, le désastre de François Ier provoquait des deux côtés des Pyrénées des mouvements assez opposés. Le parlement de Toulouse ordonnait des prières publiques, défendait les danses et les réjouissances, le Languedoc prenait le deuil

[1] Moret, t. V, l. xxxvi, c. 6. — Favyn, *ad an.*

et toutes les villes réparaient leurs remparts et augmentaient leurs garnisons dans la crainte d'une invasion des Espagnols. En Espagne au contraire, un immense cri de joie retentissait de Cadix à Gironne. Barcelone célébrait des fêtes, des processions publiques et des *Te Deum*. Néanmoins Charles-Quint sut être digne de son chevaleresque adversaire ; il fit avertir le gouverneur de Catalogne, Pedro de Cardone, que le roi de France devait être conduit dans cette ville avec ses compagnons d'infortune, et lui ordonna non-seulement d'interdire toute marque d'irrévérence ou de mépris sous peine de vingt-cinq jours de prison, mais encore de veiller à ce qu'on reçût le royal prisonnier avec tous les honneurs dus aux têtes couronnées.

Aussitôt on élève un pont volant pour joindre le débarcadère au port ; François I[er] est conduit à l'hôtel de l'archevêque de Tarragone, et la nuit venue, les comtesses de Palamos et la femme du gouverneur, suivant les lois de la galanterie, lui font servir un festin splendide. Le 21 juin, après avoir visité la chapelle Sainte-Eulalie et assisté à l'office divin, François I[er] partit pour Tarragone (1525) [*].

Barcelone était destinée à recevoir toutes les grandes figures de cette époque héroïque. Le 23 août 1525, Marguerite débarquait dans ses murs avec le grand maître de Rhodes, et les Catalans renouvelaient pour elle la réception respectueuse qu'ils avaient faite à l'illustre captif. Le lendemain le duc

[*] Feliu, t. III, p. 166.

de Bourbon faisait son entrée dans la capitale de la Catalogne. Peu de jours après, Charles-Quint, apaisé par le dévouement et la grandeur d'âme de Marguerite, consentait à faire la paix avec son prisonnier sans toutefois lui donner encore la liberté, et le 16 décembre Marguerite, ayant remporté la victoire sur la froideur calculée de l'empereur, repassait à Barcelone, pour apporter dans sa patrie la nouvelle du retour de son frère.

Cependant l'archevêque d'Embrun, le premier président de Paris, et Philippe de Chabaud, s'étaient rendus à Madrid pour traiter la question politique du rachat de François Ier, comme Marguerite avait traité la question sentimentale. Il est difficile de sauvegarder tous les intérêts, quand l'une des parties est prisonnière de l'autre. Tout ce que Charles-Quint exigea fut accordé. François Ier promit d'épouser sa sœur Éléonore d'Autriche, de renoncer à la souveraineté de la Flandre, de l'Artois, de la Bourgogne, de Bar-sur-Seine, de Naples et de toute l'Italie. Il abandonna Henri d'Albret et ses autres alliés, et accorda enfin pour otage le dauphin Charles et Henri d'Orléans. Dès qu'il eut signé ces conditions (14 janvier 1526), et fiancé Éléonore, François Ier fut conduit à Fontarabie, où les deux jeunes princes s'étaient déjà rendus; et l'on opéra un échange douloureux, qui ne rendait son roi à la France qu'en lui ravissant ses fils les plus aimés.

Tandis que les Castillans reconduisaient leurs précieux otages à Madrid, quelques Espagnols accompagnaient François Ier à Bayonne, et lui demandaient de

ratifier le traité sur la terre de France, afin d'avoir une signature qui ne parût pas entachée de contrainte. Mais devenu libre, François Ier retrouvait sa fierté : l'acte de Madrid n'était qu'une extorsion imposée par la force, et il répondit qu'il ne pouvait rien faire sans consulter les états généraux, quand il s'agissait d'aliéner son royaume. L'escorte espagnole quitta le roi avec cette réponse peu satisfaisante, et le monarque français rentra dans ses États (mars 1526).

Henri d'Albret, délivré par la fuite, avait déjà revu le Béarn. Le plaisir de retrouver leur roi, ne fit pas oublier à ses sujets le soin de défendre leurs prérogatives ; ils se plaignirent de la conduite de son frère ; Henri chercha une excuse dans les circonstances désastreuses qu'on venait de traverser ; il consentit cependant à tranquilliser les états en jurant de nouveau le maintien des fors, en promettant de ne jamais se prévaloir des infractions qu'il avait été contraint de leur faire subir (1526), et hâtons-nous d'ajouter que cette promesse fut scrupuleusement respectée. Aussitôt que François fut rentré dans sa patrie, Henri d'Albret s'empressa d'aller le joindre, afin de travailler avec lui à prévenir les effets de la paix de Madrid. François Ier, pressé de réorganiser ses états et de reprendre l'offensive contre l'Espagne, s'était rendu à Bordeaux (avril 1526) et de là à Cognac, où il avait réuni les seigneurs de Bourgogne, du Mâconnais, d'Auxerre, les ambassadeurs de Naples, du Pape, et des Républiques Italiennes, pour leur communiquer le traité, ainsi que la déclaration des états de France, qui refusaient de le reconnaître ;

une nouvelle ligue menaçait donc Charles-Quint de la revanche de Pavie. François Ier, voulant dédommager un de ses plus fidèles alliés de la campagne d'Italie, offrit à Henri d'Albret ce qu'il aimait le plus au monde, sa bonne sœur Marguerite, veuve de Charles d'Alençon. Henri s'empressa d'associer sa fortune à celle d'une femme que son voyage à Madrid, son dévouement à son frère, sa haute intelligence, plaçaient à la tête de ses contemporaines ; à l'issue de la conférence, il suivit François Ier à Saint-Germain-en-Laye, et son mariage fut célébré le 24 janvier 1526... Cette union devint le sceau d'un traité par lequel François Ier s'obligeait à faire rendre la Navarre à Henri d'Albret, fallût-il employer la voie des armes ; en attendant, il lui donnait les duchés d'Alençon et de Berry avec le comté d'Armagnac, et Henri acquérait ainsi en France l'équivalent de ce qu'il avait perdu dans la Navarre. Quelques alliances concoururent aussi à l'extension de son influence ; il maria sa sœur aînée, Isabelle, avec le vicomte de Rohan ; la seconde allait épouser le comte de Candale, lorsque la mort vint l'enlever ; les deux autres embrassèrent la vie religieuse.

François Ier était constamment préoccupé de réparer ses désastres de la Lombardie, et la famille de Béarn ne lui refusa pas son concours dans cette circonstance (1527). Charles de Navarre, ancien lieutenant de Béarn, le suivit en Italie, avec le maréchal de France Odet de Foix et Menaud de la Martonie, évêque de Tarbes. Odet de Foix revêtu du grade de capitaine général de l'armée française, ayant

soumis le Milanais, marcha sur Naples avec Charles de Navarre, laissant le gouvernement de la Lombardie à l'évêque de Tarbes; mais la peste atteignit l'armée française au siége de Naples, elle la décima, et emporta le vicomte de Lautrec et Charles de Navarre. Menacé de voir leurs restes précieux profanés par les ennemis, un Béarnais remplit le pieux devoir de les leur dérober; l'évêque de Tarbes, ne pouvant les inhumer, voulut du moins leur consacrer un monument durable de sa reconnaissance; nous avons vu qu'il devait son évêché à la protection de Lautrec; il fit achever à ses frais la maison dont Odet avait posé les fondements à Coutras, et la dédia au héros, son bienfaiteur, pour qui les Français mêlaient leurs larmes à celles de tous les peuples pyrénéens. Odet de Foix, vicomte de Villemur et de Lautrec, et comte de Comminges, avait épousé Charlotte d'Albret; leur fils unique Henri recueillit leur double succession; il fut comte de Comminges, de Beaufort, de Rethel, et vicomte de Lautrec, sous la tutelle de Menaud de la Martonie [1].

Pendant qu'Odet de Foix et Charles de Navarre perdaient la vie au service de la France, Marguerite de Navarre mettait une fille au monde (7 janvier 1528) et lui donnait le nom de Jeanne; les Espagnols, heureux de voir surgir une *quenouille* à la place de l'*épée* que le roi de Navarre menaçait de leur opposer, s'écriaient dans leur joie un peu grossière : *Miracle! la vache a fait une brebis, et le*

[1] Vaissette, t. VIII, p. 254. — Davezac-Macaya, t. II. — Mariana, *Hist. d'Esp.*, t. II, p. 585, 587. — Brantôme.

vacher pourra garder son troupeau! confondant allégoriquement la reine de Navarre avec les vaches des armes de Béarn ; mais cette brebis était appelée aux plus étranges et aux plus hautes destinées ; elle devait imposer le calvinisme au Béarn et donner le jour à Henri IV.

Charles-Quint, qui avait épousé Isabelle de Portugal en 1525, venait de célébrer la naissance de l'infant don Philippe (1527), lorsque les hostilités avec la France acquirent une fureur nouvelle. L'empereur ne négligea aucun moyen pour repousser vigoureusement cette agression ; des galères se réunirent dans le port de Barcelone, et le vice-roi de Catalogne convoqua (19 janvier 1529) les cortès ; mais la négligence de quelque formalité provoqua la réunion spontanée de tous les membres des quatre bras qui se trouvaient dans la ville; ils firent leurs observations sur cette manière inusitée de réunir les états; le chancelier Juan de Cardone répondit que l'empereur le chargeait de reconnaître les prérogatives des Catalans et de leur expliquer les causes qui l'avaient empêché de fixer le jour de l'ouverture dans les cartes de convocation, et les états, ayant fait leurs réserves pour sauvegarder leurs fueros, consentirent à une prorogation d'autant plus volontiers que l'empereur devait venir les présider lui-même.

Aussitôt qu'on fut averti de son approche (18 avril), on lui envoya des ambassadeurs, afin de connaître quelles étaient les règles à suivre pour la réception d'un *empereur*. Jusqu'alors les conseillers avaient

reçu leurs comtes et leurs rois à cheval et sans descendre de leur selle; le président se plaçait ensuite à la gauche du seigneur et l'accompagnait jusqu'à la porte de la ville. L'empereur ne voulut rien changer à l'antique cérémonial; il fit son entrée le 4 mai, présida l'ouverture des cortès, reçut un subside de 250,000 livres; le 19, André Doria entrait dans le port avec treize galères, et l'empereur faisait voile vers l'Italie (1529)[a], pour aller recevoir la couronne à Bologne (1530).

Malgré la reprise de la guerre entre François I[er] et Charles-Quint, on n'avait pas discontinué de s'occuper du rachat des Enfants de France retenus à Madrid. La paix de Cambrai parvint à les arracher à leur captivité; mais il fut arrêté, entre autres conditions, que le roi de France paierait une rançon de 2 millions d'or, qu'il finirait d'épouser la reine Eléonore, et renoncerait définitivement à ses prétentions sur Naples, Milan, Jérusalem, la Sicile, les Flandres et l'Artois.

Un acte aussi funeste à la France ne pouvait être accepté par la nation sans difficultés; les états de Languedoc déclarèrent ne le ratifier que par une *crainte révérentielle*, afin de faire cesser la captivité des Enfants de France. Raymond Sabaterie, procureur général du parlement de Toulouse, présenta une longue protestation, et ne demanda l'enregistrement du traité *que sur l'ordre exprès du roi, et pour faire rendre la liberté aux nobles otages*. Charles-

[a] Feliu, t. III, p. 171.

Quint essaya de déjouer ses oppositions en envoyant à Toulouse le docteur Juan de Falleta et Chrestien Laers, son secrétaire, et le traité fut enfin enregistré le 9 février 1530[a].

Obligés de payer d'abord un à-compte de douze cent mille écus, avant de pouvoir délivrer les Enfants de France, la noblesse, le clergé et le tiers-état firent les plus généreux sacrifices pour réunir cette somme. Lorsque cette condition préliminaire fut remplie, Anne de Montmorency se rendit à Bayonne (26 mars 1529) avec le cardinal de Tournon, les comtes de Clermont et de Tende, dans le but de recevoir les Enfants et la reine Éléonore, qui venait terminer son mariage, arrêté par deux traités consécutifs; mais il ne fallut pas moins de quatre mois pour faire peser et compter, une à une, toutes les pièces d'or de la rançon par des changeurs espagnols et français.

La reconnaissance des sommes étant terminée, Anne de Montmorency vint à Saint-Jean-de-Luz, avec deux cents hommes d'armes ; le connétable de Castille se tint sur les bords de la Bidassoa avec un nombre égal de soldats ; on amarra un bac au milieu de la Bidassoa, entre Andaïe et Fontarabie, et ce fut sur cette espèce d'île flottante qu'un bateau espagnol, portant Éléonore et les Enfants de France, et un bateau français portant les 1,200,000 écus, vinrent opérer l'échange. Les princes furent reçus avec d'inexprimables cris d'allégresse; deux ha-

[a] Vaissette, t. VIII, p. 256.

quenées blanches les conduisirent à Saint-Jean-de-Luz, pendant qu'une litière somptueuse portait la reine Éléonore. La nuit étant survenue, la population de Saint-Jean-de-Luz se porta à leur rencontre à la lueur des torches, et, le lendemain, Charles, Henri et la fiancée du roi faisaient leur entrée triomphale à Bayonne [a].

François Ier, qui attendait le cortége à Bordeaux avec la reine-mère, le roi de Navarre, Isabelle de Rohan et Marguerite, s'avança jusqu'à l'abbaye de Captious, près de Roquefort-de-Marsan, et il revit enfin les Enfants délivrés. Il reçut (1530) la bénédiction nuptiale des mains du cardinal de Tournon, et après la cérémonie, qui bénissait l'alliance si fragile de la France et de l'Espagne, les nouveaux époux, accompagnés de la reine de Navarre et d'un cortége tel que savait les réunir François Ier, se dirigèrent vers l'intérieur de la France.

Henri d'Albret et Marguerite avaient pris part aux épousailles du roi avec un sentiment de tristesse bien excusable; le dernier traité leur faisait perdre tout espoir de recouvrer la Navarre; car rien n'avait été dit en faveur de leurs droits. François Ier, qui avait été contraint à ce sacrifice par les difficultés de sa situation, essaya du moins d'adoucir leurs regrets en redoublant à leur égard d'empressements affectueux ; il retint leur fille unique, Jeanne, à Plessis-les-Tours, afin de la faire élever près de lui jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge où il lui serait permis de

[a] Favyn, *ad an.* — *Chron. de Bayonne*,

réparer par un brillant mariage les rigueurs dont son père avait été frappé ; et Henri d'Albret et Marguerite rentrèrent dans le Béarn, séparés de leur enfant et dépouillés de leur dernière espérance sur la Navarre. Malgré la violence de sa conquête, ce royaume conservait des priviléges et des libertés si importantes, que son administration, ses lois et jusqu'à son individualité, restaient à peu près les mêmes. La Castille semblait ne s'être préoccupée que de l'abolition d'une royauté voisine. Satisfaite d'avoir dépouillé la Navarre de sa dynastie, elle laissait à ce pays tout ce qui constituait sa nationalité administrative ; une députation, formée de sept députés élus par les sept mérindades, était installée à Pampelune d'une manière permanente, et continuait à voter et à percevoir les impôts, à nommer à tous les emplois civils et judiciaires, à diriger enfin toutes les branches de l'administration sans la moindre immixtion du gouvernement castillan. Les revenus publics ne cessaient d'être employés exclusivement dans l'intérieur du royaume ; la Castille n'en touchait pas une obole.

Que gagnèrent donc Fernand et Charles-Quint à leur conquête ? La satisfaction de renverser un trône et l'avantage plus réel de placer des garnisons castillanes dans les places fortes de la lisière des Pyrénées, sous le commandement d'un vice-roi, afin de pouvoir résister plus énergiquement aux entreprises de la France, qui, sans cela, n'aurait eu qu'à faire alliance avec la Navarre, pour porter ses armes, sans coup férir, au cœur même de la Castille, en

delà de l'Èbre et des Sierra de Montcayo et d'Urbion.

Quant à la basse Navarre, restée au pouvoir d'Henri d'Albret, elle retint dans son sein une députation, imitée de celle de Pampelune, qui se réunissait à Saint-Palais, et exerçait une autorité non moins étendue. Ce lambeau de territoire, que la France possède aujourd'hui, était divisé en trois parties : 1° le Gazari, vallée de Saint-Jean-Pied-de-Port (Dominane Gazari) ; 2° le Suberua (Soule), comprenant Mauléon et Tardetz (Maouleo et Tardetze); 3° l'Amicuse (Bois de Mixe) ou vallée de Saint-Palais (Donaphaleu). Le roi de cette petite contrée resta donc ce qu'il avait été jusqu'alors : le simple président à peu près électif d'une république. Celui de Castille ne fut lui-même, de l'autre côté des monts, que le protecteur ou le duc de la fédération représentative des Cantabres. L'importance des priviléges conservés par la Navarre espagnole, explique la vigilance avec laquelle les Navarrais n'ont cessé de les défendre, notamment dans la dernière guerre des Fueros, dirigée par Zumalacaréguy[1].

Toutefois la conquête de la Navarre et la réunion des couronnes d'Aragon et de Castille ne terminent pas moins l'histoire politique des États pyrénéens du sud ; dès ce moment la nation espagnole, forte et compacte, substitue son impulsion et ses destinées générales à l'existence particulière des anciens royaumes du nord, et les grands événements, dont les

[1] Hiarce, *Hist. des Cantabres.*

Pyrénées seront désormais le théâtre, n'auront d'autre importance que celle de révoltes et de protestations sans résultat contre la conquête qui les a absorbés. Il n'en est pas de même du côté du nord. Le royaume de France est en arrière dans la voie des agrandissements naturels et logiques, qu'il doit réaliser. Il lui reste à conquérir le Béarn, la Basse-Navarre, le comté de Foix et le Roussillon. Tout l'intérêt historique va donc se concentrer sur ces frontières.

Privée de son ancienne initiative politique, la Navarre, en mourant, apportait encore, par quelques-uns de ses enfants, un poids considérable dans la balance des événements moraux. Nous avons constaté dans les siècles précédents l'affaiblissement notable de l'influence monastique, à la suite de l'établissement des parlements et des universités. Une guerre acharnée ne tarda pas à se déclarer entre la science orthodoxe, en quelque sorte, qui s'éteignait dans les monastères, et les connaissances philosophiques, qui dressaient dans les colléges le drapeau de l'indépendance de la pensée.

La lutte éclata sur des points bien éloignés, notamment en Angleterre et en Allemagne; mais elle retentit suffisamment dans les Pyrénées pour y réveiller la vigilance de l'esprit dominicain qui semblait ailleurs assoupi. Il était donc écrit que ces montagnes seraient le dernier asile des vieilles doctrines religieuses, comme elles avaient été celui de la liberté municipale romaine, de l'indépendance individuelle des clans Cantabres, des sauvegardes du

droit constitutionnel, et de l'orgueil intraitable des barons de la féodalité.

Nous avons laissé Ignace de Loyola rêvant, sur son lit de douleur, de guerre et d'ascétisme ; les luttes des libres penseurs contre les défenseurs de l'orthodoxie frappèrent son oreille ; le soldat-moine ne renonça à la milice des camps que pour entrer dans celle de la pensée. Aussitôt que sa convalescence le lui permit, il se rendit secrètement au célèbre pèlerinage de Monserrat, et déposa ses armes sur l'autel de la Vierge ; il abandonna ses vêtements, ne conserva que le sac des bénédictins, se retira dans la grotte de Manresa, et, après plusieurs mois de pénitence et d'expiation, il se dirigea vers Barcelone dans le dessein de passer en Judée et d'aller mourir dans la retraite de S. Jérôme ou de S. Basile.

Cependant diverses circonstances l'empêchèrent d'accomplir ce projet, et il employa son séjour à Barcelone à continuer ses études. Pour combattre la corruption, le scepticisme, la mort romaine en un mot, saint Benoît n'avait eu besoin d'avoir recours qu'à la pureté et à l'ardeur religieuse ; pour lutter corps à corps avec la science profane, qui marchait à la conquête du monde, et avait aussi l'enthousiasme de sa *foi*, Ignace devait connaître ses armes, revêtir son bouclier, pénétrer dans les vastes arsenaux de ses connaissances. De Barcelone, Loyola passe à l'université d'Alcala ; il avait alors 30 ans. Chassé d'Alcala par suite de la nouveauté de ses desseins et de ses opinions, il se réfugie à Salamanque, et vient enfin à l'université de Paris... Après

quelque séjour dans ce fanal scientifique de l'Europe, il rentre dans sa patrie, et s'établit à l'hospice d'Aspeita, dans le Guypuscoa, où il fait ses premiers essais de prédication.

Son frère aîné, averti de son retour, ne pouvant comprendre qu'un Loyola menât l'existence errante d'un mendiant, qu'il marchât pieds nus et couvert de haillons, vient le trouver et lui reprocher avec amertume une vie indigne de sa haute naissance. Ignace consent à soustraire son *abaissement* aux yeux de sa famille ; mais s'il s'éloigne, c'est pour se rendre à Rome avec quelques jeunes gens qu'il vient de rattacher à ses principes. Peu de jours après son arrivée dans la capitale du monde catholique, il présente à Paul III le projet d'institut qu'il combinait depuis plusieurs années. Les premiers capitaines de cette armée nouvelle seront saint François Xavier, né dans la Navarre, en 1306, deux autres de ses compatriotes, les frères Esteban et Diégo de Eguia, enfin saint François de Borgia, duc de Candia, qui abandonnera la vice-royauté de Catalogne pour prendre le plus modeste des commandements dans la milice de Jésus, et devenir plus tard troisième général de l'ordre.

L'institut de Loyola fut approuvé. Entreprendre son histoire, serait vouloir faire celle du monde; nous n'avons à parler que de son berceau. On peut voir encore le somptueux collége fondé par Ignace lui-même, dans la maison où il reçut le jour, et la basilique élevée par les habitants de Pampelune, sur le point des remparts où le capitaine Guypus-

coan fut blessé. L'Europe eut pendant plusieurs siècles les yeux fixés sur ces deux points de la Navarre pour les bénir ou les maudire, et elle ne les en a pas encore entièrement détachés. Par un étrange contraste, l'esprit nouveau d'indépendance religieuse et philosophique vint bientôt lever son drapeau de l'autre côté des montagnes navarraises, en face du pays natal du fondateur des Jésuites. Le règne violent du calvinisme dans le Béarn formera un des événements les plus dramatiques de notre histoire. Nous devons dès ce moment parler de l'introduction philosophique de la nouvelle secte à la cour d'Henri d'Albret.

L'aimable sœur de François Ier, élevée sous l'influence de Marot et de Rabelais, avait vu sans courroux Luther et ses adhérents jeter le sarcasme sur la cour de Rome ; les beaux esprits de la cour de François Ier, sans se faire protestants, aimaient à rire des moines et des indulgences, et préparaient ainsi cette école du XVIIIe siècle, que le XVIe et le XVIIe allaient mal déguiser sous un voile de dévotion galante.

Henri d'Albret, lui-même, ne pouvait voir avec déplaisir exercer une certaine vengeance sur le successeur du pape Jules II, qui avait excommunié son père, et favorisé l'usurpation de la Navarre par Fernand. Pau était donc indiquée naturellement comme le refuge des protestants français, aussitôt que viendrait la persécution.

Ce moment ne se fit pas attendre. Depuis le schisme qui avait répandu dans l'Eglise des levains si déplorables de discorde, les évêques n'avaient cessé,

pour la plupart, d'abandonner leurs diocèses à l'administration de leurs grands-vicaires, afin de vivre à la cour de France, à celle de Rome, ou de remplir de grandes fonctions politiques ; aussi, ne les voyait-on plus assister aux états de Languedoc, où ils occupaient cependant vingt-deux siéges. Leur négligence à cet égard alla si loin, que l'assemblée de Montpellier de 1532 demandait dans le cahier des doléances, que les prélats et les seigneurs convoqués fussent tenus de se présenter en personne, et, dans le cas d'excuse légitime, de se faire représenter par des chargés de pouvoirs capables et sérieux.

Cet abandon des populations par leurs chefs ecclésiastiques , l'influence toujours croissante des universités, la hardiesse de leurs professeurs, le souvenir des erreurs religieuses des Albigeois, la haine provoquée par l'Inquisition, furent autant de causes qui s'amoncelèrent sur les esprits, et les préparèrent à accueillir les idées nouvelles. En 1531, un prêtre qui prêchait le luthérianisme à Carcassonne avait été condamné par l'official ; en 1532, Toulouse renfermait déjà plusieurs partisans avoués de Luther ; le cardinal Odet de Châtillon, ayant remplacé l'archevêque de Toulouse, cardinal de Grammont, en 1534, donna à l'hérésie la plus vive impulsion qu'elle pût recevoir , car il abandonna le catholiscisme pour adopter la secte de Luther. Le mal était si grave en 1532, que le gouverneur fit arrêter un grand nombre de luthériens, le jour de Pâques, l'inquisiteur de la foi en ajourna 32, et Jean Boisonné, professeur de droit civil, condamné avec beaucoup d'ap-

parat, n'échappa au bûcher qu'en faisant abjuration publique devant la cathédrale. Jean Cadurque de Limoux, plus opiniâtre dans ses opinions, périt sur le bûcher; vingt autres adhérents subirent diverses punitions canoniques.

En présence des progrès bien plus considérables que les erreurs faisaient dans le nord de la France et de l'Allemagne, François Ier, le pape et Charles-Quint se réunirent à Marseille, et résolurent de convoquer un concile général (1533); mais ce projet ne fut pas suivi d'exécution; les deux princes se contentèrent de parcourir les provinces de leurs royaumes, un peu pour s'occuper de combattre l'hérésie, beaucoup pour révéler à leurs peuples les splendeurs inouïes de leur royauté.

François Ier se rendit à Toulouse, par le Rouergue, précédé du maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et suivi, à un jour d'intervalle, par la reine Eléonore qui voyageait dans une litière couverte de drap d'or, attelée de deux chevaux caparaçonnés, et montés chacun par un page. François Ier paya sa bienvenue à la capitale du Languedoc en augmentant les priviléges de son université, composée et divisée en quatre Facultés. Il accorda à ses vingt docteurs gérants le droit de créer, ériger et promouvoir à l'ordre de chevalerie ceux qui auraient accompli leur temps d'études. Blaise Auriol, docteur régent en droit canonique, fut le premier qui reçut le titre de chevalier des mains du roi de France; les professeurs en droit avaient déjà la prérogative d'être reconnus *comtes ès-lois*, après 20 ans

de professorat. A la suite des fêtes et des réceptions fastueuses de Toulouse, le roi se rendit avec la reine et ses trois enfants dans la cité de Carcassonne, où le clergé et les consuls leur offrirent deux coupes d'or de 200 écus, et une chaîne du même prix. En passant à Montpellier, François promit de s'occuper de la translation, dans cette ville, de l'évêché de Maguelonne. Cette île, envahie par les sables, était devenue si malsaine, que tous les habitants l'avaient abandonnée; il n'y restait qu'une douzaine de chanoines de la cathédrale et de la collégiale; il suffit à Guillaume Pélissier, évêque de Maguelonne, de faire un voyage à Rome, pour rapporter la bulle de translation (1533).

Vers la même époque, l'épouse de Charles-Quint parcourait l'Aragon et la Catalogne; elle se rendait à Valdonzella, faisait son entrée à Barcelone le 27 mars 1533, assise sur une mule caparaçonnée de velours, et suivie de ses enfants portés dans une litière. Après une réception triomphale, elle donna audience à l'ambassadeur du roi more de Tlemcen, et quelques jours après, l'empereur venait la rejoindre avec la flotte qui le rapportait d'Italie.

La splendeur des illuminations et des fêtes fut tout à coup gravement troublée par la sédition des soldats, qui se plaignirent de la paie insuffisante que ce César, un peu trop économe, leur avait fait distribuer. La cité arma les milices pour prévenir les excès des mutins, la révolte s'apaisa, et les réjouissances purent être continuées. Le 25 mai, on donna des joutes sur la place del Borne; le 27, la

municipalité offrit un festin à Leurs Majestés. Le 7 et le 8 juin furent consacrés à des exercices militaires et allégoriques, dans lesquels des démons et des anges attaquèrent et défendirent des tours de bois. Le 11, Charles-Quint, obligé d'aller à Monserrat, et de là à Monçon, où les cortès étaient convoquées, laissa l'impératrice indisposée à Barcelone. Les cortès terminèrent leur séance par le vote d'un subside de 230,000 livres, et l'empereur leur paya son témoignage de gratitude en déclarant que les cortès générales ne pourraient être terminées, malgré le consentement de l'Aragon et de Valence, si la Catalogne ne donnait son adhésion[a].

La conférence de Marseille, durant laquelle le pape et le roi de France avaient projeté la convocation d'un concile pour arrêter les progrès de l'hérésie, et la formation d'armées considérables pour combattre les Turcs, n'eut d'autre résultat, par rapport à la France, que de faire lever des troupes par François Ier, dans le but mal déguisé de reprendre l'Italie et les Flandres au premier moment favorable. Quoi qu'il en soit, l'organisation de ces forces eut du moins l'avantage de soustraire les populations aux exactions des gens d'armes, en assurant à ceux-ci une plus forte paie; aussi les états de Béziers n'hésitèrent-ils pas à accorder 262,000 livres (1534). Dans la nouvelle ordonnance militaire, la France fut partagée en sept départements, qui devaient chacun fournir une légion de 6,000 hommes, commandée

[a] Feliu, t. III, p. 176.

par un colonel, et divisée en six compagnies, ayant chacune un capitaine. Antoine de Rochechouart, sénéchal de Toulouse, nommé colonel de la légion de Languedoc, prit pour un de ses lieutenants le jeune Montluc, qui sera bientôt dans le Midi le Simon de Montfort de la guerre des Calvinistes. Charles-Quint tint mieux les promesses du traité de Marseille; il voulut employer les loisirs que lui procurait la paix avec François Ier à poursuivre les Musulmans, chassés de l'Andalousie par son grand-père, jusque dans leur dernier asile des États barbaresques. En conséquence, il revint à Barcelone (1535); André Doria fit son entrée dans le port avec dix-sept galères, et, après avoir imploré l'assistance divine par des prières publiques et des processions, l'empereur fit mettre à la voile, et alla conquérir les villes africaines. Afin d'accomplir cette expédition plus économiquement, il avait fait battre une nouvelle monnaie destinée à payer ses troupes; mais l'altération en était telle, que la Catalogne refusa d'en admettre l'usage. Si Barcelone avait perdu son titre de capitale politique, elle conservait du moins celui de première place maritime; et, à une époque où les mers devaient porter les soldats espagnols dans les deux hémisphères, l'importance de cette ville semblait grandir au lieu de diminuer. Charles-Quint ne voulut pas mécontenter ses habitants; il décréta que la monnaie soupçonnée serait transportée hors de la Catalogne, et les autres provinces supportèrent tout le préjudice de cette indélicate opération.

Cependant, tout en attaquant les Musulmans, Charles-Quint n'abandonna pas entièrement sa lutte contre François Ier ; les troupes, réunies par ce roi, durent bientôt tenir tête aux Espagnols, du côté du Dauphiné et de la Provence. Henri d'Albret et Marguerite, qui espéraient retirer quelque avantage personnel du nouveau démêlé, vinrent joindre François Ier à Lyon (1535) [a]; mais ce fut pour apprendre la conclusion d'un traité qui renversait encore leurs espérances. Toutefois le roi de France, instruit, par l'expérience, de la fragilité de ces armistices, ne continua pas moins à se préparer à de nouvelles guerres. Les états réunis à Alby furent requis de donner 20,000 livres d'excédant pour réparer les murs des places fortes et achever les magnifiques remparts de Narbonne, que le cardinal Jules de Médicis avait commencés avant son élévation au Saint-Siége, sous le nom de Clément VII (1525); son successeur, le cardinal de Lorraine, secondé par la générosité des états, mit la dernière main à l'œuvre grandiose que l'on peut admirer encore.

Au milieu de ces préparatifs, François Ier, qui sentait le besoin de s'attacher la bienveillance du Saint-Siége, consentit enfin à porter contre les Luthériens quelques édits assez rigoureux, par politique plutôt que par conviction religieuse. La nouvelle persécution atteignit d'abord le frère Rochette, Jacobin, inquisiteur de Toulouse, qui fut brûlé vif,

[a] Feliu, t. III, p. 176. — Vaissette, t. VIII, p. 260, 274.

par jugement des grands-vicaires, et aussitôt un grand nombre de ses adhérents, des universités de Toulouse et de Paris, cherchèrent un refuge dans le pays libre de Béarn. Marguerite les accueillit avec empressement; elle les admit à sa cour, et fit prêcher dans son palais même Gérard Roussel, luthérien déguisé, professeur de l'université de Paris, sans toutefois lui permettre de quitter l'habit religieux. Elle trouvait plaisant d'entendre un moine parler contre le pape; elle lui témoigna son attachement, en le nommant abbé de Clairac, et comme il était plus piquant encore de voir l'Église récompenser ce même moine, elle parvint à le faire nommer évêque d'Oloron. Le carme de Tarbes, Solon, embrassa la doctrine de Roussel et l'aida puissamment à la propager.

Marguerite ne se contentait pas d'écouter les sarcasmes luthériens, elle continuait à écrire ses gayètés du *heptameron,* digne pendant du décaméron de Bocace, et lisait la Bible pour y puiser des sujets de pièces de théâtre qu'elle faisait représenter à la cour par ses comédiens, en les assaisonnant de calembourgs et de satires contre la cour romaine. Henri d'Albret riait fort de l'esprit enjoué de sa femme, et coulait une vie insouciante en préparant au Béarn la funeste époque des guerres de religion. Quelquefois cependant les fantaisies luthériennes de Marguerite lui paraissaient aller trop loin; sachant que l'on faisait des prières contraires à celles de ses pères dans la chambre de la reine, il y pénétra un jour, et donna, dit-on, un soufflet correctif

à la sœur de François Ier, déclarant *qu'il ne lui plaisait pas qu'elle voulût tant savoir.*

Pendant que ces petites scènes d'intérieur préparaient des événements plus graves, la petite Jeanne, élevée à Plessis-les-Tours, restait l'unique héritière d'Henri et de Marguerite ; car la mort avait enlevé son frère Jean à l'âge de deux mois, et deux autres sœurs au moment où elles venaient au monde. François Ier, son protecteur, continuait à lui témoigner une affection digne de celle qu'il portait à sa mère, et ne désespérait pas d'obtenir au prix de sa main l'alliance de quelque prince puissant qui l'aiderait à lutter contre le redoutable Charles-Quint. Le roi d'Espagne à son tour se proposait de demander cette princesse pour son fils Philippe, afin de terminer la querelle de la Navarre et d'avoir en même temps un point d'appui sur la terre de France. Jeanne d'Albret devenait ainsi le pivot sur lequel roulait la politique des deux adversaires ; mais l'espoir de Charles-Quint ne fut pas de longue durée.

Le dauphin étant mort à Tournon, empoisonné par le comte de Montecucullo, François Ier fit assembler les seigneurs français, le roi de Navarre, celui d'Écosse, époux de Madeleine de France, et accusa publiquement l'empereur d'avoir fait périr son héritier présomptif ; il lui reprocha d'avoir envahi la Picardie et la Provence, au mépris de tous les traités, et le fit déclarer criminel de félonie par arrêt du 15 janvier 1537. A la nouvelle de ces graves événements, le pape, redoutant une guerre générale, convoqua l'empereur, les rois de France

et de Navarre à Nice, afin d'essayer de rétablir la paix entre eux. La conférence eut lieu, et Henri d'Albret s'y fit représenter par Marguerite (juin 1538), qui ne négligea pas ses intérêts, car elle réclama avec instance la restitution de la Navarre, et se montra peu éloignée de donner à ce prix la main de sa fille à Philippe d'Espagne.

Si Charles-Quint avait songé à cette union, ce n'était pas pour restituer la Navarre, mais au contraire pour l'obtenir en dot et en légitimer l'usurpation ; les discussions à ce sujet n'eurent donc pas de résultat, et le pape ne put obtenir qu'une trêve de dix ans entre l'empereur et le roi de France. La question du Roussillon ne fut pas plus heureuse que celle de Navarre ; les plénipotentiaires de l'empereur et de François Ier, ayant eu une entrevue entre Salces et Leucate (4 décembre 1537), finirent par se séparer sans avoir rien résolu.

Cependant, quelques semaines plus tard, des événements graves auraient probablement rendu Charles-Quint moins opiniâtre ; les Flamands se révoltèrent, et les habitants de Perpignan montrèrent envers la garnison espagnole des dispositions hostiles qui devaient puissamment encourager les entreprises de la France.

Les Perpignanais, fatigués de l'insolence des soldats castillans, les assaillirent dans les rues : au lieu de chercher à apaiser la mêlée, le capitaine général, François Piémont, prit le parti de ses troupes; il fit tirer le canon de la citadelle sur la ville, et les bourgeois furent obligés de déposer les armes (8 juin 1539); mais leur disposition à la mutinerie ne fit

pas moins craindre à Charles-Quint que François Ier n'en profitât pour trancher par les armes l'affaire du Roussillon, que les plénipotentiaires n'avaient pu régler à Leucate. Nous ne tarderons pas à voir ses appréhensions se réaliser.

Malgré ces incidents, la paix continua de régner encore entre les deux monarques. L'empereur, pressé d'étouffer la rébellion des Flamands, demanda même à François Ier l'autorisation de conduire une armée à travers la France. Le roi chevalier accueillit la prière de son antagoniste, et Charles-Quint, voulant répondre à cette courtoisie, lui promit la restitution du Milanais et la réintégration d'Henri d'Albret sur le trône de Navarre. Il traversa donc la France sous l'escorte de la noblesse française qui faisait les honneurs au vainqueur de Pavie ; mais dès qu'il eut étouffé la sédition de Perpignan, et mis les Gantois à la raison, l'empereur oublia ses promesses à l'égard de la Navarre et du Milanais, et François en fut pour ses frais de générosité.

Les Perpignanais, cependant, continuaient à lui offrir un point d'appui contre le roi d'Espagne; une nouvelle émeute éclata le 1er mars 1540, et le capitaine général dut tirer le canon, au grand préjudice des clochers de Saint-Jean et de la Réal, qui furent à peu près démolis. Au lieu de profiter de cette disposition des esprits pour envahir le Roussillon, et punir ainsi le manque de foi de Charles-Quint, au sujet de Milan et de Pampelune, François Ier se contenta d'offrir la main de sa nièce Jeanne, alors âgée de douze ans, au duc de Clèves, ennemi de

l'empereur. Mais avant de terminer cette alliance, il fallait qu'Henri d'Albret consultât les états de Béarn, conformément aux anciennes lois ; il les réunit à Pau (1540), leur représenta l'illustre naissance du duc, sa puissance militaire, ses alliances avec les électeurs de l'Empire, et ses chances pour devenir lui-même empereur, si la main de Jeanne lui assurait la protection de François Ier. Ces considérations de politique transcendante, loin de flatter les Béarnais, leur donnèrent des inquiétudes sur la conservation de leur propre indépendance ; ils considéraient comme préjudiciable au Béarn cette soumission à un prince éloigné, qui n'avait aucun rapport par son territoire, ses alliances et ses mœurs, avec les populations des Pyrénées ; ils craignaient de ne plus conserver au milieu d'eux la cour du souverain, garantie sérieuse de prospérité et d'influence; la France, ajoutaient-ils, était le seul pays qui pût leur offrir un appui efficace pour réconquérir la Navarre, aussi désiraient-ils voir leur princesse mariée avec un prince de cette maison.

Cette opposition était de nature à faire réfléchir Henri d'Albret, il la communiqua à François Ier; mais celui-ci, habitué à jouer avec la grande politique européenne, dédaigna de s'arrêter aux observations des états de Béarn, et le mariage du duc de Clèves et de Jeanne fut célébré à Châtellerault (15 juillet 1640), sans le consentement d'Henri, et malgré la jeune fiancée elle-même, qui protesta de violence, en présence de Jean d'Abère, de François Navarre son médecin, de Gensane secrétaire

de Henri et de Nicolas de Bourbon, son gouverneur. Cependant Jeanne ne quitta pas la France, et son âge ne permit pas que le mariage fût consommé.

CHAPITRE VI.

FIN DU RÈGNE D'HENRI D'ALBRET.

Législation criminelle. — Dans le Béarn. — Dans le Languedoc. — Chambre des comptes. — Réforme agricole. — Le labourage substitué aux troupeaux. — Opposition. — Maraudage. — Manufactures. — Droit de chasse cédé aux Languedociens. — Canal des deux mers. — Conséquences de la propriété individuelle. — Syndicat de Catalogne, d'Aragon, de Languedoc et de Béarn. — Progrès de l'autorité royale. — Augmentation du nombre des fonctionnaires. — Vénalité des charges. — Le parlement et les états de Languedoc veulent s'y opposer. — François Ier fait attaquer le Roussillon. — Le Dauphin se met à la tête des troupes. — Préparatifs de défense de Charles-Quint. — François Ier se rend à Montpellier. — Passage des Corbières. — Siége de Perpignan. — Le duc d'Albe s'établit à Gironne. — Les Français ravagent le Roussillon. — Exploit de Brissac. — François Ier à Béziers et à Sallelles. — Il ordonne de battre en retraite. — Inondation de la Tet et l'Agly. — Montpezat, gouverneur de Languedoc. — Disgrâce de Montmorency. — François Ier à Nérac. — Henri d'Albret lieutenant général du midi de la France. — Le duc d'Alba démantelle les bourgs de Roussillon. — Annulation du mariage de Jeanne d'Albret. — Projets d'union avec le prince des Asturies. — Mort de François Ier. — Jeanne d'Albret épouse Antoine de Bourbon. — Mort de Marguerite. — Stérilité de Jeanne. — Naissance d'Henri IV à Pau. — Ses nourrices. — Il passe son enfance à Coarraze. — Alerte du côté du Roussillon. — Mort d'Henri d'Albret.

Henri d'Albret et Marguerite étaient froissés du mépris que François Ier avait témoigné à leur égard

en mariant leur fille presque à leur insu ; le Béarn était mécontent, tout espoir de recouvrer la Navarre était perdu ; au milieu de ces rigueurs de la fortune, ils surent l'un et l'autre trouver des dédommagements dans les améliorations administratives, dans la culture de la poésie, des sciences et des beaux-arts, qui r'ouvraient au XVI[e] siècle le champ depuis longtemps inexploré de la puissance intellectuelle.

Royalement installée dans le magnifique palais de Pau, la sœur de François I[er] protégeait les artistes et les poètes ; Henri consultait les jurisconsultes et les législateurs, et s'occupait activement de perfectionner la législation et de favoriser toutes les branches de la prospérité publique. Dès l'origine de son règne (1519) les états s'étaient plaints que les sénéchaux, au lieu de se transporter dans les vallées pour y surveiller l'exécution de la justice, faisaient venir près d'eux tous les justiciables, et détruisaient ainsi les prérogatives des jurats. Ce reproche était grave, car on commençait alors à appliquer à plusieurs délits la peine de mort, réservée autrefois pour les crimes de haute trahison, et pour l'assassinat d'un magistrat tué sur son tribunal ; le peuple était intéressé à empêcher les abus de cette législation nouvelle. Henri s'empressa d'ordonner que toutes les affaires criminelles seraient portées par les jurats au conseil privé du seigneur, afin de se conformer à son avis dans le prononcé de leur sentence ; or, comme ce conseil n'était alors qu'un tribunal arbitral irrégulier, et dépendant tout à fait de la volonté du souverain, les états engagèrent Henri à le régulariser, et une ordon-

nance déclara qu'il serait composé de six officiers natifs de Béarn, assistés du chancelier (1519).

Plus tard, les états dénoncèrent encore la multiplicité des appels et les longueurs des formalités, comme offrant aux coupables les moyens de se soustraire au châtiment. Un nouveau réglement (6 juin 1526) ordonna que les jugements portant peine corporelle, bannissement ou torture, seraient à l'avenir prononcés en dernier ressort par les trois juges du sénéchal, réunis à la chambre du conseil privé. Enfin, en 1542, Henri rendit un décret, pour simplifier et accélérer la justice, dont les sages dispositions passent encore pour un modèle de précision et de clarté. Cependant le désir d'imiter les rois de France lui fit commettre une faute ; il permit aux juges de lever un impôt sur le peuple en taxant leur travail ; faute d'autant moins explicable que dans le Béarn les charges n'étaient pas vénales et que les magistrats recevaient un traitement.

Ces améliorations de la justice criminelle ne tardèrent pas à être appliquées dans le Languedoc. Par un édit de 1539, François Ier ordonna aux juges ordinaires de servir d'assesseurs aux consuls communaux dans la connaissance des délits ; cependant le parlement refusa d'enregistrer un édit qui semblait mettre les juges à la disposition des magistrats municipaux, et le roi trancha la difficulté en enlevant à ces derniers toute juridiction criminelle pour ne leur laisser que les affaires de police (1541). Les capitouls, ainsi privés d'une prérogative que le parlement leur avait enlevée deux fois, mais que Char-

les VII leur avait rendue, firent opposition, et François Ier finit par ordonner : 1° *que les juges royaux auraient la prévention pour l'exercice de la justice criminelle avec les consuls des villes de Languedoc, et que ces derniers n'auraient, en matière civile, que la connaissance des affaires de police* (1545).

Le Languedoc et le Béarn étaient unis par des rapports trop fréquents; les mœurs et les usages de leurs peuples offraient des rapprochements trop intimes, pour qu'ils ne fussent pas entraînés à s'emprunter réciproquement leurs innovations administratives et judiciaires. François Ier avait établi à Montpellier une chambre des comptes composée d'un président, de deux maîtres et de trois auditeurs, d'un procureur et d'un greffier (1523), afin de remplacer *les clercs*, ou auditeurs de la chambre de Paris, qui venaient tous les dix ans dans le Languedoc recevoir les comptes des *greneliers* et des *receveurs des aides*. Henri dota ses sujets d'une institution analogue : il créa deux chambres des comptes, l'une à Nérac, *sous le bon plaisir du roi de France*, pour tous les domaines, relevant de cette couronne; l'autre à Pau, pour la Navarre et le Béarn*.

La régularisation des impôts devait être la conséquence de cette organisation; Henri réunit à Pau ses états de Béarn, Marsan et Gabardan (1533), et leur déclara qu'aucun péage ne pourrait être établi sans

* Vaissette, t. VIII, p. 213.—Faget de Baure.—Moret, t. V, l. xxxvi, c. 7.

leur approbation expresse; et afin de mettre ce décret en application, il présenta un nouveau tarif pour les districts d'Orthez, de Sauveterre, d'Oloron, de Salies, de Navarrens, de Lagor, de Pardies, d'Arthez, qui fut débattu et accepté par les députés (1).

Nous avons eu le soin d'appeler l'attention sur les mœurs pastorales des Pyrénées; cet état primitif des sociétés assura longtemps la force et l'indépendance de ses habitants. Un seigneur voulait-il persécuter ses sujets ; un ennemi envahissait-il les vallées ; les paysans plaçaient leurs meubles sur des bêtes de somme, emmenaient leurs troupeaux dans les hautes montagnes par des sentiers à peu près inaccessibles, et les oppresseurs ne pouvaient appesantir leur colère que sur quelques cabanes inhabitées. Le danger passé, les pasteurs ramenaient leurs troupeaux, retrouvaient les pâturages qu'on n'avait pu détruire, les sources qu'on n'avait pu tarir, et, riches et forts comme avant le péril, ils pouvaient braver la colère impuissante des persécuteurs. Cet état de choses se perpétua à peu près intact dans le Béarn jusqu'aux dernières années d'Henri d'Albret ; mais, à cette époque, le mari de Marguerite, qui avait pris des leçons d'agriculture dans les

(1) D'après ces tarifs les objets de consommation étaient exempts de péage; les bestiaux formaient le commerce le plus important d'Orthez; le sel, celui de Salies; le cuivre, le plomb, l'étain et les fers de lance, celui de Sauveterre, par importation. Les épiceries, soieries, pelleteries, oranges d'Aragon, entraient par Oloron. Navarrens recevait l'or, le sucre, la réglisse ; Sauveterre faisait le commerce des monnaies, des lingots, des livres, de la quincaillerie et des *paloumos* (ramiers).

Flandres, en Italie et sur les bords de la Loire, voulut opérer une révolution agricole, et employa toute son activité à faire substituer le labourage à l'élève presque exclusif des troupeaux. Ces tentatives rencontrèrent une opposition assez vive; le Béarnais, qui n'aimait à manier que l'arbalète et la houlette, refusait de se courber sur la charrue. Henri d'Albret fut obligé d'appeler des laboureurs de la Bretagne et de la Saintonge, comme les Thibaut avaient transporté des Champenois dans la haute Navarre. Il leur donna des terres à défricher dans les environs de Pau, construisit des métairies nombreuses, et augmenta considérablement la richesse des plaines du Gave en y popularisant la culture du maïs.

Pendant qu'il enrichissait le paysan malgré lui, en augmentant le revenu public, il ne négligea pas de donner aux agriculteurs les garanties que réclamait la nouvelle culture contre les vexations de la féodalité, qui pouvait lever des impôts sur les récoltes plus facilement que sur des troupeaux répandus dans les forêts. Afin de prévenir ces abus, Henri assujettit les seigneurs à fixer leurs droits sur les terres de leurs tenanciers, par des déclarations soumises aux tribunaux; il chargea également Jacques de Foix, chancelier de Béarn (1538), d'exiger et de recevoir de nouveaux hommages pour les fiefs situés en Béarn, Bigorre, Foix, Marsan, Tursan, Gabardan, Nébouzan, et cette opération importante donna lieu à une réformation générale de l'ancien domaine, qui servit jusqu'en ces derniers temps de titres de propriété.

Après avoir protégé la nouvelle agriculture contre le droit féodal, il fut obligé de la défendre contre les usages abusifs de la *communauté* et de la *vaine pâture*. Les partisans de la vie nomade manifestaient leur hostilité en refusant de reconnaître les clôtures, en maraudant dans les champs et les jardins, et jusque dans le parc royal du château de Pau, que Marguerite venait de disposer elle-même, d'après ses souvenirs des jardins d'Amboise et de Châtellerault. Plusieurs ordonnances d'Henri portèrent la peine du fouet pour les vols d'herbes, de fleurs, de fruits; pour la dégradation des vergers et des taillis; mais le maraudage, combattu dans la plaine, sut se venger dans les forêts des montagnes; le meurtre et l'incendie ne cessèrent de protester contre le droit de propriété individuelle; le bûcheron pyrénéen marche encore armé du fusil comme le contrebandier son collègue, et le garde forestier, représentant d'une loi que le paysan refuse de reconnaître, tombe souvent frappé mortellement sur la lisière de la forêt qu'il veut faire respecter. Les montagnes de l'Ariége et de la Haute-Garonne furent le théâtre le plus sanglant de ces regrettables collisions, et nous aurons à faire connaître plus tard les étranges exploits des redoutables *demoiselles*.

Henri d'Albret sut faire marcher le commerce et l'industrie de front avec l'agriculture dont ils ne sont que le développement. Il encouragea la fondation des manufactures d'étoffes de Nay, en exemptant les premiers entrepreneurs de tailles et de fiefs pendant dix ans; il reconstruisit cette ville qu'un

violent incendie avait réduite en cendres (1543); il établit un marché et une halle à Moncin, accorda deux foires à Navarrens, et entoura cette ville de murailles [a].

L'amélioration du sort des classes agricoles et bourgeoises ne cessait d'ailleurs de faire sur tous les points de rapides progrès. Par une déclaration de François Ier (juin 1535), les gens non nobles de Languedoc, de quelque qualité qu'ils fussent, avaient obtenu le droit *de chasser et de prendre toutes manières de bêtes, oiseaux et volatiles, connins hors garenne, couloms, ramiers, grues, outardes, oies sauvages, canards, foulques, pluviers, tourterelles, estourneaux, vanelles, calandres, renards, loups, cailles, en chassant au chien couchant, et autres gibiers. bestes et oyseaux quelconques; excepté seulement les grosses bêtes rousses et noires, lièvres, perdrix, faisans, hérons*. Ainsi ce ne fut qu'au XVIe siècle que les Languedociens se trouvèrent revêtus des priviléges que les Béarnais et les habitants du Comminges n'avaient jamais cessé de posséder.

Si Henri d'Albret mettait sa gloire à répandre la richesse et la prospérité dans le Béarn, il faut reconnaître que les états de Languedoc lui traçaient la voie, avec une hardiesse qui mérite à ce corps célèbre l'éternelle reconnaissance des peuples. Il était peu de sessions, depuis deux siècles, où des sommes considérables ne fussent votées pour construire des ponts, réparer les ports de Narbonne,

[a] Sponde, *Essais sur le Béarn*, p. 479. — Faget de Baure. — Mazures.

d'Agde, d'Aigues-Mortes. L'assemblée de 1539 fut signalée par la discussion d'un projet dont l'exécution devait plus tard immortaliser Riquet : il s'agissait de détourner la Garonne à Toulouse, et de la conduire à Narbonne, pour réaliser la jonction des deux mers ; les états chargèrent l'abbé Daniame, évêque de Sisteron, d'en faire dresser le devis et de le communiquer à chaque diocèse. La destitution du gouverneur de Montmorency et la continuation de la guerre, firent malheureusement suspendre cette colossale entreprise jusqu'au règne de Louis XIV [*].

Malgré l'opposition qu'éprouva dans les Pyrénées la propagation de la culture fixe, entreprise par Henri d'Albret, cette innovation ne cessa d'obtenir de grands succès. Ce changement qui semblait devoir borner ses résultats au bien-être matériel, eut aussi une influence notable sur le régime moral et politique ; le paysan pyrénéen ne se trouva plus attaché à la seule vallée dont il était membre et co-propriétaire indivis avec tous ses concitoyens, il fut fixé au champ qu'il cultivait ; l'individu s'incorpora dans la parcelle labourable ; l'esprit national céda la place à l'esprit personnel ; le propriétaire plaça la liberté de jouir et de disposer de son patrimoine au premier rang de ses prérogatives d'homme libre ; il porta l'amour de sa propriété aussi haut qu'il avait porté jadis celui de sa vallée natale, et ce fanatisme de la possession vit encore dans ces montagnes avec une force qu'elle n'atteint pas sur d'autres points.

[*] Vaissette, t. VIII, p. 268.

Il est vrai que la propriété individuelle n'avait pas cessé de conserver, surtout dans les villes, le caractère romain dans tout son absolutisme ; l'ancienne coutume de Bayonne, *approuvée* par un arrêt du parlement de Bordeaux, assurait au fils aîné, en ligne collatérale comme en ligne directe, la maison paternelle tout entière, désignée sous le nom antique de *lar* (lares), sans que les frères ou sœurs pussent prétendre à une part quelconque, alors même que la succession n'aurait pas renfermé d'autres objets. Mais chaque montagnard, en s'identifiant à un coin du sol, ne songeait pas qu'il offrait au pouvoir supérieur, disposé à le dominer et à le faire entrer dans la classe des vassaux, une prise que ne présentait pas l'état pastoral. Il n'est pas difficile à l'autorité politique de soumettre par la crainte l'homme dont la fortune, circonscrite dans un champ, peut à tout instant être confisquée ou ravagée.

L'habitant des Pyrénées subit à cette époque la transformation qu'éprouveraient l'Arabe ou le Berbère, si l'on parvenait à le fixer au sol et à substituer à la fortune qu'il emporte avec sa tente, la fortune immobilière que rien ne peut déplacer. En devenant cultivateur, il se rapprocha du seigneur qu'il avait à craindre ; il se montra plus docile à acquitter ses impôts ; il s'habitua peu à peu à entrer dans la famille française et dans la famille espagnole, qui s'agrandissaient et s'organisaient à ses côtés.

Remarquons aussi que les états devenaient le centre d'une administration plus puissante qui peu à peu faisait passer l'action publique dans les mains

du gouvernement. Nous avons déjà vu la cour de Béarn dominer les juridictions particulières, et le conseil privé accaparer les jugements définitifs; Henri d'Albret porta le dernier coup à l'autorité féodale des vallées et des jurats, qui divisaient les Pyrénées en petits cantons suisses, en consolidant l'unité administrative par la nomination de fonctionnaires nouveaux. Jean d'Albret avait commencé d'étendre au Béarn, mais d'une manière tout honorifique, la charge importante de chancelier, réservée jusqu'alors à la Navarre; Henri d'Albret lui donna une importance plus réelle; il organisa un nouveau conseil privé, en remplacement de celui qu'il avait transformé en tribunal d'appel; indépendamment de la chambre des comptes, composée d'un président, d'un procureur, d'un greffier et de cinq conseillers, il créa un réformateur des domaines, un général des finances, un général des monnaies, des juges inspecteurs de la cour des comptes, un maître des chemins royaux ou grand-voyer; les jurats bornèrent dès lors leur surveillance aux voies secondaires de communication. La création du grand-voyer dut coïncider avec l'établissement des postes, car un réglement de 1555 les considère comme récentes. Les états de Béarn, qui voyaient avec peine les anciens priviléges disparaître peu à peu, voulurent garantir les citoyens et les libertés publiques contre la sévérité des réglements administratifs et les envahissements du despotisme; ils obtinrent que le maître des postes ne prendrait les chevaux des particuliers que dans les cas d'urgence, constatés par les jurats;

que le roi ne pourrait acheter et distribuer des arquebuses qu'avec l'autorisation et le concours de la chambre nationale; ils se réservèrent d'ailleurs le droit de surveiller toutes les fonctions nouvelles, et créèrent dans ce but un syndic semblable à celui du Languedoc. Aucune loi ne pouvait être proposée, aucune fonction créée, aucun officier nommé, sans que ce chargé de pouvoir des états eût donné son approbation. Le Béarn, accoutumé depuis le règne de Montcade à prendre ses inspirations législatives de l'autre côté des Pyrénées, avait voulu imiter les syndicats de Catalogne, d'Aragon et de Valence, que les cortès générales venaient d'établir en 1528. Un conseil de cent membres, nommé à cet effet, avait choisi les syndics ainsi que la junte particulière, et les avait chargés de traiter les questions administratives, d'étudier les affaires, et d'apporter enfin à tous les intérêts de l'ancien royaume d'Aragon la surveillance la plus active.

Le syndic béarnais, magistrat intermédiaire entre la nation et le souverain, était placé dans le parquet, à côté des gens du roi. Ainsi, malgré les progrès très-sensibles de l'autorité souveraine, la nation jouait encore un rôle assez considérable; l'oligarchie avait cédé son omnipotence politique à la royauté, mais les trois ordres dans le Languedoc et le Béarn, les quatre brassos de l'autre côté des Pyrénées, ne cessaient de maintenir le pouvoir sous la tutelle vigilante et ombrageuse de leurs représentants.

Henri d'Albret mit enfin le sceau à sa carrière législative en faisant réunir dans un code raisonné les

divers fors et coutumes divisés en une foule de lois et d'usages locaux que la diversité des tribunaux avait contribué à rendre plus obscurs encore. Les états désignèrent des commissaires codificateurs, Henri se fit représenter auprès d'eux par Jacques de Foix, évêque de Lescar et un autre de ses procureurs; et le nouveau for fixa d'une manière définitive: 1° les règles et les devoirs des officiers publics et du roi; 2° les formes de la procédure; 3° les usages; 4° le code pénal; 5° le droit féodal; 6° les tarifs des divers actes de la vie civile, frais de justice, actes notariés, *salaire des médecins*... Quant aux denrées, leur prix était arrêté par les jurats de chaque localité, et le Béarn n'avait qu'un poids et une mesure. La juridiction ecclésiastique, enfin, ne devait s'occuper que des affaires spirituelles et il était interdit aux prêtres d'exercer le ministère d'avocat. L'imprimerie fit sa première apparition dans les États d'Henri d'Albret pour multiplier et populariser le nouveau code. Jean Vingle et Henri Poivre, secondés par le correcteur béarnais Jean Lascure, se fixèrent à Pau, en 1552; ils obtinrent le titre d'imprimeurs royaux avec un privilége de dix ans et attachèrent leur nom à cette noble entreprise.

L'administration royale avait fait dans le Languedoc des progrès encore plus rapides; mais ici les autorités locales, brusquement menacées de perdre leur influence et effrayées des charges que la multiplicité des emplois allait imposer aux contribuables, présentèrent une opposition persistante que le Béarn n'imita pas. Louis XII avait déjà

multiplié le nombre des conseillers de Toulouse, afin de mettre la chambre criminelle en mesure de juger toutes les affaires de sa compétence (1510); mais cette augmentation n'empêchait pas le roi d'évoquer un grand nombre de procès à son propre tribunal au mépris des priviléges de la province, qui voulaient que ces affaires fussent jugées sur les lieux. Après plusieurs doléances des états, le parlement lui-même se plaignit de ces innovations; et, prenant une résolution énergique, il fit arrêter les huissiers royaux, qui s'étaient rendus à Toulouse pour y signifier leurs procédures, et il ordonna que l'enquête suivrait son cours devant lui. Ce corps judiciaire ne tarda pas à comprendre que ces procédés pourraient blesser la couronne; il envoya quelques-uns de ses membres à Paris, chargés d'exposer les faits et de justifier son arrêt; mais Louis XII leur fit déclarer qu'il ne leur donnerait audience qu'après qu'il aurait été obéi par le parlement. Adam Fumée, son maître des requêtes, appuyé par la Trémouille et 200 hommes d'armes, fut chargé d'aller signifier ses ordres à Toulouse; le parlement n'osa pas persévérer dans son opposition, et l'affaire en question revint au conseil du roi (1511).

Mais sous François Ier les choses s'aggravèrent. Une déplorable combinaison fiscale engagea ce roi à vendre les charges de la magistrature; et afin d'augmenter cette source de revenus, il créa successivement des offices d'élus, de receveurs, de greffiers et de procureurs; il augmenta le parlement de Toulouse d'un quatrième président et de huit conseil-

lers (1519), établit vingt-quatre conseillers à la cour du sénéchal de Toulouse, six à celles du juge d'Appaux, quatre dans chacune de celles du juge ordinaire et du viguier, et douze auprès du sénéchal de Carcassonne. Les états, effrayés des conséquences de ces abus, firent entendre leurs plaintes : ils censurèrent la complaisance du parlement, qui avait enregistré l'édit de création, malgré l'opposition du procureur syndic de Languedoc; ils accusèrent ces innovations d'attenter aux libertés, ils les déclarèrent inutiles, dommageables et *énervatives* des priviléges. A la suite de cette déclaration, les *trois ordres* nommèrent des députés pour adresser des remontrances aux commissaires, et demander notamment la suppression des élus devenus superflus, depuis que les aides, qu'ils avaient été d'abord chargés de percevoir, se trouvaient remplacés par l'équivalent. Les députés n'ayant pu rien obtenir des commissaires, l'université encouragea les états à persévérer dans ces réclamations; alors ils chargèrent de Venez, le président de La Croix et le général des finances Boyer, d'aller présenter leurs requêtes au roi; mais leurs efforts échouèrent devant les avantages financiers que la couronne retirait de la vénalité des charges, et ce vice ne cessa plus d'avoir force de chose jugée (1521).

L'assemblée de Montpellier de 1522 trouva l'occasion de témoigner son mécontentement à la royauté : les commissaires demandaient une crûe de 59,832 livres; elle fut refusée comme contraire aux priviléges, et on se contenta d'offrir 50,000 livres

pour racheter le droit d'amortissement, l'entretien d'un certain nombre de gens de pied, et faire supprimer les commissions extraordinaires et les conseillers enquêteurs. Le roi dut accepter cette transaction et confirmer les libertés et priviléges pour obtenir un subside qui lui était indispensable (1522). L'année suivante, enfin, François Ier donna au Languedoc des dédommagements qui firent oublier la vénalité et l'augmentation des charges inutiles; il déclara, par lettres patentes données à Saint-Germain : 1° que les membres des états ne pourraient être arrêtés, lorsqu'ils se rendaient aux assemblées, pour dettes et causes civiles; 2° qu'aucune imposition, crue sur le sel, ne serait établie sans le consentement des trois ordres; 3° que les subsides ne seraient jamais demandés par anticipation, mais seulement par quartiers et à leur échéance; 4° que les gens de guerre devraient traverser le pays *diligemment, sans guères séjourner* et en payant les vivres à un prix raisonnable (1523) [1].

François Ier caressait toujours la pensée de se venger des longues guerres de Charles-Quint; aussi la trêve que le pape lui avait fait signer à Nice pour dix ans fut-elle interrompue dès la troisième année par une brusque déclaration de guerre.

Ce monarque, n'ayant pu obtenir la restitution de la Navarre pour son beau-frère, voulut traiter le Roussillon comme Fernand avait traité ce royaume, c'est-à-dire l'incorporer à la France et

[1] Vaissette, t. VIII, p. 225, 237, 242.

donner à ses États les frontières naturelles des Pyrénées. Dans son désir de livrer un combat décisif, il n'hésita pas à se liguer avec les Turcs, et deux armées formidables furent destinées à agir, l'une dans le Brabant et le Luxembourg, l'autre dans le Roussillon : celle-ci devait pénétrer dans l'Aragon, remonter le cours de l'Ebre et attaquer la Navarre par le sud, pendant qu'Henri d'Albret l'envahirait par le Val-Roncal, où sa famille comptait des partisans dévoués et nombreux. Les Dubelloy n'approuvaient pas cette campagne aventureuse: Si l'on va faible dans le Roussillon, disaient-ils, on sera accablé ; si l'on y va nombreux, on y mourra de disette. Malgré cette opinion, que dictait l'engouement des guerres de Naples plutôt qu'une saine appréciation de la guerre des Pyrénées, François réunit à Avignon 8,000 Suisses, 6,000 fantassins français commandés par Brissac, 400 hommes d'armes et 1,600 chevau-légers sous les ordres de Thermes. Le jeune dauphin Henri se mit à la tête de ces forces imposantes, et reçut pour conseiller le maréchal d'Annebaut et le seigneur de Montpezat.

François Ier avait tenu l'expédition fort secrète, espérant investir et enlever Perpignan par un coup de main ; mais les officiers français, qui prenaient au sérieux les craintes de Dubelloy, donnèrent l'éveil en faisant transporter des provisions de bouche à Narbonne. Aussitôt Charles-Quint réunit les cortès à Monçon (1541) pour leur demander des soldats et des subsides ; Barcelone lui offrit douze canons

de bronze, qui furent bénits sous les noms des douze Apôtres et transportés dans le château de Perpignan, et le duc d'Alba fut nommé général en chef des armées qu'on allait opposer à la France (1542)[*].

Arrivé dans le Languedoc, le dauphin reçut un renfort de 6,000 lansquenets, de 4,000 Suisses restés dans cette province; le roi de Navarre lui envoya 4,000 Gascons, et cette armée, appuyée par 60 pièces de canon, marcha sur les Corbières. François Ier lui-même se rendit à Montpellier pour suivre de plus près les opérations de son fils, et mit une taxe de 150,000 livres sur ses sujets les plus aisés afin de soutenir les frais de l'expédition.

Le 27 août, 7,000 cavaliers italïens franchirent les Corbières, malgré les Almograves et les milices qui essayèrent de leur résister, et ils parcoururent le Roussillon jusqu'au Pertus, dévastant tout sur leur passage, enlevant vivres et paysans. Deux jours après, 48,000 Français, Suisses, Albanais et Italiens s'avancèrent, sous le commandement du dauphin jusqu'à Leucate, sur la route de Salces, et campèrent pendant trois jours autour du château ruiné de Saint-Laurent; ils se rendirent ensuite à Castelrossillon, et commencèrent le siége de Perpignan en dirigeant leurs batteries contre la porte d'Elne, la redoute de Saint-Lazare et le fort des Allemands, placés en dehors des bastions Saint-Jacques.

Le dauphin, loin de surprendre Perpignan comme il s'y attendait, trouvait cette ville garnie de troupes

[*] Feliu, t. III, p. 184.

fraîches; les remparts étaient hérissés de canons et les faubourgs entourés de retranchements improvisés. Le duc d'Alba y avait fait entrer au mois de juillet 8,000 hommes d'élite et des munitions considérables; la première arche du pont de la Tet avait été démolie, ainsi que les maisons des faubourgs des Blanqueries et de la Tet, sans épargner les églises de Notre-Dame-du-Port et de Notre-Dame-des-Grâces; partout des retranchements s'élevaient à la place des jardins.

François Ier, qui s'était promis de tomber lui-même avec toute son armée sur Charles-Quint, dès qu'il viendrait au secours de Perpignan, afin de prendre sa revanche de Pavie dans une bataille générale, voyait donc cet espoir lui échapper. Pour surcroît de désappointement, on apprit que le duc d'Alba formait une réserve de 30,000 hommes dans le Lampourdan et avait son quartier général à Gironne. Ne pouvant enlever Perpignan, on ravagea les environs; les Gascons couraient le pays à la suite des Italiens, et comme ces derniers ne leur avaient laissé rien à prendre, ils se vengeaient en livrant aux flammes les bourgs et les villages. Salces, Elne, Collioure, purent seuls leur résister.

Le dauphin, voulant empêcher l'arrivée des troupes du Lampourdan, envoya de Thermes avec ses chevau-légers garder le passage du Pertus; mais 2,000 Espagnols avaient déjà franchi les Pyrénées sous le commandement de don de Cognes, et avaient pénétré dans Perpignan à la faveur des ténèbres. Les canons qui hérissaient les remparts, dit Dubel-

loy, faisaient ressembler cette ville à un immense porc-épic. Les deux armées commencèrent bientôt des opérations plus sérieuses ; la garnison fit une sortie pour enlever une batterie française ; elle avait à peu près réussi, lorsque Brissac attaqua les Espagnols avec 11 fantassins, les mit en déroute, et entendit le dauphin s'écrier : *Si je n'étais fils du roi de France, je voudrais être Brissac*.

François Ier, inquiet du résultat de ce siége, s'était rapproché jusqu'à Béziers, où il fut rejoint par le roi et la reine de Navarre, et par un grand nombre de seigneurs et de chevaliers. Après avoir laissé la reine Éléonore, ses enfants et la cour dans cette ville, il s'avança jusqu'à Sallelles, et envoya le comte de Saint-Paul et l'amiral de Byron étudier la situation des choses. Malgré la présence des plus grands hommes de guerre, tels que les ducs de Montpensier, de Nevers, d'Etampes, le prince de Roche-Guyon, le marquis de Rotelin, les seigneurs de Boussi, de Candale, de Vertus, de Tende, de Villars, de Carmaing, de Paul-Baillon, de Saint-André, de Rohan, de la Trémouille, de Rochefoucault, du Bouchage, de Jarnac, l'expédition, loin de faire des progrès, était moins avancée qu'au début de la campagne. Sur ce rapport, François Ier donna l'ordre de faire rentrer les troupes ; il quitta lui-même Sallelles, le 28 septembre, et l'armée commença de battre en retraite, ne remportant, d'une entreprise commencée avec tant de fracas, que la peste, un peu de butin, et quelques pauvres prisonniers des deux sexes. Le mouvement n'en fut pas moins opéré à propos ; deux

jours de plus, et l'armée de François I[er] subissait le sort de celle de Philippe le Hardi. Les pluies commencèrent, et la Tet et l'Agly grossirent à tel point que leurs eaux se réunirent et couvrirent la plaine entière. Les derniers détachements durent traverser cette mer à la nage, et tous les soldats n'eurent pas le bonheur d'atteindre les bords; car les Espagnols, qui les harcelaient, en firent périr un certain nombre dans le fleuve. Cependant, Brissac parvint à repousser les assaillants, il se retrancha à Capestang, et le colonel de Lorge le seconda à Tautavel, afin d'empêcher toute autre agression.

Les Italiens ne purent pas même conserver les trois cents captives qu'ils emmenaient avec eux, en représailles des Italiennes que les Espagnols du connétable de Bourbon avaient enlevées au siége de Rome ; il est vrai que tout ne fut pas perte pour eux, car François I[er] eut la générosité de payer lui-même leur rançon, avant de les rendre à leur famille.

Le roi de France, fort désanchanté d'une expédition où il s'était promis de moissonner tant de gloire, se rendit de Béziers à Toulouse, donna le gouvernement du Languedoc au sire de Montpezat, qui remplaça Montmorency disgracié, et il vint passer les fêtes de la Toussaint à Nérac, cet autre palais des d'Albret, où Henri et Marguerite traitèrent dignement la plus brillante noblesse de France. Le roi de Navarre reçut en recompense de son dévouement la lieutenance générale de la Guyenne, du Poitou, du Languedoc et de la Provence [a].

[a] Valssette, t. VIII, p. 280, 284. — Henri, *Hist. du Rouss.*, t. II, *ad an.*

Cet échec des Français inspira une telle sécurité à Charles-Quint au sujet du Roussillon, qu'il retira 1000 hommes de Perpignan, pour les emmener en Italie (1543); mais appliquant à ce comté la politique brutale dont la Navarre avait eu précédemment à souffrir, il chargea le duc d'Alba de démanteler tous les bourgs murés qui se trouvaient dans les Corbières, afin d'enlever ainsi aux Français le premier point d'appui d'une nouvelle invasion, et le duc exécuta cet ordre sans éprouver de résistance.

Quant aux Perpignanais, qui n'avaient eu jusqu'alors que des troupes, momentanément casernées dans leurs murs, pour les nécessités d'une défense immédiate, ils furent assujettis à recevoir une garnison permanente, et par conséquent accablés de toutes les charges qui accompagnent le séjour d'une soldatesque turbulente et oppressive. François Ier, qui redoutait une attaque du côté du Languedoc, ne négligea pas de prendre aussi ses précautions; il fortifia Toulouse, et plaça 1000 Toulousains à Carcassonne afin de renforcer sa milice; leur commandant, le capitoul Fourquevaux, ne se tint pas sur la défensive; il traversa les Pyrénées et pénétra dans le Lampourdan qu'il ravagea sous les yeux des troupes espagnoles.

Charles-Quint ne tarda pas à se venger de l'agression de François Ier sans avoir recours aux armes; son habile politique parvint à détacher le duc de Clèves du parti du roi de France (1543). Henri d'Albret et les Béarnais furent loin de regretter cet acte

de félonie, qui leur offrait l'occasion inespérée de faire rompre le mariage de Jeanne, et de donner ainsi satisfaction à l'opposition nationale. Henri pouvait compter sur l'appui de François Ier; il attaqua la validité de l'union par défaut de consentement; le moyen fut admis, le mariage déclaré nul, et il s'empressa de ramener sa fille dans le Béarn, afin d'en rester le maître, et de lui trouver un époux plus conforme à ses intérêts qu'un électeur d'Allemagne.

La fortune semblait cesser enfin de persécuter le roi de Navarre : ce prince venait d'augmenter ses États des vicomtés de Villemur, de Lautrec et de la terre de Lesparre, par suite de la mort de Claude, sœur d'Henri de Lautrec; cependant, malgré l'arrêt du parlement de Toulouse, qui le déclarait seul et unique héritier de la vicomtesse, le sieur de Martigues lui disputa Villemur, les armes à la main, et ses soldats n'évacuèrent cette place que sur un ordre du roi, qui les menaçait de la hart (1547). Cet heureux événement rendit à Henri d'Albret quelque espoir de recouvrer la Navarre, idée fixe qui le faisait pencher, dit-on, en faveur du fils de Charles-Quint, héritier présomptif de la couronne. Marguerite, qui aimait à consulter son frère et partageait d'ailleurs la préférence des Béarnais à l'égard d'un prince français, faisait des vœux pour Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, frère de ce François de Bourbon qui venait de mourir, gouverneur de Languedoc, à l'âge de vingt ans; la jeune princesse Jeanne laissait aller aussi son cœur de ce côté; cette réunion de volontés

devait emporter la balance ; Henri d'Albret adopta cette opinion, et le mariage fut négocié et arrêté. Le prince des Asturies se vengea du refus dont il était l'objet, en épousant dona Maria de Portugal, quelque temps avant la signature du traité de paix entre l'Espagne et la France. Quant à François Ier, il ne put assister à ce second hymen de Jeanne d'Albret ; il mourut le 31 mars 1547, laissant à Henri II le fardeau le plus lourd qu'un dauphin pût recueillir ; car l'orage des guerres civiles et des fureurs religieuses se formait à l'horizon et devait répandre sur les règnes des trois Henri, les désastres les plus lamentables que l'histoire de France ait enregistrés.

La mort du roi poète et chevalier porta un coup affreux à sa tendre sœur Marguerite. Une douleur digne de l'amour fraternel qu'elle n'avait cessé de consacrer au prisonnier de Madrid, la fit retirer pendant les premiers mois de son deuil dans un monastère de l'Angoumois ; tandis que son mari, gouverneur de la Guyenne, était obligé de faire une expédition dans le Bordelais avec Anne de Montmorency, afin de réduire les paysans révoltés contre les gabelles. Cependant Marguerite quitta sa retraite et Henri son armée pour rejoindre Henri II à Moulins, et célébrer le mariage de Jeanne avec Antoine de Bourbon (20 octobre 1548). Malgré leur préférence pour leur gendre [a], on assure que Marguerite versa des larmes en signant le contrat de sa fille, et qu'Henri reprocha au jeune prince ce luxe tout

[a] Faget de Baure. — Favyn, *ad an.* — Vaissette, t. VIII, p. 288, 291.

français qu'il allait introduire dans le Béarn. Antoine supporta légèrement ces reproches, il avait obtenu l'objet de ses vœux et pouvait prendre le titre de *Roi*. Le vieux Henri lui-même finit par oublier son prince des Asturies. Mais Charles-Quint n'oubliait pas un refus qu'il considérait comme un affront, et, voulant enlever au jeune couple tout espoir de recouvrer la Navarre, il réunit les états à Pampelune, et leur fit reconnaître son fils don Philippe (1549).

Un an après le mariage de Jeanne d'Albret, un grand malheur frappait la cour de Béarn; *la Marguerite des princesses*, comme l'appelait Jean de la Haye, son valet de chambre et son éditeur, rendait le dernier soupir au château d'Odos, près de Tarbes, où elle avait établi sa résidence de prédilection (2 décembre 1549). Elle avait alors 52 ans. La mort *de la plus gentille et gracieuse* reine plongea le Béarn dans les larmes; son corps fut enseveli à Pau, et sa mémoire adorée survécut dans le cœur de ses sujets encore plus glorieusement que sur les nombreuses épitaphes grecques et latines, béarnaises et françaises, que lui consacrèrent les poètes contemporains. Celle de Valentine d'Assinois, une de ses dames d'honneur, ne nous paraît pas plus ambitieuse que les autres :

Musarum decima et Charitum quarta,
Inclita Regum et soror et conjux,
Margaris illa jacet.

Avec Marguerite la couronne de Navarre perdit

les duchés d'Alençon et de Berri, donnés par François Ier ; ils retournèrent à la couronne ; Henri conserva l'Armagnac sous l'hommage de la France, ainsi que le duché d'Albret.

Marguerite était descendue au tombeau sans que Jeanne lui eût donné la consolation de se voir renaître dans un fils. Cette princesse demeurait *bréheigne*, comme disaient les Béarnais, malgré ses voyages aux eaux chaudes de la vallée de Gabas, qui passaient pour *impregnaderos* (favorables à la génération). La cour de Béarn faisait depuis plusieurs siècles un fréquent usage de ces eaux thermales. Sa principale source porte encore le nom de *hount det rey* (fontaine du roi), et Marguerite elle-même avait été demander à ces bains la conservation des enfants que le ciel finit par lui enlever. Les médecins, reconnaissant l'impuissance des eaux chaudes sur sa fille, l'envoyèrent chercher la fécondité à la source de Bagnères de Bigorre, qui depuis lors a conservé le nom de *source de la reine*, et quelque temps après la mort de sa mère, elle mettait au monde un fils, qui malheureusement mourut étouffé par un excès de précautions. Un second ne fut pas plus heureux. Le duc de Bourbon et sa femme étant venus (1551) visiter le bon Henri à Mont-de-Marsan, le grand-père tout ému emporta son petit-fils à Pau ; mais un jour qu'il était à la chasse avec sa fille et son gendre, la nourrice, jouant avec un gentilhomme, laissa tomber l'enfant par la fenêtre, et l'espoir du Béarn expira peu de jours après. Henri, désolé de cet accident, se promit de ne con-

fier à personne le soin de veiller sur les enfants de sa fille, et pour être à même d'exécuter ses projets, il ne permit à celle-ci de rentrer chez le duc qu'après avoir obtenu la promesse qu'elle reviendrait accoucher dans le Béarn, lui déclarant qu'il se remarierait si elle n'obéissait pas à ce désir. Ces paroles n'étaient pas une vaine menace ; on assurait que Charles-Quint lui avait fait offrir la main de sa sœur, Catherine de Castille, et la restitution de la Navarre ; mais Jeanne devint enceinte et renversa ce qu'un tel projet pouvait avoir de sérieux. La courageuse amazone, fidèle à sa promesse, partit de Compiègne le 15 novembre 1553, et arriva à Pau le 4 décembre après dix-huit jours de voyage à cheval, malgré son état avancé de grossesse. La fille de Marguerite, qui mêlait à la joyeuseté béarnaise la sagacité d'un homme d'État, désirait fort connaître certain testament que son père, lui disait-on, avait fait à son préjudice. « Je te le montrerai, dit le vieux Henri, dès que tu m'auras montré ce que ton sein renferme, et pour ne pas avoir un pleureur, je te prie de me chanter quelque gaie chanson béarnaise lorsque tu sentiras les douleurs de l'enfantement. » La recommandation allait pouvoir être exécutée ; dix jours après son installation dans la chambre vénérée, que le voyageur visite avec recueillement, au second étage du château de Pau, Jeanne d'Albret éprouva les avant-coureurs de sa délivrance. Henri, réveillé par le valet de chambre Cotin, se rendit à la hâte auprès de sa fille, qui, dès son entrée, entonna le cantique béar-

nais : *Nostro-Damo deou cap déou pount adjutadme en aquesto houro.* Jeanne avait rempli sa promesse; un instant après, Henri tenait la sienne : il remettait à sa fille la boîte qui renfermait le testament : « Elle est à vous, disait-il, mais ceci est à moi. » Et prenant l'enfant nouveau-né dans ses bras, il le montrait aux regards avides des gentilshommes et des serviteurs, en s'écriant avec la voix frémissante du grand-père et du roi qui se sentaient renaître : « *Ma brebis vient d'enfanter un lion!...* » Puis frottant les lèvres de l'enfant avec de l'ail : « Bois dans cette coupe ce vin vieux, ajouta-t-il, tu seras un brave Gascon et un vrai Béarnais. »

Après avoir essayé de huit nourrices, une paysanne de Bilhères, au sud de Pau, l'emporta dans sa modeste habitation pour le nourrir au milieu des enfants robustes du village. Henri de Bourbon, appelé à rajeunir la dynastie des rois de France, qui allait s'affaiblissant sous les Valois, fut élevé non comme un prince qui n'aura qu'à monter sur le trône pour régner sur des sujets respectueux, mais comme un homme de guerre destiné à étouffer les dissensions intestines et à reconstituer un empire. Dès qu'il fut sevré, le vieux Henri d'Albret lui donna pour gouvernante Suzanne de Bourbon, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens, un des treize barons de Béarn ; celle-ci le conduisit au château de Coarraze, et ce fut dans cette vallée délicieuse et pittoresque que *lou noste Enric,* comme l'appelaient les Béarnais, continua de recevoir cette éducation d'Achille, que J.-J. Rousseau essaya de remettre

à la mode 200 ans plus tard. Les pieds, la tête nue, se battant avec les enfants en haillons, il préparait dans ses courses sur les montagnes ce prince affable et courageux qui devait par sa bravoure et sa générosité reconquérir la couronne de France, et s'attacher l'amour le plus profond que les Français aient jamais voué à un de leurs rois. Ainsi les destinées de la France se dévoilaient mystérieusement dans un vallon reculé du Béarn, et l'avenir devait justifier le proverbe espagnol que l'on voit encore gravé au-dessus d'une porte du vieux donjon de Coaraze, et que l'on dirait inspiré par le fanatisme musulman : *Lo que a de ser no puede faltar* (Ce qui doit être, ne peut manquer d'arriver).

Pendant ce temps tout semblait présager une rupture entre la France et l'Espagne. Le prince Philippe s'était rendu à Barcelone pour organiser, disait-on, une expédition dans le Languedoc ; il avait prêté serment à la constitution catalane le 13 juillet 1550, et nommé d'Aguillar vice-roi. L'année suivante la municipalité faisait reconstruire une partie des remparts; enfin les cortès s'étaient réunies à Monçon le 30 juin 1552, et Philippe était venu y recevoir l'offre de 200,000 écus.

Quelques mouvements de troupes ayant eu lieu vers cette époque du côté du Roussillon, Henri II envoya Joyeuse (1553) à Narbonne avec des milices réunies dans le Languedoc afin de veiller sur les garnisons roussillonnaises, dont on redoutait une invasion par terre et par mer. Narbonne, devenue la place d'armes du haut Languedoc, se trouvait telle-

ment exposée aux charges et aux périls de la guerre, que les habitants s'éloignaient, au point de faire craindre sa dépopulation. Henri II voulut prévenir cet inconvénient, et accorda aux bourgeois une exemption de *tailles ordinaires, d'équivalent, de leudes et de péages*, à condition qu'ils fourniraient une milice de 200 hommes, et que 50 d'entre eux feraient le guet toutes les nuits [a]. Ces précautions étaient inutiles; quelques agitations survenues dans la Catalogne ne permettaient pas au nouveau vice-roi, marquis de Tarrifa, de menacer le Languedoc. Ce gouverneur venait d'ordonner, sans avoir consulté *l'audience royale*, de démolir plusieurs châteaux des barons qui servaient de refuge aux *vandos;* les barons portèrent leurs plaintes à la députation : celle-ci convoqua les trois ordres, et, malgré leurs plaintes, le vice-roi refusa de faire droit à l'aristocratie. Cependant l'agitation publique devint si vive, qu'il fut obligé de se retirer à Perpignan et d'emmener avec lui les membres de l'audience (1554). Don Philippe finit toutefois par arranger les différends, et Tarrifa rentra à Barcelone.

Quoi qu'il en soit, après deux mois de séjour à Narbonne, Joyeuse apprit que les galères espagnoles d'André Doria s'éloignaient et que les troupes du duc d'Alba ne paraissaient pas; il quitta cette ville, et laissa à son lieutenant le soin d'exécuter les améliorations administratives et judiciaires que le roi venait de publier. L'édit de Fontainebleau

[a] Vaissette, t. VIII, p. 300. — Feliu, t. III, p. 190, 193.

(janvier 1552) organisait des juges présidiaux à Carcassonne, à Béziers, à Castres, à Castelnaudari. Cependant Odet de Foix-Carmaing s'étant opposé à la suppression des anciens juges d'appaux de son comté de Carcassonne, le roi voulut bien consentir à ne pas étendre son institution à cette seigneurie (14 juillet 1552).

Peu de temps après, Henri II prenait part au baptême de son neveu Henri de Béarn; l'enfant aux hautes destinées était baptisé le 25 mars 1554 dans la chapelle du château de Pau, sur des fonts d'argent installés pour cette circonstance solennelle. Le roi de France et Henri d'Albret étaient ses parrains, Claude de France, plus tard duchesse de Lorraine, était sa marraine; l'évêque de Lescar, Jacques de Foix, le portait dans les bras; le cardinal d'Armagnac, vice-légat d'Avignon, répandit l'eau lustrale sur sa tête.

Henri d'Albret voyait donc se réaliser ses plus chères espérances; il résolut de transmettre à son petit-fils son royaume de Navarre, avec toutes les possessions qu'il comprenait autrefois : les circonstances semblaient d'ailleurs favoriser ses desseins. L'empereur était considérablement occupé en Allemagne; son fils, l'infant Philippe, veuf d'Isabelle de Portugal, se trouvait alors en Angleterre pour demander la main de la fille d'Henri VIII, et la guerre venait d'éclater entre la France et l'Espagne sur les frontières du Nord. Ainsi, tout paraissait rendre un coup de main sur Pampelune exécutable; néanmoins la mort ne permit pas à Henri d'Albret de mettre ses projets

à exécution. Il mourut à Hagetnau dans le Béarn, le 25 mai 1555, à l'âge de 53 ans, en recommandant de l'ensevelir à Pampelune à côté des rois ses prédécesseurs. Mais cette antique capitale était fermée à ses cendres comme à ses armes, et il dut être déposé à Lescar, après avoir obtenu cette glorieuse oraison funèbre de Charles-Quint. « Je n'ai vu qu'un homme en France, et cet homme était le roi de Navarre. »

TREIZIÈME PARTIE.

GUERRE DES CALVINISTES.

CHAPITRE PREMIER.

LE CALVINISME OFFICIELLEMENT RECONNU DANS LE BÉARN.

Avénement de Jeanne d'Albret. — Henri II veut s'emparer du Béarn. — Les Etats refusent de consentir à un échange.— Les Béarnais prennent les armes pour résister. — Haine des Béarnais envers la France et l'Espagne.— Superstitions populaires dans les Pyrénées.—Adoration des rochers et des fontaines.— Les Hados.— Les Hantaoumnos. — Les Poudoueros. — La fée Maithagarri. — Le Bassa-Jaon. — Les Contes de la reine de Navarre. — Désordres du clergé. — Cumul des bénéfices. — Sécularisation. — Progrès des universités. — Établissements des Jésuites. — Les Aragonais refusent de les recevoir. — Leur collége de Pamiers. — Henri II veut combattre le protestantisme. — Ses progrès dans le Béarn. — Henri de Navarre présenté à Henri II. — Elisabeth de France fiancée à Philippe II. — Antoine de Bourbon envahit la Navarre espagnole. — Il échoue devant Fontarabie. — Henri II tué dans un tournois par Montgommery. — Antoine de Bourbon conduit Elisabeth en Espagne. — Ses ruses pour se faire reconnaître comme souverain de Béarn et de Navarre. — Antoine favorise les protestants pour se venger de la cour de France. — Il est attiré à Orléans. — Il échappe au piége que lui tendent les Guises. — Avénement de Charles IX. — Jeanne et Henri de Navarre à Paris. — Propagande calviniste dans le Midi. — Troubles dans le pays de Foix. — Révolte de Béziers. — Projets politiques et sociaux des huguenots de Languedoc. — Montluc les combat dans la Gascogne. — Massacre à Castelnaudary. — Le catholicisme persécuté dans le Béarn. — Jeanne se rend à Paris. — Projet de pacification. — Jeanne est excommuniée. — Voyage de Charles IX dans le Midi. — Entrevue de Bayonne. — Jeanne établit la réforme dans le Bi-

gorre et le pays de Foix. — Philippe II veut enlever la Biscaye à l'évêché de Bayonne. — Le pape excommunie les evêques de Gascogne et de Béarn. — Jeanne d'Albret rend des ordonnances contre le catholicisme. — Les catholiques se soulèvent. — Pillage et profanation de Lescar et des autres églises. — Édits de pacification dans le Béarn. — Le syndic les combat. — Soulèvement des catholiques basques.— Siége de Garris. — Guerre générale dans le Languedoc. — Brigandages. — Charles IX appelle Jeanne à Paris. — Elle va rejoindre l'armée des huguenots avec ses enfants.

L'histoire n'est pas une froide chronologie où tous les événements marchent de front pour acquérir dans toutes les parties du territoire à la fois une égale importance. L'humanité est soumise aux mêmes perturbations que le corps humain : la fièvre et le calme, l'agitation et le repos, se portent alternativement sur chaque partie de l'organisme ; il est toujours quelque membre ou quelque organe qui attire à lui la vie de l'histoire et l'attention du spectateur. Nous sommes arrivés au moment où cette préoccupation se concentre sur le Béarn et la Navarre et laisse dans le repos tous les autres États pyrénéens.

La mort d'Henri faisait passer la couronne à Jeanne d'Albret. La fille de Marguerite de Valois se glorifiait, comme sa mère, de connaître les langues grecque et latine, de cultiver et de protéger les beaux arts et les lettres dont François Ier, son oncle, avait rétabli l'empire en Occident. Antoine de Bourbon, son mari, contribuait à la pousser dans cette voie des esprits forts du siècle par ses propres exemples: érudit et philosophe, il aimait à fronder les abus et ne respectait pas toujours les plus saines traditions.

L'avénement de sa femme le rendait un des seigneurs les plus puissants de France ; car son autorité s'étendait sur la basse Navarre, le Béarn, le Bigorre, le comté de Foix le duché de Nemours, le Tartas, le Marsan, le Gabardan, l'Albret, l'Armagnac, le Périgord, Rodez, le comté de Dreux, le duché de Vendôme et la vicomté de Limoges. Mais les États les plus vastes ne sont pas les plus forts, la dissémination des territoires tend, au contraire, à les affaiblir en divisant les forces et l'action de l'autorité.

Henri II crut trouver dans la mort d'Henri d'Albret une occasion favorable pour réunir le Béarn et la Navarre à la couronne de France, et étendre ainsi ses frontières jusqu'à l'Espagne. Il supposait qu'Antoine de Bourbon lui céderait volontiers l'héritage de Jeanne, en échange de quelque province plus rapprochée de Paris, qui agrandirait ses domaines héréditaires, leur donnerait plus de cohésion, plus d'unité, et il lui en fit la proposition officielle. Antoine aurait accepté une offre qui devait augmenter sa puissance dans le centre même de cette France, au sceptre de laquelle il pouvait un jour avoir des droits ; mais il n'appartenait qu'à sa femme d'accepter ou de refuser cet arrangement. Jeanne interrogée sur ce point répondit à son tour que les peuples de Béarn et de Foix avaient toujours été indépendants, et que leur adhésion était indispensable dans une question de cette importance ; en conséquence elle partit avec son mari pour aller prendre possession de ses États pyrénéens, et consulter leurs peuples sur les projets de la France. Arri-

vée dans le Béarn, elle réunit les trois ordres dans la grande salle du château de Pau. Le roi et la reine assis sur leur trône, assistés de leur conseil privé et du conseil ordinaire, des prélats et des officiers de la cour , jurèrent, comme leurs prédécesseurs, sur l'Evangile et le *Te igitur*, de respecter lès lois et les fors , et cette formalité préliminaire du serment inaugura le début officiel de leur règne.

Ils ne tardèrent pas à parler de l'échange proposé par le roi de France; mais les Béarnais d'abord, et bientôt après les habitants du comté de Foix que Jeanne et Antoine étaient venus visiter, se réunirent en assemblées dans les bourgs et dans les villes et firent entendre leurs protestations contre un projet qui attentait à leur indépendance. Henri II avait chargé un maître des requêtes de s'occuper de cette affaire avec l'évêque de Mende, comte de Gévaudan, et avec Dangue, bâtard de la maison Duprat, chancelier de Navarre, tous les deux partisans de cette mesure; ils voulurent gagner d'Arros, neuvième baron de Béarn, et l'engager à employer toute son influence pour la faire réussir ; mais d'Arros répondit à cette intrigue en appelant la noblesse et le peuple à la défense des libertés. On ne se contente plus de protester verbalement ou par écrit, on court aux armes; Navarrens est fortifié, Pau se remplit de citoyens prêts à défendre cette capitale contre les Français, et toutes les villes prennent la même attitude. Henri II, comprenant alors l'inutilité de ses efforts, renonça à l'échange, et pour témoigner son mécontentement envers An-

toine de Bourbon, gouverneur du Languedoc et de la Guyenne, il divisa ce gouvernement en deux provinces, et installa Anne de Montmorency à Toulouse, afin de poursuivre par la diplomatie, et au besoin par les armes, ses projets sur les États pyrénéens qu'il était obligé de remettre à plus tard. Enfin le roi de Navarre lui ayant rendu la Picardie, pour qu'il en investît Louis de Bourbon, prince de Condé, son frère, il saisit cette nouvelle occasion de manifester son irritation en confiant cette province à l'amiral Gaspart de Coligny.

Malgré la bouderie d'Henri II, Jeanne et Antoine continuaient à consolider leur autorité ; ils faisaient frapper de nouvelles monnaies aux armes de Béarn, avec la légende *Antonius et Joanna Dei gratia*, jointe à l'ancienne devise des rois de Navarre, *Sum id quod sum*, comme pour manifester l'indépendance absolue de leur couronne[a]. Les Béarno-Navarrais n'avaient pas besoin de l'appui de leurs jeunes souverains pour conserver leur vieil orgueil national, et ce violent esprit d'opposition contre la France et contre l'Espagne ne devait pas être étranger aux progrès du calvinisme dans cette partie des Pyrénées. L'Espagne, usurpatrice de la Navarre, était catholique jusqu'à la persécution ; la France, ennemie naturelle du Béarn, l'était jusqu'à l'intolérance : cette considération suffisait pour faire adopter aux Béarnais une secte qui se présentait sous des dehors

[a] Favyn, *Hist. de Navarre*, p. 412, 818.— Hardouin, *Hist. de Henri IV*, p. 21. — Faget de Baure.

apostoliques, et leur fournissait l'occasion de protester contre Charles-Quint et contre Henri II. D'ailleurs, nous l'avons déjà dit, et nous devons le répéter, le Béarn et le pays Basque, initiés aux grandeurs du christianisme bien plus tard que le Languedoc, n'avaient pas cessé de conserver dans leurs vallées, éloignées du mouvement social, un certain cachet de superstition païenne et de relâchement moral romain, qui s'était constamment opposé à l'établissement complet du catholicisme ; l'Église y régnait sans doute, les évêques occupaient les évêchés, les paroisses avaient des églises et des prêtres ; mais le sacerdoce n'exerçait son pouvoir qu'à la condition de fermer les yeux sur les mœurs, sur les croyances et les adorations les plus étranges ; le clergé et le peuple semblaient observer encore une certaine capitulation tacite, remontant à l'introduction du christianisme, d'après laquelle les montagnards avaient dit aux prêtres : Nous voulons bien vous ouvrir les temples du Dieu vivant et prier avec vous l'Éternel, le Jehova des Juifs, l'Ayncoa des Basques ; mais nous entendons conserver les divinités des fontaines et des arbres, les esprits du foyer et des montagnes, Vénus et Bacchus, les nymphes et les satyres... En conséquence, les pierres druidiques de Crechets et de Peyros Marmes, dans la Barousse, le caillou de Larayé de Héas, la pierre de Tous dans Lartigue de Salabre furent et restèrent vénérés avec terreur par les bergers des hautes montagnes : nul n'oserait encore porter la main sur ces rochers ; il craindrait d'être aussitôt frappé de la foudre. Le voya-

geur, au contraire, ne manque jamais de couper une branche et de la déposer avec la prière suppliante, *Diou nous counserbé* (Dieu nous protége), sur ces monuments redoutés. Les rochers ont *l'âme* sensible et la fierté susceptible; un esprit-fort ayant adressé des injures près de la chapelle de Tabès et jeté des pierres dans le lac voisin, le tonnerre se fit entendre au milieu d'un ciel sans nuage, et la foudre éclata sur la tête du coupable. L'habitant de la vallée d'Aure savait autrefois adresser ses supplications aux pierres sacrées du canton de Nestier, entre Nistos et Hechettes ; il est vrai que des coups de fouet donnés à ces grossiers autels terminaient quelquefois la cérémonie et achevaient de décider les dieux à accorder les pluies bienfaisantes que réclamaient les prairies desséchées. Les pierres de Naurouse, dans le Lauragais, n'ont pas encore perdu l'effrayante destinée que leur attribua la superstition gauloise ; disséminées à vingt lieues à la ronde, rapporte la tradition, elles se sont peu à peu réunies au sommet du même coteau. Malgré la colonne élevée à la gloire de Riquet, qui les fatigue de son poids, elles ne cessent de se rapprocher; l'épaisseur d'une lame de sabre les sépare à peine, et le jour où elles se juxtaposeront , les destins de l'humanité seront accomplis, la trompette du jugement dernier ébranlera le monde.

Il n'est guère de batelier qui passe près de la roche de l'*Aumône*, à Labroquère, sur la Garonne, sans y déposer l'offrande de quelques pieces de bois. Les pâtres de la vallée d'Aspe redoutent *lou machant*,

mauvais génie du pic Danie dont les jardins occupent le sommet inabordable de la montagne, et qui se plaît à soulever les orages et à faire tomber les grêlons pour rendre l'approche des voyageurs impossible. Las hados (les fées) du pic de Bergons, près de Luz, ont le merveilleux pouvoir de transformer en fil le plus fin le lin que l'on dépose à l'ouverture de leur grotte. Celles de Saint-Bertrand se promènent, à certaines heures de la nuit, sur les bords de leur fontaine, vêtues de blanc, et chantent des romances plaintives. *Las hennos dos dious* (les femmes des dieux), autres fées protectrices, visitent leurs protégés dans la nuit du 31 décembre, et le chasseur s'empresse de tenir sa porte ouverte et sa table couverte des mets les plus recherchés, tels que le coq de bruyère ou la patte d'ours. Au point du jour, l'ancien de la maison vient prendre le pain que ces hados ont laissé sur la table, il le trempe dans le vin et le partage entre les membres de sa famille qui le mangent en se désirant une heureuse année. Las hantaoumnos et las poudouèros, sorcières (du mot *poudé*, pouvoir, qui a du pouvoir), courent les rondes du sabbat, s'acharnent à la perte de leurs ennemis ; elles jettent sur eux des sorts (maou dat), font périr leurs troupeaux, brûler leurs habitations, rendent leurs femmes stériles. Placées à l'abri du fer et du plomb par leur puissance mystérieuse, le feu seul peut les punir de leur méchanceté, et bien des malheureuses vieilles femmes ont expié, dans des fours chauffés à blanc, une fausse réputation de hantaoumnos.

Sur la route de Poueyferré, près de Lourdes, une espèce de menhir informe passe pour la statue d'une femme que Dieu pétrifia comme l'épouse de Loth, pour avoir voulu regarder en arrière, lorsqu'elle fuyait l'ancienne Lourdes, au moment où cette Sodome s'engloutit, dit-on sans preuves, dans le lac voisin de cette localité [a].

Le Basque n'a jamais mis en doute que la cime d'Ahunemundi ne renferme les palais enchantés, les grottes mystérieuses de Maithagarri (délicieuse, adorable); la ceinture de cette fée rappelle celle de Vénus; sa robe est parsemée d'étoiles, un cercle d'or retient ses cheveux: sœur de Diane chasseresse, par le javelot dont elle est armée et par le daim qui ne la quitte jamais, Maithagarri rencontra un jour son Actéon près d'un ruisseau où elle faisait désaltérer son daim favori. Le jeune Luzaïde, saisi à son aspect d'une passion partagée, se laissa entraîner au milieu d'une ivresse, que tout Basque voudrait éprouver à son tour, dans les grottes d'Ahunemundi, et renouvela les aventures de Mars chez Vénus et de Renaud dans les jardins d'Armide.

L'effrayante conception du Bassa-Jaon (le seigneur sauvage) présente un étrange contraste avec la fiction gracieuse de Maithagarri. Géant hideux, doué d'une force prodigieuse, le corps couvert de poils longs et lisses, armé d'un bâton, comme l'homme des bois, sa voix rauque appelle le voya-

[a] Lagrèze, *Chron. de Lourdes*, p. 159.— Dumége, *Monuments religieux des Volces.*

geur qui hâte le pas pendant l'orage, il mêle ses hurlements étranges au bruit de la foudre et au sifflement des vents. Le fantôme noir qui se dresse au milieu des sapins, ou qui s'élance d'un vieux tronc d'arbre aux regards effarés du pâtre, c'est encore le Bassa-Jaon.

Dans la Biscaye, la grotte de Balzola (gorge ténébreuse) passe pour renfermer une foule de monstres et de dragons; elle est précédée d'un rocher percé en arcade: Jent-Ilzubi (Pont de la Mort). Les ossements d'hommes et de quadrupèdes qui jonchent le sol de la caverne passent pour ceux des victimes d'un serpent, et les bruits étranges qui en ébranlent les échos, réveillent des pensées de forgerons mystérieux successeurs des Cyclopes[a]. Enfin, le lecteur n'aura pas oublié que les descendants des Cantabres offrent encore leurs vœux un peu profanes à la gracieuse Bensosia, autre Vénus protectrice des amours, des hymens et des beaux enfants.

Toutes ces superstitions populaires n'offraient sans doute aucun rapport avec la révolution de Luther, mais elles ébranlaient le christianisme pur, maintenaient les populations sur une sorte de réserve et contribuaient à préparer des chances à toute innovation qui voudrait saper les croyances officielles.

Il est facile de comprendre combien les sarcasmes irréligieux devaient obtenir de succès chez un peuple ainsi préparé, et combien les montagnards devaient

[a] Chaho, *Voyage au pays B.*, p. 216, 219, 262, 281.

prendre au sérieux les plaisanteries obscènes que la reine de Navarre, Marguerite, avait semées sur le sol béarnais, en leur donnant la plaine du Gave pour théâtre. Son *Heptaméron,* bien plus dangereux que le *Décaméron* de Bocace, présentait les mœurs du clergé sous le jour le plus odieux ; et c'étaient les montagnes du Lavedan que la joyeuse sœur de François I[er] avait prises pour témoins de ses témérités littéraires. Une foule de dames et de gentilshommes ayant passé la saison des bains à Cauterets (Caulderets), se disposaient, dit-elle, à quitter cette haute vallée avant l'époque rigoureuse, lorsque l'arrivée des pluies rendit leur retour à Tarbes (Tresbes) impossible. Après quelques aventures romanesques où les brigands et les ours luttèrent avec les torrents pour faire périr plusieurs jeunes seigneurs, quelques personnes firent le tour par l'Aragon et la Catalogne afin d'éviter de traverser le redoutable Gave ; le reste de la société s'égara dans les montagnes, atteignit au milieu des plus grands périls l'abbaye de Saint-Savin, et finit par se réunir au monastère de Sarrance ; mais quand on voulut franchir le Gave, on se vit obligé d'y faire jeter un pont, et ce fut pour attendre plus gaiement la fin de ce travail, qui devait durer une semaine, que les belles dames racontèrent ces soixante-douze nouvelles dont nous n'oserions pas même rapporter les titres tout entiers. Croirait-on que la sœur du roi très-chrétien, en consacre dix-sept à attribuer à des membres du clergé des turpitudes et des crimes inénar-

rables?... Que l'on parcoure la Batelière de Coulon et les deux Cordeliers (v. nouvelle); les Facéties du sermon d'un Capucin (n. XI.); le Prieur corrupteur jouant l'homme de bien; les trois Meurtres causés par la passion d'un Cordelier; les quatre Assassinats d'un Cordelier qui ne peut parvenir à ses fins; l'Inceste d'un prêtre (n. XXXIII); la Curiosité de deux frères Cordeliers (n. XXXIV); l'étrange Pénitence donnée par un confesseur du même ordre (n. XLI); les Sermons d'un de ses confrères (n. XLVI); les Turpitudes de deux religieux (n. XLVIII); le Mariage du Cordelier (n. LVI); les amours d'un Chantre et d'une Parisienne (n. LX); celles d'une Bourguignonne et d'un Chanoine (n. LXI); enfin l'Histoire de la Religieuse, dans la nouvelle LXXII°, on se convaincra qu'il était difficile aux luthériens eux-mêmes de travailler plus énergiquement au renversement du catholicisme.

La cour et l'aristocratie renouvelaient donc à l'égard de l'Église la conduite des troubadours et des parlements d'amour du XII siècle; on se disait très-chrétien, on faisait des pèlerinages, les *conteurs* de la reine de Navarre ne manquaient pas d'entendre la messe et de communier de *compagnie* avant de débiter leurs gaietés scandaleuses, et chacun livrait les ministres du culte à la haine du peuple, tout en se berçant de la folle persuasion que ce peuple arrêterait son mépris devant la première marche des autels. Erreur fatale qui se renouvelle à chaque révolution religieuse et politique; car il en est bien peu que les gouvernements et la haute

société ne préparent eux-mêmes par leurs imprudences : quand les populations eurent été instruites à rire du sacerdoce, elles montèrent plus haut et foulèrent aux pieds les dogmes et les temples.

Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon, qui suivaient le torrent des idées nouvelles, ajoutèrent bientôt le raisonnement des libres penseurs, la logique philosophique allemande, aux simples gaietés de Marguerite de Valois. Menacés d'ailleurs par l'Espagne et par la France, ils n'étaient pas fâchés de favoriser les protestants auprès desquels ils espéraient trouver un appui contre les deux puissances catholiques. En conséquence, les prêches furent officiellement autorisés dans le Béarn et cette principauté devint l'asile préféré des gens de la religion persécutés en France. Ainsi nous revenons, avec le milieu du XVIe siècle, à l'époque néfaste des luttes religieuses. Les calvinistes, appelés d'abord *sacramentaires*, et plus tard, huguenots, des mots allemands *heid-gnossen* (alliés par serment), répandaient leurs erreurs dans le midi de la France avec autant de fougue que les Albigeois. Avant de transporter son quartier général à la cour de Navarre, le calvinisme avait d'ailleurs commencé par s'établir dans le Languedoc et le pays de Foix, foyer mal éteint des hérésies du XIIIe siècle. Le clergé de ces provinces semblait, il est vrai, prendre à tâche de le favoriser par son indifférence ecclésiastique et par ses propres désordres. La non-résidence des évêques continuait à laisser les diocèses sans pasteurs ; le cumul des bénéfices plaçait l'ambition des richesses et des hon-

neurs bien au-dessus des devoirs du ministère. On avait vu le cardinal de Tournon posséder une quinzaine d'abbayes. On revenait même aux abus de l'époque de Charlemagne; les bénéfices ecclésiastiques, détournés du but de leur institution, entraient comme simple objet de fortune et d'enrichissement dans les familles laïques.

Ces véritables usurpations étaient à leur comble dans la Gascogne : les abbayes de Sères, de Gimont, de Lescaladieu, de Lacaze-Dieu; les prieurés de Saint-Orens et de Peyrusse-Grande appartenaient à la famille du maréchal de Bellegarde ; l'abbaye de Berdoues était possédée par Lavalette; le prieuré de Saint-Mont par Candale; celui de Montesquiou par le capitaine Monluc ; le bénéfice de Saint-Mont et de Corneillan par le seigneur de ce nom. L'extinction de l'esprit monastique régulier ne cessait aussi de faire de rapides progrès, à tel point que, sous François Ier, près d'un tiers des cathédrales et des abbayes avait abandonné la vie religieuse pour adopter l'existence plus libre de la sécularisation. De 1510 seulement à 1542, quinze des plus illustres monastères du Languedoc subirent cette transformation. L'indifférence faisait de tels progrès que le concile, convoqué à Narbonne en 1551, ne réunit pas un seul évêque; l'archevêque de Narbonne lui-même, cardinal Pisani, s'y fit représenter par le protonotaire Zerbinatis; les vicaires de Béziers, de Carcassonne, de Montpellier, d'Agde, de Nimes, d'Alet, de Saint-Pons-de-Tonnières, et les députés de leurs cathédrales formèrent seuls l'assemblée. Les canons

qu'elle rendit peuvent donner, d'ailleurs, une idée de l'état moral et religieux de ces contrées; après avoir approuvé les articles de la faculté de Paris portés contre les nouveaux hérétiques (10 mars 1552), on interdit aux curés de célébrer dans les églises les *fêtes scandaleuses des fous* et des enfants *de chœur*, de donner à leurs paroissiens les festins *de fructu* où l'on chantait le verset : « Memento, Domine, David » *sans truffes*, et l'on défendit aux fidèles de tenir des bals dans les sanctuaires et les cimetières. Cette interdiction n'était pas superflue. La danse était alors la folie des catholiques et ils l'opposaient à la sévérité des calvinistes comme une protestation publique. Les habitants de Toulouse ayant voulu faire pièce aux huguenots qui se rendaient aux prêches, se réunirent en procession pour porter le pain bénit dans les rues, et dansèrent devant le pavillon au son des instruments [1].

Depuis longtemps les deux partis préparaient des armes plus sérieuses et plus redoutables. Pendant que les universités cherchaient à absorber le monopole de la direction des esprits, abandonné par les monastères, les Jésuites reprenaient vigoureusement l'héritage des bénédictins et des dominicains.

Les universités élevaient de toutes parts les forteresses de la science profane : celle de Barcelone avait posé la première pierre de son nouveau palais sur la place de la Rambla en 1526. Charles-Quint

[1] Montlezun, *Hist. de Gascogne*, t. V, p. 469. — Vaissette, VIII, p. 290 à 341.

avait fait construire, dans la même ville (1528), le collége de Cordelles en 1523. Vers la même époque, l'évêque d'Avila fondait l'université d'Oñate sur le modèle de celle d'Alcala ; les universités de Saragosse et de Toulouse augmentaient le nombre de leurs professeurs. Cette dernière ville possédait un si grand nombre d'établissements d'éducation, qu'une seule rue renfermait quatorze colléges. Celui de Mirepoix remontait à 1417, et devait son existence à l'évêque de ce nom. Celui de Lesquille avait été créé par les capitouls en 1550. Enfin le calvinisme allait bientôt recevoir de la munificence de Jeanne d'Albret l'université d'Orthez, qui devait exercer une influence assez notable et mériter le surnom de *Petite-Genève* que lui donna plus tard la reine Marguerite.

Les ordres religieux s'empressèrent de tenir tête au mouvement des universités. Les Jésuites firent leur premier établissement de ce côté des Pyrénées, au collége de Tournon en 1552; le P. Araos, compagnon d'Ignace, fonda à Barcelone, grâce à la générosité des nombreux amis de Loyola, le collége de Bellen, qui devait acquérir une célébrité rapide[a].

Pendant que Xavier se rendait seul dans les Indes pour prêcher la foi aux peuples nouvellement découverts, le P. Strada venait à Saragosse établir une maison de l'ordre ; mais la vigilance soupçonneuse des Aragonais réservait au nouvel institut l'accueil qu'ils avaient déjà fait aux diverses tentatives

[a] Feliu, t. III, p. 181. — Catel, *Mémoires*.

de la royauté et du saint-office, et cette fois, il faut le dire, le clergé presque tout entier devait lès aider à faire opposition au corps religieux qui aspirait à remplacer les dominicains, et menaçait tous les anciens ordres de la perte de leur influence. Grâce à la loi qui défendait d'établir des couvents à une certaine distance des églises et des monastères, ce ne fut qu'en 1555 que Strada put trouver un local convenable et commencer de construire une chapelle ; mais au moment où il allait la bénir, avec l'autorisation de l'évêque de Saragosse, les augustins élevèrent des prétentions à la propriété du terrain sur lequel elle était bâtie, et le vicaire-général Lopez Marcos ordonna de suspendre la consécration. C'est en vain que les canonistes déclarent qu'on peut procéder à la bénédiction ; les franciscains menacent les jésuites d'excommunication ; le P. Barna veut passer outre et faire appel au Saint-Siége : Lopez excommunie tout audacieux qui osera se rendre à la chapelle ; le clergé et les augustins parcourent la ville processionnellement en chantant le psaume 108 : « Il a aimé la malédiction et elle tombera sur lui ; il a rejeté la bénédiction et elle sera éloignée de lui. » Le peuple prend goût à cette protestation bruyante, et répète le verset menaçant. Lopez va jusqu'à déclarer la ville infectée d'hérésie et profanée par la seule présence des jésuites ; les augustins répandent des images où ils sont représentés poussés dans les enfers par des diables hideux. Bientôt le peuple joint les voies de fait à cette condamnation mystique ; il brise les fenêtres des logements

habités par les Pères, et promène pendant trois jours un Christ voilé de noir.

Barna se résout enfin à battre en retraite devant une répulsion qui pouvait se terminer par de sanglantes violences, et après avoir été assiégé pendant quinze jours, il abandonne la maison *maudite*. Cependant l'archevêque, le nonce du pape et la reine finissent par intervenir ; on fait examiner les prétentions des augustins, les censures et l'interdit ; on les juge insoutenables, et le peuple, s'abandonnant à une réaction rapide, réclame les jésuites qu'il a chassés, et les autorités les installent avec une sorte de pompe réparatrice [a].

En France, l'opposition de la cour, des parlements et de l'Université se montrait plus opiniâtre ; c'était en vain que la noblesse d'Auvergne déclarait au roi : qu'à moins qu'il ne voulût voir toute la province devenir hérétique, il était urgent d'admettre la compagnie de Jésus : on persistait à les repousser de tous les points. L'évêque de Pamiers, Pellève, osa le premier les appeler dans son diocèse, en 1559, afin de faire combattre la logique des calvinistes par ces redoutables dialecticiens ; les PP. Emond, Auger et Pelletier, fondèrent le premier collége de l'ordre dans cette ville. Pamiers devint donc le foyer de la milice nouvelle au nord des Pyrénées. Ce fut de là que le P. Pelletier se rendit à Toulouse pour y répandre son influence, et préparer la fondation d'un établissement [b].

[a] Crétineau-Joly, t. I, p. 247, 249.
[b] Catel, *Mémoires de L.*, p. 153.

Enfin, si nous osions anticiper de quelques années, nous ajouterions que les jésuites fondèrent des colléges à Alcala en 1565, à Concha, à Soria, à Oviedo, à Ferrol et à Pampelune vers 1577.

La jalousie inspirée par les jésuites eut aussi pour résultat d'imprimer aux anciens ordres une émulation qui ne resta pas stérile. Les fondations reprirent une activité nouvelle; les dominicains s'installèrent dans leur collége de Tortose en 1544. Les mineurs s'établirent dans le couvent d'Orta, ancien établissement de Templiers en 1550, les cordeliers, les jacobins, les bénédictins, les frères de la Merci, cherchèrent à lutter sur tous les points avec le nouvel institut.

La vigilance monastique ne fut pas le seul obstacle contre lequel le calvinisme eut à lutter. Dans la Péninsule, les rigueurs inflexibles de Philippe II et du saint-office parvinrent à arrêter les progrès de l'hérésie dans le Roussillon et au sud des Pyrénées, par la seule crainte des supplices; et l'inquisition, si violente contre les Mores et les Juifs, n'eut presque pas à sévir contre les réformés. Les gouverneurs de Languedoc, moins heureux, eurent recours aux lois terribles et regrettables du XIIIe siècle et nous avons déjà vu les auto-da-fé dresser leurs bûchers à Carcassonne et à Toulouse. On ne tarda pas à prendre de nouvelles mesures. Henri II réunit les états à Béziers (1553), puis à Montpellier (1554) et à Carcassonne (1555) sous la direction du duc de Joyeuse, commissaire royal, pour s'opposer aux tentatives du calvinisme. Malgré les préoccupations des affaires religieuses, les états de Carcassonne ne négligèrent pas

cependant de protéger les anciens priviléges judiciaires de la province ; et ils combattirent les empiétements de la cour de France qui voulait soumettre à la sénéchaussée de Riom et au parlement de Paris plusieurs châtellenies du Gévaudan et du Languedoc [1].

Mais efforts inutiles !... Les protestants poursuivaient leur marche en dépit des obstacles qu'on leur opposait, et si la France parvenait à les éloigner du Languedoc et du centre, elle les voyait affluer dans le Béarn où Jeanne et Antoine de Bourbon se montraient heureux de leur offrir un refuge. Le Saint-Siége, irrité contre la cour de Pau, allait lancer l'interdit et l'excommunication sur le Béarn, lorsque le cardinal d'Armagnac, qui se trouvait à Rome, fit revenir le pape à des résolutions plus mesurées ; mais le roi de France Henri II n'en menaça pas moins Antoine de lui déclarer la guerre, s'il continuait à entretenir dans ses états un foyer d'opposition, et il prépara avec l'Espagne un traité de paix qui pouvait devenir funeste à l'époux de Jeanne d'Albret (1556). Celui-ci faible et irrésolu malgré ses prétentions philosophiques, voulut conjurer l'orage en donnant certaines satisfactions à la France ; il chassa de Pau le ministre Boisnormand qui se retira à Mazères aux portes de la ville ; mais Antoine, ayant quitté le Béarn pour se rendre à la cour de France avec Jeanne d'Albret, le calvinisme reprit une nouvelle hardiesse. Susanne de Bourbon, tutrice du jeune Henri, et régente de Béarn, ainsi que

[1] Dom Vaissette, VIII, p. 306 à 320.

le nouvel évêque de Lescar, Louis d'Albret, loin de combattre les progrès des calvinistes, se faisaient honneur de les favoriser ; leur nombre s'accrut et le ministre François Guay, nommé le beau Normand, osa célébrer publiquement la cène devant un grand concours de Béarnais et en présence d'une religieuse de la maison de Foix (1557).

Antoine, effrayé à son tour de l'audace des sectaires qui semblaient ne plus tenir compte de l'autorité royale, envoya le cardinal d'Armagnac mettre des bornes à ces abus.

Le cardinal se rend à Pau, fait arrêter Henri Barran, jacobin apostat, devenu ministre, et cet acte suffit pour effrayer les autres prédicants, qui se dispersèrent. Une administration nouvelle commençait avec ce vice-roi; le jeune Henri de Béarn, nommé lieutenant général sous sa tutelle, intervenait déjà dans le gouvernement : quoique âgé de quatorze ans à peine, il présidait les états, signait des lettres patentes et accordait des exemptions de péages (1558).

Il ne devait pas tarder à jouer un rôle plus important dans la politique générale. Appelé à Amiens par son père, il fut présenté à Henri II, qui lui fit l'accueil le plus bienveillant. « Voudrais-tu être mon fils, lui demanda le roi de France. — *Nou mahé nat* (Non, par ma foi, nullement), lui répondit le petit Navarrais, et, se tournant vers son père : *Aquet es lou seigné pay* (Celui-ci est le seigneur père). — Tu préférerais peut-être devenir mon gendre, ajouta le roi, qui prenait plaisir à entendre ce franc et vif langage béarnais. — *Obé o* (oh oui !), se

hâta de répondre l'enfant mieux initié à ses propres intérêts politiques.

Cette proposition du roi de France n'était pas un lieu commun de conversation. Sa fille Margot ou Marguerite n'avait qu'un an de plus que le Béarnais, le mariage des deux enfants fut sérieusement projeté avec Antoine et Jeanne de Navarre, qui espéraient, par cette union, acquérir l'alliance de la France et assurer le respect de leurs droits dans le traité qui se préparait entre Henri II et le nouveau roi d'Espagne. Charles-Quint venait de mourir (1558), et les rois de Navarre voulaient faire de nouveaux efforts au début du règne de Philippe II pour obtenir la restitution de la Navarre espagnole. Mais vain espoir ! Philippe envoya ses ambassadeurs à Cateau-Cambrésis; il fiança Élisabeth, fille aînée d'Henri II, et le traité signé à cette occasion (3 avril 1559) ne dit pas un mot de la Navarre et des droits de Jeanne d'Albret. Il était évident que ses intérêts étaient doublement sacrifiés dans les projets d'Henri II. Par le mariage de Philippe II avec Élisabeth, la Navarre espagnole était définitivement réunie à la Castille avec le consentement de la France ; par celui d'Henri IV avec la petite Margot, on dressait une pierre d'attente qui pouvait faire entrer plus tard le Béarn et la basse Navarre dans les domaines de la France ; n'ayant pu réussir par un échange, on espérait mieux d'un mariage pour compléter le partage de la vieille nationalité des Pyrénées occidentales.

Cependant le roi et la reine de Navarre, aban-

donnés par la cour du Louvre, ne désespérèrent pas de leur fortune ; ils rentrèrent dans le Béarn et ordonnèrent au cardinal d'assembler une armée, sous les ordres du sieur de Burée, afin d'essayer une dernière fois d'arracher la Navarre à la colossale puissance du fils de Charles-Quint. Des intelligences ménagées à Pampelune et à Fontarabie faisaient espérer un soulèvement général, et l'armée se mit en marche en comptant sur l'accueil et la coopération des Navarrais. Cependant, la discorde se glissa dans ses propres rangs. Arrivés sur la frontière, au pont d'Osserin ou de Sarrans, les montagnards des vallées d'Ossau, d'Aspe et de Barretons, s'appuyant sur les priviléges qui ne permettaient pas de les conduire hors du Béarn, refusèrent d'aller plus avant, et malgré les efforts du baron d'Arros et de Squarabaque, ils rentrèrent dans leurs foyers. De Burée ne se découragea point, il marcha sur Fontarabie dont Gamboa lui promit de lui ouvrir les portes. Le manque de vivres et le débordement des rivières, qui fit donner à cette guerre le nom de *guerre mouillée*, l'empêchèrent cependant de franchir la Bidassoa. Antoine, parti de Paris en poste, se rendit à Bayonne avec Montluc ; Duras, qui réunissait des troupes dans le Béarn et la Gascogne, vint les joindre ; mais le roi de Navarre n'arriva sur les lieux que pour assister à l'échec de son entreprise : les traîtres qui l'avaient poussé dans cette expédition ne tinrent pas leur promesse ; il en fit arrêter quelques-uns, notamment Gamboa qui fut condamné par le sénéchal de Béarn, Armand de Gontaut, et pendu à Pau.

Antoine se retira à Nérac pour se délasser de ses fatigues et se consoler de ses désappointements.

Sur ces entrefaites, un événement funeste vint le retirer de sa retraite de Nérac et fut sur le point de lui donner une haute influence à la cour de France. Durant les fêtes données à Paris aux ambassadeurs d'Espagne, qui étaient venus épouser Elisabeth de France, au nom de Philippe II, Henri II tomba blessé mortellement par le comte de Montgommery dans le tournoi de l'hôtel des Tournelles, et son fils aîné, François II, monta sur le trône. Le titre de premier prince du sang donnait à Antoine de Bourbon le droit de remplir les fonctions les plus éminentes auprès du nouveau monarque ; mais son irritation contre la cour de France, et sa douleur de l'échec de Fontarabie, lui firent retarder son départ ; lorsqu'il se rendit au sacre de François, les Guises étaient déjà maîtres de la position. Cependant sa présence leur inspirait encore quelque ombrage, ils voulurent l'éloigner, et ils lui donnèrent la mission de conduire la reine Elisabeth en Espagne.

Pendant que les courtisans l'envoyaient loin de Paris, les seigneurs béarnais le rappelaient dans le midi avec instance, en lui dénonçant le vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne, comme disposé à livrer cette ville à Philippe II. Ce fut un nouveau motif d'accepter le mandat de François ; il quitta Paris et vint en Béarn préparer le moyen de profiter de sa mission pour faire reconnaître ses droits sur la Navarre, et nous allons voir qu'il eut le bonheur d'y réussir. La reine Elisabeth, accompagnée

de plusieurs grands dignitaires des cours d'Espagne et de France, se dirigea vers Bordeaux ; Antoine vint l'y joindre comme gouverneur de la Guyenne, et la conduisit dans le Béarn, en veillant avec attention à ce que son propre logis royal fût, dans toutes les étapes, placé à un degré supérieur à celui de la reine qu'il hébergeait dans ses États : dans la situation que lui faisaient les prétentions de la France, il ne voulait pas que la galanterie l'empêchât de faire constater ses droits de souverain.

Arrivé au-delà de Baigorri, dans le val de Roncevaux, les Espagnols, usurpateurs de cette partie de la Navarre, voulurent lui contester les prérogatives qu'il avait exercées dans le Béarn à l'égard d'Elisabeth ; mais il tenait la reine d'Espagne en son pouvoir, et il profita de cet avantage pour exiger dans la Navarre espagnole les mêmes honneurs que dans ses domaines. Ainsi le contrat de mariage de Philippe II et d'Elisabeth portait que la remise de la princesse aurait lieu sur les *frontières de la France et de l'Espagne*, ce qui semblait indiquer que les monarques signataires ne tenaient aucun compte de l'existence du royaume de Béarn-Navarre qui les séparait. Avant de remettre Elisabeth, Antoine exigea qu'il fût constaté, dans l'acte dressé à cette occasion, que la livraison avait eu lieu dans le royaume de Navarre. L'évêque de Burgos et le duc de l'Infantado furent obligés de signer, au nom de Philippe II, cette reconnaissance explicite d'un État injustement envahi. Les prétentions d'Antoine de Bourbon allèrent plus loin encore : les députés

espagnols attendaient la princesse à *l'Espital*, deux lieues au sud de Roncevaux ; Antoine et Elisabeth logeaient à l'abbaye même. Qui était obligé de faire le premier pas? la reine devait-elle aller à eux, ou devaient-ils venir à elle ? longue et grave discussion de préséance, qu'Antoine finit par faire juger à son avantage.

Cette difficulté vaincue, don Lopez de Guzman, les cardinaux de Tolède et de Burgos, acompagnés d'une suite nombreuse, furent reçus en grand cérémonial par Antoine de Bourbon, entouré de son fils Henri, de Jeanne d'Albret, du cardinal de Bourbon, de Susanne de Bourbon, des dames de Clermont et de Reus. Lorsque la reine Elisabeth vit l'évêque de Burgos s'approcher pour la réclamer au nom de son maître et qu'elle l'entendit prononcer en accent espagnol le verset *Et concoupiscet rex decorem tououm, quoniam ipse est Dominous touous;* elle s'évanouit dans les bras du roi de Navarre qui la fit revenir à elle en l'embrassant avec tendresse.

Ce baiser donné en présence de gentilshommes castillans, qui prenaient au sérieux le principe *Ne touchez pas à la reine*, souleva des protestations assez graves; mais le point le plus important était obtenu : les Espagnols possédaient l'objet de leur ambition ; Elisabeth était emportée vers Madrid, et le baiser du roi de Navarre fut oublié.

Antoine, fier de l'espèce de reconnaissance qu'il venait d'arracher aux Espagnols par un subterfuge de cérémonie, dirigea son ressentiment contre la couronne de France. Sa haine envers les

Guises, maîtres d'une influence que sa naissance aurait dû lui réserver, ne contribua pas peu à le rapprocher des calvinistes. Malgré les observations de Jeanne d'Albret, qui ne cessait de lui découvrir le gouffre qu'il creusait sous ses pas, il ne mit plus de mesure à son esprit d'opposition, et il assista à la cène que Guillem Barbastro, moine apostat, célébra publiquement à Pau. Plusieurs villes du Midi avaient déjà donné ce dangereux exemple ; les habitants de Castres et de Lectoure avaient pris part à de semblables cérémonies, sur les places, et à main armée ; les étudiants de Toulouse couraient aux prêches du collége de Lesquille, et allaient chanter les psaumes, traduits en langue vulgaire, sur les portes des églises pour interrompre les cérémonies. Le Navarrais crut par son apostasie se poser en roi de tous les religionnaires du Languedoc, et il ne put résister à l'orgueil de jouer cette pièce à la France.

Ce fut au milieu de ces circonstances grosses de guerre civile, lorsque le vent du calvinisme soufflait de tous les points de l'horizon, qu'éclata la conjuration d'Amboise ; le prince de Condé en était reconnu le chef ; les Béarnais et les Gascons de la Renaudie, de Mazères et du baron de Castelnau-Chalosse, devaient en être les exécuteurs. Cependant Condé ne put être convaincu de participation au complot par des preuves suffisantes ; il profita de l'incertitude des Guises pour se retirer auprès de son frère le roi de Navarre, et dès qu'il fut en sûreté dans cet État indépendant, il se déclara ouvertement le protecteur des huguenots.....

La France et la Navarre étaient donc placées à l'extrémité d'une lice sur laquelle un signal devait déchaîner les passions les plus violentes. Les deux royaumes et les deux rois s'observaient comme des adversaires impatients d'en venir aux mains..... Le défi partit de Paris; mais il partit sous forme courtoise, enveloppe transparente qui cachait la trahison. François II convoqua les états généraux à Orléans et invita le roi de Navarre et son frère à s'y rendre. La reine Jeanne devina le piége et les engageait à ne pas écouter la parole mielleuse du roi de France. Les deux Bourbons firent les chevaleresques; ils ne voulurent pas s'arrêter à la crainte, et ils arrivèrent à Orléans. Jeanne ne s'était pas trompée; dès qu'on eut Condé sous la main, on se saisit de sa personne, et les Guises complotèrent la mort de son frère. François II, prétextant une indisposition, pria Antoine de venir le trouver dans sa chambre. Au moment où il s'y rendait, la duchesse de Montpensier se rencontra sur son passage et lui dit à l'oreille : « Sire, on en veut à vos jours, prenez garde à vous. » Antoine se tourne alors vers Renti, capitaine des gardes, d'autres disent vers Cotin, ancien valet de chambre d'Henri d'Albret : « Si je meurs, lui dit-il, mes vêtements prouveront au monde que j'ai chèrement vendu ma vie; prends ma chemise ensanglantée, et lorsque mon fils pourra porter les armes, donne-la-lui toute sanglante, pour qu'elle devienne en ses mains l'étendard de la vengeance. » Après cette espèce de testament de César, il entra dans l'appartement du roi. Le cardinal de Lorraine

referma la porte sur lui, et il fut aisé de comprendre, aux paroles outrageantes de François II, que ce roi cherchait à provoquer la colère d'Antoine, afin de trouver, dans quelque réponse irrévérencieuse, l'occasion de le percer de son poignard; c'était le signal convenu avec les Guises cachés sous les tapisseries. Mais Antoine eut la prudence de supporter les plus dures provocations sans répondre; François II ne put saisir le prétexte de le frapper, et le roi de Navarre sortit du piége sain et sauf..... Pendant ce temps, le prince de Condé était condamné à avoir la tête tranchée, et la sentence aurait été exécutée, si la mort inopinée de François II n'avait élevé le roi de Navarre, premier prince du sang, à la lieutenance générale du royaume sous la minorité de Charles IX. La reine-mère, Catherine, fut nommée régente, et le nouveau gouvernement inaugura son administration par la délivrance du prince de Condé. Cette révolution de palais dissipa les inquiétudes de Jeanne d'Albret; elle confia la lieutenance du Béarn à Louis d'Albret, évêque de Lescar, et à Armand de Gontaut, puis elle vint à Paris avec son fils Henri, qui se rapprochait du trône de France à mesure que les derniers Valois descendaient au tombeau. Arrivée dans la capitale de la France, Jeanne s'empressa de placer son fils au collége de *Navarre*, afin de le faire instruire *ès bonnes lettres*, *ne voulant pas qu'il fût un illustre ignorant*. Mais une scission regrettable ne tarda pas à se glisser entre la reine et le roi de Navarre. Antoine, qui avait chaudement protégé les religionnaires alors que sa femme l'enga-

geait prudemment à s'éloigner d'eux, finit par comprendre la justesse de ces conseils, et abandonna complétement leur cause.

La reine Jeanne, au contraire, emportée par son ressentiment contre les princes catholiques qui avaient voulu assassiner son mari, et pensant peut-être que les hugenots ouvriraient un jour le trône de France à son fils, s'abandonna de plus en plus aux intrigues de ces derniers et se déclara ouvertement leur protectrice : c'était renouveler la faute inexplicable de leurs aïeux Catherine et Jean d'Albret, qui s'obstinaient à soutenir les partis contraires des Beaumont et des Grammont, au moment où ces factions décidaient du sort de la Navarre. Dès lors, Boisnormand et Barran reprirent le cours de leurs prédications dans le Béarn et l'Armagnac, le moine David prêcha le calvinisme à Nérac, dans la grande salle du château, que Jeanne avait mise à sa disposition ; Mélanchthon l'imita à Tonneins, et Caffer dans le comté de Foix... Cette propagande béarnaise enhardit les religionnaires du Languedoc. Le ministre Berthe professa publiquement à Castres, et fit abjurer quatre cents personnes qui se choisirent un chef militaire afin d'organiser la résistance armée. Il ne faut pas le méconnaître ; la protection ouverte de Jeanne d'Albret faisait prendre au calvinisme une phase toute nouvelle ; il ne se contentait plus d'être une croyance religieuse, il devenait société politique, il élevait un Etat luthérien au milieu d'un Etat catholique, il dressait un drapeau et commençait à faire marcher l'armée des Bourbons

et de Calvin, contre celle des Valois et du Saint-Siége; nous voici donc arrivés aux horreurs de la guerre civile.

Les religionnaires de Foix, après avoir tenu plusieurs assemblées à Pamiers, et forcé les jésuites à se réfugier à Toulouse, se répandirent dans le comté, pillèrent le couvent des jacobins et les églises de Foix, dévastèrent celle de Saint-Volusian, qu'ils convertirent en temple, firent subir le même sacrilége à l'église de Montgausi; ils chassèrent les religieux de l'abbaye du Mas d'Azil et fortifièrent les grottes à peu près imprenables de cette ville[a]. Ceux de Béziers, tout aussi ardents, réunirent deux ou trois cents soldats pour s'emparer des églises; cependant le vicomte de Joyeuse, gouverneur de Languedoc, prévint la tentative : il se transporta dans cette ville avec les gens d'armes de Roussillon (9 octobre 1561), il se rendit maître du ministre Vivès qu'il conduisit hors des murs, et comme celui-ci voulut prendre la fuite, un coup de feu l'étendit roide mort. Le lendemain, Joyeuse assembla les habitants et les exhorta à la paix; on lui réclame le ministre Vivès, il ne peut produire qu'un cadavre. Alors la fureur populaire éclate; il a toutes les peines du monde à s'échapper et la population ferme les portes et occupe les remparts. Joyeuse ne tarda pas à prendre sa revanche; il revint bientôt avec les troupes de Roussillon, une décharge de mousqueterie renversa plusieurs religionnaires qui abandonnèrent une partie des murail-

[a] Vaissette, VIII, p. 342.

les; mais un officier catholique, nommé Loudun, assiégé dans une tour par le peuple, fut obligé de s'y barricader pour échapper à sa fureur. Joyeuse parvint cependant à expulser tous les religionnaires de Béziers, et il put revenir à Narbonne calmer l'effervescence que ces désordres propageaient jusque dans le Roussillon. Ce fut pendant ce voyage qu'il eut à faire un acte de justice assez étrange. L'ambassadeur du bey d'Alger avait été jeté dans le port d'Agde par la tempête et les gens de l'évêque s'étaient empressés de s'emparer de ses galères, de les piller, *par droit de naufrage*, de dépouiller les Algériens de tous leurs vêtements et de les retenir prisonniers. Joyeuse dut se transporter sur les lieux pour les délivrer, mais il n'osa pas instruire contre les gens de l'évêque; il se contenta de renvoyer l'affaire devant la cour de France.

Quoique battus à Béziers, les huguenots osaient faire entendre leurs prétentions jusque dans les états de Languedoc. Joyeuse les ayant ouverts dans cette ville (22 novembre 1561), dans le but de réclamer les 370,000 livres ordinaires du principal de la taille, plus une somme extraordinaire destinée aux dettes de l'Etat, et un nouveau subside de cinq sols par muid de vin, les religionnaires, profitèrent du mécontentement public, et firent demander par l'avocat de Nîmes, Chabot, qu'on leur accordât un certain nombre d'églises. La tentative n'eut pas de succès; les états, après de très-longues discussions, rejetèrent les prétentions du roi comme celle des huguenots; ils n'accordèrent au premier que la somme extraordi-

naire de 500 livres, et le prièrent d'obliger ses sujets à rester dans l'Église romaine, et de forcer les religionnaires à respecter les établissements religieux. Cependant une nouvelle assemblée tenue à Carcassonne (9 avril 1561) consentit à élever les cinq cents livres promises à six cents, afin de pouvoir combattre l'audace des calvinistes qui redoublait sur tous les points. On n'était pas d'ailleurs très-rassuré sur l'attitude des Espagnols qui faisaient des armements considérables à Barcelone. Joyeuse reçut l'ordre de se tenir à Narbonne et d'envoyer trois compagnies sur la frontière. Cependant on apprit bientôt que les préparatifs des Catalans étaient destinés à faire une descente en Afrique, et les craintes se dissipèrent *.

Les progrès des sectes religieuses restent rarement étrangers aux bouleversements politiques, et l'on peut se convaincre de l'anarchie des provinces méridionales par le rapport de Monluc, que Charles IX venait d'y envoyer pour mettre indistinctement à la raison tous ceux qui en *appelleraient à la force.* « Les gens de la religion, dit-il, prêchent publiquement à leur auditoire que la noblesse n'est plus rien, que ceux qui adopteront leur culte ne paieront aucun devoir aux gentilshommes et aucune taille au roi, attendu que les rois ne peuvent avoir d'autre puissance que celle qu'il plaît au peuple de leur donner. Pour mettre le principe en pratique, quand les procureurs demandent les rentes à leurs tenan-

* Vaissette, VIII, p. 350 à 354.

ciers, ceux-ci leur répondent de leur montrer en la bible le passage qui les oblige à les payer. Néanmoins, ces religionnaires, si relâchés à l'endroit de l'autorité royale, entretiennent des surveillants armés de nerfs de bœufs, appelés *johannots*, avec lesquels ils maltraitent les pauvres paysans qui refusent d'aller aux prêches [1].

Arrivé sur les lieux, Monluc se fit adjoindre de Burée, lieutenant du roi de Navarre dans la Guyenne ; puis il pénétra dans la Gascogne et châtia cruellement les calvinistes de Saint-Médard, d'Astafort et de Montjoie ; mais ces rigueurs, loin d'apaiser l'irritation, achevèrent de soulever les Gascons qui firent cause commune avec les Béarnais. Malgré la réunion de leurs forces, une bataille, livrée à Langon par Monluc, dispersa les huguenots et obligea Jeanne d'Albret, leur protectrice, à évacuer Nérac et la Basse-Gascogne et à remonter dans le Béarn. Une guerre atroce, sur laquelle Monluc nous donne les détails les plus horribles avec le cynisme d'un bourreau, ensanglanta longtemps le bassin de la basse Garonne, et l'on put suivre les traces du terrible chef des catholiques *aux cadavres pendus aux arbres et aux piliers des halles.*

Pendant que Jeanne et son général calviniste, Duras, étaient aux prises avec cet héritier de Simon de Monfort, Antoine de Bourbon, rattaché au parti contraire, abandonnait le midi à sa femme et combattait les huguenots à Rouen ; mais il ne tarda pas

[1] *Mémoires de Montluc.*

à recevoir une blessure mortelle au siége de cette ville, et il rendit, quelques jours après, le dernier soupir à Andelys-sur-Seine (19 novembre 1562). La mort de ce prince doux, affable, mais faible et toujours indécis entre Rome et Genève, délivra Jeanne de toute contrainte ; elle ne se contenta plus de protéger les calvinistes, elle abjura le catholicisme avec éclat et adopta la nouvelle religion avec une ardeur fanatique qui lui faisait écrire à la reine-mère : « Si je tenais mes États et mon fils dans la main, j'aimerais mieux les jeter à la mer que de les mener à la messe. »

Sur ces entrefaites l'édit de tolérance de janvier 1562, rendu par Catherine de Médicis, vint permettre aux religionnaires de tenir leurs prêches dans certains lieux qu'on leur désignerait, et Cruzol se rendit dans le Languedoc pour y rétablir l'ordre à la faveur de cet acte de transaction. Mais les partis passionnés voulurent-ils jamais approuver les concessions qu'on leur accorde ? les religionnaires trouvèrent l'édit insuffisant, les catholiques le jugèrent excessif, et, loin d'être un gage de paix, il devint un nouveau signal de guerre civile.

Pendant que les calvinistes de Castelnaudary faisaient leurs prêches dans une maison désignée à cet effet, les chanoines armèrent les religieux et quelques exaltés ; ils envahirent le temple, assommèrent une soixantaine de sectaires, parmi lesquels furent confondus le trésorier de la reine-mère, deux consuls et un juge chargé de maintenir l'ordre. A Carcassonne, les catholiques refusèrent

de laisser les calvinistes prendre possession de l'hôpital des pestiférés qu'on leur avait cédé, et l'on en appela à l'argument des coups de canons et des arquebusades. Limoux eut aussi ses sanglantes émeutes : huit catholiques y perdirent la vie, et les religionnaires restèrent maîtres de la ville.

Joyeuse, effrayé de cette inobservation de l'édit de janvier, craignait que les Espagnols ne profitassent de ces troubles civils pour envahir le Languedoc ; il écrivit de Carcassonne à la reine-mère (5 mai 1562) que les Catalans se fortifiaient dans le Roussillon, levaient les troupes dans la province, et que don Garcia de Tolède approvisionnait Perpignan.

Les progrès du calvinisme n'étaient pas moins inquiétants dans le Béarn ; Jeanne d'Albret, ne gardant plus de mesures, ne plaçait près de son fils Henri que des professeurs *de la religion*, tels que Pons de la Case, Bauvais, Lagaucherie et Florent Chrétien. La cathédrale de Lescar, dernière sépulture des vicomtes, fut un jour envahie par les religionnaires qui brisèrent les autels et les fonts, et enlevèrent les ornements ; Jeanne ne craignit pas de sanctionner ces violences et d'inaugurer le nouveau temple sur les cendres mêmes de Gaston et d'Henri d'Albret, en y célébrant la cène avec les ministres. Cependant elle ne triompha pas sans opposition. L'évêque d'Oloron, Claude Régin, accusé de favoriser les sectaires, avait lâchement abandonné son diocèse ; les chanoines refusèrent de se soumettre, et l'un d'entr'eux, nommé Claude Abadie, essaya de

se fortifier dans le palais épiscopal ; mais il fut obligé de se rendre, et ceux qui avaient osé résister à l'intolérance furent conduits dans les prisons de Pau. Dès ce moment Jeanne ne recula plus devant aucun moyen de propagande, quelque violent qu'il pût-être ; elle fit venir un docteur génevois, qui forma vingt ministres chargés de prêcher en langue béarnaise et basquaise. La dévastation de l'église de Lescar se renouvela sur un grand nombre de points; et les calvinistes voulurent rendre l'exercice du culte catholique impossible, en détruisant les sanctuaires et en expulsant les prêtres.

Le prince de Condé, frère du roi de Navarre, proclamé chef des huguenots, donna bientôt une autorité plus officielle à ce gouvernement de l'insurrection et de l'anarchie ; une grande partie du midi de la France se déclara pour lui; Castres, Castelnaudary, Saint-Pons, Agde, Anduse, arborèrent son étendard. Jacques de Cruzol, frère du comte de Cruzol, que la cour avait envoyé pacifier le Languedoc, fut chargé par le prince de Condé de soutenir les calvinistes dans cette même province, et les deux frères remplirent avec une égale fureur la mission qui devait les mettre face à face. De toutes parts on avait pris les armes, et toute tentative de pacification devenait superflue.

Monluc, maître de Toulouse, tenta, mais en vain, de reprendre Montauban ; Jean de Levis ayant marché contre Limoux, éprouva d'abord deux échecs, et, malgré l'artillerie venue de Carcasssonne; il fut repoussé par les renforts religionnaires accou-

rus de Foix. Néanmoins la trahison d'un habitant dont la maison était contiguë aux remparts lui ouvrit les portes de la ville ; les catholiques s'abandonnèrent à toutes les conséquences du pillage, massacrèrent trois cents religionnaires et pendirent soixante prisonniers (1562). Les huguenots ne tardèrent pas à prendre leur revanche : Maguelonne tomba au pouvoir de ceux de Montpellier, les images y furent détruites, les tombeaux de la cathédrale profanés, et Jacques de Cruzol, lieutenant du prince de Condé, se trouva maître de tout le Bas-Languedoc. Alors il marcha sur Agde et sur Béziers, que les huguenots lui livrèrent ; le pillage des églises, la mort des ecclésiastiques ou leur emprisonnement, et la fonte des cloches transformées en pièce d'artillerie, furent partout la conséquence de cette campagne.

Cependant, Cruzol s'étant retiré dans le bas Languedoc, Joyeuse profita de son éloignement pour attaquer Agde avec 4,000 fantassins, 4 cornettes de cavalerie et 4 pièces de canon ; mais après deux assauts meurtriers, le retour du chef huguenot le contraignit à se replier sur Pézénas (4 novembre 1560) et les catholiques ajoutèrent à cette perte celle d'Aniane et de Puylaurens (28 décembre). Toutefois ils ne négligèrent aucun effort pour regagner le terrain perdu ; Joyeuse réunit les états à Carcassonne, et en obtint sans difficulté 300,000 livres destinées à lever des troupes. Le cardinal d'Armagnac, légat du Saint Siége en Béarn, écrivit à Jeanne d'Albret, sa cousine, pour se plaindre des excès des

calvinistes et l'engager à répudier leur cause, en s'appuyant sur des considérations non moins politiques que religieuses; mais il avait affaire à une *tête forte :* Jeanne combattit tous ses arguments par des citations bibliques très-longuement développées, et lui déclara en manière de conclusion : *qu'elle n'était pas assez simple pour reconnaître, comme la France, les droits d'un légat du Saint-Siége, attendu qu'elle ne voulait relever que de Dieu*[*].

Le calvinisme ainsi énergiquement appuyé prit une nouvelle audace; l'évêque d'Oloron, Claude Regin, imbu des doctrines luthériennes, mais étranger au Béarn, reçut des lettres de naturalisation; Louis d'Albret continua de favoriser les gens de *la religion;* Jeanne leur donna tous les emplois; le titre de catholique devint une cause de proscription; le conseil de Béarn n'eut plus dans son sein que des calvinistes ardents; et lorsque Jeanne fut rappelée en France, en 1566, elle confia ses États au comte de Grammont, chef des Gascons dans l'armée du prince de Condé.

Le voyage de Jeanne d'Albret à Paris coïncidait avec de nouveaux projets de paix. La reine-mère avait écrit à Jacques de Cruzol (1er avril 1563) pour le presser de mettre bas les armes; mais il avait répondu que les catholiques continuant de piller et d'opprimer les religionnaires, ceux-ci ne pouvaient se désarmer sans courir risque de la vie. Néanmoins l'édit de pacification fut rendu; Cruzol ne fit plus

[*] Faget de Baure, p. 428 à 434. — Ollagaray.

de résistance ; il remit les places occupées par les religionnaires, et Damville, arrivant d'Espagne pour prendre le commandement du Languedoc, fit rouvrir les églises et rétablir le culte catholique dans les lieux où il avait été proscrit. Cet acte de réparation ne pouvait satisfaire les catholiques ardents ; le 4 novembre 1563, les états réunis à Narbonne, sous la présidence de l'évêque de Montpellier, réclamèrent à l'unanimité l'abolition du calvinisme. Une peste terrible décimait la population de Perpignan (1563) et ranimait les fureurs des deux partis, qui s'accusaient réciproquement de provoquer la colère céleste. C'est en vain que Philippe II s'occupait d'arrêter le fléau avec la plus louable sollicitude ; il ordonnait de brûler les vêtements des malades, d'allumer de grands feux, de tirer le canon de la citadelle pour purifier l'air, et il interdisait toute communication avec les maisons des pestiférés : ces soins étaient inutiles ; l'épidémie poursuivait sa marche et menaçait le Languedoc[a].

Le Saint-Siége ne pouvait plus fermer les yeux sur une révolte religieuse qui avait son quartier général dans la Navarre et gagnait de là le midi de la France ; il excommunia Jeanne d'Albret et la somma de comparaître à Rome dans six mois, délai après lequel ses États devaient être offerts au premier occupant. Il n'est pas besoin de dire que la reine calviniste ne répondit pas à l'appel d'un pouvoir qu'elle

[a] Henri, *Hist. de Béarn*, t. II, p. 279.

ne reconnaissait pas. Si la menace de Rome demeura sans effet à son égard, il n'en fut pas ainsi à l'endroit de Louis d'Albret, évêque de Lescar ; il fut condamné par l'official d'Auch, et dégradé avec éclat devant le porche de la cathédrale de cette ville (1563).

Ce premier essai suspendait sur les États pyrénéens ces foudres pontificales qui, sous Innocent III, avaient armé les croisés de Simon de Montfort et couvert le Languedoc de ruines et de sang. Cependant, Charles IX s'interposa et arrêta la confiscation du Béarn en se déclarant le protecteur des orphelins de Jeanne d'Albret, Henri et Catherine. Après cet acte de tolérance, qui inaugura la majorité de Charles IX, entré alors dans sa dixième année, ce roi, qu'on a représenté comme une bête féroce stupide, fit une tentative plus générale de pacification; il voulut visiter ses vastes possessions afin de porter sur toutes les provinces un remède direct aux guerres civiles et religieuses qui les avaient troublées et menaçaient de les inonder de sang. Suivi de la reine, de ses frères, les ducs d'Anjou et d'Alençon, et du prince de Navarre, il entreprit le voyage le plus long et le plus consciencieux qu'un roi ait exécuté jamais. Après avoir visité les villes de l'Ouest, il parcourut la Provence et le Languedoc, s'arrêta à Béziers qui lui fit présent d'une coupe d'argent remplie de médailles d'or, puis à Narbonne d'où il jeta un regard d'envie sur ce comté du Roussillon possédé par les Espagnols et si ardemment convoité par la France. Arrivé dans la haute cité de Carcassonne, le 12 janvier, il y resta jusqu'au 20, assiégé par les neiges et

les glaces; il descendit enfin dans la basse ville, visita l'église Saint-Michel qui avait servi de citadelle pendant les troubles. Après cette halte prolongée, il fit à Toulouse une entrée solennelle, envoya le sénéchal rétablir le catholicisme à Pamiers, et arriva à Bordeaux le 9 avril 1565. Charles IX avait fait la moitié de son voyage; mais il allait en commencer la partie la plus délicate et la plus importante, car il devait longer les frontières du Béarn et avoir une entrevue avec sa sœur Elisabeth, femme de Philippe II, sur les limites des trois royaumes. Après avoir célébré l'Ascension à Bordeaux, il se dirigea vers Basas, Roquefort, Mont-de-Marsan, Tartas, Pontous. Dax, et atteignit Bayonne le 3 juin. Pendant ce temps, Elisabeth, accompagnée par les évêques de Calahora, de Pampelune et d'Orihuela, venait de Madrid à sa rencontre, en traversant Tafalla, Pampelune et le Guypuscoa. Le duc d'Orléans, frère de Charles IX, se transporta avec une suite nombreuse de gentilshommes à Hernani; il accompagna sa sœur par St-Sébastien, Renteria, Oyarçum et Irun, jusqu'à Andaye où elle trouva le roi, la reine-mère, le prince Henri de Navarre, et ces deux cours réunies firent enfin leur entrée solennelle à Bayonne et y passèrent dix-sept jours au milieu des fêtes et des tournois. «Le samedi 23 juin, dit Abel Joan, leurs majestés donnèrent un festin aux seigneurs et dames d'Espagne, dans une île distante de Bayonne environ d'une lieue, tellement que toute la compagnie y fut conduite en barques et en bateaux somptueusement et magnifiquement accoutrés; et en passant eut le plaisir de

voir nager et combattre sur mer, baleines, tortues, chevaux, loups, tritons, et autres semblables animaux et monstres marins fort bien représentés au naturel. Le festin fut bien l'un des plus braves et plus somptueux qui ait été fait de mémoire d'homme, car, outre la rareté et délicat apprêt des viandes, tout le service y fut fait par des gentilshommes et demoiselles déguisés en bergers et bergères fort richement et mignardement habillés[a]. »

Après les fêtes, Elisabeth fit à sa famille des adieux qui devaient être éternels et elle revint en Espagne ; Catherine l'accompagna jusqu'à Irun, et le duc d'Anjou poussa jusqu'à Saragosse, pendant que Charles IX s'amusait à voir danser, à Saint-Jean-de-Luz, les belles filles du pays Basque.

Sur ces entrefaites, la mort du comte Louis de Lerin, connétable de Navarre (1565), vint consolider la réunion de ce royaume à la Castille. Le puissant baron ne laissait qu'une fille nommée dona Brianda ; la politique castillane avait eu le soin de la marier avec don Diégo de Tolède, second fils du duc d'Alba, si bien que cet événement fit passer l'immense fortune des Beaumont dans la maison du conquérant de la Navarre[b].

A son retour en France, Charles IX traversa la Gascogne par Nogoro, Eauze, Montréal, Condom, et s'arrêta a Nérac où l'attendait la cour de Navarre. Jeanne d'Albret lui fit une réception royale, et après vingt et un mois de voyage Charles rentra à Paris.

[a] Voyez aussi les *Mémoires de la reine de Navarre*, t. I, p. 55.
[b] Mariana, t. II, p. 602.

La Saint-Barthélemy fut-elle concertée dans l'entrevue de Bayonne avec la femme de Philippe II? C'est ce qui a été dit sans preuves par des hommes intéressés à donner l'aggravation d'une longue préméditation à un événement horrible qui paraît n'avoir été qu'une explosion spontanée des colères politiques. Mais quelques années nous séparent encore de ce drame funeste : nous devons suivre le cours des événements qui allaient le préparer.

Le Béarn, assez tranquille alors, malgré les prédications opposées des calvinistes et des catholiques, employait la paix dont il jouissait à faire rédiger par les états un nouveau code de procédure, connu sous le nom de *style*, qui passa pour un modèle de simplicité (1564); mais cet acte législatif n'était qu'un faible entr'acte ménagé aux agitations politiques. Jeanne d'Albret, appelée à Paris avec son fils pour les affaires de la succession d'Antoine de Bourbon, apprit tout à coup que les Guises voulaient l'enlever avec le roi et la reine-mère à leur passage à Meaux. Elle se hâta d'arracher son fils à cet odieux guet-apens, revint sur ses pas et rentra dans le Béarn. Pendant que les deux partis se battaient à Saint-Denis et que les rebelles y perdaient le connétable de Montmorency, Jeanne, inébranlable dans sa ligne politique et religieuse, s'efforçait de faire regagner au calvinisme le terrain qu'il perdait dans le Nord. Elle se rend d'abord dans les comtés de Bigorre et de Foix, et prend toutes ses mesures pour y propager la réforme. Les ministres avaient déjà prêché leur doctrine dans le Bigorre : les barons don-

naient au peuple l'exemple de l'apostasie, quelques prêtres même les imitaient pour abandonner le célibat.

Le pays de Foix ressentit le contre-coup de ce mouvement. L'évêque de Pamiers, Robert de Pellève, ayant voulu interdire le culte réformé, malgré l'acte de pacification, obtint du conseil du roi un édit favorable (23 février 1566) que le gouverneur Damville essaya de faire exécuter. Aussitôt les religionnaires prirent les armes, les catholiques les attaquèrent ; mais les premiers réussirent à repousser les soldats ; ils mirent le feu à la ville et brûlèrent les couvents des Carmes, des Augustins, des Franciscains et des Dominicains. Les catholiques, complétement battus, se réfugièrent à Foix où ils massacrèrent sept religionnaires et mirent les autres en fuite. Ces désordres sanglants, constamment réveillés, malgré les efforts pacificateurs du roi, auraient lassé la patience d'un monarque moins irascible. Il envoya le sieur de Rambouillet sur les lieux pour tenter encore de calmer les esprits ; ce dernier eut une entrevue avec de Roses, maître des requêtes de la reine de Navarre, en présence des consuls de Pamiers, et cette ville consentit à rentrer dans l'obéissance, (1566) [a].

La cour de Madrid montrait moins de patience à l'endroit des religionnaires. Les troubles qui agitaient la France ne servaient qu'à surexciter l'exaltation intolérante de Philippe II. Pendant que ce roi

[a] Vaissette, IX, p. 24 à 28. — Faget de Baure. — Favyn.

faisait construire le prodigieux monastère de Saint-Laurent de Lescurial, il s'était rendu en pèlerinage à Montserrat afin d'y accomplir les actes d'une dévotion excessive; de Montserrat, il s'était transporté dans la capitale de la Catalogne et avait échangé avec lès Barcelonais les serments ordinaires de fidélité (1564). Les provinces basques conservaient encore certains rapports avec le pays de Labour, car le Guypuscoa et la Biscaye dépendaient de l'évêché de Bayonne : Philippe voulut mettre les circonscriptions religieuses en rapport avec les limites politiques et rompre toute relation entre ses Etats et les hérétiques de Gascogne et de Béarn. Il fit des démarches auprès du pape Pie V et obtint sans difficulté un bref qui mettait l'archevêque d'Auch et l'évêque de Bayonne, Jean de Moutier, abbé de Lescaladieu, en demeure de nommer deux vicaires généraux choisis en Espagne pour gouverner ces deux provinces; ce bref condamnait aussi les deux prélats gascons à voir le pays basque rattaché à l'évêché de Pampelune, s'ils laissaient écouler six mois sans nommer leurs délégués *.

Cette sommation portait une atteinte trop directe aux droits des évêques béarnais et gascons pour qu'ils s'empressassent d'y répondre; ils espéraient pouvoir gagner du temps et faire revenir la cour de Rome sur son décret; mais sa résolution était trop arrêtée pour qu'on pût l'ébranler par un subterfuge; le Pape répondit à leur hésitation par une

* Feliu, t. III, p. 202 — Manuscrit de Bayonne.

excommunication qui atteignit l'archevêque d'Auch et ses suffragants de Dax, d'Oloron et de Lescar.

Jeanne d'Albret, directement frappée en la personne de prélats considérés comme des *modèles de tolérance*, brûlait de prendre sa revanche contre le Saint-Siége ; elle rentra dans le Béarn, et les huguenots assemblés à Pau, allant au-devant de ses intentions, réclamerent l'abolition du culte romain. Jeanne, heureuse de cette démarche, n'osa pas cependant s'abandonner à toutes ses conséquences ; elle commença par proclamer officiellement le calvinisme, et défendit du même coup les blasphèmes et les processions, les jeux de hasard, les danses, et les enterrements dans les églises ; elle donna des traitements aux ministres, enleva aux ecclésiastiques le droit de conférer les bénéfices ; un sénat spécial fut chargé de veiller aux intérêts des religionnaires et des mœurs, et de choisir un certain nombre d'enfants qui devaient être élevés dans le collége de l'ancien couvent des Dominicains d'Orthez. Les sciences, les lettres, le droit, la théologie et la médecine étaient enseignés dans cette université par des professeurs calvinistes, qui se montraient fiers de répondre à la devise de Jeanne : « Sic Johanna Orthesii novas Athenas instituit , decusque avorum auget...

Toutes ces ordonnances furent enregistrées avec empressement par le conseil dévoué à la nouvelle religion ; aussitôt les catholiques effrayés se réunirent à Pau chez le baron de Mossens, pour veiller à leur propre défense ; le baron d'Arros, peu

soucieux du droit de réunion que les huguenots n'avaient cessé d'exercer dans les provinces les plus exclusivement catholiques, protesta contre cette assemblée prétendue illégale, et ses membres consentirent à demander l'autorisation à la reine. Mais Jeanne d'Albret refusa de l'accorder; les catholiques forts de leur droit passent outre et se rassemblent chez l'évêque de Lescar, auprès duquel ils croient trouver plus de sécurité. Le comte de Grammont revient alors sur ses pas, et après avoir conseillé la publication des ordonnances, il engage à la suspendre. Jeanne répond à cet avis en faisant détruire les autels et les images dans toutes les églises. Ce signal de la persécution devient celui de la résistance. Le peuple reste catholique en dépit des grands, généralement attachés à la nouvelle religion; il prend les armes sur tous les points pour défendre ses temples profanés; Jean de Sales, abbé de Sauvelade, assiége les huguenots à Oloron, Supersuntis, Testa et le cordelier Perquete se mettent également à la tête des catholiques; le sénéchal fait arrêter les plus ardents, commence leur procès, et les états assemblés se pressent autour de la reine pour la protéger contre cette agitation croissante. Dandoins, d'Arros, et surtout le comte de Grammont, y soutiennent avec chaleur les dernières ordonnances. L'évêque Claude Regin, moins favorable aux calvinistes depuis que Jeanne d'Albret avait attaqué les pouvoirs du clergé, emploie toutes ses forces à les combattre : « Malheureux, lui réplique la reine, tu m'as conseillé toi-même de ne pas aller à la

messe. » Après de longues et violentes discussions, les catholiques l'emportent enfin et veulent faire modifier les édits; mais Jeanne demeure inflexible; elle dissout les états et récompense le zèle de Grammont, en faisant épouser à son fils aîné la belle et riche Corizandre d'Andoins, que l'amour d'Henri IV devait rendre célèbre.

Cependant la prudence ramena la reine à des idées moins tranchées; elle se transporta à Tarbes pour y présider les états de Bigorre (juillet 1567), et rendit une ordonnance qui défendait de porter des armes à feu, de tenir des assemblées publiques sans autorisation, de piller les églises et de mettre des obstacles aux cultes religieux, sous peine de mort et de confiscation des biens... Cette pénalité souleva de grandes disputes dans le conseil : le syndic Gassion prétendit qu'elle violait les lois par une extension du crime de lèse-majesté, et que l'ordonnance royale ne pouvait recevoir d'exécution avant d'avoir été communiquée au pays et approuvée. Mais l'avocat général d'Arreau fit passer outre en s'appuyant *sur la gravité des circonstances*, et le conseil ordonna que l'édit serait publié par les jurats; il donna néanmoins acte de sa protestation au syndic, et lui permit de se pourvoir devant la reine.

Il en eût moins fallu pour faire courir aux armes les catholiques, que cette protestation encourageait; il faut d'ailleurs reconnaître que la Navarre avait accueilli le calvinisme avec moins de chaleur que le Béarn; la ville de Bayonne même demeura en-

tièrement étrangère aux troubles religieux, et l'on ne peut citer qu'un acte de persécution commis à l'égard d'un réformé : il est vrai qu'il était propre à intimider ceux qui auraient été tentés de suivre son exemple; car le patient fut condamné à faire amende honorable à Dieu, au roi, à la justice, pieds et tête nus, en chemise, une torche ardente à la main, la corde au cou et un fagot sur les épaules; à entendre un sermon, à genoux, placé sur un échafaud, et à quitter la ville après avoir été fouetté par le bourreau dans les rues et les carrefours[1].

Sous l'empire de cette exaltation, plusieurs gentilshommes s'insurgèrent dans la Basse-Navarre, et se donnèrent pour chef de Luxe lui-même, intendant royal de la vicomté de Soule. Donesain, Moneins, Amendarits et Detchaux vinrent le joindre à Mauléon aux cris de : Vive l'Eglise catholique! et ils s'emparèrent de Garris, seul château fort de la contrée. Henri de Navarre, inquiet de cette insurrection, se rendit auprès des rebelles et parvint à les apaiser en leur promettant toutes garanties pour leur culte. Mais Jeanne étant arrivée à sa suite, fit pendre trois seigneurs qui avaient pris part au siége de Garris, et convoqua les états de la Basse-Navarre à Saint-Palais. Au lieu de répondre à l'appel, les gentilshommes navarrais se retirèrent dans les montagnes, pour protester, et Jeanne d'Albret, exaspérée fit assiéger Garris, défendu par de Luxe, par Moneins et Donesain.

La guerre civile prenait des proportions effrayan-

[1] *Chronique*, p. 137.

tes et ne se concentrait pas dans les limites du Béarn. Dans le Languedoc tout était en feu. Condé, chef des religionnaires, avait envoyé Bernard Roger de Comminges, Bertrand de Rabastens, le vicomte de Monclar et le vicomte de Common prendre possession des villes qui avaient expulsé les catholiques et détruit leur culte ; le mal était si grand que les états de Languedoc, convoqués à Narbonne (16 mars 1568), ne purent réunir que les députés de Carcassonne et de Toulouse. Charles IX demandait 150,000 livres pour combattre les rebelles ; ces deux sénéchaussées, incapables de les fournir, prièrent le roi de prendre cette somme sur les biens enlevés aux religionnaires révoltés. Les agitations religieuses ne pouvaient manquer de réveiller l'esprit turbulent des vieux débris de la féodalité. Les *Vandos*, dont nous avons suivi les excès audacieux du temps des comtes de Paillars et de Llordat, se relevèrent dans les Pyrénées. Un certain Jean Guilhem, de la vallée d'Aure, se mit à la tête d'une bande et pilla les églises de Ger, de Pintac et de quelques autres villages ; puis, s'emparant de l'abbaye de Lescaladieu, il y établit son quartier général et entreprit le siége du château de Mauvezin ; mais les seigneurs de Montserié, d'Ouront et de Tilhouse, le forcèrent à l'abandonner : ils prirent d'assaut l'abbaye et pendirent le capitaine et ses soldats[1] (1567).

La France ne pouvait rester étrangère aux troubles du Béarn et du Bigorre ; le parlement de Paris

[1] Davezac, t. II, p. 176.

envoya Raymond de Sarlabous à Tarbes, afin de protéger les catholiques; ce chef assembla les états dans le palais épiscopal (1558), et les somma, au nom du roi de France, leur souverain, de désigner deux barons pour gouverner le comté et prévenir les désordres. Le sénéchal Arnaud de Pardaillan et Jean de Bazillac reçurent cette mission délicate, et le juge-mage calviniste, Caza, fut remplacé par Galosse. Cette tentative de pacification s'étendit jusqu'au Béarn. Charles IX chargea Lamothe Fénelon et Bertrand de Salaignac d'apaiser les troubles de ce royaume et d'engager la reine, dominée par les calvinistes, à se retirer à Paris avec ses enfants. Jeanne d'Albret feignit d'accepter sa protection; elle quitta Pau avec Henri et Catherine, sous l'escorte de cinquante gentilshommes, passa à Vic-Bigorre, à Nérac, à Castel-Jaloux, à Tonneins; mais au lieu de pousser jusqu'à Paris, où elle aurait subi la domination du roi de France, elle se dirigea vers l'Aunis quartier général du calvinisme. Accueillie à Cognac avec acclamation par l'amiral de Coligny et le prince de Condé, elle se retira à la Rochelle avec sa fille et laissa son fils Henri aller faire ses premières armes au siége d'Angoulême, où Condé, son oncle, le fit proclamer chef des huguenots et de *l'armée des princes*. Cette résolution fut provoquée, il est vrai, par une tentative de Montluc, qui voulait enlever le jeune Henri; mais elle n'en fut pas moins fatale; car elle autorisait Charles IX à ne plus garder de ménagements envers le Béarn et sa souveraine : Montluc reçut en effet l'ordre de re-

prendre la guerre avec l'acharnement sanguinaire qui allait si bien à son caractère inexorable, il poursuivit les huguenots dans la Basse-Gascogne, et mit les villes en état de défense. Quelques-unes, cependant, refusèrent de recevoir les soldats d'un roi de France dont elles redoutaient les entreprises, et les habitants de Mont-de-Marsan jurèrent, sous peine de mort, de se garder eux-mêmes et de résister aux huguenots comme aux catholiques.

CHAPITRE II.

LE BÉARN ENVAHI PAR LES FRANÇAIS ET RECONQUIS PAR MONTGOMMERY.

Charles IX veut envahir le Béarn. — De Luxe allié avec la France. — Résistance des Béarnais commandés par d'Arros. — Terride marche sur le Béarn. — Presque toutes les villes se soumettent. — Massacres à Lescar. — Réunion des catholiques en assemblée. — Ils acceptent avec restriction la protection de la France. — Prise de Pau. — Les Parlements de Toulouse et de Bordeaux se disputent le Béarn. — Siége de Navarrens. — Résistance vigoureuse. — Réaction catholique. — Montgommery se rend dans le comté de Foix. — Il s'empare du Bigorre. — Massacres et destructions. — Prise d'Ibos. — Terride lève le siége de Navarrens. — Il est défait à Orthez. — Massacre, incendie de cette ville. — Calvinistes exécutés à Pau. — Montgommery s'empare de cette place. — Rétablissement du calvinisme. — Exécutions et massacres. — Les catholiques dans la vallée d'Aspe. — Confiscation des biens ecclésiastiques. — Prise de Tarbes, de Saint-Pé et siége de Lourdes, par Montgommery. — Les catholiques reprennent Tarbes. — Les Calvinistes s'en emparent de nouveau. — Les Huguenots repoussés du Roussillon. — Siége de Rabastens par Montluc. — Réglements législatifs. — Les catholiques maîtres

du pays basque. — Charles IX offre sa sœur à Henri de Navarre. — Entrevue à Blois. — Jeanne d'Albret meurt à Paris.

Charles IX était bien résolu à ne plus ménager le Béarn, et il ne recula devant aucun moyen pour se venger des relations de Jeanne d'Albret avec les insurgés de la Rochelle. Pendant que Montluc occupait la Gascogne, le roi de France récompensa de Luxe de sa révolte contre sa souveraine; il lui envoya le collier de l'ordre de Saint-Michel et le chargea d'envahir le Béarn sous prétexte de l'arracher au pouvoir des calvinistes, qui *retenaient captifs la reine de Navarre et ses enfants*, comme ce roi l'écrivait au parlement de Toulouse. La politique française eut assez de succès chez les Bigorrais; ils n'attendirent pas l'arrivée de Luxe pour se révolter, Dantin, leur sénéchal, fit abattre les armes de Navarre et proclamer le roi de France; ainsi le royaume de Béarn-Navarre, déja envahi par l'Espagne, au sud des Pyrénées, était fortement entamé par la France au nord de ces montagnes. Au milieu de ce pressant danger, aggravé par l'éloignement de Jeanne et de Henri, le baron d'Arros, lieutenant-général de Béarn, convoqua les états à Pau, et leur demanda 15,000 écus et 12 compagnies d'infanterie. En présence de l'occupation de la Navarre par de Luxe, et du Bigorre par le sénéchal de Charles IX, la question religieuse s'effaçait devant la question politique; aussi les catholiques et l'évêque d'Oloron se rangèrent-ils du côté du baron d'Arros; les troupes et les sub-

sides furent accordés sans résistance, et l'on protesta contre les fausses intentions libératrices de la France. Cette circonstance ne fit qu'irriter les deux partis. Le parlement de Bordeaux y répondit en déclarant Jeanne d'Albret rebelle, ses terres confisquées, et Montluc reçut ordre d'exécuter la sentence. La trahison ne tarda pas à aggraver les périls des Béarnais. Gabriel de Béarn, sieur de Garderets, Armand de Gontaut, Sainte-Colombe, Donesain, Moneins, Amendarits, de Horgues, de Saint-Martin, se déclarèrent contre la reine, et Charles IX, agissant dès-lors en souverain, envoya Antoine de Lomagne, seigneur de Terride, officier de l'armée de Montluc, gouverner cette province en qualité de lieutenant-général. L'usurpation de la France sur les Pyrénées navarraises n'avait rien à envier à celle de l'Espagne. Fernand avait conquis la Navarre à l'aide des factions féodales des Beaumont et des Grammont, Charles IX voulait répéter la même opération à l'aide des agitations religieuses. La confiscation était posée en principe, il ne restait qu'à la mettre à exécution.

Oloron, première ville attaquée, tombe au pouvoir des catholiques ; Pontacq et Nay sont enlevés par Sainte-Colombe ; Garderets, arrivant par le Vic-bill, fait subir le même sort à Morlaas ; Lescar se rend à Gambios ; Sauveterre, Salies, Orthez, arborent les fleurs de lis de France ; mais partout d'horribles atrocités marquent le triomphe des étrangers, et l'on ne justifiera jamais les massacres de Lescar, où le cardinal Louis d'Albret tomba assassiné

au milieu de sanglantes orgies, et où plusieurs ecclésiastiques furent étranglés par le bourreau.

Navarrens restait fidèle à la reine ; les divers détachements de l'armée de Terride s'étant réunis à Bizanos, allèrent faire le siége de cette place forte (7 avril 1569) ; mais elle était défendue par Bazillon, que le lieutenant-général d'Arros y avait placé, et Grammont convoquait tous les partisans de la reine pour les conduire à la défense de la Navarre. Dans ce pressant danger, Jeanne d'Albret demanda des secours à Elisabeth d'Angleterre ; la remise de ses bagues, de ses tapisseries, d'un collier héréditaire et du rubis appelé Balay, lui firent obtenir dix mille angelots anglais, six pièces de canon et trois milliers de poudre. Ainsi l'intervention anglaise n'était guère qu'un prêt sur gage.

L'invasion des terres de Jeanne d'Albret s'exécutait avec la même vigueur dans le comté de Foix[a]. Le gouverneur de Toulouse, Bellegarde, reprit Carlat aux religionnaires ; mais il échoua devant les grottes fortifiées et les remparts du Mas d'Azil, et il vint rejoindre Montluc dans la Gascogne. Pendant ce temps, Terride, puissamment secouru par l'artillerie arrivée de Dax, prenait possession du Béarn, et convoquait les états. L'assemblée, composée de rebelles, se réunit à Lescar le 14 avril, et Terride lui communiqua le dessein de Charles IX, de prendre le Béarn sous sa protection, tout en respectant ses lois, ses coutumes et ses priviléges. Cette promesse

[a] Favyn, p. 859.

atténuante était trop ordinaire dans la bouche des usurpateurs pour que les Béarnais s'y abandonassent aveuglément. Les états répondirent qu'ils voulaient consulter la reine sur cette protection officieuse de la France, mais Terride refusa d'accorder un délai, et les états, *considérant la force des armées françaises*, furent contraints de subir les offres de Charles IX ; cependant ils réservèrent la fidélité qu'ils devaient à Jeanne d'Albret, et n'acceptèrent le lieutenant-général français que sous les conditions suivantes : 1° que l'indépendance du Béarn serait respectée ; 2° qu'on choisirait les magistrats et les commandants de place parmi les Béarnais, à l'exclusion des étrangers ; 3° que les affaires seraient jugées par les seuls tribunaux de Béarn.

Malgré ces stipulations restrictives, Terride s'appuya sur l'acceptation des états pour marcher contre Pau ; le château voulut résister, les canons de Dax obligèrent la garnison à capituler ; seize ministres furent enfermés dans le donjon.

Deux commissaires du parlement de Toulouse, dans un empressement peu généreux, s'étaient déjà rendus à Tarbes et faisaient demander à Terride s'il était temps de réunir le Béarn à leur ressort. Le parlement de Bordeaux lui fit adresser la même demande, en mépris de la réserve expresse de la capitulation, qui repoussait tout tribunal étranger ; mais les deux syndics de Béarn établirent, dans un mémoire, que depuis plus de trois siècles le pays était souverain pour sa juridiction comme pour son indépendance politique, et Terride fut

obligé de répondre aux deux parlements, un peu trop impatients, *qu'il n'était pas temps encore* de se partager les dépouilles du conseil souverain ; il se contenta, dans cette première expédition, d'obliger les Béarnais à se rendre à la messe, et de punir de mort ceux qui oseraient se présenter aux prêches. C'était beaucoup pour le triomphe du catholicisme; c'était peu pour l'autorité de Charles IX ; son invasion ne marchait pas aussi vite que celle du duc d'Alba à Pampelune.

Après la prise de Pau, capitale du Béarn, Terride revint sur Navarrens, capitale de la Navarre ; il conduisait quatre compagnies de gendarmes, trente-trois de fantassins et plusieurs pièces de canon ; cette place forte lui opposa six compagnies d'infanterie commandées par Sales, Poqueron, Lamothe, Cortade, Moret, Brasselai, Higuères, Rei, les deux d'Arros et Navailles. Arramis portait les enseignes, Basillon et l'intendant général d'Arros avaient le commandement en chef. Une résistance très-vigoureuse obligea bientôt Terride à changer le siége en blocus ; il convoqua les états catholiques à Luc, et cette assemblée s'empressa de décréter, par opposition aux ordonnances de Jeanne, et d'après les instructions venues de France, que les protestants seraient exclus des emplois municipaux, que leurs biens seraient confisqués, et que des juges dévoués à la France remplaceraient le conseil souverain, composé de huguenots.

Le Béarn et la Navarre étaient définitivement perdus pour Jeanne d'Albret, si elle ne combattait

l'usurpation de la France avec une énergie désespérée; elle sut profiter du funeste exemple de Jean d'Albret dans sa lutte avec Fernand, pour suivre une ligne toute contraire, et sa valeur et son activité répondirent aux difficultés de la situation. Aussitôt elle charge les vicomtes de Montamas et de Common, Paulin et Bruniquel de Perpignan, de former des compagnies dans le pays de Foix; et elle leur envoie pour commandant en chef le comte de Montgommery, vainqueur de Henri II au tournoi du palais des Tournelles, et devenu calviniste frénétique à la suite des persécutions que la reine-mère avait vouées au meurtrier de son fils. Le redoutable huguenot, récemment arrivé du Rouergue, passe à Castelnaudari, en Lauraguais, domaine particulier de Catherine de Médicis; il remonte l'Ariége et arrive à Mazères où il dissipe les troupes de Négrepelisse; se glissant ensuite le long des Pyrénées, pour éviter l'armée de Montluc, il remonte vers Saint-Gaudens et Valentine [1], malgré la vigilance de Sarlabous, de Bellegarde, de d'Ambijoux, lieutenants de Monluc, et saccage Lanemézan, où Sévignac et Montclar viennent le joindre. Voilà donc Monluc et Montmorency en présence... Jamais adversaires n'ont offert une égale identité de caractère sur une même arène politique. Chez le catholique et chez le calviniste, on retrouve la même opiniâtreté et la même barbarie, la même fougue et le même fanatisme; on dirait un seul homme ne faisant que changer de nom et de drapeau

[1] Favyn, p. 859. — Faget, p. 452.

pour combattre tour à tour pour Rome et pour Genève.

Parvenu sur les frontières du Bigorre, Montgommery rencontre les capitaines d'Arné et Raymond Pujo, de Vic, qui essaient en vain de l'arrêter ; il arrive à Trie, sur la Baïse, brûle le couvent des Carmes et fait massacrer tous les moines ; le prieur invoque ses titres de parent assez rapproché pour obtenir sa grâce. « Aussi n'ai-je garde de vouloir vous traiter comme eux, ains vous rendront les honneurs dus à votre naissance, car serez pendu noblement au-dessus de la porte, » répondit le féroce calviniste, et la sentence fut exécutée... De Trie, Montgommery traverse le Rustan, défonce le chevet de l'église du couvent de Saint-Sever, et détruit le cloître. Les religieux avaient eu le temps de soustraire à sa fureur la châsse de marbre qui renfermait les cendres de saint Libérate, premier martyr du Bigorre ; ils la transportèrent à Mazères, près de Plaisance, d'où elle ne devait plus être enlevée. Après avoir traversé l'Adour à Mongaillard et atteint Laloubère, il voulut attaquer Tarbes, défendu par le chevalier Villambits et deux mille hommes ; mais un de ses détachements qui marchait sur le faubourg de Sède fut mis en fuite par le prieur de Momères, Jacques de Lavedan, et Montgommery abandonna son entreprise pour se jeter sur Ibos, arracher aux habitants une rançon de mille six cents livres, piller l'église et renverser le sanctuaire. La destruction des absides fut d'ailleurs sa tactique invariable durant cette invasion torrentueuse ; ses soldats n'ayant pas le temps de démolir es temples tout entiers, il se contentait d'en faire ren-

verser la partie la plus vénérable. D'Ibos Montgommery marcha sur Pontacq, traversa le Gave, à Coarraze, sur un bâtardeau formé de charrettes chargées de pierres, et reçut un renfort considérable de montagnards de la vallée d'Ossau. La seule réunion d'une armée de trois mille hommes sous sa bannière suffit pour décider Terride à abandonner le siége de Navarrens. Lorsque Montgommery arriva devant cette place les Français s'étaient réfugiés à Orthez avec leur artillerie. Montgommery ne perd pas de temps, il court les y attaquer; en passant, il brûle le château de Sainte-Colombe avec tous ses habitants; le vicomte de Monclar s'empare du village de Départ, le reste de l'armée calviniste franchit le Gave au-dessous d'Orthez, et la place est immédiatement emportée d'assaut : garnison et bourgeois tout est massacré; l'église Saint-Nicolas et les couvents sont brûlés; les prêtres, emprisonnés dans la tour qui s'élève au centre du pont gothique, furent obligés de s'élancer dans la rivière par la fenêtre qui porte encore le nom de *finestro dous caperas*.

Terride et ses officiers, réfugiés dans le formidable château de Montcade, dont le donjon existe encore, durent capituler faute de vivres; ils obtinrent la vie sauve, mais ils restèrent prisonniers, et leur artillerie alla compléter celle de la reine de Navarre (13 avril 1569).

Pendant ce temps, Peyre, commandant catholique de Pau, essayait de prendre sa revanche; il faisait pendre les ministres huguenots et les conseillers du parlement, au son du fifre et des tambours; ces hor-

ribles représailles ne firent que hâter sa perte : le baron de Lons, envoyé par Montgommery, força Pau à lui ouvrir ses portes ; les officiers français Squarabaque et Bonasse évacuèrent Nay et Oloron ; en quinze jours, tout le Béarn était reconquis, et Montgommery s'occupait de réorganiser cet État calviniste. Bientôt, les anciens conseillers sont rétablis (23 avril), tous les officiers sont réintégrés dans leurs emplois, et les catholiques poursuivis. Montgommery fait venir à Pau les seigneurs de Garderets, de Sainte-Colombe, de Pardiac, de Gohas, faits prisonniers à Navarrens ; il les réunit dans un banquet fraternel, et, quand le dessert est servi, il les fait traîtreusement poignarder (24 août) : triste Saint-Barthélemy béarnaise qui devait préluder à celle de Charles IX !...

La cruauté est une maladie contagieuse qui ne s'arrête pas au premier accès de fureur. Après le massacre de Pau, assurent Favyn (page 859) et Sponde (page 207), les exécutions reprirent avec une nouvelle rage. Sept religieux furent martyrisés à Saint-Sever, quatre prêtres à Mugron, le vicaire de Subrosse fut haché à Moreaux et flambé ; on pendit deux chanoines de Lescar sous l'ormeau où les catholiques avaient pendu quatre ministres ; les reliques de Saint-Galactoire furent brûlées, les tombeaux des rois de Navarre dispersés, les statues de Sanche de Gascogne et de Gaston Phébus mutilées, les monastères de Luc et de la Sauvelade renversés, celui des Cordeliers de Morlaas livré aux flammes... Le catholicisme était aux abois. Dans ce pressant danger, François

de Noailles, évêque de Dax, qui n'avait que trop tardé à venir occuper son poste, n'hésita plus à quitter la cour de France, et parvint à arrêter les progrès des religionnaires dans cette partie de la Gascogne ; mais une grave maladie l'enleva presque aussitôt (1585), et l'Eglise n'eut plus pour se défendre que des logiciens de l'école inexorable de Montluc.

Andaux et Squarabaque relèvent son étendard dans la vallée d'Aspe. Mais c'était aussi l'étendard de la domination étrangère, car les fleurs de lis flottaient au-dessus des armes de Béarn. Montgommery ordonne de les prendre morts ou vifs ; puis, marchant sur la Navarre, il s'empare de Mauléon et réduit tous les Basques sous son obéissance. Le terrible chef huguenot ayant enfin saisi les deux évêchés, les trois abbayes et tous les biens du clergé, juge que sa mission est terminée dans le Béarn ; il remet ses pouvoirs au baron d'Arros et à Fontrailles de Montamas, et veut se réunir aux débris de l'armée des princes, battue récemment à Montcontour ; mais, arrivé à Condom, Danville et Montluc lui barrent le passage, et il est forcé de revenir sur ses pas. Alors, transporté de fureur et de rage, il se rejette dans le Bigorre pour lever la contribution à laquelle Tarbes avait été condamnée, mais que les habitants, persuadés qu'il rentrait dans le Nord, ne se pressaient pas de lui envoyer. Chemin faisant il rançonne Caixon, Beloc, Vic, Pujo, Andrests, la Réole et Saint-Lézer (1559) [a].

[a] Faget de Baure, p. 445, 456, 459. — Montgommery, lettre, 18 septemb.

Le chevalier de Villambits, chargé de défendre Tarbes, se laisse effrayer par son approche et abandonne la ville avec ses troupes : l'évêque Gentien d'Amboise, lui-même, se réfugie dans la vallée de Luz, où il fait construire la chapelle de Saint-Sauveur, près de la source thermale aujourd'hui si fréquentée, et lui donne cette inscription : « Vos haurietis » aquas de fontibus Salvatoris. » Les habitants de Tarbes, trahis par la force militaire, prennent la fuite à leur tour vers les montagnes des environs, et Montgommery peut entrer dans la place sans coup férir. N'ayant pas de catholiques à massacrer, il brûle l'église de Sainte-Marie, le couvent des Carmes, plusieurs quartiers, et consacre l'église des Cordeliers au culte calviniste. De Tarbes il marche sur Saint-Pé de Genères, dont il réduit en cendres les maisons et l'abbaye. Lourdes, défendue par Bonasse, lui oppose une vive résistance ; mais ses remparts finissent par être escaladés et la garnison se réfugie dans le château. Montgommery poursuit le cours de ses sanglants exploits... Cieutat, Rabastens, Bagnères, Ibos, Castelnau, sont mis à contribution ; le capitaine Villambits trouve la mort en défendant le monastère de Lescaladieu qui est détruit de fond en comble. Marciac est mis au pillage par le lieutenant Serignac ; les prieurés de Tasques et de Saint-Mont sont saccagés ; Aire est mis à feu et à sang, un grand nombre de religieux y sont massacrés ainsi qu'à Lacastelle et à Saint-Louboué ; pendant trois semaines les églises subissent toutes sortes de profanations et la plupart tombent en ruine. Les soldats finissent par livrer

aux flammes leur propre temple de Tarbes, et l'armée huguenote va rejoindre celle des princes.

Pendant ce temps que faisait donc Montluc, si digne cependant par son opiniâtre courage de lutter avec Montgommery? Sa jalousie contre Terride le retenait dans la Gascogne, du côté de Bazas et de Casteljaloux. Il est vrai que Montgommery l'avait complétement frappé de stupeur par la soudaineté de son invasion. Lorsque le chef des huguenots envahissait le Comminges, le sieur de Noé avait écrit à Fontenilles : « Je vous avertis que le comte de Montgommery a passé la Save et l'Ariége, et aujourd'hui il dîne à la maison du vicomte de Caumon, mon beau-frère ; en tout ce pays ne se montre personne pour lui empêcher le passage de la Garonne, et en avertissez en toute hâte M. de Montluc... » Mais M. de Montluc se contente de venir à Saint-Sever, à Hagetnau et d'y donner rendez-vous à Terride ; celui-ci refuse de s'éloigner de Navarrens qui tenait encore. Montluc reste à Saint-Sever pendant la prise d'Orthez, et se retire ensuite à Aire ; puis, au lieu de venir attaquer Montgommery dans le Béarn, il fait le siége de Mont-de-Marsan (1569), et comme la ville lui offrait une longue et vigoureuse résistance, il ne se fait pas scrupule d'envoyer un parlementaire et de profiter de cet instant d'armistice pour faire introduire traîtreusement des soldats, et venger le massacre d'Orthez par l'extermination de la garnison et des habitants.

Les catholiques de Béarn et de Bigorre, ainsi abandonnés par Montluc, sous le singulier prétexte

que Montgommery serait obligé, faute de vivres, d'évacuer bientôt le Béarn, essaient de reprendre l'offensive[a]. Ils se hâtent de rentrer à Tarbes, sous le commandement du seigneur de Horgues, ils organisent la défense de Bagnères, qu'ils confient à Baudean, etl es prêtres relèvent les ruines des églises. Les huguenots qui étaient sur leurs gardes dans le château de Benac, en Bigorre, et dans quelques vallées du Béarn, vinrent un jour au nombre de quinze cents attaquer le vallon de Sales ; les Salesans les repoussèrent avec vigueur, et blessèrent quarante hommes que les femmes achevèrent d'écraser à coups de pierres. Montamat, laissé dans le Béarn par Montgommery. voulut les venger ; il fit le siége de Tarbes (20 janvier 1570), parvint à détourner l'eau des fossés, et les Tarbais, ne pouvant résister, profitèrent de la nuit pour abandonner la place. Cependant le commandant de Horgues ne quitta pas son poste et les promesses de secours données par le duc d'Anjou, frère de Charles IX, décidèrent les Tarbais à rentrer dans leur ville. Après le départ de Montamat, Bonasse, commandant de Lourdes, fut chargé de la défendre avec de Horgues ; mais d'Arros et Montamat revinrent l'attaquer avec de l'artillerie, et malgré le courage de leurs soldats ils furent d'abord obligés de reculer. La trahison leur fournit bientôt le moyen de réparer cet échec. Cinq cents huguenots pénètrent pendant la nuit par une porte que leur ouvre un officier de Bonasse. Au

a *Mémoires de Montluc*, t. III, p. 321, 344, 374.

premier bruit de cette invasion nocturne, Bonasse court aux armes; mais Tarbes etait déjà au pouvoir des ennemis, les habitants furent massacrés, les fortifications détruites, il fallut que les paysans vinssent ensevelir les cadavres enfouis sous les décombres quand Montamat se fut éloigné[a].

Là ne se bornèrent pas les succès des religionaires; dans le pays de Foix, les habitants de Mazères repoussèrent Montluc malgré ses 14 pièces de canon, et laissèrent quarante de ses meilleurs officiers sur la brèche; les huguenots du haut Languedoc essayèrent même de pénétrer dans le Roussillon, espérant faire soulever cette province, ainsi que l'Aragon dont ils connaissaient l'aversion pour le saint-office et les jésuites; ils parvinrent assez aisément jusqu'à Estagel; mais le prince de Melite, vice-roi de Catalogne, appela les milices et la noblesse à la défense de la religion et du territoire; malgré la susceptibilité des gentilshommes qui prétendirent n'être obligés de marcher qu'aux *ordres du roi*, le prince réunit des troupes assez nombreuses; obligea les calvinistes à repasser en Languedoc, et garnit les frontières afin de prévenir une nouvelle invasion (1570)[b].

La paix était rétablie dans le Béarn; mais c'était la paix du calvinisme victorieux, étouffant dans le sang le catholicisme terrifié. Jeanne, toujours à la Rochelle, avait mis en régie tous les biens du

[a] Davezac, t. III, p. 178, 193.
[b] Feliu, t. III, p. 207. — Vaissette, t. IX.

clergé, afin de payer les officiers, les ministres et les professeurs de la religion. Tels étaient déjà les progrès de l'hérésie, qu'un seul membre du conseil avait été frappé par le réglement qui excluait les catholiques des fonctions judiciaires. A cela près, cette principauté pouvait opposer un certain ordre matériel à l'anarchie sanglante qui bouleversait les provinces méridionales. Le greffier en chef d'Arros défendit aux soldats de couper les blés en herbe ; et une amnistie entière cicatrisa les plaies saignantes de ces longues luttes (1570). Ce décret de Jeanne d'Albret fut suivi de près par le traîté de Saint-Germain-en-Laye (18 août 1570), premier gage de pacification, et le mariage de Charles IX avec Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien, parut le consolider, aux applaudissements de la France, lasse de guerres civiles ; mais il devait suffire d'une étincelle pour rallumer l'incendie.

Un consul de Rabastens en Bigorre ayant pris le pas sur le juge royal, ce dernier ne craignit pas d'en tirer vengeance, en livrant la ville à deux huguenots, Merlin et Ladous, l'un ministre, l'autre officier de Jeanne de Navarre. Aussitôt Montluc envoie Maussan recruter les catholiques de la vallée d'Argelès, et va lui-même assiéger Rabastens avec les barons de Bazillac et d'Antin ; la ville est prise après avoir été canonnée pendant cinq jours par les commissaires d'artillerie Fredeville et Tibauville ; cependant le château continue la résistance, et au moment où Montluc commandait un assaut, une arquebusade lui fracasse la mâchoire.

« Tout à coup je fus tout en sang, raconte-t-il dans ses mémoires; car je le jetais par la bouche, par le nez et par les yeux. M. de Goas me voulut prendre, cuidant que je tombasse : je lui dis : Laissez-moi, je ne tomberai point ; suivez votre pointe. » Et se tournant vers les soldats : « Ne vous bougez, poursuit-il, n'abandonnez pas le combat; car je n'ai point de mal et que chacun retourne en son lieu... Je m'en vais me faire panser; que personne ne me suive et *vengez-moi si vous m'aimez*....! »

Pendant qu'il était étendu sur son lit, Madaillan vint lui dire..... « Réjouissez-vous, prenez courage, nous sommes dedans ; voilà les soldats aux mains, qui tuent tout et assurez-vous que nous vengerons votre blessure...»

« Je loue Dieu, répondit le terrible capitaine, de ce que je vois la victoire nôtre avant mourir ; à présent je ne me soucie point de la mort : je vous prie vous en retourner et montrez-moi tous l'amitié que m'avez portée, et *gardez qu'il n'en échappe un seul qui ne soit tué*[1].

On exécuta ponctuellement sa recommandation. Tous les habitants furent passés au fil de l'épée, et Montluç, soulagé de ses souffrances morales par cette horrible boucherie, alla, deux jours après, faire guérir sa blessure à Marciac.

Jeanne de Navarre, à peine revenue dans le Béarn à la suite de la conquête de Montgommery, avait réuni les états (novembre 1571), pour leur soumettre des

[1] *Mémoires*, t. III, p. 460 et 461.

réglements d'une haute importance... A mesure que les autres royaumes marchaient vers l'unité, il devenait plus nécessaire de se mettre en rapport avec leur organisation et leurs usages. L'année commençait dans le Béarn le 25 mars, et en France le samedi saint ; l'ordonnance de Philippe II, rendue en Roussillon (1564), l'ayant fixée au 1[er] janvier, les Béarnais voulurent se conformer à cette loi d'un État voisin, avec lequel ils avaient des rapports infiniment plus fréquents qu'avec la France, et ils adoptèrent cette date. A la même époque Jeanne fit prohiber l'acquittement de l'intérêt en denrées, comme moyen plus aisé de déguiser l'usure ; toutefois, voulant faciliter le paiement des redevances de ses terres, elle se contenta d'une rente de millet, céréale très-commune à cette époque ; elle exigea une paire de pigeons de tout colombier nouvellement construit ; anoblit les terres du sieur de Cassan, moyennant l'offrande annuelle *d'une paire de linottes*, et termina cette campagne législative par un réglement moins pastoral qui assujettissait ses vassaux à faire leur service ordinaire en bergantine.

Le catholicisme, complétement supprimé dans le Béarn, se défendait encore dans le pays Basque; de Luxe, d'Andoux, Donesain s'emparèrent de Saint-Jean-Pied-de-Port et massacrèrent les partisans de Jeanne d'Albret. Montamat, arrivant à leur poursuite, leur enleva Mauléon et refoula leurs troupes dans les hautes montagnes; les prêtres furent de nouveau persécutés, mis à mort, et le catholicisme devint un crime puni du dernier supplice. Par un

bonheur providentiel, l'Aragon et la Navarre espagnole offrait un asile aux persécutés, et des milliers de Basques et de Navarrais s'y réfugièrent.

Après tant d'essais infructueux, Charles IX désespérait de pouvoir étouffer les luttes religieuses par la guerre ouverte, malgré l'énergie sauvage de Montluc et de ses lieutenants ; la consolidation du calvinisme dans le Béarn, où les religionnaires de France trouvaient des encouragements et des secours, lui faisait également reconnaître l'impossibilité de réunir cette principauté à la France ; dans cette situation il voulut essayer de l'attirer dans son attraction politique par une alliance, et il fit offrir à Henri de Bourbon la main de sa sœur Marguerite. Si la différence de religion et l'opposition nationale semblaient éloigner la cour de Pau de celle du Louvre, Jeanne d'Albret ne pouvait cependant méconnaître les considérations qui devaient la rattacher au projet de Charles IX ; car ce nouveau lien pouvait rapprocher son fils du trône de France. Aussitôt elle quitte la Rochelle, où elle venait de rejoindre les calvinistes, et se rend à Blois afin de discuter les articles du contrat (11 avril 1572); elle y fut très-affectueusement reçue par Charles IX ; mais cet accueil cachait une arrière-pensée que le roi laissait deviner à sa mère, en lui disant : « Laissez-moi faire ; vous verrez que je les mettrai au filet [1]. » La trahison seule, en effet, pouvait inspirer un semblable mariage, car tout semblait s'y opposer : le peu de sym-

[1] Létoile, p. 72.

pathie des deux fiancés, l'irritation des deux religions et l'opposition du pape Pie V. Charles IX, politique opiniâtre et entêté, renversa tous ces obstacles en déclarant avec brutalité que « si le pape faisait la bête, il prendrait Margot par la main et la marierait en plein prêche. » En présence d'une semblable volonté, le contrat fut rédigé[a]. Le roi constitua à sa sœur trois cent mille écus d'or, sa mère deux cent mille livres tournois, et ses frères, les ducs d'Anjou et d'Alençon, cinquante mille livres. Henri de Navarre, son époux, lui assurait une rente de quarante mille livres tournois, à prendre sur les duchés de Vendôme et de Beaumont, sur les comtés de Merle et de la Fère, et lui donnait le château de Vendôme pour résidence. La reine Jeanne, enfin, proclamait Henri son héritier universel, et le cardinal de Bourbon son oncle renonçait, en sa faveur, à tous les droits qu'il pouvait réclamer des chefs paternels et maternels.

Henri n'avait pas encore paru à la cour. Dès que le contrat fut signé, Jeanne lui écrivit de venir, avec son cousin le prince de Condé, joindre la famille de France à Blois, pendant qu'elle-même allait faire les préparatifs nécessaires à Paris où les noces devaient être magnifiquement célébrées. Quelques jours après, elle était installée rue de Grenelle, dans l'hôtel du prince de Condé, et presque aussitôt elle tombait dangereusement malade. Effrayée des approches de la mort, ou plutôt éclairée sur les projets criminels

[a] Létoile, p. 73.

de la cour de France, qu'elle n'avait pas encore découverts, elle craignit, assure-t-on, que Dieu ne voulût la punir de son alliance avec les princes catholiques, et elle écrivit à son fils une lettre qui semble indiquer un éloignement bien arrêté pour son mariage. « Je demeure en ma première opinion, disait-elle, il faut que vous retourniez en Béarn; on ne tâche qu'à vous éloigner de Dieu et de moi. » C'était le dire un peu tard ; Henri était lié par sa signature et sa parole, et d'ailleurs ne montait-il pas un nouveau degré vers ce trône de France, où il devait s'asseoir un jour. Après avoir recommandé à son fils, dans son testament, de protéger les calvinistes de Béarn, Jeanne mourut le 9 juin, à l'âge de 43 ans, soupçonnée un peu légèrement peut-être d'avoir été empoisonnée. Son corps même ne devait plus revoir le Béarn; il fut transporté à Vendôme auprès de celui d'Antoine son mari, et la Navarre française, comme la Navarre espagnole, perdit jusqu'à la cendre de ses rois. Ainsi périt la dernière reine de ce royaume, « n'ayant de femme que le sexe, dit d'Aubigné, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux grandes adversités. » Ajoutons toutefois qu'elle avait corrompu ces qualités sérieuses par un fanatisme religieux qui ne recula ni devant le despotisme ni devant la cruauté; mais elle était la mère d'Henri IV, et la gloire de son fils a préservé sa mémoire des justes reproches que l'inflexible vérité aurait pu attacher à son nom.

CHAPITRE III.

HENRI ROI DE NAVARRE ET CHEF DES HUGUENOTS.

Mariage d'Henri et de Marguerite. — La Saint-Barthélemy dans le Midi. Importance de l'histoire du Béarn. — Henri prisonnier à la cour du Louvre. — Il est forcé d'abjurer le calvinisme.— Les Béarnais attaquent Tarbes. — Siége de Lourdes. — Enlèvement de Grammont. — Henri va au siége de La Rochelle. — Charles IX le rappelle et lui confie sa famille. — Avénement d'Henri III. — Henri néglige le Béarn. — Guerre civile en Bigorre. — Les catholiques reprennent Tarbes. — Henri rappelle les catholiques dans le Béarn.— Les royalistes et les ligueurs dans le Languedoc. — Combats et massacres.— Henri revient au calvinisme. — Les catholiques du Bigorre reprennent les armes.— Henri III chef des ligueurs. — Henri s'empare d'Eause. — Il perd Mirande. — Catherine, régente de Béarn et de Foix. — Publication de la paix. — Etourderies d'Henri de Navarre. — Voyage de la reine-mère et de Marguerite dans la Gascogne. — Intrigues et désordres à la cour. — Traité de pacification de Nérac. — Les deux reines dans le pays de Foix et le Lauraguais. — Marguerite et sa mère se séparent. — Continuation de la guerre. — Entrevue d'Henri et de Montmorency.— Reprise des hostilités. — Conférence de Cognac. — Henri et Marguerite dans le Béarn.— Henri prête serment. — Tyrannie des calvinistes dans le Béarn. — Plaintes de Marguerite. — Désordres d'Henri. — Le roi et la reine quittent le Béarn. — Troubles dans le Languedoc. — Luttes de Joyeuse et de Montmorency. — Philippe II veut faire alliance avec Henri. — Biron vient attaquer Henri à Nérac. — Henri s'empare de Mont-de-Marsan.

Henri, troisieme roi de ce nom, successeur de Jeanne, était encore à Chaunay en Poitou, lorsqu'il apprit la mort de sa mère. Son premier soin fut de confirmer d'Arros dans le gouvernement de ses Etats Pyrénéens; puis il se rendit à Paris afin de donner suite à son mariage avec Marguerite, et, par une

transaction assez scandaleuse à cette époque de haines, il fut marié devant la porte de Notre-Dame par le cardinal de Bourbon, et laissa Marguerite entrer seule dans l'église pour entendre la messe, tandis qu'il se rendait aux prêches calvinistes avec les seigneurs huguenots (17 aout 1572). Triste bénédiction que celle que se partageaient deux religions ennemies; fêtes funestes, éclairées par les torches de la Saint-Barthélemy, qui planeront éternellement sur l'histoire de France et la mémoire de Charles IX, comme un acte plus odieux encore que les Vêpres Siciliennes. Nous sommes heureux que notre sujet nous permette de passer sous silence des scènes horribles qui, de quelque point de vue qu'on les considère, ne peuvent pas même être palliées; hâtons-nous d'aller attendre dans les Pyrénées le contre-coup de ce massacre.

Pendant que le sang ruisselait dans Paris, des ordres partis du Louvre mettaient tous les lieutenants en demeure de répéter dans leur gouvernement le système d'extermination mis en pratique dans la capitale. Sur plusieurs points, ces instructeurs atroces ne furent que trop fidèlement exécutés; ainsi les catholiques de Condom s'emparèrent des protestants et les jetèrent dans la Baïse, les habitants de Dax massacrèrent tous ceux qui s'étaient volontairement constitués prisonniers. Cependant quelques officiers surent s'illustrer par une noble désobéissance; la réponse du commandant de Bayonne Dorthe restera célèbre. « Sire, écrivait-il à Charles IX, j'ai communiqué le commandement de Votre Ma-

jesté aux fidèles habitants et gens de guerre, je n'ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau. » Dans ces circonstances regrettables, le Béarn, refuge de toutes les victimes de cette persécution, fut envahi par une foule immense, assurée de trouver dans lès domaines de Henri une protection officielle. Le Languedoc lui-même, où les passions étaient cependant si exaltées, dut à la générosité du gouverneur Damville, d'être mieux traité que le reste de la France : des bandes de forcenés massacrèrent bien quelques calvinistes à Toulouse, à Gaillac, à Rabastens ; mais Joyeuse les sauva dans les autres villes, notamment à Béziers, où il réunit les catholiques, sur la prière de sa femme, et leur fit promettre de protéger les religionnaires. Béziers et Joyeuse renouvelèrent ainsi à l'Ouest la belle conduite dont Bayonne et son gouverneur avaient donné l'exemple à l'autre bout des Pyrénées [a].

Depuis le partage des quatre cinquièmes du plateau pyrénéen entre les rois de France et les rois d'Espagne, la nation dont nous avons entrepris l'histoire, perdait chaque jour de son importance. Les destinées de l'Aragon, de la Catalogne, du Roussillon, de la Navarre espagnole, se décidaient à Madrid, celles du Bas-Languedoc se décidaient au Louvre. La vie politique de ces anciennes provinces ne jetait quelque existence que par les protestations légales des états du Languedoc ou des cortès de Catalogne,

[a] D'Aubigné, p. 560. — *Mémoires de la reine*, p. 68. — *Chron. de B.* p. 188.

de Navarre et d'Aragon ; mais après les discours plus ou moins hardis de quelques opposants, on finissait toujours par voter les subsides demandés et ces états, abdiquant leur impulsion particulière, ne marchaient plus que sur l'axe des cabinets du Louvre et de Madrid..

Le Béarn et la Basse-Navarre conservaient seuls leur nationalité intacte, sous la sauvegarde d'un prince éminent et de libertés remarquables. Toute la vie politique des Pyrénées s'était donc concentrée sur ce point, comme chez ces vieillards qui ont les membres inférieurs paralysés, mais dont la tête est saine et le bras vigoureux. Ainsi, c'est autour de Henri de Navarre que nous trouverons les derniers et glorieux reflets de la nationalité pyrénéenne ; c'est avec lui que nous suivrons leur influence sur le gouvernement et sur la civilisation française.

Nous avons constaté l'autorité que le Béarn calviniste avait, sous Jeanne d'Albret, exercé sur les Pyrénées languedociennes ; nous avons vu les huguenots de Béziers, de Limoux, de Mazères, de Pamiers, réclamer l'appui de cette petite principauté pour s'enhardir à lutter contre le gouvernement catholique du nord de la France. Alors, comme du temps des Albigeois, la question religieuse servait de cri de ralliement à une opposition de race qui voulait émanciper le Midi ; mais loin de délivrer cette vaste contrée de l'influence française, cette tentative regrettable et malhabile devait détruire l'unité de l'esprit national, car les catholiques, qui ne cessèrent jamais d'y former une grande majorité, se rattachaient d'autant

plus à la France, qu'ils avaient besoin d'elle pour faire triompher leur croyance et vaincre une secte oppressive qui détruisait leurs temples, massacrait leurs prêtres et profanait tous les objets du culte.

Les excès des religionnaires se commettaient trop près de la frontière espagnole, pour ne pas avoir une influence analogue dans l'Aragon, la Catalogne et la haute Navarre. Ces trois provinces, envahies à chaque recrudescence de guerre religieuse par les catholiques persécutés, qui racontaient les atrocités des bandes de Montgommery, de Montamat, de Jacques de Crusol, réveillaient chez les Catalans et les Aragonais l'horreur du calvinisme et contribuaient puissamment à consolider l'autorité du saint-office et des rois de Castille. L'histoire des Pyrénées espagnoles pendant nos guerres de religion ne fut qu'une longue résignation envers la domination castillane, au milieu de laquelle éclataient des actes réitérés d'une dévotion poussée jusqu'à l'exagération. A cette époque où la science était modeste, l'industrie et le commerce timides, et la guerre momentanément assoupie, les annales n'ont à constater que des fondations pieuses et des processions expiatoires, de grandes cérémonies religieuses, et quelques auto-da-fé : couleur ascétique et illuminée qui vint se formuler si énergiquement dans l'Escurial de Philippe II, ce palais-monastère tracé sur la forme du gril de Saint-Laurent.

Cependant l'époux de Marguerite de Valois, épargné à la Saint-Barthélemy, était soigneusement retenu à la cour de France par une politique astucieuse

qui voulait s'en faire un otage à l'égard des huguenots avides de vengeance. Malgré l'indifférence rieuse qu'il essayait de jouer pour détourner l'attention, ce prince n'était pas sans inquiétude sur son existence, et ses appréhensions ne tardèrent pas à être justifiées.

Un jour, Charles IX le fit amener devant lui avec le prince de Condé, et, l'imagination encore troublée par l'odeur du massacre, il leur dit brutalement, en leur montrant quelques cadavres huguenots : « Cousin et beau-frère, la messe ou la mort. » L'alternative ne permettait pas de réplique. Les deux Bourbons, qui plaçaient leur religion bien au-dessous de leur intérêt, assistèrent à l'office divin le 2 août 1572. Mais de quelle valeur pouvait être une conversion imposée par la menace ? Charles IX le comprenait, et les deux princes furent surveillés de près comme des captifs disposés à s'échapper de leur prison et à rejoindre les calvinistes aussitôt que l'occasion leur paraîtrait favorable. Aussi, lorsqu'on lui permit de quitter enfin ce Paris, que l'extermination des siens et sa propre captivité lui rendaient odieux (1573), Henri dut se résigner à suivre le duc d'Anjou, vainqueur de Condé à Jarnac et à Moncontour, et à marcher avec lui contre ses co-religionnaires réfugiés à la Rochelle. Des événements très-graves avaient rendu ce boulevard du protestantisme formidable. Lorsque la terreur inspirée par la Saint-Barthélemy eut été dissipée, les huguenots, réunis en assemblée générale à Réalmont en Albigeois, avaient nommé des gouverneurs dans toutes

les provinces du Midi. Le pays de Foix avait été confié à Jacques de Castelverdun, l'Armagnac et le Bigorre à Michel d'Astarac de Fontrailles. La reprise des hostilités suivit de près cette organisation ; dans le haut Languedoc, les huguenots s'emparèrent du mas Saintes-Puelles, de Montesquiou en Lauraguais, de Sorèze, de Bizan, de Cuzac, de Gayac, de Florensac, de Pomeyrol et de Miramont. Les catholiques prirent leur revanche dans le Bigorre : Tarbes, où l'ancien juge mage Caza était rentré, fut envahi par Sarlabous, qui obligea Caza à fuir en chemise pendant la nuit et à se réfugier dans le Béarn. Cet événement excita les Béarnais à marcher sur le Bigorre (1573). Les habitans de Tarbes, effrayés d'une première démonstration, abandonnèrent la ville en grand nombre; cependant les barons de Peyre, de Montesquiou et de Larboust, arrivèrent pour y tenir garnison, et les Béarnais se contentèrent d'attaquer Lourdes. Aussitôt la basse ville est prise, pillée de fond en comble, sous le commandemeut de d'Arros, lieutenant-général d'Henri ; le château seul résiste, grâce aux secours qu'y introduisirent les habitants du Lavedan, et bientôt après les seigneurs d'Anas, de Vieusac et d'Ouront achèvent d'expulser les Béarnais du bourg. Pendant ce temps, d'autres huguenots, commandés par Lizier, passent devant le château de Barbazan, s'emparent de Saint-Sever, brûlent le couvent et emploient une semaine à piller la ville (1572). Sur ces entrefaites, d'Arros, averti de l'arrivée du comte de Grammont à Hagetnau, avec une armée catholique destinée à envahir

le Béarn, ordonne à son fils d'aller enlever celui qu'il considère comme un traître, ou de perdre la vie dans cette entreprise. Le jeune d'Arros prend l'épée de son père et jure d'accomplir sa mission; il part avec quelques hommes résolus, s'introduit dans Hagetnau sous un déguisement, puis, dégaînant son épée, il massacre tout ce qu'il rencontre, et pénètre dans l'appartement de Grammont; il allait le mettre à mort, lorsque sa femme, la belle Corizandre, maîtresse d'Henri IV, se jette à ses pieds. Le jeune homme, ému par les prières et les larmes de la jeune femme, épargne Grammont et se contente de le conduire enchaîné à Lacaze, gouverneur dè Béarn. Cependant le prisonnier ne perdit pas la vie; il put se racheter au prix d'une forte rançon.

Henri de Navarre n'était pas resté longtemps au siége de la Rochelle : caractère jeune et irrésolu, il ne songeait pas encore à dominer les événements, mais à les traverser, le moins périlleusement possible, se montrant assez catholique à l'extérieur pour éviter la colère de Charles IX, et restant assez huguenot dans l'âme pour ne pas perdre tout crédit dans sa principauté de Béarn et dans le parti de la Rochelle. Au milieu de cette incertitude peu honorable, pendant laquelle il abdiquait la virilité naturelle de son courage pour jouer au plus fin avec la cour italienne de Médicis, il finit tout à coup par céder à son animosité politique contre la reine-

[a] Montlezun, *Hist. de Gascogne*, t. V, p. 391, 396.

mère, en adoptant le parti de la ligue formée par le duc d'Alençon; mais Catherine de Médicis prévint les conséquences de la conspiration, en les faisant arrêter l'un et l'autre (24 février 1574), et peu s'en fallut qu'elle ne les fît mettre à mort. Charles IX les sauva; l'instrument malheureux de la Saint-Barthélemy était animé de sentiments tout opposés à ceux de Catherine, à laquelle il ne cessait de reprocher le massacre des calvinistes; ne voyant autour de lui que des envieux prêts à l'empoisonner, il fit appeler Henri durant un des accès de la maladie qui le rongeait, et rendit le dernier soupir en lui confiant le sort de sa femme et de sa fille (1574), sur lesquelles les ambitions de ses frères lui inspiraient de sérieuses inquiétudes.

Cette prière de Charles IX ne put donner à Henri la force de s'emparer de la régence; la reine-mère s'empressa de la saisir, et le duc d'Anjou revint de Pologne prendre la couronne sous le nom de Henri III.

La ligue, qui se formait déjà contre ce dernier, offrit au roi de Navarre l'occasion de se venger de la reine-mère en prenant le parti du roi de France; mais le Navarrais se trouvait encore dans cette première phase de sa vie étourdie et galante, qui n'inspirait pas plus de confiance à ses partisans que de craintes sérieuses à Catherine. Lancé dans les intrigues d'amour et de palais, il négligeait Corizandre d'Andoins, pour s'occuper de madame de Sauve, et oubliait même les intérêts des Béarnais, dont l'amour presque fanatique devait cependant contribuer à le

faire monter sur le trône de France. Sa présence aurait suffi pour rétablir le calme dans le Béarn et le Bigorre entre les religionnaires et les catholiques, et Henri les laissait se déchirer pour suivre mille intrigues avec les dames d'honneur. Pendant cette absence regrettable, les Béarnais envahirent un jour le Bigorre ; le comte de Grammont, lieutenant du roi de France dans ce comté, quitta son château de Séméac, se rendit à Tarbes pour repousser leur attaque, et il réussit à obtenir un traité de paix du baron d'Arros. Mais ce traité n'empêcha pas le capitaine Lizier d'assiéger la ville et de s'en emparer par trahison ; Grammont, indigné, demanda des secours à Lavalette, gouverneur de la haute Guyenne; il envoya des troupes se cantonner à Séméac, à Asté et dans son château de Lafitole, et lorsque Lizier vint lever des contributions à Trébons, Baudean, commandant de Bagnères, le reçut à coups d'arquebuse. Lizier jura de se venger, il attira Baudean dans un piége, le tua d'un coup de pistolet, s'empara de Trébons et brûla le bourg après l'avoir pillé de fond en comble. Cependant, quelques jours après, les seigneurs catholiques lui tendent un piége à Boulin : « Grâce pour la vie, s'écrie le capitaine calviniste, il n'est pas digne de gentilshommes de tuer traîtreusement un adversaire !... » « Rappelle-toi Baudean, » lui répondirent-ils ; et ils le massacrèrent sans miséricorde. Dès lors, les troupes de Tarbes se trouvant sans chef, Grammont courut les attaquer avec Samazan de Cornac, gouverneur de Marciac (8 mai 1574) et la ville fut prise après une résistance très-vi-

goureuse. Les huguenots furent également expulsés de Caixon, et tout le Bigorre appartint aux catholiques. Il s'agissait d'organiser ce comté, et surtout de payer les frais de la guerre sans écraser une population appauvrie : les états de Bigorre, réunis à Bagnères (26 mai 1574), décrétèrent un emprunt forcé sur les plus riches citoyens. On diminua toutes les garnisons; on réduisit Tarbes à cinquante arquebusiers, Bagnères à vingt, le château de Bénac à douze; et le Bigorre, rattaché à la France, se trouva momentanément séparé du roi de Navarre, son seigneur légitime.

L'influence des questions religieuses sur les affaires politiques ne pouvait manquer d'ouvrir les yeux d'Henri de Bourbon ; perdre des provinces entières pour soutenir les intérêts des protestants, était un sacrifice hors de proportions avec ses convictions calvinistes, car il ne croyait guère plus *à la cène qu'à la messe*. Il s'occupa de combattre les progrès de l'autorité française en rappelant les catholiques autour de lui par la tolérance et l'impartialité; le baron d'Arros, lieutenant de Béarn, ayant été obligé par son grand âge d'abandonner ses fonctions, Henri lui donna pour successeur le baron de Miossens, qui reçut ordre de nommer indifféremment à tous les emplois des religionnaires et des catholiques; les Etats, s'associant à cette politique de conciliation, consentirent à révoquer l'arrêt d'exclusion porté contre les catholiques sous Jeanne d'Albret; le conseil, seul, persista à n'ouvrir son sein qu'aux réformés (1575). Voilà donc la loi de transition et de nécessité substi-

tuée par Henri aux convictions absolues et fanatiques de sa mère ; l'édit de Nantes se trouvait appliqué au Béarn longtemps avant d'être promulgué pour la France.

Fort de ce gage de pacification, Miossens espéra pouvoir rétablir l'autorité du roi de Navarre dans le Bigorre ; il fit convoquer les états à Tarbes (7 mars 1575), sous la présidence de Horgues et du vicomte de Labatut, sénéchal du roi de France, et l'on entama les négociations [a].

Mais ces tentatives se brisèrent contre l'exaltation toujours grandissante des passions religieuses, que les haines politiques étaient venues singulièrement compliquer. Dans le Languedoc, les catholiques eux-mêmes étaient divisés en deux partis prêts à en venir aux mains. Joyeuse commandait les *catholiques royalistes;* Damville dirigeait les catholiques *ligueurs* qui ne se faisaient pas scrupule de se réunir aux calvinistes en haine d'Henri III et du roi de Navarre. Les religionnaires s'étant emparés de Vilespi près de Sorèse (17 février 1575), les catholiques reprirent ce bourg et le rasèrent ; ils occupèrent également Monlaur en Lauraguais, Cuxac, près de Carcassone, et passèrent tous les calvinistes au fil de l'épée. Leurs coreligionnaires ne tardèrent pas à se venger sur les châteaux de Puech-Verguères et de Puech-Monlaur. Les châteaux de Palaja, de Barbeyran, de Montirat, de Pradelles, de Cuxa, tombèrent en leur pouvoir et ils profitèrent de leur établissement dans ces places fortes pour faire des

[a] Faget, p. 163. — Davezac, t. II, p. 215.

excursions du côté de Carcassonne : Laviston, gouverneur de cette ville, est obligé de marcher contre eux avec deux mille hommes ; il les chasse de Palaja, de Mas-des-Cours, de Monlaur, de Cuxa, de Villespi, de Laurabuc, d'Alet, de Cailhau, de Burgairolles, de Labat, et toutes les garnisons de ces forts sont massacrées dans des proportions plus ou moins considérables (30 août 1575).

Au milieu de ces luttes horribles et sans résultats; car les deux partis, presque d'égale force, perdaient et reprenaient tour à tour chaque château, chaque bourgade, l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Carcassonne se décidèrent à prendre les armes pour délivrer la plupart des villes de leurs diocèses, notamment Bize (10 août 1575) dont le commandant fut pendu par ordre de Damville pour avoir rendu la place. Pendant ce temps, Joyeuse était repoussé par les huguenots de Caraman, de Saint-Puelles et de Peyrens : il ne put s'emparer que du château de Villeneuve, tandis que ses adversaires occupaient Quillan, près d'Alet, massacraient ses habitants et tuaient plusieurs centaines de Bézierrois dans une attaque dirigée contre cette ville.

Les états de Languedoc réunis à Carcassonne (29 décembre 1575) sous la présidence d'Annibal de Russelai, évêque de cette ville, s'effrayèrent des progrès des religionnaires : imitant l'Hermandad des villes aragonaises sous Fernand, ils réunirent dans une ligue fraternelle tous les diocèses de la province, afin de soutenir les intérêts de la religion et du roi de France. Mais les calvinistes allaient, sur un autre

point, trouver des renforts inattendus. Le roi de Navarre ayant été trompé dans ses espérances, par suite de la paix rétablie entre le duc d'Alençon et son frère Henri III, ne garda plus de ménagements et revint ouvertement au calvinisme qu'il n'avait quitté que sous la menace de Charles IX. Il est aisé de comprendre combien cette fatale résolution donna d'audace aux huguenots. Dès ce moment, chaque faction possédait un roi, Henri de Valois et Henri de Bourbon. Le calvinisme avait même deux capitales, Pau et Larochelle : le roi de Navarre se rendit dans ce dernier boulevard ; mais il n'y fut reçu qu'avec la défiance que provoque un ambitieux trop prompt à se convertir et à se parjurer (1576). Quelques jours après, Bordeaux, se montrant plus sévère encore, refusait de lui ouvrir ses portes. Trop occupé par sa nouvelle attitude de chef de faction pour se rendre dans le Béarn, où il n'avait pas encore prêté serment aux états, il resta dans la Guyenne à la tête des Huguenots, afin de leur donner des gages de sincérité. Mais à cette époque d'acharnement et de fanatisme, son indifférence était peu propre à lui rattacher les esprits, et cependant sa lettre au baron de Bats servait de résumé à sa profession de foi : « Combien que soyez de ceux-là du pape, je n'en ai pas moins de confiance en vous ; ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, et moi je suis de tous ceux-là qui sont braves et bons. » Cette philosophie n'était pas de son temps : dans le Bigorre, les catholiques, indignés de son abjuration, reprirent les armes ; commandés par le vicomte de Labatut, ils assiégèrent Vic et le château

de Lescury dont ils s'emparèrent. Néanmoins Miossens parvint à rétablir la paix dans ce comté, il fit reconnaître Henri, prit possession du fort de Lourdes (4 juillet 1576), et en confia la garde à d'Incamp. Dans le Languedoc, théâtre sanglant de ces petites batailles incessantes qui n'avaient d'autres résultats que le massacre alternatif des deux partis, Damville s'était emparé de presque toutes les places des diocèses d'Agde, de Béziers, et avait ravagé les environs de Narbonne (1575) tandis que les religionnaires de Puy-Laurens étaient maîtres de Montolieu près de Carcassonne, de Lézignan près de Narbonne et de Tresville en Lauraguais (1576). L'édit de pacification, signé par Henri III et son frère le duc d'Alençon, fit bien, pour un instant, mettre bas les armes à Damville; mais la ligue prit bientôt un nouveau caractère, elle proclama, contre les huguenots, une guèrre sans trève, et Henri III, chef de cette nouvelle croisade, eut la douleur de voir des milliers de soldats se ranger sous les deux drapeaux pour s'entr'égorger.

Cependant, avant d'avoir recours aux armes, on voulut essayer d'une pacification ; les états furent convoqués à Blois (2 décembre 1576), et les provinces pyrénéennes y envoyèrent, entre autres députés, l'évêque Arnaud de Portac, Jean de Lavergne et Archambaut Rolle, pour Bazas ; de la Hillère et Jean Bertin, pour le Comminges ; Jean Duchemin et Léonard de Melet, pour Condom; Bernard de Capland, pour Saint-Sever; et Joseph de Bordes, pour Albret. Ces tentatives générales de paix n'empê-

chaient pas Henri de Navarre de consolider sa puissance et celle du calvinisme dans la Guyenne et la Gascogne. Pendant qu'il était à Agen, il apprit que le catholique Sarlabous occupait Trie, et que Dantras se tenait à Marciac et à Baumarchais pour lui fermer le chemin du pays de Foix et du Béarn; aussitôt il quitte les bords de la Garonne, se rend à Fleurance, et envoie des garnisons dans les villes qui le reconnaissaient, telles que Mirande, Bassoues, Puycasquier, Jegun, Barran. Mais pendant qu'il se trouvait à Fleurance, il fut averti qu'Eause avait méconnu son autorité : il s'approche avec ses seuls équipages de chasse, on le reçoit à coups d'arquebuses; il s'élance le pistolet au poing au milieu des groupes, suivi de Mornay, de Sully, de Béthune et de Batz; mais la herse tombe derrière lui et le sépare de ses compagnons; on l'entoure, on le presse; c'en était fait de lui si ses soldats n'étaient parvenus à briser la herse pour le délivrer. Henri fit pendre quatre chefs ligueurs, et pardonna aux autres avec cette généreuse magnanimité qui devait fonder sa puissance sur l'amour de ses sujets[1]. Il fut moins heureux à Condom, à Auch et à Saint-Macaire; car il ne put réussir à s'introduire dans ces trois places. Saint-Cric, commandant calviniste de Mirande, ayant voulu attaquer Marciac, Dantras marcha à sa poursuite, revint bientôt après avec Mensencomme, provoqua une sédition dans Mirande et s'en empara; Saint-Cric, cependant, se retrancha dans

[1] Mémoire de Mornay, p. 637.— D'Aubigné, p. 896. — Sully, t. I, p. 101.

une tour ; on l'y assiégea avec cinq pièces de canon, et le courageux huguenot se fit tuer sans vouloir se rendre. En apprenant la perte de cette ville, le roi de Navarre accourut de Marmande avec Sully et le jeune Béthune ; mais Mirande était si bien défendue, qu'il dut renoncer à l'attaquer, et il se retira à Nérac. Les catholiques profitèrent de cet échec d'Henri pour reprendre l'offensive. Grammont réuni à Dantrac de Marciac, le poursuivit dans le Bordelais pendant que d'autres chefs de partisans s'emparaient du château de Saint-Julien, passaient les assiégés au fil de l'épée et rasaient le château de Manciet. Cependant la garnison calviniste de Casteljaloux se mit à leur poursuite, et leur fit quelques prisonniers du côté de Salies ; puis rencontrant des soldats de Dax et de Bayonne qui conduisaient trois jeunes filles condamnées à mort, elle les délivra, massacra tous les soldats de Dax et n'épargna que ceux de Bayonne, en souvenir des nombreux amis qu'Henri de Navarre comptait dans cette ville [a].

Pendant ce temps la princesse Catherine, sœur unique du roi de Navarre, était rentrée dans le Béarn avec le titre de régente (1577), et gagnait l'affection des Béarnais par son esprit enjoué, son amour pour les sciences et les arts, qui rappelaient Jeanne d'Albret et Marguerite. Bernard de Montaut, baron de Navailles, était son lieutenant-général, et Labatut gouvernait le Bigorre ; toutefois ils furent

[a] D'Aubigné, 214, p. 879. — Sully, *Mémoires*. — Montlezun, *Hist. de Gascogne*, t. V, p. 414, 416.

bientôt remplacés, le premier par Armand de Gontaut, le second par le baron de Benac.

Enfin la reine-mère, qui préférait le jeu des intrigues à celui des armes, ordonna de suspendre les hostilités et de proclamer la paix (1577). Mais la guerre, une fois établie dans les habitudes, ne s'arrête pas aux ordres des souverains; elle continua d'ensanglanter le Languedoc et la Gascogne. Damville, s'étant rendu à Béziers, refusa aux religionnaires le fort de Saint-Nazaire qu'il leur avait promis pour sûreté. Alors leurs chefs Saint-Romain et Senglar se saisirent d'Aigues-Mortes, et les deux partis en vinrent aux mains sur plusieurs points. Les calvinistes s'emparèrent de Cessenon, de Penautier, de Saint-Pons de Tommières et de Villeneuve-les-Chanoines près de Carcassonne. Les catholiques reprirent bientôt ces deux dernières places, ainsi que Montagne près de Revel. Dans la Gascogne, au contraire, ils perdirent Marciac, qui fut pris au milieu de la nuit par Delons et Bezolles, et complétement dévasté; l'église, le couvent des jacobins et des augustins ne conservèrent que les deux clochers élégants et hardis que l'on y remarque encore*. Restait une riche principauté à conquérir au catholicisme, ou pour mieux dire à la couronne de France; Catherine comptait pour cela sur l'esprit et l'intelligence de sa fille Marguerite, épouse peu tendre d'Henri de Navarre, mais politique insinuante, toute façonnée aux intrigues des Médicis, et elle résolut de la conduire à la cour

* Montlezun, t. V, p. 419.

de Béarn avec une suite de dames d'honneur initiées à toutes les ressources de ses roueries.

La tentative était opportune : depuis son retour au calvinisme, un nouvel homme s'était révélé dans le roi de Navarre : l'homme de la bravoure chevaleresque, de la vive passion gasconne, marchant l'arme au poing, la chanson et la saillie sur les lèvres, caractère toujours ambitieux mais franc, transparent et élevant très-haut son étendard. Cependant l'expérience n'avait pas encore mûri le soldat, et le jeune Béarnais s'abandonnait à des étourderies qui ne savaient pas s'arrêter même devant ses intérêts politiques. La sévérité morale n'était pas sa vertu, et les passe-temps de l'amant de Mme de Sauve et de Corizandre coûtaient cher quelquefois au roi des huguenots. Maître d'Agen où il tenait sa cour, il laissa un jour quelques officiers de sa suite souffler les chandelles dans un bal et se permettre envers les dames des hardiesses qui révoltèrent les habitants et les décidèrent à livrer la ville au maréchal de Biron, gouverneur de la Guyenne (1578) [a]. Ce fut vers cette époque que Marguerite partit de Paris, au grand désespoir des courtisans du Louvre. « Nous avions bien affaire, écrit un d'entr'eux, que la Gascogne nous vînt gasconner et ravir notre beauté, destinée pour embellir la France, et la cour et l'hôtel du Louvre, Fontainebleau, Saint-Germain et autres belles places de nos rois, pour la loger à Pau ou à Nérac, demeures bien dissemblables les unes des au-

[a] Hardoin de Péréfixe, *H. de Henri*, p. 57.

tres... Cela est fait, la cour et la France ont perdu la plus belle fleur de leur guirlande[1]... » Marguerite et sa mère arrivèrent à Bordeaux le 15 août 1578, et repartirent bientôt pour Agen. Henri vint à leur rencontre jusqu'à la Réole, et son premier soin, en retrouvant sa femme, fut de faire la cour à Dayelle, fille d'honneur de Catherine, pendant que Turenne tombait amoureux de Lavergne. Après les inconvenances morales vinrent les étourderies politiques. Le vieux capitaine huguenot Ussac, remarquable par sa laideur, commandait la Réole en son nom. Loin d'apprécier le dévouement de ce Gascon, Henri aida quelques jeunes gens à le railler sur sa passion pour une demoiselle de la suite de Catherine. On ne pardonne guère les blessures faites à l'amour-propre; quelques jours après, Ussac se vengeait en livrant la place aux officiers du roi de France.

Henri se trouvait au bal offert par la ville d'Auch à la reine-mère, lorsqu'il apprit la trahison du gouverneur d'Ussac ; il n'était plus temps d'en empêcher l'exécution, mais on pouvait prendre la revanche. Il quitte inopinément les contredanses, part au milieu de la nuit pour Fleurance avec cinq ou six de ses dévoués, et s'empare de cette ville, en représailles de la perte de la Réole; ainsi, lorsqu'il revint à Auch, il avait de quoi répondre aux plaisanteries de Catherine, qui riait fort de l'espiéglerie jouée par une de ses dames d'honneur; les deux partenaires étaient manche à manche. L'in-

[1] *Préface des Mémoires de Marguerite*, p. 14.

trigue, disons mieux, la corruption des mœurs étaient les moyens favoris de la reine-mère; et l'on doit reconnaître que huguenots et royalistes résistaient rarement aux lacets tendus par les blanches mains des complaisantes dames d'atours, durant les tourbillons de ces danses lascives dont les *manolas* espagnoles seules osent afficher aujourd'hui les provocations. « L'une de ces danses, appelée *la gaillarde*, développait parfaitement les grâces de ces jeunes personnes, et un contemporain s'étend avec complaisance sur leurs cabrioles, tours et détours, fleurettes drues et menues, bonds et sauts fort légiers et adroits. » L'autre, nommée *la volte*, produisait sur les sens un effet encore plus sûr : « car, ajoute le même auteur, l'homme et la femme, s'étant embrassés toujours de trois en quatre pas, ne faisaient que tourner, virer, s'entre-soulever et bondir[a]. »

A aucune époque de son histoire la France ne fit une aussi prodigieuse dépense d'agitation : amours et combats, massacres et festins, bals et pillage, tout marche de front dans cette inextricable orgie politique et religieuse du XVI[e] siècle. On danse l'épée au côté et le poignard à la ceinture, avec un peu de poison de réserve dans l'escarcelle ; on se bat la mandoline et le flageolet derrière le dos, et nous avons déjà vu conduire les gens au supplice au son du tambour, et danser des sarabandes en tête des processions.

En passant à Agen, la reine-mère avait eu avec

[a] *Mémoires de Montluc, Introduction*, t. I, p. 86.

les calvinistes une conférence sans résultat; une seconde tenue à Montauban ne fut pas plus heureuse; on ne put s'entendre sur les conditions de la paix. Après avoir visité Toulouse, les deux reines entrèrent à Nérac, où l'on put arrêter enfin avec les calvinistes les 29 articles du traité de février 1579. Onze nouvelles places, Revel, Alet, Briatexte, Alais, Saint-Agreve, Bays-sur-Bas, Bagnols, Lunel, Sommières, Gignac, Aymargues, étaient accordées au roi de navarre pour la sûreté des religionnaires; mais il devait rendre toutes les autres, notamment Saverdun sur l'Ariége et Marciac dans la Gascogne. Delons et Besoles ne voulurent se dessaisir de celle-ci qu'après avoir reçu six mille livres de dédommagement.

De Nérac, la reine-mère se rendit avec sa fille et son gendre dans le comté de Foix, où des fêtes brillantes lui furent offertes, notamment une chasse à l'ours, plaisir un peu effrayant pour les membres de la cour des Valois, peu habitués à voir les chasseurs déchirés par les pièces de venaison en révolte. On rapporte qu'un de ces animaux, forcé dans sa retraite, se réfugia sur une roche, saisit deux chasseurs dans ses pattes, et roula avec eux au fond d'un précipice [a].

Ces réjouissances terminées, Catherine de Médicis voulut visiter le Lauraguais, qui lui appartenait du chef de sa mère Magdeleine de Latour; elle tint les états de Languedoc à Castelnaudary (27 avril 1579), sous la présidence de l'évêque de Saint-Papoul, Bar-

[a] Vaissette, t. IX, p. 150 à 154. — Sully, t. I, p. 20.

dis. Les députés calvinistes, convoqués à cette réunion mixte, refusèrent de s'y rendre ; et la reine-mère n'en obtint que plus facilement 25,000 livres demandées pour les garnisons des villes accordées aux huguenots, et 12,000 pour l'établissement de la chambre mi-partie. Ce fut là que Marguerite se sépara de sa mère afin de rejoindre son mari dans la Gascogne : arrivée à Narbonne, la reine-mère jugea un procès pendant entre le gouverneur et les consuls (15 mai 1579), et elle continua sa route par Béziers, Agde et Pézénas, afin de rentrer dans le Nord.

Mais ses efforts de pacification ne furent pas plus heureux que ceux de Charles IX et d'Henri III. Les religionnaires s'emparèrent de Saint-Tiberi, près d'Agde, de Caux, près de Béziers, et voulurent assiéger Anianne. Cependant, ils furent repoussés, et le roi de Navarre se hâta de désavouer ces actes d'infraction à la paix de Nérac; il leur écrivit de discontinuer leurs assemblées, courses et pilleries, et de respecter les villes rendues aux catholiques;... les religionnaires justifièrent leurs prises d'armes en reprochant aux catholiques d'avoir enlevé d'assaut la ville de Montagnac, près d'Agde, et massacré les huguenots à Lombers.

Le roi de Navarre, reconnu chef des calvinistes même par le traité de Nérac, étendait maintenant son autorité dans tout le midi de la France, et envoyait ses émissaires sur tous les points. Ravignan, premier président du conseil de Pau, se rendit à Paris et accusa les catholiques d'avoir mis à mort les ministres de Figeac et de Montagnac, et attaqué les villes

de Saverdun, de Pamiers et de Mazères. Pendant ce temps, Henri donna rendez-vous au duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et fixa Mazères pour lieu de réunion. Montmorency tenait alors les états à Carcassonne; il fit décider qu'on raserait plusieurs châteaux qui servaient de repaire aux bandits *infracteurs* de la trêve; notamment Lespinassière près de Narbonne, Montègut près de Castres, Labastide et Fraysinet dans le diocèse de Saint-Pons, Pomeyrol, Valmagne dans celui d'Agde, Brugairolles et Alet, Caussignolles, Cabrières et Salles près de Béziers, Saint-Aubin, le Pujet, le Mas-Sainte-Puelles, Gaillac et Toulza dans le diocèse de Rieux.

Arrivé à Mazères (8 décembre 1579), Henri fut bientôt rejoint par Montmorency et les députés des trois ordres. La conférence commence; Montmorency se plaint de la non-évacuation des places fortes usurpées par les religionnaires: Henri répond que les persécutions des catholiques ne leur permettent pas de s'en dessaisir, qu'il attend une réponse du roi à sa demande d'une prolongation de délai; et le duc se retire à Carcassonne pour se consulter avec les états. Enfin, après de très-longues conférences entre Mazères et Carcassonne, Henri et le duc arrêtent, dans l'entrevue de Belpech, que les transgresseurs de la paix seront punis par la justice, et que le duc *délogera*, sous la présence d'émissaires huguenots, les contrevenants calvinistes qui s'obstinent à conserver leurs places fortes [*].

[*] Dom Vaissette, t. VIII, p. 306 à 320.

Mais de tels expédients de concession ne pouvaient convenir aux convictions passionnées de l'époque : malgré la ratification des états, les deux partis coururent aux armes. Les Indépendants, derniers débris du parti national, qui n'avait jamais voulu reconnaître le roi de France, gardèrent leurs châteaux; Bizan, près de Narbonne, tomba en leur pouvoir (11 janvier 1580) ; ils rançonnèrent tous les villages des diocèses de Carcassonne, d'Alet et de Limoux, et renfermèrent le produit de leurs déprédations dans les châteaux de Brugairolles, de Cornavel, de Greffeuil, de Sainte-Puelles, de Saint-Aubin, de Forton, de Cabarède, etc. Les religionnaires, bien mieux organisés, se réunirent à Montauban sous la présidence du roi de Navarre (15 janvier 1580), et, malgré les serments du traité de Belpech, la guerre fut de nouveau résolue. Si jamais le principe machiavélique : *On amuse les enfants avec des osselets, et les peuples avec des serments,* trouva son application, ce fut assurément durant ces déplorables querelles des protestants et des royalistes, car jamais on ne fit un tel abus de parjures et de protestations.

Les catholiques de Castelnaudary, de Saint-Félix et de Saint-Julien, s'emparent de Sorèze et massacrent quatre-vingts religionnaires; les huguenots prennent leur revanche au siége de Seissac. Des deux côtés on passe à des préparatifs plus sérieux et plus généraux ; le roi de Navarre nomme le vicomte de Turenne son lieutenant dans le haut Languedoc, et Biron, qui commandait en Guyenne pour le roi de France, ordonne à Joyeuse de recommencer les hos-

tilités avec la plus grande énergie. Pendant qu'Henri s'empare de Cahors, Turenne bloque Sorèze, se rend maître de Squarabaque (21 mai 1580), de Luz, de Touzeilles, et enfin du fort de Gatte, qu'il pille et détruit. Le roi de Navarre, revenu dans la Gascogne, défait les troupes de Biron entre Vic-Fezensac, et Beaumont laisse piller les églises de l'Ile-Jourdain, et revient à Toneins afin d'arrêter Biron... Turenne, qui avait ordre de le rejoindre, pousse ses ravages dans le Lauraguais jusqu'aux portes de Toulouse; il prend Puylaurens, Montpinier, Montfalengari, le Camp-Bernas, Aragon, la Martinié, Ferrairolles et Bramecourte, près de Lautrec; le 30 août, il emporte d'assaut Puéchassant et massacre la garnison ; Aiguefonde a le même sort, et il opère sa jonction avec Henri. Pendant ce temps, Deyme, capitaine huguenot, force Sorèze et tue quatre-vingts catholiques ; d'autres religionnaires prennent Fenouillede et Tarascon sur l'Ariége, pendant que les catholiques se rendent maîtres de Pamiers.

Le Languedoc en feu pouvait à tout instant échapper à la France et se ranger sous les drapeaux du roi de Navarre. Henri III fit demander aux états, réunis à Carcassonne, des subsides extraordinaires pour conjurer ce péril; mais les Languedociens redoutaient la misère plus encore qu'Henri de Bourbon, et ils n'accordèrent que les impôts précédemment votés (14 novembre 1580), fondant leur refus sur les désastres de la guerre et de la peste qui sévissaient avec une fureur égale sur les campagnes et dans les villes. Cependant les conférences du roi

de Navarre à Cognac et à Fleix, avec le duc de Montpensier, vinrent apporter une espèce d'armistice à cette lutte fratricide, tout en laissant les partis dans leur position respective. Henri voulut profiter de cette trève pour se rendre enfin dans le Béarn, où il ne s'était pas présenté depuis la mort de sa mère; il réunit les états à Pau (2 avril 1581), en présence de sa sœur Catherine et de sa femme Marguerite, et prononça le serment d'obéissance constitutionnelle dont nous avons eu si souvent l'occasion de parler; mais le prince calviniste ne pouvait plus jurer comme ses prédécesseurs *sur le livre de la messe*; néanmoins, si sa position avait changé envers Dieu, elle restait la même à l'égard de ses sujets; il leva la main, se tint debout, tête nue, et jura, *au nom du Dieu vivant* (*peou Diou bibant*), d'être bon et fidèle seigneur.

Certaine expression de regrets sur le retard qu'il avait mis à remplir ces devoirs fondamentaux, la ratification des réglements rendus par les lieutenants généraux, et la déclaration de nullité de tous ceux qui pourraient être contraires aux forts de Béarn, achevèrent de satisfaire les citoyens les plus chatouilleux à l'endroit des libertés publiques, et depuis cette époque la formule assez déiste *peou Diou bibant* se répandit et se familiarisa dans le Béarn au point de dégénérer en jurement vulgaire, comme on peut s'en convaincre par les habitudes conservées jusqu'à nos jours. Quoi qu'il en soit, les anciens serments imposés aux rois et aux seigneurs par tous les états pyrénéens ne vivaient plus que dans le Béarn ; Saragosse n'attendait plus le célèbre *Si non*,

non : les sujets d'Henri, seuls, en conservaient le dernier écho. Encore cet écho allait-il en s'affaiblissant, car les Béarnais, entraînés par une espèce de fanatisme religieux et politique envers leur monarque calviniste, consentirent à leur tour à jurer, tête nue, *à genoux* et sans armes, *peou Diou bibant deste bous et fidels sutgets*.

La cour de Béarn offrait alors un tableau qui pouvait résumer l'anarchie de la France entière. Marguerite, unie au roi de Navarre malgré sa croyance, malgré son indifférence personnelle, éprouvait un pénible isolement, au sein d'une population huguenote, et regrettait amèrement le séjour de Paris.

« N'ayant nul exercice de la religion catholique en Béarn, dit-elle dans ses Mémoires, l'on me permit seulement de faire dire la messe à une petite chapelle qui n'a que trois ou quatre pas de long, et qui, étant fort étroite, était pleine quand nous étions sept ou huit. A l'heure que l'on voulait dire la messe, on levait le pont du château, de peur que les catholiques qui n'avaient aucun exercice de la religion, l'ouïssent.

» Les habitants de Pau trouvèrent moyen, le jour de la Pentecôte, avant qu'on levât le pont d'entrer au château, et se glissèrent dans la chapelle ; quelques huguenots l'allèrent dire au Pin, secrétaire de mon mari, lequel possédait infiniment son maître, et avait grande autorité en sa maison, menant les affaires de ceux de la religion. Il envoya les gardes du roi mon mari, lesquels les tirant hors et les battant les menèrent en prison.... Je m'en allai plain-

dre au roi mon mari. Le Pin se mit en tiers sans y être appelé; je suppliai le roi qu'il m'en fit raison; lui, voyant que je m'en passionnais justement, le fit sortir et ôter devant moi, me disant qu'il était fort marri de l'indiscrétion du Pin; que le zèle de sa religion l'avait transporté à cela; et qu'il m'en ferait telle raison que je voudrais.... »

Mais Henri n'était pas plus maître dans ses Etats huguenots qu'Henri III ne l'était dans le reste de la France ; Marguerite ajoute : « Pour les prisonniers catholiques, il promit d'aviser avec ses conseilliers du parlement de Pau ce qui pourrait se faire pour me contenter. M'ayant ainsi parlé, le roi vit le Pin qui le changea; mais voyant que je m'opiniâtrais à vouloir qu'il chassât ce Pin, il fut contraint enfin de lui donner congé [a].

Il ne faut pas oublier que cette intolérance des calvinistes avait lieu pendant un intervalle de pacification, alors que les traités de Cognac, de Nérac et de Mazères leur avaient accordé des places de sûreté, et que leur culte était libre dans toutes les provinces de France. « J'ai ouï dire, lit-on dans la préface des Mémoires de Catherine, que cette princesse n'eut chose tant sur le cœur que telle indignité d'être privée de l'exercice de sa religion; laquelle pour la passer de sa fantaisie, elle pria la reine sa bonne mère de la venir quérir pour la voir et aller jusque en France voir le roi Monsieur son frère. » Il est vrai que les vexations de du Pin n'étaient pas les seuls chagrins

[a] *Mémoires de la reine de Navarre*, t. I, p. 175, 177.

qui atteignaient la reine. « Depuis que Henri avait oublié Dayelle, il s'était mis à rechercher Rebours, fille malicieuse qui me faisait tous les plus mauvais offices qu'elle pouvait, » dit Marguerite elle-même [a].

Les Béarnais, dont les mœurs étaient d'une facilité digne de la cour de Catherine de Médicis, pardonnaient aisément à toutes ces gentillesses du robuste roi de Navarre ; mais ils se montraient moins complaisants à l'endroit des subsides qui leur étaient demandés. Pressé d'argent pendant son séjour en Béarn, Henri voulut vendre ses domaines jusqu'à concurrence de soixante mille livres : le syndic des états en fit ressortir les inconvénients, et l'on préféra obliger *les acquéreurs des biens ecclésiastiques* à verser la moitié des sommes dont ils étaient encore débiteurs. Henri, plus libre hors du Béarn, aliéna quelques parties de ses autres fiefs, notamment la seigneurie de Saint-Étienne, d'Arribe-Labourt et le barris de Saint-Esprit. La ville de Bayonne acheta cette terre et le bourg avec le droit de justice et les redevances dues au roi, sauf la réserve du droit d'appel, pour la modique somme de 500 livres (13 décembre 1584) ; mais Henri voulut se montrer généreux envers une ville qui lui avait toujours été chère et qui d'ailleurs venait, pendant 22 ans, de faire des dépenses excessives pour détourner l'Adour de son lit et lui ouvrir le passage du Boucau ; cette entreprise grandiose fut dirigée par l'architecte Louis de Foix, auteur de l'Escurial et de la tour de Cor-

[a] T. II, p. 178.

douan ; la sénéchaussée des Lannes avait fourni, pour sa part, 50,000 livres (1579) [a].

Les états de Béarn, si économes à l'endroit des deniers publics, étaient d'ailleurs admirablement secondés par Henri dans leur désir de protéger l'ordre et la prospérité publique. *Invia virtuti nulla via est,* faisait-il graver sur ses monnaies, et pour justifier cette devise philosophique, il renouvelait la défense de s'assembler en armes, interdisait aux Béarnais toute participation aux troubles civils, et leur défendait de sortir du Béarn pour se joindre aux huguenots des autres provinces; il est vrai qu'il payait sa dette à la Réforme en accordant de nouvelles faveurs à l'université d'Orthez, fondée par sa mère, en l'autorisant à confier des grades de toutes facultés. Les craintes de la disette, à la suite des guerres civiles, l'engagèrent aussi à mettre des entraves à la libre exportation des grains, qui formait un des articles de l'ancien for, et l'Espagne, où la famine sévissait, eut à regretter cet acte de prévoyance (1582). Cette exception à la liberté du commerce des céréales fut suivie de la violation d'un autre privilége. Nous avons dit que tout habitant pouvait chasser sur ses terres et dans les immenses bruyères communales qui couvrent encore une grande partie du pays; Saint-Geniez fut le premier qui suspendit les effets généraux de cette loi, dans le rayon d'une lieue aux environs du château de Pau, afin de réserver le plaisir de la chasse à son souverain, lorsqu'il vien-

[a] *Chronique de Bayonne*, p. 140, 141.

drait rendre visite à ses bien-aimés sujets. Mais ce n'était là qu'un délassement secondaire du *bon Henri*. Le galant successeur de François Ier, oubliant et Dayelle et Rebours, se rendait souvent à cheval dans la vallée de Bagnères de Bigorre, remontait jusqu'aux pieds ombreux du mont Ierris, faisait boire sa monture harassée au ruisseau qui porte encore le nom de *laca de Bourbou* (la mare de Bourbon), et allait visiter la belle Corizandre d'Andoins dans son château d'Asté dont les ruines dominent le village de ce nom.

C'est en vain que les mœurs de l'époque sanctionnaient ses libres allures ; l'inconstance d'Henri ne faisait qu'augmenter les ennuis de Marguerite, qui ne cessait de rêver à tout ce qu'elle avait laissé à la cour de Paris. « En ces traverses, dit-elle, ayant toujours eu recours à Dieu, il eut enfin pitié de mes larmes, et permit que nous partissions de ce petit Genève de Pau, où, de bonne fortune pour moi, Rebours y demeura malade ; laquelle le roi mon mari perdant des yeux, perdit aussi d'affection, et commença de s'embarquer avec *Fosseuse*, qui était plus belle pour lors, toute enfant et toute bonne [1]. »

On voit que la fille de Catherine de Médicis était prête à le passer bon marché à son mari, pourvu que ses amours ne devinssent pas une cause d'oppression pour elle. Les deux époux quittèrent enfin le château de Pau ; Henri rendit à sa sœur Catherine la régence du Béarn et du comté de Foix, avec mission de veiller à leur défense, de remédier aux

[1] T. II, p. 178.

plaintes de ses sujets, de nommer à tous les emplois publics ; il lui donna pour lieutenant le sieur de Saint-Geniez, et il conduisit Marguerite à Montauban. En passant à Eauze, il fut saisi d'une fièvre violente qui ne céda que le dix-septième jour et le mena aux portes du tombeau. Cependant sa robuste constitution triompha du mal, et il put revenir dans le Languedoc, ou, pour mieux dire, dans le pays de Foix, surveiller les agitations de la Ligue et les graves éventualités qui menaçaient le trône d'Henri III [a].

Cette province, soumise au régime constitutionnel *des états*, continuait à être le théâtre d'une guerre inextinguible. Malgré les soins de Joyeuse et de Montmorency, le capitaine calviniste Bacon s'était emparé de Minerve (8 février 1581) et ravageait toute la contrée ; les catholiques se vengèrent en enlevant la ville de Foix au roi de Navarre et en livrant aux flammes le temple protestant ; mais leurs adversaires, réfugiés dans le château, reprirent la ville bientôt après, et le roi de Navarre ordonna à Bacon d'évacuer Minerve. Il paraît qu'Henri était assez peu obéi de ceux qui le reconnaissaient pour chef, car, en dépit de ses ordres d'évacuation, Montmorency fut obligé de faire assiéger Bacon dans son repaire par le gouverneur de Narbonne, Rieux (juillet 1581). Et lui-même, après avoir parcouru les villes voisines de Carcassonne, telles que Brugairolles, Limoux, Alet, Faujaux, Castelnaudary, Montesquiou-Volves-

[a] Faget, p. 468, 470.

tre, pour y faire célébrer la messe, vint presser le siége de Minerve. Bacon finit par capituler; mais ce fut pour se retirer avec sa bande dans le château de Bram. Les habitants de Carcassonne et de Limoux, de Montréal et de Castelnaudary ne gagnèrent donc rien à son changement de résidence; ils furent obligés de venir l'attaquer dans cette nouvelle retraite, et cette fois ils le massacrèrent avec quarante-cinq de ses routiers.

Les états, réunis à Béziers par Montmorency (octobre 1582) résolurent enfin de punir judiciairement les perturbateurs, de poursuivre par les armes ceux qui résisteraient et ils votèrent de nouvelles levées de troupes, dans chaque diocèse, afin de mettre ces décrets à exécution; mais des querelles assez vives entre Joyeuse et Montmorency rendirent ces résolutions stériles. Le premier, fier de la faveur exagérée de Henri III, qui venait de le nommer amiral (1583), enleva Narbonne à l'obéissance de Montmorency et fit la même tentative sur Béziers; il parvint par ses intrigues à faire nommer des consuls entièrement hostiles au duc, et il fallut que ce dernier arrivât avec des troupes pour faire avorter les soulèvements projetés en faveur de Joyeuse (janvier 1583). Il est aisé de comprendre combien ces dissensions entre deux chefs catholiques ranimaient l'audace des factions : les royalistes s'emparèrent de Mesplas, de Sainte-Puelles et d'Alet, tuant partout un grand nombre de religionnaires; les huguenots leur reprirent Merville, le château d'Olargues (19 avril 1583),

et Montréal ; mais ils en furent bientôt expulsés et la situation resta la même (5 juin 1584) [a].

Pendant ce temps Corizandre d'Andoins, vicomtesse de Souvigny, s'élevait au-dessus d'une jalousie que les infidélités de son royal amant auraient pu lui inspirer, pour ne songer qu'aux intérêts politiques du roi de Navarre. Elle parcourait le Béarn et la Gascogne, levait vingt-trois mille hommes à ses frais et envoyait à Henri ces Gascons et ces Béarnais qui, tout fiers de jouer un rôle dans les destinées de la France, couraient se venger dans le nord de la dernière invasion des Français et traitaient le royaume des Valois en pays conquis. Henri ne se montrait pas ingrat envers la comtesse : la reconnaissance ralluma son amour, il revint dans le Béarn (1583) et le roi d'Espagne profita de sa présence à Hagetnau pour lui faire offrir d'épouser sa cause. Henri avait appris, par les malheurs de ses ancêtres, à ne pas compter sur la sincérité du cabinet de l'Escurial ; il éconduisit l'émissaire espagnol, et envoya généreusement Sully avertir la cour de France des propositions du roi d'Espagne. Saisir l'épée et poursuivre ses ennemis visière levée, convenait mieux à son caractère. Ayant appris que Biron cherchait à soulever l'Armagnac, il courut combattre son influence en dispersant les ligueurs qui se relevaient près de Vic-Fezensac et de Beaumont de Lomagne. Cependant, les gentilshommes d'Armagnac rejoignirent

[a] Vaissette, IX, p. 167, 177.

Biron à Marmande : Henri de Navarre vint les attaquer avec des forces inférieures et il dut se replier sur Nérac, où Marguerite et Catherine avaient fixé leur cour un peu nomade. Biron l'y poursuivit « et débanda son arquebuse pour l'attaquer. Venant à une escarmouche, le roi de Navarre lui-même sortit à la tête des siens et tout en pourpoint, comme un simple capitaine, la soutint et si bien, qu'ayant de meilleurs arquebusiers, il n'y alla rien du sien, et pour plus de bravade M. le maréchal fit lâcher quelques volées de canon contre la ville, de sorte que la reine, qui y était accourue, et mise sur les murailles pour en avoir le passe-temps, faillit en avoir sa part, car une balle vint donner tout auprès d'elle, ce qui l'irrita beaucoup, tant pour le peu de respect que M. le maréchal lui avait porté, que parce qu'il avait eu commandement du roi de ne s'approcher, pour faire la guerre, de plus près de cinq lieues, à la ronde du lieu où serait la reine de Navarre [1]. »

De Nérac, Biron se transporta à l'Ile-Jourdain ; il s'y cassa la cuisse dans une chute de cheval et céda son commandement à Charles de Biron, son fils aîné ; mais cet incident n'apporta aucune modification à l' anarchie des combats ; la guerre continua longtemps encore à procéder par victoires et par représailles sans importance. Le roi de Navarre s'empara de Monségur, dans le pays de Foix, en faisant sauter les remparts avec une mine (1580). Dantras lui re-

[1] Préface des *Mémoires de Marguerite*, p. 42, 43.

prit Marciac, malgré la sortie des Béarnais de Castelnau-Rivière-Basse; ces derniers se vengèrent sur Beaumarchais, et Henri de Navarre, s'étant furtivement rapproché de Mont-de-Marsan, parvint à s'en emparer sans coup férir, grâce à ses intelligences avec la famille du Lyon et à la faveur d'un orage terrible qui couvrit sa marche (1584). Vic ne tarda pas à subir le même sort; le gouverneur Parabère y détruisit toute trace de catholicisme (1585)[a].

On se lasserait bien vite à suivre les détails de ces conquêtes de bourgs et de châteaux, si des événements graves ne venaient diviser ces scènes monotones de guerre civile par actes importants, et dresser des jalons dans cette route providentielle qui doit conduire Henri de Navarre sur le trône des Valois. Nous arrivons à une nouvelle étape de cette marche ascendante... Avant d'aller plus loin, qu'on nous permette de rappeler les analogies frappantes qu'offrirent la révolution calviniste du Béarn et notre révolution politique de 93. A ces deux époques, que deux siècles séparèrent, on vit le catholicisme aboli, les prêtres persécutés, les monastères légalement fermés, transformés en établissements publics ou démolis, les biens du clergé saisis par la nation et vendus, les tombeaux des vicomtes de Béarn et des rois de Navarre traités comme ceux de Saint-Denis, les cloches fondues pour être transformées en pièces d'artillerie. L'Église, ainsi persécutée, eut même ses prêtres et ses évêques constitu-

[a] Montlezun, t. V, p. 430, 432.

tionnels, tels que Claude Régin, d'Oloron et l'évêque de Lescar; ses apostats plus cyniques, comme Barran, David et Guilhem. Nous ne parlerons pas des martyrs et des exilés; leur nombre fut immense. Les États de Jeanne d'Albret, dévastés par le calvinisme, eurent jusqu'à leur Vendée : la basse Navarre. Domesain et de Luxe en furent les Larochejaquelin et les Charette ; Navarrens, Orthez, Garris en furent les Luçon et les Fontenay, et Montgommery traça la route de l'extermination à Carrier. Hâtons-nous d'ajouter cependant que partout où les catholiques furent les plus forts, ils ne se firent faute d'imiter les excès de leurs adversaires. Dans le Languedoc, où les succès et les revers de chaque parti se balancèrent, aucun des deux n'eut à envier à l'autre ses fureurs et ses massacres, et l'on ne peut dire de quel côté se trouvèrent les septembriseurs les plus acharnés.

CHAPITRE IV.

LE ROI DE NAVARRE HÉRITIER PRÉSOMPTIF DE LA COURONNE DE FRANCE.

Mort du duc d'Alençon. — Henri III fait appeler Henri à Paris. — Agrandissement du Béarn. — Henri excommunié par Sixte V. — Organisation de la Ligue. — Formation du parti béarnais. — Assemblée de Castres. — Le haut Languedoc adopte la sainte Ligue. — Le bas s'attache au roi de Navarre. — Les ligueurs dans le Bigorre. — Le Béarn reste calme. — Mayenne marche vers la Gascogne. — Henri déjoue ses tentatives. — Succès de Joyeuse dans le haut Languedoc. — Trêve singulière entre Joyeuse et Montmorency. — Défaite de la Ligue à Coutras. — Attaque de Tarbes. — Henri et Corisandre. — Mort du prince de Condé. — États des ligueurs à Limoux. — États de Blois. — Assassinat des Guises. — Rôle des Gascons dans ce drame politique. — Catherine de Médicis meurt de chagrin. — Peste et famine. — Marguerite de Navarre hérite du Lauraguais. — Mœurs galantes et chevaleresques. — Le maréchal de Joyeuse chef des ligueurs de Languedoc. — États à Castelnaudary. — Mort de Duranti. — République des ligueurs dans le haut Languedoc. — Fédération de plusieurs diocèses. — Joyeuse leur chef devient suspect. — Montmorency attaque Narbonne, capitale de cette Ligue. — Henri III excommunié par Sixte V. — Il est assassiné par Jacques Clément. — Henri IV, roi légitime de France et de Navarre.

La mort du duc d'Alençon, frère unique d'Henri III, venait de donner au roi de Navarre des droits immédiats au trône de France ; mais l'ambition de Guise, chef des ligueurs, s'était réveillée du même coup, et la reine-mère travaillait activement à faire régner les enfants de sa fille la duchesse de Lorraine (1584). Au milieu de ces complications, Henri III, se voyant entouré d'ennemis nombreux et dévorés

d'ambition, à une époque où le poison jouait un rôle si facile, voulut s'appuyer sur le roi de Navarre et le détacher des huguenots en lui facilitant, par son retour au catholicisme, l'accès au trône de France. Henri de Bourbon était à Saverdun en Foix; il s'occupait à rétablir la paix entre Montmorency et Joyeuse, avec le secours de Bellièvre, émissaire du roi de France; il croyait avoir réussi à trancher les difficultés en donnant le bas Languedoc à Montmorency et le haut à Joyeuse, lorsque le duc d'Espernon vint de la part d'Henri III le prier de rentrer à Paris.... « Il vit le roi de Navarre à Pamiers, et s'entretinrent de grandes chères et caresses; je parle ainsi, car lors M. d'Espernon était demi-roi en France, pour la débordée faveur qu'il avait avec le roi son maître.... Le roi de Navarre le pria de le venir voir à Nérac, et s'étant acheminé pour faire ses préparatifs, la reine de Navarre qui voulait mal mortel à M. d'Espernon, dit au roi qu'elle se voulait ôter de là pour ne pas troubler la fête, ne pouvant supporter la vue de M. d'Espernon sans quelque scandale.... Mais le roi la pria sur tous les plaisirs qu'elle saurait lui faire de ne bouger, et lui aider à recevoir mondit sieur d'Espernon et mettre toute rancune qu'elle lui portait sous les pieds. »

« Eh bien, monsieur, puisqu'il vous plaît me le commander, — répondit Marguerite, — je demeurerai et lui ferai bonne chère.... mais je vous réponds que lorsqu'il arrivera et tant qu'il demeurera, je m'habillerai d'un habillement dont je ne m'habillai jamais, qui est dissimulation et hypocrisie; car je

masquerai si bien mon visage de feintise qu'il n'y verra que tout bon et honnête accueil [1]. »

D'Espernon aurait peut-être réussi à rapprocher le roi de Navarre d'Henri III, si des événements très-graves n'étaient venu rendre tout arrangement à cet égard impossible. Il ne faut pas oublier qu'Henri de Bourbon s'occupait activement d'agrandir et de consolider sa puissance dans le Midi, et d'organiser sur de larges bases son royaume béarnais et calviniste. Le roi de France le soupçonnait, non sans raison peut-être, de vouloir lui enlever la ville importante de Bayonne, surtout depuis qu'il avait fait avec son oncle, le prince de Condé, un voyage à Capbreton et au Boucau (1583); sur d'autres points Henri ne se bornait pas à des combinaisons et à des vœux, il agissait; il venait d'acheter à Anne de Bourbon, pour le prix de 50,000 livres, la vicomté de Lavedan, l'Armagnac, la baronnie de Labarthe et les Quatre-Vallées. Au milieu de ces occupations secondaires, le traité de Joinville, signé par les agents du roi d'Espagne et le duc de Lorraine, et bientôt après l'excommunication du pape Sixte V vinrent, coup sur coup, lui inspirer une activité nouvelle; il chargea le célèbre Plessis-Mornay de répondre aux accusations de ses détracteurs, lui-même défia le duc de Guise en combat singulier (1585), il défendit de publier la bulle du pape dans ses États et parvint cependant à faire afficher dans Rome même sa protestation contre le décret du souverain Pontife. Après avoir pris ces

[1] *Mémoires de Marguerite*, t. I, p. 334.

premières dispositions de défense, il opposa une ligue à la Ligue ; il réunit autour de lui Damville, Montmorency, le duc de Monpensier, le prince de Condé, Conti, Lesdiguières, la Trémouille, Henri de Latour, Châtillon, François de la Rochefoucault, et envoya des chargés de pouvoirs à Élisabeth d'Angleterre et aux princes protestants afin de les entraîner dans son parti (1585).

Le faible Henri III, serré et presque annulé entre ces deux partis, se traînait à la suite de quelques courtisans, et la malheureuse France était prête à se déchirer pour les querelles *des trois Henry*. Le roi de France voulut essayer encore de retenir celui de Navarre dans ses intérêts; mais les épées étaient sorties du fourreau et la guerre seule pouvait trancher le nœud gordien de ces complications. Henri de Bourbon se rendit à Castres (13 mars 1585) avec Condé, Turenne, Roquelaure, Béthune et Duplessis; le duc de Montmorency arriva bientôt de Béziers avec deux cents gendarmes italiens et français, suivis par les consuls de Lautrec; et les députés du synode protestant du haut Languedoc, de l'Armagnac, du Querci, du Rouergue et du pays de Foix, vinrent compléter cette réunion des chefs du parti navarrais. L'assemblée protestante de Castres était propre à donner de l'ombrage aux Guises et à leur inspirer quelques-uns de ces dénouements expéditifs, fort en usage à cette époque. Henri III crut nécessaire d'engager le roi de Navarre à se tenir sur ses gardes; celui-ci profita de ses conseils, il se retira à

Montauban, envoya Montmorency à Béziers; et des mesures furent prises pour prévenir les tentatives des ligueurs. Henri fut assez heureux pour les faire avorter dans le bas Languedoc, mais il n'obtint pas la même réussite dans le haut. Narbonne repoussa le gouverneur royal de Rieux; Carcassonne, Toulouse, Alet, influencés par le voisinage des Espagnols du Roussillon, rompirent toute relation avec le duc de Montmorency et proclamèrent leur adhésion à la Ligue.

Chaque jour qui s'écoulait rapprochait de la guerre civile; des deux côtés on fit des préparatifs énergiques. Les états, réunis à Béziers par le duc (29 juillet 1584), accordèrent au roi les subsides ordinaires, et firent avertir Henri III que Narbonne travaillait à se rattacher aux ligueurs; mais déjà le roi de France penchait vers ce parti, et le duc en donna avis aux états avant la fin de leur session.

Les évêques de Montpellier, de Béziers, d'Agde, les vicaires d'Uzès, de Carcassonne, de Lavaur, ne furent pas moins effrayés que les gentilshommes de cette nouvelle alarmante; et ils prièrent le roi de ne pas réveiller la guerre par une démarche odieuse au pays..... Il était trop tard! Henri III s'était jeté dans les bras des ligueurs. Joyeuse dans le haut Languedoc adopte aussitôt ce parti; Montmorency au contraire reste avec le roi de Navarre; il entraîne avec lui plusieurs villes, telles que Lautrec, Vieilmur, la Bruguière, Viviers, Dourgue, Semalens, Souals; Henri de Bourbon vient le joindre à Saint-

Paul-de-Cadagoux sur l'Agout; Plessis-Mornay rédige le nouveau manifeste (15 août 1585) de la prise d'armes et les opérations commencent.

Montmorency en donna le signal en se rendant à Béziers pour défendre de publier l'édit de Henri III, et en expulsant l'émissaire Pont-Carré, qui venait l'engager à se ranger dans le parti des Guises. Pendant ce temps le roi de Navarre, qui était rentré à Nérac, organisait la défense de la Gascogne; Brulard et Poigni vinrent l'y trouver au nom du roi et le prier de se réunir à la ligue (25 août); on lui signifia, bientôt après, la bulle de Sixte V qui l'excommuniait, mais il méprisa ces deux tentatives [a].

Durant ces tristes préludes de la guerre civile, le Béarn restait calme et bornait ses agitations à quelques discussions de préséance élevées entre le procureur général et le syndic des états [b]. Dans le Bigorre, au contraire, les ligueurs prenaient les armes (mai 1585); obligés de respecter Tarbes, où la régente de Béarn avait placé de Horgues avec une bonne garnison, ils s'emparèrent de Rabastens, sous les ordres du baron de Castelnau-Chalosse, ils forcèrent Vic à payer douze cents livres de rachat, malgré la résistance du baron de Bénac; le vicomte de Larboust et M. de Tarbes, conduisirent d'autres partisans des Guises à Bordes près de Tournay, et le capitaine Lapalu ravagea les frontières du Béarn. Cependant les Béarnais ne tardèrent pas à les re-

[a] Vaissette, t. IX, p. 189, 192.
[b] Faget, p. 471.

pousser, ils envahirent à leur tour le Bigorre et pénétrèrent même dans le Comminges [a].

Une expédition plus audacieuse venait d'être combinée dans le parti des Guises; Mayenne arrivait sur la Garonne à la tête de l'armée de la Ligue avec la résolution d'enlever Henri de Navarre; la témérité de ce prince, ses courses à travers la Gascogne, inspiraient cette tentative et semblaient en faciliter l'exécution. Henri apprend ses projets. « Il n'est pas si diable qu'il me refuse le plaisir de me promener dans mes États, » répond-il ; et il se dirige presque seul vers le Béarn afin de revoir sa chère Corizandre d'Andoins. Tout à coup, deux corps d'armée catholiques opèrent leur jonction et lui coupent la retraite; le rusé Béarnais passe inaperçu entre les troupes royales, avec quelques amis dévoués, il s'assure, par une finesse assez habile, de la ville d'Eauze qui menaçait de le trahir, revient à Nérac, puis à Carcassonne où il glisse sous la main de Mayenne, et rejoint enfin à Sainte-Foi les troupes auxquelles il avait donné rendez-vous.

Ses intérêts n'étaient pas moins bien défendus dans le Languedoc. Montmorency plaçait garnison à à Saint-Pons-de-Tomières pour empêcher Joyeuse de s'en emparer, il occupait Lunas près de Béziers, et il obligeait les états des ligueurs, réunis à Carcassonne (fin de septembre 1585), à demander une armée au roi pour lui résister. Henri III, irrité contre le Bas-Languedoc, détaché de sa cause par Montmo-

[a] Davezac t. II, p. 220, 224.— Vaissette, t. IX.

rency, voulut punir cette partie de la Province en enlevant à Montpellier la Cour des Aides, la Monnaie, l'Université, et en les transportant à Carcassonne; mais ces corps refusèrent d'obéir, et Joyeuse le ligueur dut attaquer le bas Languedoc à force ouverte. Son premier soin fut de faire assiéger par le gouverneur de Leucate le château du Terrail près de Capestang. Aussitôt Montmorency y envoie des secours, il repousse les assiégeants, s'empare de Quarante, de Cruzi, d'Argeliers près de Narbonne, et entreprend de détourner la Robine qui passe dans cette ville afin d'affaiblir ses fortifications et d'expulser Joyeuse de son territoire. Cependant, après plusieurs combats partiels entre les deux adversaires, le duc fut obligé de renoncer à la prise de Narbonne; il se contenta d'enlever Saint-Marcel, Villes-Passans, Montjoire, Agel, Maillac, Aigues-Vives, Mirepeisset, Bise, Pepieux, Peyrac, Trousse, et il rentra à Béziers le 8 janvier 1586.

Joyeuse ne tarda pas à reprendre l'offensive; il fortifia Carcassonne, menacé par les partisans de Montmorency, reprit Sallèles, Cabardez, l'île de Brescou sur la côte d'Agde, et assembla les états à Carcassonne (3 mars 1586) sous la présidence de l'évêque de Lodève ; mais il ne put réunir que les vicaires de Narbonne, de Toulouse, d'Albi, de Carcassonne, de Saint-Papoul, de Montpellier, de Lavaur, le baron d'Ambres, les représentants de Rieux et de Mirepoix. Tout le reste de la province resta fidèle au roi de Navarre. Néanmoins ces états vinrent, tout à propos, lui fournir des vivres et des muni-

tions pour recommencer les opérations avec un acharnement nouveau. Aussitôt les religionnaires prennent Issel près de Castelnaudary. D'Audon, lieutenant du pays de Foix, réuni à Montgommery, gouverneur de l'Albigeois, délivre Montesquiou, que Cornuson assiégeait au nom de Joyeuse; il s'empare du Mas-de-Pamiers. Les catholiques royaux, à leur tour, enlèvent Saint-Bertrand de Comminges, la Bastide près de Toulouse, et le château de d'Audon.

Après quelques conférences avec le roi de Navarre, Montmorency expulsa du cap de Cette le corsaire ligueur Barberoussette qui arrêtait les bateaux chargés de blé destinés aux Navarrais; il fit également une demi-trêve avec Joyeuse, pour les seuls diocèses de Narbonne, de Béziers et de Saint-Pons; et, chose étrange! elle ne fut applicable qu'aux travaux de l'agriculture [a].

Les laboureurs et les récoltes des autres diocèses, les gens de guerre et les marchands sur tous les points restèrent donc abandonnés à toutes les horreurs de la guerre. Joyeuse sut profiter de la latitude qu'il s'était réservée; il prit d'assaut Montesquiou qu'il livra au pillage et aux flammes, assiégea Brugairolles près de Limoux, et attaqua Sainte-Puelles, avec dix mille hommes; mais Montgommery, d'Audon, Tanus coururent au secours de la place avec trois mille soldats, ils détruisirent un corps de cinq cents arquebusiers et le siége fut abandonné.

Joyeuse essaya de réparer cet échec; il réunit les

[a] Vaissette, t. IX, p. 190, 191.

états à Castelnaudary (4 août 1586), et malgré la misère publique il obtint de leur exaltation la somme de cent mille écus. Aussitôt il fait assiéger Brugairolles près d'Alet par son frère, le prieur de Toulouse, et par le jeune Mirepoix; Montmorency envoie Montgommery défendre la place; le terrible religionnaire s'empare de Revel, bat le prieur de Toulouse, et pendant qu'il marchait sur Brugairolles après avoir fait sa jonction avec Montmorency, on apprend la bataille de Coutras.... Henri III et les ligueurs avaient été complétement défaits par le roi de Navarre, et l'amiral de Joyeuse était resté sur la place. Cette affaire importante augmentait les chances d'Henri de Bourbon, et désorganisait les forces de ses ennemis. Mais à cette époque de passions et de fanatisme, les plus grands désastres, loin d'abattre les cœurs, ne faisaient que les exalter; le siége de Brugairolles fut poussé avec un nouvel acharnement, et tandis que Montgommery y faisait pénétrer des renforts et s'emparait des châteaux de Plagnes, de Saint-Julien, de Daveza, de Pêcherie, de Cahuzac, de Cazes, de Blazens, de Rieubouisset, les catholiques enlevaient Bessan près d'Agde et Bellegarde-sur-l'Hérault. L'approche du roi de Navarre vainqueur à Coutras ne put même sauver Brugairolles; la garnison réduite aux derniers abois fut obligée de capituler; elle sortit saine et sauve, sous les ordres du brave Villa, et la ville fut réduite en cendres et les remparts démolis. Les ligueurs obtinrent le même succès contre le château de Sallèles

près de Narbonne; cependant ils échouèrent au siége de Cruzy près de Saint-Pons.

Pendant ce temps Tarbes était occupé par Lespouy, soupçonné de royalisme et successeur de Horgues. Sainte-Colombe ayant appris ce changement de personnes (29 mai 1587), s'approcha de cette ville pendant la nuit, à la faveur de la trahison du béarnais Juantel de Bruges; Lespouy reconnut la trahison, il repoussa les assaillants et Juantel fut massacré..... A cet événement près, l'inexplicable anarchie qui ensanglantait le haut Languedoc n'eut qu'un faible retentissement dans le Bigorre; le Béarn, plus heureux encore, jouit d'une paix profonde sous la régence active et éclairée de Catherine, et Henri put faire remercier sa sœur de sa bonne administration par son secrétaire Duplessis-Mornay. La victoire de Coutras venait de marquer un épisode glorieux au milieu de ces petites guerres sans résultat; le courage de Henri de Bourbon avait brillé pendant l'action d'un éclat qui attirait les cœurs à lui; sa générosité après la victoire, vertu bien rare à cette époque de massacres, produisait la même conséquence. « Sire, mon seigneur et frère, écrivait-il à Henri III sur le champ de bataille, remerciez Dieu, j'ai battu vos ennemis et votre armée... vous entendrez Laburthe, si malgré que je sois l'arme au poing au milieu de votre royaume, c'est moi qui suis votre ennemi comme ils vous disent:.. ouvrez donc les yeux, Sire, et connaissez qui sont-ils; est-ce moi votre frère qui peux être ennemi de votre

personne? moi prince de votre sang, de votre couronne? moi Français, de votre peuple? Non, Sire, vos ennemis, ce sont ceux-là qui par la ruine de votre sang et de la noblesse veulent la vôtre, et au pardessus votre couronne.... Bandez, Sire, cette plaie de votre peuple, baillez-lui la paix, baillez-la à Dieu, à vos Etats, à votre frère, à votre conscience. Vainqueur, c'est moi qui vous la demande; ou s'il faut la guerre, laissez-moi la rendre à ceux-là qui seuls vous la font et à nous, et me les baillez à mener à cette heure, qu'ils savent quel je suis.... »

Cette noble déclaration de principes, qui pouvait changer toutes les dispositions d'Henri III, méritait une réponse. Henri de Bourbon vint l'attendre dans le Béarn auprès de Corizandre d'Andoins, son amour de cœur, tandis que ses autres maîtresses n'étaient que les passe-temps d'un tempérament sans retenue. Il trouva la comtesse dans ce château de Guiche, dont les ruines féodales s'élèvent encore sur les bords de la Bidouze et de l'Adour. Le galant Béarnais s'empressa de déposer à ses pieds vingt-deux drapeaux enlevés à Coutras, et lui présenta le comte de Soissons dont l'amour allait être si fatal à la régente Catherine.

Ainsi se dessinait de plus en plus ce caractère brave et généreux, chevaleresque et galant qui devait baser la gloire d'Henri IV sur l'admiration et la sympathie du peuple français... Il ne faut pas se le dissimuler; le fondateur de la dynastie des Bourbons n'avait rien de la sainteté de Louis IX, rien du vaste génie de Charlemagne, rien de la poétique

intelligence de François I[er]; son empire sur les peuples n'était pas celui de la terreur ou du respect; ses sujets ne se prosternaient pas devant son image mystérieuse, agrandie par des événements extraordinaires; ils le voyaient à tout instant, au contraire, dans les simples proportions de la réalité vulgaire, avec ses faiblesses et ses passions, ses défauts et ses vertus. Sa puissance était celle de la familiarité qui captive et qui attache par l'identité des mêmes passions, des mêmes instincts. Tout le secret de sa force politique, toute la raison de son immortalité est contenue dans la vieille chanson populaire :

Ce Diable à quatre
A le triple talent
De boire et de battre
Et d'être un vert galant.

Oui, nous demandons beaucoup trop à la mémoire d'Henri IV, lorsque nous voulons en faire le modèle des rois. Héros très-incomplet pour celui qui le considère avec impartialité, il ne faut voir en lui que l'idole d'une époque et d'un peuple généreux, mais volage, qui mettait sa félicité suprême à ferrailler par passe-temps, à s'abandonner à tous les emportements de la galanterie et des penchants qui l'accompagnent. Henri de Bourbon sut se mettre à la tête de cette nation épicurienne et frondeuse; il joignit à cette politique de la *camaraderie* un amour réel des classes laborieuses, et l'admiration populaire lui donna la force de briser la Ligue catholique formée contre lui.

Les ligueurs un peu déconcertés par la défaite de Coutras, mais encouragés par leurs succès en Languedoc et par la mort du prince de Condé, compagnon inséparable du roi de Navarre, tinrent leurs états à Limoux (7 novembre 1588). L'assemblée fut très-nombreuse, et traita énergiquement les questions les plus brûlantes. Il était naturel qu'elle se ressentît de la violence des états de Blois, auxquels toutes les provinces avaient envoyé leurs députés; Toulouse y fut représentée par l'évêque de Lavaur, par celui de Comminges, par le sénéchal Cornuson et le bourgeois Tournier; le Lauraguais par Villeroux; Bazas, par deux ecclésiastiques et un bourgeois; Ax, par un chanoine; le Fesensagnet, par un gentilhomme; le Comminges, par Luzalus, par d'Audenac et Baptiste de Lamezan qui devait y jouer un certain rôle.

Les états de Limoux, exaltés par le retentissement de la violente allocution d'Henri III, jurèrent d'enthousiasme de sacrifier l'argent et le sang de la province pour mettre à exécution le nouvel édit touchant l'extirpation radicale de l'hérésie, et résolurent même de repousser le duc de Montmorency, nonobstant la réconciliation qu'il pourrait faire avec le roi de France.

Mais le sanglant épisode des états de Blois allait bouleverser ces projets et ces espérances. Le 20 décembre, dans la nuit, Henri III appela dans son cabinet quelques soldats de Gascogne, moins compromis que les troupes françaises avec les partis qui se disputaient le pouvoir. Lamezan fut convoqué

des premiers.... On discourut longtemps sur le point de savoir si l'on ferait tomber deux têtes. Lamezan silencieux se tenait les dents serrées. — Vous ne dites mot, lui demanda le roi ? — On ne perdit rien pour attendre. — « Laissez venir dans ce cabinet les deux traîtres et ceux qui les suivent pour les faire occir à leur entrée, répondit-il. — N'y pensez pas, seigneur de Lamezan, ils m'appelleraient Néron. — Il n'y a pas de Néron qui tienne, ajouta le député de Comminges ; si vous ne les occisez pas, c'est eux qui vous occiront, car ils sont les plus forts... Les seigneurs lorrains sont coupables de lèze-majesté au premier chef : dites qu'ils soient occis, et on les occira. » Henri III incertain se promena quelques instants en silence. — Qui me défaira de ces mauvaises gens de Guise s'ils viennent ici? demanda-t-il enfin avec une irrésolution anxieuse. — Ceux qui n'ont pas paour, Sire, s'écria Lamezan : les trente Gascons de la compagnie de mon cousin Themines. — Qu'en pensez-vous ? demanda Henri au Gascon Sariac. — Cap de Diou, Sire, you lou bous rendi morts ! — Et sur cette réponse énergique le meurtre fut résolu [a].

Le lecteur connaît le dénouement de cette scène : le soir deux cadavres gisaient dans la chambre des Guises ; les meurtriers essuyaient leurs dagues sanglantes et Henri regardait pâle et tremblant par la tapisserie entre-bâillée (1588).

La mort de Catherine de Médicis, saisie de dou-

[a] Récit de Lamezan trouvé dans l'évêché de Lombes.

leur et d'effroi à la suite de ce double assassinat, la Ligue condamnée et blessée à mort par Henri III lui-même, le roi de Navarre appelé au trône, la tenue de l'assemblée calviniste de La Rochelle, opposée aux états, complétèrent cet ensemble d'événements brusquement superposés, qui devait produire une révolution profonde dans les projets et dans les espérances de tous les partis. Mais les horreurs de la guerre restèrent au même point, comme la dernière raison des passions exaspérées; les épidémies se joignirent aux incendies et aux massacres et ravagèrent les provinces pyrénéennes. Dans le Bigorre, des froids excessifs, des neiges prodigieuses détruisirent les récoltes (1588), la peste y succéda à la disette, les habitants riches se réfugièrent d'abord en Aragon; mais à leur retour le fléau régnait encore, et il n'épargna pas ceux qui avaient espéré s'y soustraire par la fuite.

La gravité des circonstances attire de plus en plus notre attention dans le nord de la France; elle nous éloigne des Pyrénées comme nous l'avons été de l'Aragon, de la Navarre et de la Catalogne après l'avénement de Fernand au trône de Castille; l'histoire politique des Pyrénées touche donc à sa fin: le Béarn, la Navarre et le Bigorre, ces dernières terres libres, vont bientôt être réunies à la monarchie française: hâtons-nous de recueillir les derniers reflets de leur souveraineté.

La mort de Catherine de Médicis, comtesse de Lauraguais, avait fait passer ce titre sur la tête de sa fille, la reine de Navarre; avec cette succession, la

femme d'Henri de Bourbon fut soumise à l'obligation héréditaire de présenter des roses de mai au parlement de Toulouse, à l'exemple des évêques et des principaux seigneurs de Narbonne, d'Auch, d'Uzès et des diocèses voisins (1589). Mais pourquoi serait-on surpris de cette coutume poétique et galante à une époque où ligueurs et huguenots se délassaient chaque soir des périls et des massacres de la journée, dans les festins et les bals? Catherine en avait porté l'habitude jusqu'à la manie; incendies et carnages, rien n'arrêtait le cours des joyeux ébats d'une noblesse ardente au plaisir comme à la guerre. On avait vu le féroce Montgommery négliger la rapidité de ses opérations pour rester auprès d'une belle Albigeoise. Nous venons de voir Henri IV accourir de Coutras à Guiche pour offrir des drapeaux à Corizandre. La garnison calviniste de Casteljaloux, ayant traité avec générosité quelques prisonniers de Bayonne, les habitants de cette ville témoignèrent leur reconnaissance en envoyant des écharpes et des mouchoirs brodés aux défenseurs de Casteljaloux. Peu de temps après, les Bayonnais invitent Henri de Navarre à un de leurs galas; l'aventureux Béarnais s'y rend suivi d'une escorte *de six hommes;* il ouvre le bal avec le gouverneur Lahilière, et le peuple vient danser sous les fenêtres du château.

Dans toutes les villes où Catherine de Médicis et sa fille Marguerite avaient été reçues pendant leur voyage du midi, les fêtes et les danses, les réjouissances et les tournois signalaient leur passage. Le con-

traste insultant de ces plaisirs avec la misère publique n'arrêtait aucune conscience. Si l'expansion de la joie se mesurait au bonheur des peuples, les Béarnais seuls auraient été en droit de se réjouir. Pendant que le roi de France accablait le Languedoc de demandes d'impôts, Henri n'en réclamait jamais au Béarn ; il aimait mieux faire des emprunts personnels aux plus riches de ses sujets qui s'empressaient de lui faciliter la conquête du trône de France (1588). Un emprunt volontaire de trente mille livres, négocié par Catherine, engagea la signature de la régente pour un intérêt à douze pour cent avec hypothèques sur les greffes du conseil; il est vrai que la vente des biens ecclésiastiques fournissait aussi d'assez importantes ressources.

Délivré des ligueurs, Henri III avait donné à Montmorency le gouvernement du Languedoc : le roi de Navarre confia ses intérêts dans la même province au vicomte de Turenne, et le maréchal de Joyeuse, élevé au généralat par les ligueurs, remplaça l'amiral tué à Coutras.

La guerre recommença donc comme si les Lorrains eussent encore vécu pour aspirer au trône, et que les deux Henri ne se fussent pas réconciliés. Les noms seuls de quelques hommes étaient changés, les passions restaient les mêmes. Il fallait cependant reconstituer la Ligue; les états de Languedoc se réunirent à Castelnaudary, et presque tous les membres de la dernière assemblée de Limoux, les évêques de Lodève et de Saint-Papoul, les vicaires de Narbonne, de Lavaur et d'Alet, les seigneurs d'Arques et d'Am-

bres, s'engagèrent, par de nouveaux serments, à combattre le roi calviniste de Navarre et son allié Henri III. Carcassonne et Mirepoix ne s'étant pas fait représenter à Castelnaudary, on leur envoya des émissaires; mais les habitants refusèrent de les recevoir... Le lendemain les états appelèrent le maréchal de Joyeuse dans leur sein et lui firent jurer sur le *Te igitur*, et les deux genoux à terre, de défendre la religion et les priviléges de la province [a].

Voilà donc les états catholiques du haut Languedoc rompant avec la France et le Béarn, et faisant les affaires pour leur compte sous la direction du maréchal de Joyeuse. Toulouse, leur capitale, n'était pas éloignée de vouloir reconstituer le royaume d'Aquitaine en élevant un trône aux Joyeuse. Le président Duranti, ayant voulu défendre les droits du roi, tombe massacré dans une émeute; les vieilles passions d'indépendance, mêlées à des inquiétudes religieuses, gagnent de proche en proche. Joyeuse s'étant rendu à Narbonne (le 24 avril 1589) avec le baron d'Ambres, les Narbonnais jurent de nouveau d'observer les décrets de la Ligue et votent six cent mille écus pour soutenir la guerre contre les deux rois. Au milieu de cet élan catholique et national, le soupçon est prompt à naître; Joyeuse lui-même devient suspect, il n'est plus question de l'élever à la royauté, il ne sera plus que le général exécutif d'un gouvernement qui lui dictera ses ordres : les états, toujours en permanence à Castelnaudary, désignent

[a] Vaissette, t. IX, p. 225.

l'évêque de Lodève, assisté d'un conseiller du département, d'un bourgeois de Toulouse et d'un député de chaque diocèse, pour résider auprès du maréchal et surveiller ses démarches. Ces premières précautions devaient naturellement conduire à l'organisation d'une espèce de république languedocienne, chargée de défendre les priviléges politiques et les intérêts religieux du Midi contre les rois de France et de Navarre coalisés.

Narbonne devient le chef-lieu de ce fédéralisme : on y installe un vicaire général, un consul et un bourgeois qui doivent se mettre en rapport avec les diocèses voisins. Çet embryon de gouvernement traite de puissance à puissance avec Mayenne, le général en chef de la Ligue, héritier du pouvoir des Guises, et Joyeuse est chargé de convoquer les états lorsqu'il le jugera convenable.

Il était naturel que cet effort suprême du catholicisme se produisît sur les frontières du Roussillon. Philippe II ne cessait de poursuivre une réaction exaltée contre les tentatives religionnaires qui bouleversaient la France, et cette réaction faisait le caractère propre de son règne. Pendant que les Valois et les Bourbons se traînaient irrésolument dans les tâtonnements d'une tolérance mal définie, qui ne pouvait produire encore que désordres et guerres civiles, le fondateur de l'Escurial réalisait l'absolutisme du pouvoir royal et de l'unité religieuse dans ses conséquences les plus étendues. Le peuple espagnol, il faut le reconnaître, le secondait avec une ardeur sans mesure, et, à l'exception de l'Aragon, la nation

était de compte à demi dans toutes les entreprises dirigées, par la royauté et le saint-office, contre l'anarchie politique et religionnaire qui frappait à la porte de toutes les frontières des Pyrénées.

Nous avons eu le soin de faire remarquer le mouvement nouveau que les jésuites avaient imprimé aux fondations monastiques dès leur apparition. L'émulation ne fit que grandir pendant les dernières années du XVIe siècle; on eût dit que l'Espagne tenait à remplacer les nombreux monastères tombés sous les coups de Montgommery, de Jacques de Cruzol et de leurs terribles imitateurs. Dans la seule Catalogne, où la prospérité publique favorisait, il est vrai, cet élan créateur, bien plus que dans l'Aragon et la Navarre, on vit successivement s'élever le premier couvent des capucins dans la campagne de Barcelone (1570), celui des dominicains à Vic (1571), un noviciat de la Compagnie de Jésus à Tarragone (1574), un couvent de minimes à Perpignan (1575), un autre d'augustins à Urgel (1576), et celui des trinitaires à Tarragone (1576). Les augustins s'établirent à Puycerda en 1577, les dominicains à Peralada en 1578, les capucins à Monte-Calvario, près de Barcelone, et les minimes à Gragnolles dans la même année. Les capucins fondèrent leur troisième établissement à Valls près de Tarragone en 1579, et leur quatrième à Perpignan en 1580. Saint-Michel Descornalbou et Saint-Sébastien de la Bisbal près de Gironne reçurent dès franciscains récollets en 1580; l'année suivante Gironne reçut à la fois un collége de jésuites et un couvent de capucins (1581).

Les minimes fondèrent leur couvent de Valls et les mineurs ceux de Sainte-Anne d'Alcocer et de Saint-Jean de Riudons dans le courant de la même année. En 1582 les capucins peuplèrent encore les établissements de Ceret, de Saint-Celoni, de Manresa, de Salsona de Villafranca et de Panadès. Cette dernière ville reçut des trinitaires en 1582. Blanès, Bandols, Figuières et Granolles ouvrirent leurs murs aux capucins; Gerona et Araval, aux augustins, en 1582. En 1587 nous voyons s'établir les carmes déchaussés et les augustins à Barcelone, les capucins à Prades, les dominicains à Ciutadilla, les carmes déchaussés à Mataro et à Tarraga. En 1589 les capucins fondent les couvents de las Blagas de Tui, de Vinça et de Tarragone; les minimes entrent dans leur établissement de Barcelone, les carmes déchaussés dans ceux de Perpignan et de Lérida; en 1590 le même ordre fonde un couvent à Tortose, les capucins s'installent à Elne, et les augustins à Tarragone.

Ajoutons à ces fondations monastiques celle de l'Université de Tarragone par le cardinal Cervantès (1572), celles de plusieurs chapelles élevées à la suite *d'apparitions de la Vierge;* comparons cette activité monastique, cette ferveur infatigable avec le silence presque absolu des annales administratives et politiques de la Catalogne, de l'Aragon et de la Navarre, pendant cet espace de vingt ans, et l'on demeurera convaincu que la réaction catholique absorbait entièrement la vie sociale de la nation espagnole [1].

[1] Feliu, t. III, p. 206 à 216.

Une vive opposition religieuse concourait donc à scinder violemment les populations des deux versants des Pyrénées, que nous avons vues marcher si longtemps sous le même cri de guerre, entraînées par les mêmes passions contre les Français au nord, contre les Mores et les Castillans au sud. Le partage du plateau pyrénéen entre la France et l'Espagne, déjà préparé par des questions assez puissantes de relations commerciales, ainsi que nous l'avons fait ressortir à l'avénement de Fernand le Catholique, trouvait par conséquent une nouvelle raison d'être dans la lutte énergique déclarée entre la Réforme et le Saint-Siége. La Réforme avait envahi le versant français sous les drapeaux du roi de Navarre; le Saint-Siége se fortifiait dans le versant espagnol, et gardait les défilés des montagnes sous le sceptre de Philippe II; cette alliance des cours de Madrid et de Rome régnait aussi de ce côté des montagnes, dans le comté de Roussillon; elle étendait même son influence directe sur le gouvernement fédéral du haut Languedoc commandé par Joyeuse.

Cependant, malgré son organisation, malgré l'appui de l'Espagne, la république de Narbonne ne put retenir tout le haut Languedoc sous les lois de la Ligue. Carcassonne par jalousie locale, le vicomte de Mirepoix, son sénéchal, par ressentiment contre Joyeuse, ne tardèrent pas à se détacher. Le maréchal voulut se rendre à Carcassonne afin d'arrêter la défection, mais on lui en ferma les portes; il se transporta à Limoux, et fit demander aux Carcassonnais des munitions pour assiéger Montirat; le vicomte

de Mirepoix répondit qu'on entendait garder la neutralité. En dépit de cette assurance, les Carcassonnais prirent une attitude tranchée ; ils écrivirent au duc de Montmorency pour lui faire connaître leur adhésion à la cause des deux rois. Enhardi par cette assurance, Montmorency n'hésita plus à bloquer Narbonne. Il engagea les consuls de Carcassonne à chasser de leur ville tous les gens sans aveu ; le vicomte de Mirepoix soumit les habitants à l'épreuve du serment de fidélité à l'Eglise romaine et aux deux rois, et tous ceux qui refusèrent d'en prononcer la formule furent résolûment expulsés.

Les ligueurs obtinrent dans les environs quelques faibles dédommagements; le fils de Joyeuse, élu à la place de son père (8 juin 1589), s'empara d'Alzone, de Penautier, de Villemoustazou, de Barbairan, de Pezen et de Montréal : Montmorency craignant pour Carcassonne, se joignit à Montgommery afin de protéger cette ville, et le vicomte de Mirepoix reprit Alzone, Bordes et Carlipa.

Sixte V ne s'était pas contenté d'excommunier Henri de Navarre ; il venait de lancer les mêmes foudres sur Henri III, son nouveau complice. Ce réveil du ressentiment pontifical rendit quelque confiance à la Ligue, il porta Mayenne à soutenir la guerre avec acharnement, il fit tomber Paris au pouvoir des ligueurs, et attira autour des remparts de cette capitale, déjà désolée par la guerre civile et la famine, les armées des deux Henri. Mais Henri III quitta bientôt cette arène sanglante ; le poignard de Jacques Clément l'arracha à sa triste existence de

douleur et d'irrésolution, et Henri de Navarre, appelé près de son lit de mort, reçut de sa bouche mourante la couronne de France et la prière de revenir au catholicisme...

Cet événement nous conduit à la dernière phase de l'histoire politique des Pyrénées. La proclamation du roi de Navarre comme roi de France répétait au nord des Pyrénées la révolution opérée dans le sud par le mariage de Fernand avec Isabelle. Dans les deux cas, les dynasties d'Aragon et de Béarn se trouvaient chargées de remplacer celles de France et de Castille, tombées par extinction masculine. Les familles royales des États pyrénéens recevaient donc la mission providentielle de rajeunir deux monarchies épuisées, et certes jamais mission ne fut plus noblement remplie, car le sang aragonais fournit à l'Espagne Charles-Quint et Philippe II, et le sang béarnais donna à la France Henri IV et Louis XIV. Les royaumes pyrénéens étant destinés à disparaître sous la marche des révolutions politiques et de la centralisation sociale, dont nous avons déjà fait ressortir les nécessités rationnelles, il faut reconnaître que ces États ne pouvaient se réunir à ceux de France et d'Espagne dans des conditions plus honorables, puisqu'ils ne perdaient leur nationalité qu'en cédant ou en imposant leurs rois aux deux nations voisines. Aussi, loin de paraître être absorbés par elles, ces États semblaient s'étendre jusqu'à Gibraltar et jusqu'à la Seine, et conquérir ces deux immenses territoires; mais ces apparences ne tardèrent pas à disparaître devant la réalité, et les peuples pyrénéens prouvè-

rent, par leur irritation même, qu'ils se sentaient vaincus et supprimés par les destinées irrésistibles de l'Espagne et de la France. Nous avons fait connaître et nous continuerons à raconter la résistance que l'Aragon et la Catalogne opposèrent au triomphe un peu oppressif du cabinet de Madrid; il nous reste à raconter celle que le Béarn et le pays de Foix opposèrent à la domination française, et les efforts qu'ils ne cessèrent de tenter pour conserver leur indépendance administrative et judiciaire après avoir perdu leur individualité politique.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME.

ONZIÈME PARTIE.

DÉCADENCE DES ROYAUMES D'ARAGON ET DE NAVARRE.

DOUZIÈME PARTIE.

RÉUNION DE LA NAVARRE AUX DOMAINES DE FOIX-BÉARN.

TREIZIÈME PARTIE.

GUERRE DES CALVINISTES.



